Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 14 mars 1969, 85e année, no 62, 4 cahiers, 56 pages. ★★ 10¢

Grève tournante à Radio-Canada lundi

La Société Radio-Canada sera frappée par une grève de ses 2,200 employés de bureaux, annonceurs et vendeurs de publicité, dès lundi prochain. L'Association des employés de radio et télévision du Canada (ARTEC), qui est affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique, a retenu les services de deux syndicalistes qui ont dirigé les grèves tournantes, l'un à l'Hydro-Québec et l'autre à l'Hydro-Ontario.

C'est par une très forte majorité que ces employés ont voté en faveur de la grève. Même si le résultat définitif n'est pas encore connu, on sait que 367 membres du syndicat sur 400 ont voté pour la grève à Toronto, 563 sur 660 à Montréal, 95 p. 100 à Winnipeg et Calgary, 93 p. 100 à Edmonton. On connaîtra ce soir le verdict des 105 membres de Vancouver. De semblables résultats furent enregistrés ailleurs notamment à Halifax et à St-Jean.

Les dirigeants du syndicat ont retenu l'idée de la grève tournante pour tenter d'obtenir un compromis de la partie patronale. On ne vise pas nécessairement à interrompre la production.

M. Kealey Cummings vient de diriger la grève tournante des employés de l'Hydro-Ontario. L'ARTEC a retenu ses services comme conseiller spécial, en même temps qu'il retenait ceux de M. Claude Mérineau, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec qui avait dirigé la grève tournante à l'Hydro-Québec, en 1967.

Les pourparlers pour le renouvellement de la convention collective de ces employés avaient débuté en novembre 1967. Un conseil de conciliation formé en décembre 1968 a rendu public son rapport il y a une semaine. C'est un rapport incomplet, car il lui a été impossible de réconcilier les deux parties.

Radio-Canada offre une hausse de 19 p. 100 sur trois ans. Le syndicat, s'appuyant sur le fait que ces travailleurs ont beaucoup de retard dans leurs salaires, réclame une hausse de 20 p. 100 pour la première année, et un minimum de $1,000 pour ceux qui sont le moins bien payés. De récentes négociations n'ont rien donné.

Publicité de la taxe volontaire

Contrat de $400,000 sans appels d'offres

par Claude MASSON

Le programme de publicité du régime de contribution volontaire du maire Jean Drapeau coûte $400,000 pour les quatre premiers mois de l'année 1969.

La ville de Montréal a toutefois consacré ce montant de $400,000 à une seule entreprise de relations publiques à qui elle a accordé le contrat de publicité de la taxe volontaire sans au préalable lancer des appels d'offres aux autres sociétés de même nature intéressées à obtenir ce contrat, comme le stipule pourtant la charte de Montréal.

Ce n'est que lundi soir prochain, alors que plus de deux mois et demi (sur quatre) seront écoulés et que près des trois-quarts de la somme totale auront été dépensés que le comité exécutif demandera au conseil de le dispenser de lancer des appels d'offres dans ce cas.

Le conseil, composé en très forte majorité de membres du Parti civique du maire Drapeau, sera forcé d'accepter puisque des dépenses d'environ $250,000 ont déjà été faites à même le montant de $400,000.

Pourtant, la charte qui régit les agissements des administrateurs montréalais dit très clairement que le comité exécutif doit soumettre au conseil tous les projets (donc avant les réalisations) de contrats de $5,000 et plus. Le conseil peut, par règlement, autoriser le comité exécutif à adjuger, sans soumissions, des contrats qui entraînent une dépense n'excédant pas $10,000.

Le conseil peut en outre dispenser le comité exécutif de demander des soumissions à la suite d'une recommandation d'un directeur de service concerné par le projet en cause. C'est précisément ce qui se produira lundi soir mais la dispense de lancer des appels d'offres est demandée alors que le contrat de publicité a déjà été accordé à une entreprise depuis le début de janvier.

Un appel d'offres permet à plusieurs sociétés de présenter des prix pour effectuer le travail demandé et, de ce fait, la ville peut épargner parfois des montants importants en choisissant le plus bas soumissionnaire s'il répond aux normes. C'est le jeu de la libre concurrence.

Dans le cas présent, les autres entreprises de relations publiques n'ont pu présenter d'offres puisque la ville a choisi elle-même la société à qui elle voulait attribuer le contrat même si la charte oblige à demander des soumissions ou à obtenir **au préalable** une dispense du conseil.

Le programme de publicité relative-

Voir $400,000, page 2

téléphoto PC

Un greffé du coeur en santé !

M. Perrin Johnston, de Toronto, est sans doute l'un des greffés cardiaques les plus en santé au monde, puisque ses médecins lui ont permis de faire deux milles de course à pied, tous les matins. L'ingénieur à la retraite de 54 ans a reçu un nouveau coeur le 10 novembre dernier et est l'un des deux survivants des quatre transplantations cardiaques pratiquées à Toronto. A Montréal, le dernier survivant parmi les neuf greffés de l'Institut de cardiologie, M. Gérard Lévesque, de Grande-Anse, au Nouveau-Brunswick, se trouve toujours dans un état critique à la suite d'une thrombose cérébrale qui l'a frappé samedi dernier. Il avait été opéré le 29 novembre.

Six compagnies aériennes veulent aller à Toronto

TORONTO. (PC) — Six compagnies aériennes veulent acquérir le droit d'atterrissage à Toronto et deux d'entre elles sont prêtes à laisser Montréal si elles peuvent, de cette façon éviter de longues négociations.

C'est ce qu'a déclaré mercredi M. Oakah Jones, l'un des directeurs de la Commission industrielle de Toronto.

Il a précisé que ces six sociétés sont Air France, KLM, Lufthansa, Swissair, Alitalia et SAS.

M. Jones a affirmé que pour continuer à attirer l'industrie et les gens, Toronto doit avoir les services des compagnies européennes de transport aérien.

"Toute ville qui n'a pas un service aérien international suffisant, a-t-il dit, sera incapable d'entrer en compétition avec celles qui en sont pourvues".

De son côté, le député libéral de York North au fédéral, M. Barnett Danson, a déclaré que le Canada se trouve dans une position favorable pour négocier sur les droits d'atterrissage et qu'il devrait être capable d'améliorer ses services à Toronto sans rien enlever à Montréal.

Il a fait toutefois remarquer que de telles négociations pourraient prendre jusqu'à deux ans.

La grève apparaît inévitable dans l'industrie du bâtiment

par Jacques LAFRENIERE

Une grève qui paralysera des chantiers de construction représentant des investissements de plusieurs millions de dollars apparaît inévitable pour le 1er avril. Environ 75,000 ouvriers du bâtiment débrayeront ce jour-là dans la plupart des régions du Québec si, entre temps, on ne trouve pas une solution à l'impasse qui est survenue à Montréal dans le cours des négociations.

C'est ce qu'a annoncé hier le directeur du Conseil des métiers de la construction (FTQ), M. Roger Perreault, au cours d'une conférence de presse portant sur les difficultés qui sont survenues à Montréal lors des pourparlers pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Ces négociations ont une importance particulière puisqu'elles fixeront le patron pour les pourparlers des neuf autres régions du Québec où on doit, cette année, en vertu de la nouvelle Loi des relations de travail dans l'industrie de la construction, renouveler les conventions collectives de travail.

Comme le 1er avril, il n'existera plus de conventions collectives et de décrets dans dix des quatorze régions du Québec, "nous mettrons en pratique le slogan qui est courant chez nous : "Pas de contrat, pas de travail", a dit M. Perreault.

La difficulté provient du fait que la Confédération des syndicats nationaux refuse de négocier si au préalable il n'y a pas d'entente sur les bureaux de placement et la sécurité d'emploi. Or, a dit M. Perreault, il n'est pas permis de par la loi de discuter de ces questions qui font le sujet de l'étude par une commission mixte.

Les régions qui seront touchées par l'arrêt de travail sont celles de Montréal, Québec, Rimouski, Sorel, Granby, Trois-Rivières, Joliette, Laurentides, Hull et Abitibi. Les décrets des quatre autres régions expirent le 1er avril 1970, soit au Lac St-Jean, Saguenay, Duplessis et Cantons de l'Est.

Pour qu'il y ait un nouveau décret, il faut l'entente des trois parties: les deux centrales et la partie patronale.

"La grève sera contre qui, a demandé M. Perreault. Normalement c'est contre l'employeur. Cette fois-ci, il en sera autrement".

Devant cette impasse, les employeurs ont demandé la conciliation. La première séance aura lieu aujourd'hui en présence du chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail, M. Evangéliste Moreau. Si la conciliation échoue, il ne restera qu'une alternative: ou le gouvernement provincial devra suspendre la nouvelle loi (bill 290) ou il devra y avoir extension des conventions collectives et des décrets pour une année, avec négociation rapide de l'augmentation de salaires.

M. Perreault a déclaré trouver inconvenable l'attitude de la CSN qui "ne représente à Montréal que 2,000 travailleurs alors que les syndicats de la FTQ en représentent 30,000".

Il a de plus contesté les chiffres avancés par la CSN pour attirer l'attention sur l'importance de la sécurité d'emploi. La CSN donnait comme exemple que les 1,937 briqueteurs inscrits au Comité conjoint de la construction

Voir GREVE, page 2

L'état lamentable du boul. Métropolitain dénoncé par la CMM

par Claude MASSON

La réunion du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain, hier, a failli tourner en une véritable "assemblée de contestation" à l'égard du ministère de la Voirie du Québec.

Boulevard Métropolitain, voie rapide Bonaventure, voie rapide à partir de Montréal-Est vers le nord, pont projeté dans le voisinage de l'actuel pont Mercier, bref les principales voies de communication existantes ou projetées ont fait l'objet de commentaires peu élogieux.

C'est l'état "lamentable" du boulevard Métropolitain qui a été le plus critiqué. "Le boulevard cause de graves dangers et nous devrions intervenir immédiatement auprès du ministère de la Voirie du Québec pour que le nécessaire soit fait. C'est très dangereux", de déclarer le conseiller municipal Jean Laroche. Son appel a été rapidement entendu puisqu'une plainte officielle et unanime du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain sera adressée au

Voir METROPOLITAIN, page 2

sommaire

Annonces classées / 33 à 39, 44 à 54
Arts et Spectacles / 10 à 13
Bandes dessinées / 27
Courrier "Que faire ?" / 32
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 22 à 25
Horoscope / 31
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 29
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 27
Mots croisés / 47
Radio et télévision / 20
Sports / 15 à 18 et 55
Tribunaux / 5 et 9
Transactions immobilières / 55
Vie féminine / 30 à 32
Vie mondaine / 31
Votre médecin / 32

Météo : ciel variable et plus doux. Min.: 20°, Max.: 35° ● Détails page 2.

A moins que... La taxe scolaire n'augmentera pas

par Gilles RACINE

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a résolu, hier après-midi, de concert avec le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM), de ne pas augmenter le taux de la taxe des neutres pour l'exercice financier 1969-70, à moins que le gouvernement québécois refuse les solutions que lui suggèrent les commissaires pour combler le déficit budgétaire prévu pour ledit exercice financier.

Cette position des commissaires laisse entrevoir, et le président André Gagnon ne l'a pas caché, qu'on n'augmentera pas davantage le taux de la taxe des particuliers (dans le cas des catholiques tout au moins) sous réserve, bien sûr, que les démarches entreprises auprès du gouvernement aboutissent au résultat recherché.

Tout en maintenant le statu quo dans ses services, la CECM prévoit pour le prochain exercice financier un écart de $30 millions entre ses dépenses et ses revenus.

M. Gagnon a expliqué que les crédits accordés aux différents services de la commission s'élèvent à $174 millions, et cela à seule fin de maintenir le statu quo dans les services dispensés par la commission pendant le dernier exercice financier.

Il faut compter les dépenses occasionnées par la conversion du cours élémentaire de sept à six années, par le maintien du rythme d'implantation des écoles secondaires à options graduées, par l'accroissement des dépenses que représentera la signature de quatre conventions collectives renseignants, employés de bureau, concierges et service de l'entretien), et par la reconstruction de certaines vieilles écoles.

Déficit budgétaire de $30 millions

A cela, il faut ajouter la responsabilité qui vient d'être confiée à la CECM par le ministère de l'Education, à savoir l'administration des écoles d'arts et métiers. A ce seul poste, il faut compter une dépense de $4 millions.

Il faut aussi tenir compte de la toute nouvelle responsabilité qui échoit à la commission, soit celle de payer les frais d'inscription des étudiants qui fréquentent les institutions indépendantes au niveau secondaire. La CECM calcule qu'il lui en coûtera $5 millions pour cela.

En ajoutant la réserve statutaire de 2 p.c. de son budget, réserve que la commission scolaire doit toujours conserver en liquidités, les dépenses totales prévues par la CECM pour 1969-70 sont de l'ordre de $185 millions.

Or, les revenus du même organisme s'élèvent à $155 millions. Il y a donc un écart de $30 millions à combler entre les dépenses et les revenus.

Trois solutions s'imposent à l'esprit des commissaires : augmentation des subventions statutaires du gouverne-

Voir CECM, page 2

Jeune phoque écorché pour les besoins d'un film?

OTTAWA — (PC) — Un caméraman aurait essayé d'écorcher un jeune phoque vivant pour les besoins d'un film sur la chasse au phoque qui a provoqué les manifestation que l'on sait dans plusieurs pays.

C'est ce qu'a affirmé, aux Communes, hier soir, M. James A. McGrath, député progressiste-conservateur.

" Mais, a continué le député, la tâche l'a rendu malade et c'est l'un des chasseurs que l'on aperçoit dans le film qui a dû continuer le travail à moitié achevé."

M. McGrath a précisé que ce renseignement provenait d'un rapport présenté au ministre des Pêcheries par des fonctionnaires de son ministère.

Le député de Saint-Jean-Est a demandé la création d'un comité pour faire enquête sur ce film qui a causé "un tort énorme à la réputation du Canada à l'étranger".

Le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, a déclaré qu'il s'agit d'un mémoire interne de son ministère et qu'il ne peut, pour cette raison, le commenter. Il a toutefois fait savoir qu'il vérifie ces allégations, particulièrement

Voir PHOQUE, page 2

téléphotos PA

Mission accomplie

Mission ccomplie. Mission couronnée de succès. La capsule d'Apollo-9 a amerri à moins de trois milles du porte-hélicoptères: avant même qu'elle ne touche l'eau, des appareils du navire les encadraient déjà. Aussitôt à bord du "USS Guadalcanal", les couleurs ont été montées devant Schweikert grimaçant un sourire, Scott levant le bras pour saluer le drapeau, et McDivitt, le commandant du vol, saluant. Quant à la capsule spatiale elle a immédiatement été placée en quarantaine dans la cale du navire pour subir une série de tests.

— Nos informations page 2

AUJOURD'HUI

● Le port ne s'étendra pas sur la Rive sud — page 3

● Le Canadien augmente son avance — page 15

● Marcel Lambert veut des garanties contre la faillite — page 56

Droits réservés

La NASA se réjouit du grand succès du vol Apollo-9

d'après AFP, UPI, PA, DJ

Les cosmonautes James McDivitt, David Scott et Russell Schweickart, mission accomplie, retournent aujourd'hui au centre de contrôle de Houston, via Cap Kennedy, où, après une brève réunion avec leurs familles, ils se mettront à la disposition des médecins et des dirigeants de la NASA afin de réviser en détail toutes les péripéties du vol "Apollo-9".

Les trois hommes ont passé la nuit à bord du porte-hélicoptères "Guadalcanal" qui les a récupérés hier midi à l'issue d'un retour sur terre effectué avec grande précision. La capsule a en effet amerri à moins de trois milles du porte-hélicoptères, et avant même qu'elle ne touche l'eau, des appareils de ce navire l'encadraient déjà.

La joie réfne au centre spatial de Houston où les autorités ont déclaré que "la mission a été couronnée de succès". M. Robert Gilruth, directeur de ce centre, a notamment déclaré: "Quand nous aurons recueilli tous les renseignements au sujet de ce vol, nous serons prêts pour la mission d'atterrissage sur la Lune".

Pour sa part, M. George Mueller, directeur adjoint de la NASA, a révélé que les plans sont prêts en prévision de quatre atterrissages sur la Lune. De plus, a-t-il dit, la NASA est prête à effecteur six autres vols du plus haut intérêt scientifique si le Congrès accorde les fonds nécessaires pour l'équipement scientifique et la mise au point d'un nouveau scaphandre spatial autonome. Quant aux fusées et aux cabines spatiales, la NASA les possède déjà.

Le président Nixon a fait parvenir hier aux astronautes un message de félicitations peu après leur arrivée sur le porte-hélicoptères en leur disant qu'"ils avaient émerveillé le monde". De son côté, le secrétaireg énéral des Nations unies, U Thant, a envoyé un message au président Nixon pour le féliciter du succès de la mission "Apollo-9".

Cette mission s'est terminée en beauté par un amerrissage de précision à 12 h. 01, exactement à l'endroit prévu.

Scott fut le premier à être cueilli par le panier descendu par l'hélicoptère qui survolait la scène, mais il a pris un bain forcé quand le panier a touché l'eau avant d'être monté. Le commandant McDivitt a été le dernier à quitter le vaisseau spatial. La manoeuvre de transport de la capsule au navire a duré environ une demi-heure.

Une fois à bord du navire les astronautes ont été accueillis par le commandant, les officiers et les marins, et ont été conduits à l'infirmerie pour prendre un bon repas et subir ensuite des examens médicaux. Après un examen de 90 minutes, le médecin du navire s'est dit enchanté de leur état physique.

Ensuite, l'équipage du navire a procédé à la récupération de la capsule.

Un gâtesu de 350 livres, à quatre étages, avait été préparé pour les astronautes par les cuisiniers du navire. Ayant appris la nouvelle pendant leur mission spatiale, les astronautes ont exprimé le désir d'en manger pendant leur repas.

Pendant ce temps, à Houston, le général Samuel Phillips, directeur du programme "Apollo" a déclaré, peu après le retour de la cabine spatiale, qu'"Apollo-9 a atteint plus d'objectifs que nous ne lui en avions fixés".

Le général a d'autre part pris nettement position en faveur du vol circumlunaire "Apollo-10" comme expérience intermédiaire entre la randonnée spatiale qui vient de prendre fin et le débarquement sur la Lune.

"Tout indique que nous exécuterons nos plans, a-t-il souligné, tels qu'ils existent pour le moment".

De son côté, le Dr. George Taylor, chef des programmes de vols à équipage à la NASA, a fait savoir qu'il "ne projetait pas d'éliminer Apollo-10".

Ce vol est prévu pour la mi-mai. Le décollage d'"Apollo-11" pour la Lune est prévu pour le 15 juillet avec débarquement de deux hommes le 19.

Le général Phillips, qui tenait une conférence de presse aux côtés du Dr. George Mueller, directeur associé des vols spatiaux, a rappelé qu'il soumettra dans deux semaines ses recommandations concernant la mission précise du prochain équipage "Apollo" dans l'espace. Il faudra approximativement ce temps-là en effet pour analyser toutes les données relatives à "Apollo-9".

Moscou songerait à lancer un véhicule inhabité sur la Lune et à le récupérer

MOSCOU. (AFP-Reuter) — L'Union soviétique a laissé entendre aujourd'hui que sa prochaine manoeuvre en vue de la conquête humaine de la Lune pourrait consister à faire atterrir un habicle inhabité sur cet astre et à le faire repartir par télécommande en vue de le récupérer sur terre.

Cette indication exceptionnelle, on sait que les Soviétiques parlent rarement de leurs projets spatiaux, coïncide avec les rumeurs qui courent dans les milieux communistes à l'effet qu'une telle tentative serait sur le point d'être faite. L'indication apparaît dans la d'une interview de l'académicien Ana- "Pravda" d'aujourd'hui dans le cadre tole Blagonravov qui félicite alors les Américains pour le succès de la mission "Apollo-9".

"Le fait que les Américains aient survolé la Lune avant l'expérience d'"Apollo-9", montre, à mon avis, que le problème de la sécurité a été résolu d'une façon suffisante", dit l'académicien.

"Cependant, ajoute-t-il, avec un programme aussi complexe et une quantité aussi grande d'appareils pour effectuer les manoeuvres importantes, un certain risque subsiste".

Et, regardant vers l'avenir, M. Blagonravov précise : "De toutes les opérations, encore sans solution, nécessaires à l'Homme pour atteindre la Lune, la plus importante, je crois, est celle qui consiste à faire atterrir l'habitacle en douceur et à lui faire quitter le sol lunaire. Il sera nécessaire de résoudre de sérieux problèmes liés à l'appareillage de manoeuvres relatives au rendez-vous et à l'arrimage des engins sur obite autour de la Lune".

Avant la publication de cet interview, on affirmait de sources communistes que le lancement d'une capsule inhabitée sur la Lune était imminente que deux possibilités étaient envisagées.

La première consisterait à lancer une cabine inhabitée autour de la Lune, d'en détacheru n module lunaire et del e faire atterrir. Ce module quitterait ensuite automatiquement le sol lunaire, irait ensuite s'arrimer à la cabine principale qui entreprendrait alors son retours vers la Terre.

La seconde consisterait simplement à lancer des stations automatiques autour de la Lune où se produirait un arrimage. Cette opération répéterait donc autour de la Lune ce que des engins soviétiques automatiques ont accompli sur orbite terrestre.

PHOQUE

SUITE DE LA PAGE 1

avec Radio-Canada, qui a commandé le film, il y a cinq ans. Radio-Canada a gardé l'orginal du film, mais le ministre veut savoir ce qu'il est advenu des copies. Il ne peut promettre la création d'un comité d'enquête avant d'obtenir ces renseignements.

M. McGrath a précisé que le film a été réalisé par Artek Films de Montréal pour Radio-Canada, en mars 1964. Il a affirmé que pour le tourner, on a tué des phoques avant l'ouverture de la saison de chasse, ce qui est "un acte illégal".

C'est un assistant-caméraman du nom de Uwe Konemann qui aurait admis avoir tenté d'écorcher un phoque en vie et c'est Serge Deyglun qui a été identifié comme étant le chasseur qui aurait achevé le travail. Serge Deyglun est celui qui a rédigé et enregistré les commentaires du film.

A Bruxelles, par ailleurs, un professeur belge qui a été invité à observer la chasse aux phoques dans le golfe Saint-Laurent, a déclaré qu'elle était bien réglementée. M. Jacques Maton n'a pas voulu dire, toutefois, si les accusations de cruauté publiées dans les journaux européens étaient bien fondées.

Entre-temps, on rapporte, à Halifax que la chasse aux phoques a repris, aujourd'hui, dans le golfe Saint-Laurent après une halte de trois jours ordonnée par le ministre des Pêcheries. Elle avait été interrompue à cause des conditions de la glace.

A Zurich, dans une déclaration à propos du massacre des phoques, la Fédération mondiale pour la protection des animaux a annoncé son intention d'organiser, pour 1970, une exposition ambulante de fourrures synthétiques et a fait appel à la contribution des fabriquants et des façonniers.

La Fédération a également fait appel "à la pitié" des élégantes qui affectionnent encore les fourrures naturelles.

Elle fait valoir, par ailleurs que le massacre des phoques, sur lequelle elle mène une enquête depuis 1966, "représente moins d'un pour cent de l'hécatombe des animaux sauvages pour répondre aux "exigences déraisonnables et inutiles de la mode".

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

avaient gagné en moyenne $3,772 l'an dernier. Or, a dit M. Perreault, il arrive que plusieurs travailleurs s'inscrivent au comité sans pour cela être sur le marché du travail.

Il a ajouté qu'après information auprès du Centre de main-d'oeuvre du Canada de Montréal, on avait relevé que l'été dernier, sur les 1,875 briqueteurs considérés comme ne travaillant pas, seulement 321 se cherchaient du travail.

Il a ajouté que les chiffres du Comité conjoint démontrent qu'en août 1968, on considérait 79,914 travailleurs comme inactifs et 36,154 comme actifs, soit un total de 115,168 "alors que pour tout le Québec on considère qu'il y a 110,000 travailleurs de la construction".

"Nous sommes d'accord pour reconnaître avec la CSN qu'il existe un problème au niveau de la sécurité d'emploi, mais on fausse ce problème en laissant entendre qu'on pourra le régler avec les bureaux de placement".

Les travailleurs réclament une hausse de salaire de 10 p. 100 par année, et une convention collective de trois ans. Ce pourcentage comprend les avantages sociaux, a aussi souligné M. Perreault.

METROPOLITAIN

SUITE DE LA PAGE 1

ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine.

La condition pitoyable de l'éclairage sur l'autoroute Bonaventure a aussi été prise à partie par le conseiller municipal Paul-Emile Robert, membre du Parti civique du maire Jean Drapeau. Le conseil de la CMM a immédiatement décidé de se plaindre par écrit au Conseil des ports nationaux.

Les représentants des villes de banlieue ne voulaient pas se laisser damer le pion par les délégués de Montréal. Le maire de Montréal-Est, M. Edouard Rivers, a demandé d'insister auprès du ministère de la Voirie afin que la voie rapide du sud au nord, dont une partie est réalisée dans Anjou, se continue dans sa municipalité. Autre demande à formuler au ministère de la Voirie.

Le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, devait lui aussi profiter de cette "clinique routière" pour avertir solennellement, pour prévenir les autorités provinciales de son "opposition catégorique" à un éventuel projet de construction d'un pont dans le voisinage de l'actuel pont Mercier, lequel pont, selon le maire, diviserait la ville de Lachine en deux.

M. Chartier faisait allusion au projet dont il a été question au début de la semaine, à savoir que le ministère de la Voirie songe à construire un second pont dans l'ouest de l'île si l'aéroport projeté est érigé sur la rive sud du Saint-Laurent.

Le sous-ministre de la Voirie, M. Eddie Monette, a toutefois affirmé qu'il n'est pas question "actuellement" d'un tel pont.

Le maire de Lachine a déclaré que lui-même; son conseil et un grand nombre de citoyens s'opposent à ce que le futur pont soit construit à partir de la 32e avenue, à Lachine.

Lachine a fait connaître sa prise de position dans une lettre au . . . ministère de la Voirie.

$400,000

SUITE DE LA PAGE 1

ment à la taxe volontaire est élaboré et exécuté par la firme B.C.P. Publicité Ltée, en collaboration avec la ville de Montréal.

Habituellement, la dispense de demander des soumissions est justifiée par le délai trop court entre le contrat à adjuger et le travail à exécuter. Dans ce cas-ci, le régime de contribution volontaire existe depuis le mois de mai 1968 et c'est la même firme qui a le contrat depuis le début. Y avait-il un délai raisonnable pour faire un appel d'offres entre le mois de mai 1968 et le premier janvier 1969?

Au surplus, dans sa recommandation au comité exécutif de demander au conseil une dispense pour recevoir des soumissions concernant la publicité de la taxe volontaire pour les quatre premiers mois de 1969, au coût de $400,000, le directeur des finances ne fournit aucune raison.

Le directeur des finances ajoute même que telle dispense devrait être rétroactive au mois de mai 1968 puisque c'est à partir de ce moment que la firme B.C.P. Publicité Ltée a obtenu le contrat. Cela fait donc dix mois. Comme la société recevait déjà à ce moment-là des montants dépassant à quelques reprises $10,000, il aurait donc été obligatoire encore là de lancer un appel d'offres ou de demander une dispense à cette période.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

ment provincial, adoption de diverses mesures prévues dans le projet de loi 116 (traitant de la péréquation sur l'île de Montréal) et ou augmentation des taux de la taxe scolaire.

Rappelant que l'an dernier les Montréalais avaient subi une forte augmentation de la taxe scolaire, M. Gagnon a signalé de nouveau que les contribuables métropolitains avaient un fardeau fiscal comparable, sinon supérieur, à celui des contribuables du reste de la province. Il a ajouté que le point de vue des commissaires à cet effet était "enfin partagé en haut lieu à Québec".

La CECM estime que l'adoption du bill 116 lui assurerait un revenu additionnel de $10 millions.

Il resterait donc à aller chercher du gouvernement québécois les $20 millions qui manqueraient alors pour équilibrer le budget. Pour cela, il faudrait améliorer le régime des subventions statutaires de façon à ce que ledit régime tienne compte du coût croissant de l'enseignement et du coût de la vie, et non seulement du nombre d'élèves qui relèvent de la CECM.

Avec le présent régime de subventions, la responsabilité financière de la commission scolaire s'est considérablement accrue depuis l'introduction dudit régime en 1961.

Alors qu'en 1961-62, le ministère de l'Education assumait 39.4 pour cent du coût et la commission 60.6 p.c., en 1968-69, par ce régime de subventions per capita, le ministère n'assumait plus que 18.6 p.c. du coût. Ceci fut légèrement amélioré par l'octroi d'une subvention spéciale de $7 millions, cette année-là, ce qui porta la part du gouvernement à 23.1 p.c.

Jusqu'à ce qu'on connaisse les résultats des démarches de la CECM auprès des autorités gouvernementales, le taux de la taxe des compagnies et corporations restera à $2.44 le $100 selon la valeur marchande des immeubles, ou à $2.80 le $100 selon le rôle d'évaluation.

Le taux de la taxe des catholiques, qui sera officiellement annoncé d'ici la fin du mois, devrait lui aussi rester stationnaire, sauf la réserve contenue dans la résolution adoptée par les commissaires, hier, concernant le taux de la taxe des neutres.

le TEMPS qu'il fera

A six jours du printemps

La fin de semaine nous réserve un temps agréable et une température douce, se rapprochant graduellement de la normale, avec un maximum qui se maintiendra aux environs de 40 degrés le jour et un minimum de 25 degrés prévu pour la nuit.

La température en est donc une de printemps, saison tant attendue qui débutera quelques heures plus tôt cette année, soit jeudi prochain, 20 mars, à 2 h 08 de l'après-midi.

A la même date, l'an dernier, le thermomètre avait atteint un maximum de 29.7 degrés et un minimum de 9 degrés.

Les météorologistes de Dorval prévoient pour aujourd'hui, samedi et dimanche, un ciel ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Les vents seront légers.

Un centre de haute pression localisé ce matin à l'ouest de la baie James et qui tend à se déplacer lentement vers le sud-est du Québec a chassé la vague d'humidité qui a particulièrement marqué la région montréalaise depuis le début de la semaine.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 40
MINIMUM LA NUIT PROCAINE : 25

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui et samedi. Doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 40 et 25; Ottawa, 35 et 20.

Régions de Québec, Laurentides, St-Maurice et Cantons de l'est : nuageux avec quelques périodes ensoleillées et possibilité d'une chute de neige locale aujourd'hui et samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Ste-Agathe et Sherbrooke, 35 et 20; La Tuque, 35 et 15.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé aujourd'hui et samedi. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi et Gaspé, 35 et 15; Baie-Comeau et Sept-Iles, 32 et 10; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 30 et 10.

FETE : sainte Mathilde

Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

...$10 par mois, c'est tout ce que vous avez besoin pour ce beau réfrigérateur

RCA

des modèles fiables

ROLAND FAUCHER

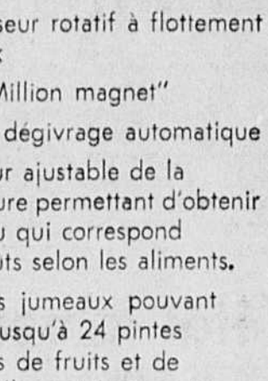

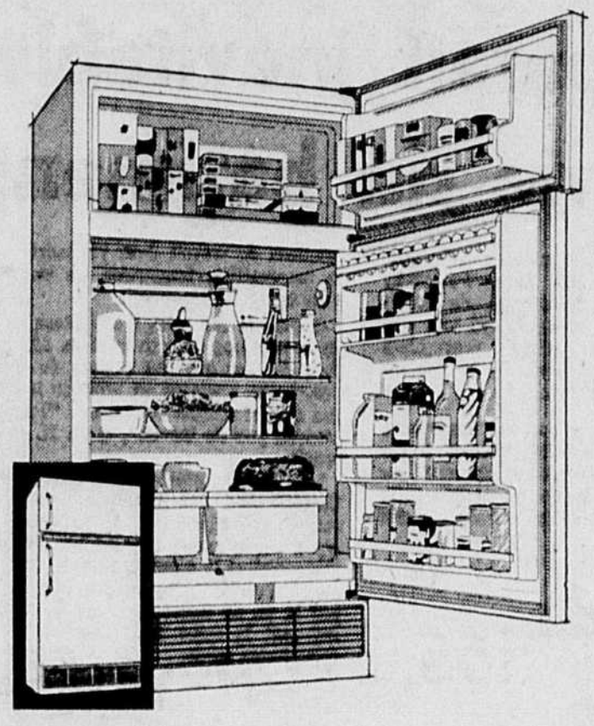

Réfrigérateur-congélateur MODERNE A 2 PORTES capacité 13.8 pieds cubes

qui vous offre ces avantages :

- Compresseur rotatif à flottement silencieux
- Portes "Million magnet"
- Cycle de dégivrage automatique
- Régulateur ajustable de la température permettant d'obtenir un niveau qui correspond à vos goûts selon les aliments.
- Légumiers jumeaux pouvant contenir jusqu'à 24 pintes impériales de fruits et de légumes. Ils sont recouverts d'un fini porcelaine émaillée facile à nettoyer.

LE MODELE REPRODUIT NE COUTE QUE...

PRIX FAUCHER

$269.00

OUVERT LE SOIR
LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 10 H.
LES LUNDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS JUSQU'A 7 H.

★ PLAN DE MISE DE COTE
★ LIVRAISON GRATUITE
★ PAS DE FRAIS D'ENTREPOSAGE

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boulevard des Laurentides
Pont-Viau, Laval — Tél. 384-0590

la presse

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Des élections d'ici un mois à Pointe-aux-Trembles

Louis-Philippe SAINT-PIERRE,

par Claude MASSON

L'annulation de l'élection du maire Louis-Philippe Saint-Pierre et de ses quatre acolytes, les conseillers Pierre Lachapelle, André Plante, Roger Beaudoin et Roland Desabrais et la défense de briguer les suffrages à une fonction municipale pour au moins trois ans entraînera des élections quasi générales à Pointe-aux-Trembles d'ici un mois.

La déchéance du maire et des quatre collègues de son groupe, qui avait déjà été prononcée par le juge Tormey, de la Cour provinciale, au mois de juin dernier, a été confirmée par la Cour d'appel hier.

Il ne reste donc plus qu'un conseiller en fonction à Pointe-aux-Trembles puisque, en plus des cinq édiles déchus de leur poste, M. Steve Bayus a démissionné pour des raisons personnelles à la fin du mois de janvier dernier. M. Armand Choinière est le seul élu sur les sept membres qui composaient le conseil municipal.

A la suite des six vacances créées au sein du conseil, la loi des Cités et villes prévoit qu'un scrutin doit avoir lieu dans les trente jours de ces vacances, soit d'ici le 12 avril prochain.

D'ici une semaine, le greffier de la municipalité doit fixer un jour pour la nomination des candidats ainsi que la date du scrutin.

Jusqu'à ce que l'élection ait lieu, principalement dans le cas de Pointe-aux-Trembles qui est sous la tutelle de la Commission municipale de Québec, c'est l'administrateur délégué de la commission qui administre la ville, en l'occurrence M. Jean-Charles Desjardins ou son adjoint M. Benoit Arial.

Ceux qui seront élus lors du prochain scrutin auront un mandat d'environ un an et demi, soit jusqu'aux élections générales prévues pour novembre 1970. Les futurs membres du conseil compléteront le mandat de trois ans qui avait débuté ce fameux 6 novembre 1967.

La lutte sera chaude

Il est à prévoir que la lutte sera chaude, tout au moins à quelques-uns des sièges qui seront en jeu. Il ne fait pas de doute que l'ancien maire, M. Jean Langelier, qui a justement été défait aux dernières élections à la suite de la "fraude électorale extraordinaire" organisée et réalisée au profit du groupe Saint-Pierre sera de nouveau sur les rangs. Un autre clan serait à se former pour lui faire la lutte.

De plus, le retrait de cinq membres du conseil pourrait bien amener de nouveaux développements à l'enquête publique en cours, — et qui se poursuivra — sur tous les aspects de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles depuis janvier 1963.

Etant maintenant hors de la politique active, l'ex-maire Saint-Pierre et les quatre anciens conseillers pourraient faire des déclarations assez fracassantes. Par contre, des fonctionnaires pourraient peut-être donner libre cours à leurs sentiments profonds maintenant qu'ils n'ont plus pour supérieurs les membres du groupe Saint-Pierre.

Les décisions demeurent valides

D'autre part, même si la déqualification est rétroactive au 14 juin dernier, date du jugement de première instance, toutes les décisions prises depuis cette date jusqu'à maintenant par le conseil demeurent valides.

Selon l'article de la Loi des cités et villes, aucun vote donné par une personne qui occupe illégalement le poste de maire ou de conseiller et aucun acte auquel elle a participé en cette qualité ne peuvent être invalidés par le seul fait de l'exercice illégal de la fonction.

Depuis un an et demi

Ce que l'on a surnommé "l'affaire Pointe-aux-Trembles" a commencé il y a près d'un an et demi alors que le candidat défait à la mairie de novembre 1967, M. Jean Langelier, a présenté une requête en contestation d'élection à la Cour provinciale.

Les juges Tremblay, Casey et Rinfret, de la Cour d'appel — le plus haut tribunal en pareil cas — ont maintenu le jugement du juge Reginald D. Tormey, de la Cour provinciale, en se fondant sur les trois motifs invoqués par le juge pour rendre sa décision :

1) les formalités essentielles n'ont pas été observées à l'élection ;

2) la personne déclarée élue n'a pas reçu la majorité des votes légaux à cette élection ;

3) cette personne (le maire et chacun des conseillers déchus) s'est rendue coupable d'une manoeuvre frauduleuse prohibée par la Loi des cités et villes, soit personnellement ou par le fait d'un agent, avec ou sans autorité, connaissance ou approbation.

L'appel pour faire annuler le premier jugement a été rejeté et tous les frais, dans chacune des cinq causes, devront être défrayés par le groupe Saint-Pierre. Les dépens s'élèveront à quelques milliers de dollars.

Celui qui, hier encore, était maire de Pointe-aux-Trembles, M. Louis-Philippe Saint-Pierre, s'est refusé à tout commentaire, prétextant qu'il n'avait pas encore reçu le jugement de la Cour d'appel.

La CMM rembourse une somme de $367,000 à Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

Sans vouloir "tourner le fer dans la plaie", les membres du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain n'ont pu s'empêcher de remarquer l'absence de l'un des leurs à la réunion d'hier : le maire Louis-Philippe Saint-Pierre.

Et, pour leur rappeler la "mémoire" de celui qui ne pourra plus faire partie de cette organisme qui groupe 15 municipalités de l'île de Montréal, par suite de sa déqualification par le tribunal, il y avait justement le tiers des sujets à l'ordre du jour qui avait trait à... Pointe-aux-Trembles.

Le conseil de la Corporation de Montréal métropolitain, non en guise de consolation mais à la suite d'une demande en bonne et due forme reçue de la municipalité, a accepté de remettre à la ville de Pointe-aux-Trembles un montant de $367,000 qui lui est dû.

La principale portion, qui se chiffre par $281,166.12, représente les soldes disponibles pour divers règlements d'emprunts dont les excédents nets ont été virés au fonds général de la municipalité en avril 1961.

Une somme de $49,808.03 représente le solde disponible du produit net de la vente de terrains au Crédit immobilier Inc., lequel produit net était retenu par la CMM pour garantir le remboursement à échéance du capital et intérêts sur l'emprunt fait par la municipalité à la Corporation.

Enfin, le dernier montant de $37,007.71 représente le produit de l'expropriation de terrains pour fins du boulevard métropolitain et revenant de droit à la municipalité.

C'est à la demande du représentant de la Commission municipale, pour aider la ville de Pointe-aux-Trembles à s'administrer, que la Corporation de Montréal métropolitain a accepté de verser les montants précités.

Les cinq autres articles ayant trait à cette municipalité "amputée" de son maire et de quatre conseillers depuis hier avaient un caractère plutôt techniques.

Dans l'un des articles, on demandait entre autres à la CMM d'accepter par règlement la fermeture de certaines rues et ruelles. Comme ces rues et ces ruelles n'avaient pas été ouvertes par règlement, mais simplement par résolution, le conseil de la Corporation a refusé cette demande.

En commentant cette requête quelque peu incompréhensible de la municipalité concernée, un collègue malin a échappé ces mots : "C'est conforme à la politique de Pointe-aux-Trembles !"

photo René Picard, LA PRESSE

Sept blessés et cinq familles sur le pavé

Sept personnes, dont cinq pompiers, ont été blessées, vers 10 h. hier soir, au cours d'un incendie de trois alertes. Les flammes, qui auraient pris naissance à l'arrière du 4142, rue Henri-Julien, se sont propagées aux hangars et ont traversé la ruelle, causant des dégâts à l'arrière du 4149, rue Laval. Cinq familles ont été jetées sur le pavé. M. Edgard Litz, du 4142, rue Henri-Julien, et son fils Richard, âgé de trois ans, ont été blessés. M. Litz a quitté l'hôpital Notre-Dame après y avoir reçu les premiers soins, tandis que son garçon est encore gardé en observation à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Deux des cinq pompiers blessés ont été traités pour coupures, le troisième pour un doigt brisé et les deux autres ont été incommodés par la fumée. Dirigés par le directeur du Service d'incendie, M. Elphège Hamel, les pompiers ont mis plus d'une heure à éteindre complètement l'incendie.

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Un garagiste avoue avoir fait des cadeaux à des policiers

par Jean DENECHAUD

Un garagiste a avoué hier avoir fait des cadeaux aux policiers de Pointe-aux-Trembles qui apportaient des remorquages à son garage, de 1963 à 1965, mais cette situation n'a duré que très peu de temps, à peine un an peut-être ou même six mois.

M. J.-M. Gilbert, "débosseur" travaillant pour son père, le garage Gilbert et Fils Inc., a déclaré hier à l'enquête sur l'administration de Pointe-aux-Trembles, présidée par le juge Georges-H. Long, de la Cour provinciale, assisté de M. Christian Fontaine, que la chose s'est produite avant la division du territoire en secteurs par le chef de police, en ce qui concerne les accidents d'automobiles.

Il a affirmé qu'il y avait deux ou trois cas de remorquages par semaine.

C'est alors que le juge Long lui a demandé s'il avait fait des cadeaux aux policiers. Le témoin a répondu en avoir déjà fait, mais n'avoir jamais été forcé de le faire.

On demandait à cette époque $15 par remorquage et le témoin a déclaré qu'il donnait $3 à chacun des policiers. On lui fait remarquer qu'il n'en restait pas beaucoup pour lui et le témoin répond que ce ne sont pas les remorquages qui paient.

Est-ce que les agents devenaient plus exigeants ? lui demande-t-on. Le témoin répond négativement, affirmant qu'il connaissait la plupart des agents pour avoir été à l'école avec eux.

D'autres garages donnaient plus

On se plaignait que d'autres garages donnaient plus et c'est alors que le chef de police a divisé le territoire par secteurs.

A un certain moment, on a parlé de donner un pourcentage sur les réparations, mais le témoin n'a pas accepté. C'est alors que la division du territoire s'est produite et l'on remorquait les automobiles accidentées au garage le plus proche.

Le témoin a eu à réparer l'automobile du maire Saint-Pierre, mais ce dernier a versé le prix en vigueur sans obtenir aucune faveur.

Le garagiste faisait partie à cette époque du même club de golf que le maire. Quant à la situation mentionnée plus haut relativement aux cadeaux aux agents, le témoin déclare que cela n'a pas duré et cela fait quelques années que la division du territoire n'existe plus.

Lui succède dans le box, M. Luc Gamache, l'un des dirigeants de Montmartre Autobody. Il déclare être devenu un dirigeant du garage précité le 8 février 1967. Depuis cette date, aucun agent de police n'a demandé de cadeaux pour le travail qu'il apportait.

Il relate avoir eu des ennuis avec la ville de Pointe-aux-Trembles au sujet de sa cour de rebuts.

Beaver Asphalt

La séance d'hier après-midi a été consacrée au témoignage de M. Tony Derrico, président de Beaver Asphalt Paving Inc., qui était assisté de Me Bruno Pateras.

M. Derrico explique d'abord quelles sont ses fonctions au bureau de direction. Il a la surveillance des divers services de la compagnie et ce sont l'ingénieur et l'estimateur qui sont chargés de l'obtention et de l'exécution des contrats. Il fait remarquer qu'il ne faut pas confondre la compagnie dont il est président avec les autres qui portent le nom de Beaver.

Le témoin explique que la plus grande partie des contrats obtenus de Pointe-aux-Trembles ont été des contrats obtenus par soumission.

C'est l'ingénieur qui est chargé de l'affaire et il n'y a pas de budget spécifique pour les relations extérieures de la compagnie, seulement des comptes de dépenses.

Les travaux

On a déclaré que votre compagnie étant la plus encouragée de Pointe-aux-Trembles, on a dû consacrer beaucoup à l'obtention des contrats? lui demande le juge Long.

— Au contraire, de répondre le témoin, je suis fier de faire de l'ouvrage pour Pointe-aux-Trembles, mais, d'autre part, contrats ont été donnés par soumissions publiques.

En cinq ans, la compagnie a fait des travaux d'une valeur de $2 millions à Pointe-aux-trembles, mais, d'autre part, son activité a rapporté plus de $30 millions.

"Je ne voudrais pas toutefois perdre Pointe-aux-Trembles. Aussi fait-on du bon travail".

Il ajoute que la compagnie n'a pas été la seule à travailler pour Pointe-aux-Trembles.

Mais vous êtes la plus "grosse", de dire le juge.

— Je suis bien content.

Voir CADEAUX, page 4

Beaudet écarte, pour le moment, tout projet d'expansion du port sur la rive sud du fleuve

par Denis MASSE

"Aucun des nouveaux postes-containers projetés à Montréal ne sera établi sur la rive sud du fleuve, a affirmé M. Guy Beaudet au reporter de LA PRESSE.

Le directeur du port de Montréal a exclu du même coup toute possibilité de mise en chantier de nouveaux quais à Varennes cette année et a écarté pour le moment tout projet d'expansion du port sur la rive sud.

Il y a un peu plus de deux ans, la possibilité de construire un vaste quai à eau profonde à Varennes avait été sérieusement évoquée à la suite d'une option obtenue par Murphy Oil Corporation sur des terrains d'une superficie de 12 millions de pieds carrés en bordure du fleuve. La corporation municipale de Sainte-Anne-de-Varennes a fait de cet espace une zone portuaire mais le terrain est resté le fief des orties et le projet de raffinerie qui aurait nécessité un poste de mouillage pour pétroliers n'a pas sorti des cartons de la compagnie de l'Arkansas.

La mise au point de M. Beaudet semble clore le chapitre sur les installations portuaires de la rive sud.

Mais, au début de la semaine, l'exécutif du Conseil du port a relancé l'idée en s'interrogeant sur les possibilités d'espace encore disponible dans le port de Montréal. Le président de cet organisme, M. William Baatz, demandait, dans une allocution aux journalistes, si l'établissement de nouveaux postes à containers, tel que le veut l'évolution des transports maritimes, pouvait matériellement se concrétiser dans le port à cause des vastes espaces requis, des cours de triage nécessaires aux camions et des têtes de pont ferroviaires à établir.

La réponse de M. Beaudet est catégorique à ce sujet. Le directeur du port s'est même montré harassé des déclarations intempestives faites périodiquement à la presse sur l'aménagement des installations portuaires et leur implantation future.

Au sujet des containers, M. Beaudet confirme qu'il se trouve encore deux ou trois compagnies intéressées à s'établir à Montréal, mais que leur projet n'est pas encore assez mûr pour faire quelque déclaration que ce soit.

Il est bien évident que ces compagnies attendent la tournure des négociations entre armateurs et débardeurs et surveillent avec intérêt la position que devra adopter la seule exploitation de containers au pays, celle de Manchester Liners, face aux exigences des débardeurs qui veulent l'éclatement du container sur les quais.

Le Conseil des ports nationaux s'est assuré le contrôle de la rive du fleuve jusqu'à Sorel et personne ne peut plus y construire un quai sans son autorisation.

Mais, d'après M. Beaudet, la rive sud n'est pas propre encore à une exploitation de containers puisqu'il n'existe qu'une seule voie ferrée, celle des Chemins de fer nationaux, et que l'acheminement des containers nécessite des ramifications plus élaborées que cette seule ligne.

Du côté de Varennes, il se révèle cependant une nouvelle raison majeure de construire un quai à eau profonde.

Cette nouvelle nécessité est créée par la construction de l'imposant Institut de recherche de l'Hydro-Québec. Cette institution devra recevoir en 1971 ou 1972 des pièces si imposantes et si lourdes, comme des transformateurs de 475 tonnes, qu'il est actuellement impensable de les laisser sur les quais de Montréal, faute d'autres moyens de les acheminer ultérieurement à Varennes.

Le directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, M. Lionel Boulet, a qualifié de "fantaisiste" la théorie soumise par un urbaniste selon laquelle les pièces énormes pouvaient être basculées dans le fleuve et mises en flottaison jusqu'à la rive, devant l'établissement de recherche.

D'ailleurs, l'industrialisation poussée de toute la région de Varennes, y compris l'usine que projette de construire Dow Chemical pour la fabrication de la styromousse, amènera tôt ou tard l'obligation d'y aménager un havre, d'autant plus que la position des îles situées au large de Varennes en favorise particulièrement l'établissement. Ces îlots forment une espèce de brise-lames naturel qui met les navires à l'abri de la circulation maritime mouvementée se faisant à courte distance.

$165,000 pour réparer le réseau de minirail de l'île Notre-Dame

par Claude MASSON

Le réseau de minirail de l'île Notre-Dame sera réparé pour la prochaine saison de Terre des hommes.

Le conseil municipal de Montréal, qui se réunira lundi soir, sera en effet appelé à voter des crédits de l'ordre de $165,000 pour l'achat de rails de contact pour l'alimentation électrique du minirail.

Comme il reste peu de temps avant l'ouverture de Terre des hommes, le conseil sera invité à autoriser le comité exécutif à faire cet achat sans procéder par appel d'offres.

C'est le directeur de Terre des hommes, M. Guy Huot, qui a formulé ces deux demandes à la suite d'une inspection du réseau de minirail de l'île Notre-Dame, étude qui a révélé que les rails en acier galvanisé ont perdu leur protection et exigent une tension trop forte du courant électrique pouvant provoquer la fonte du rail et même des incendies qui se propageraient au train même.

De plus, il est évident qu'avec la rouille qui s'est accumulée au cours de l'hiver les trains ne repartiraient pas ou ne rouleraient qu'avec grande difficulté. Selon les experts, ces divers facteurs pourraient entraîner de nombreux ennuis.

Le remplacement des rails de contact éliminera la possibilité d'arrêt fréquents du système ou sa complète immobilisation, ce qui entrainerait une perte considérable de revenus et, de plus, permettra de réaliser une économie d'environ $40,000 par année étant donné qu'au lieu de remplacer 10,000 frotteurs annuellement, il n'y en aura que 200 à échanger.

Les deux nouveaux rails d'alimentation électrique seront achetés de Habegger Engineering Works Ltd., de Thun, en Suisse, parce que cette société détient un brevet pour les rails de contact et, par surcroit, les délais ne permettent pas de procéder par appel d'offres.

Le montant de $165,000 sera imputable au budget du Service des immeubles, montant qui sera à recouver à même les revenus de Terre des hommes.

400 étudiants occupent le CEGEP de Shawinigan

SHAWINIGAN — Les étudiants de niveau CEGEP de Shawinigan qui suivent actuellement leurs cours dans les locaux du séminaire Sainte-Marie craignent de perdre les locaux qui abritent leurs classes.

Pour protester contre la lenteur du gouvernement à conclure une entente avec les autorités du séminaire pour l'achat de ce dernier, 400 élèves ont occupé hier les locaux du CEGEP. Selon le directeur des études, M. Jean Pronovost, "tout s'est passé dans l'ordre".

Le gouvernement, qui négocie l'achat du séminaire Sainte-Marie depuis le mois de juillet 1968, n'a pas encore conclu d'entente sur le prix à payer pour le bâtiment.

Dimanche soir, appuyés par les 900 élèves des cinq écoles secondaires de Shawinigan et de Grand'Mère, les 1,100 étudiants du CEGEP profiteront de la présence du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, pour organiser une manifestation monstre devant le Centre culturel de Shawinigan, où le ministre prononcera une conférence d'information sur le système d'éducation au Québec.

rapidement regrouper votre cerveau peut-il ces mots?

Le cerveau peut accomplir des choses inusitées. Par exemple regrouper les mots ci-dessus. L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood développera chez vous cette aptitude, et d'autres. Vous apprendrez à lire de 4 à 10 fois plus rapidement.

Vérifiez ! Voyez à la page 18 "un homme remarquable" et ce qu'il a pu accomplir.

institut de lecture dynamique evelyn wood 844-1941
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL

téléphoto UPI

Un prix pour le métro !

C'est en jetant à la poubelle les vieux plans que l'on arrive à faire du neuf, semble dire ici le maire Jean Drapeau de Montréal à Mme Delphine Riley et au sénateur républicain du Colorado, M. Gordon Allott, qui lui ont présenté le Prix du transport urbain de 1969 pour la construction du métro. La cérémonie s'est déroulée dans le cadre de la 4e Conférence internationale sur le transport urbain, à Pittsburgh. Le prix comporte une bourse de $7,000 pour des études avancées en urbanisme à l'Université Carnegie-Mellon, bourse dont le maire choisira lui-même le bénéficiaire.

C'est le fils du conseiller Benoît Renaud qui a envoyé un jeune homme à l'hôpital

— le propriétaire de "La Révolution"

par Pierre VENNAT

Si le conseiller de Laval, M. Benoit Renaud, est parti en guerre contre "La Révolution", son propriétaire n'a pas l'intention de se laisser abattre sans riposter.

Dans une déclaration remise à LA PRESSE, le propriétaire du café "La Révolution", à Laval, M. André Rivard, affirme que "La Révolution est un café étudiant, où l'on ne sert pas d'alcool, où les jeunes se rencontrent les soirs de semaine pour boire un café, une liqueur douce, jouer aux dames, aux échecs et discuter".

Les fins de semaine, de souligner M. Rivard, on invite un chansonnier amateur et la salle est "silencieuse durant le spectacle, écoute et applaudit après chaque chanson, dans le pur style "boite à chanson".

M. Rivard précise que les parents "sont toujours les bienvenus", que "la surveillance est toujours très stricte" et que tout se passe "comme dans la plupart des autres boites à chanson".

M. Rivard est très dur envers M. Renaud.

Il prétend que le conseiller se mêla de l'incident de samedi dernier uniquement parce que son fils y a été impliqué et qu'il a été blessé dans la bagarre.

Voici comment M. Rivard raconta lui-même les événements:

"A 6 h. 15, samedi soir, un jeune homme en état d'ébriété entra dans un restaurant de Laval, rue Notre-Dame, dans le quartier Chomedey, près du café "La Révolution". Le jeune homme brise des bouteilles sur le plancher du restaurant et insulte quelques personnes, dont le fils de M. Renaud, assis au bar.

"Le fils de M. Renaud frappe alors le jeune homme ivre à quelques reprises, l'envoie tomber dans la vitre de la porte d'entrée qui se brise, alors que le jeune homme s'écroule.

Le fils de M. Renaud en est quitte pour un doigt brisé.

"Les policiers arrivent alors sur les lieux, amènent le jeune homme blessé à l'hôpital.

"Durant tout ce temps, le café "La Révolution" était fermé".

M. Rivard termine en disant que "ce n'est pas la première fois que le conseiller Renaud part en guerre contre la jeunesse de Laval et contre ce que lui n'aime pas".

Un seul jury pour la loterie

Contrairement à ce qui se faisait par le passé, il n'y aura qu'un seul jury composé de trois personnes lors du "tirage" de février de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau, dimanche, au Centre Maisonneuve.

En effet, à cause des problèmes techniques soulevés par la présentation du tirage de la "loterie" à la télévision, il y aura un seul jury au lieu de deux comme c'était la coutume depuis le début de cette initiative du maire Jean Drapeau.

Le jury, qui a été choisi au cours d'une réunion du comité exécutif, sera composé comme suit : Mme Lydia Patry Cullen, chef des services français chez Case Associates Advertising Ltd.; M. Paul-Emile Robert, conseiller municipal, représentant du quartier Villeray; M. Vincent Chené, greffier adjoint du Secrétariat municipal à l'hôtel de ville de Montréal. M. René Ram, de BCP Publicité Ltée, agira comme substitut.

Les 153 candidats qui se partageront la somme de $180,000 seront interrogés à compter de 16 heures, dimanche, au Centre Maisonneuve.

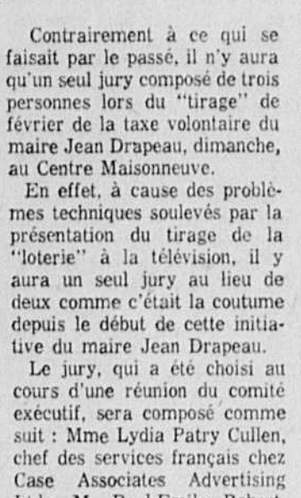

A la Régie de la Place des Arts

M. Jean-P.-W. Ostiguy a été nommé membre du Conseil d'administration de la Régie de la Place des Arts par le comité exécutif de la ville de Montréal, en remplacement de M. Jack P. S. Mackenzie, qui quitte la métropole pour aller vivre à Toronto. M. Ostiguy est président de Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, courtiers en valeurs mobilières, et de Morgan, Ostiguy & Hudon Inc., agents de change.

Ne pas confondre les Catelliers !

M. Pierre Catellier, 23 ans, du 10,711 Audoin, Montréal-Nord, tient à n'être pas confondu avec le Pierre Catellier qui, pour s'être fait passer pour un terroriste, lors d'une entrevue accordée à un journaliste de Radio-Canada, a été appelé à témoigner devant le commissaire des incendies.

Ce n'est pas toujours drôle de s'appeler Pierre Catellier. "Surtout quand on est en affaires!", a dit hier celui qui ne veut pas passer pour l'autre.

"Je travaille à la Fontaine de Jouvence, a-t-il précisé, et c'est la deuxième fois que je dois m'expliquer auprès des clients: la première fois, c'est parce qu'un nommé Catellier s'était fait prendre dans une affaire d'homosexualité ! . . .

Chasse à l'homme : 6 adolescents arrêtés

par Gilles NORMAND

Une chasse à l'homme des plus mouvementées, à laquelle ont participé une vingtaine de voitures de police dont deux ont été accidentées et une troisième démolie, a conduit, hier midi, à l'arrestation de six adolescents de Lachine, âgés de 16 à 18 ans.

Les fuyards et leurs poursuivants ont parcouru, à une vitesse atteignant parfois 100 milles à l'heure, une distance de de 35 milles avant d'être pris.

La poursuite a débuté vers 10 h. 40, à l'angle des rues Université et Notre-Dame, pour continuer jusqu'à Saint-Pierre, Lachine et Dorval, sur les boulevards Métropolitain, Décarie et Laurentien. Les adolescents en fuite, qui s'étaient rendus jusqu'à Dorval, sont revenus du côté de Montréal où ils ont été interceptés, à l'entrée du pont de Cartierville.

Les individus, qui occupaient une voiture blanche de marque Chevrolet, ont été pris en chasse par les agents Michel Beaumier et Rock Brunet, de l'unité mobile de la police de Montréal. Les agents ont tenté d'interroger les jeunes qui leur paraissaient suspects et c'est alors que tout a débuté.

Les policiers, qui ont tiré quelques coups de feu mais n'ont atteint personne, ont découvert que l'auto en question avait été volée et qu'elle portait des plaques d'immatriculation qui avaient été émises pour un autre véhicule.

Ecolier tué

BAGOTVILLE — Un étudiant de 18 ans, M. Régis Bilodeau, du 4105, boul. Saint-Joseph, à Bagotville, a perdu la vie, hier matin, lorsqu'il a été happé par une auto en descendant d'un autobus scolaire.

Découverte de dynamite à Laval

La Sûreté de Laval poursuit son enquête dans le cas des 96 bâtons de dynamite trouvés mercredi après-midi sur un terrain situé entre le boulevard Lite et la voie ferrée du Pacifique Canadien dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

Un employé d'Antagon Construction Co. Ltd., M. Joseph Porfilio, a fait la découverte du colis suspect alors qu'il travaillait à installer des lignes téléphoniques dans cette région. Il a tout de suite communiqué avec la police de Montréal qui a dépêché sur les lieux des agents de la section technique qui constatèrent qu'il s'agissait de bâtons de dynamite détrempés qui devaient avoir été déposés là depuis assez longtemps. Les 96 bâtons n'étaient pas reliés à un détonateur.

CADEAUX

SUITE DE LA PAGE 3

Me Gabriel Lassonde, l'un des procureurs de l'enquête, fait ensuite porter le débat sur le retard apporté à l'envoi d'un compte de $7,000 à un M. Roy.

On veut savoir, déclare le juge Long, si la compagnie a trouvé un moyen de faire plaisir au maire ou à des conseillers.

M. Derrico répond que, lorsqu'il a discuté cette affaire avec M. Levert, ce dernier devait voir des gens avant que la réclamation soit faite, parce que le contrat n'était pas fixe.

Le témoin déclare qu'il n'était pas content, aussi longtemps que la facture n'avait pas été faite.

Est-ce que ce n'était pas une façon détournée de faire un cadeau ? lui demande-t-on.

— Non, répondit le témoin, car je peux vous garantir que ce compte sera payé.

Aujourd'hui, le compte a été transmis au Service de la comptabilité.

En terminant son témoignage, M. Derrico déclare que la compagnie n'a jamais reçu de demande de fournir à la caisse électorale de Pointe-aux-Trembles.

Ni moi personnellement ni aucun des dirigeants de la compagnie n'a contribué à cette caisse.

FAITS divers

Les adolescents de Toronto remis à leurs parents

Cinq jeunes gens et deux jeunes filles, âgés de 13 à 14 ans ont été remis par la police, hier matin, à leurs parents, venus spécialement de Toronto, pour les reprendre.

Les cinq adolescents avaient été capturés, plus tôt, vers 3 h. 40, au cours d'une chasse à l'homme qui s'est terminée à l'intersection de la rue Sherbrooke et de l'avenue Elmhurst, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Les adolescents, arrêtés après avoir heurté une auto en stationnement à Montréal, avaient volé une automobile à Toronto pour se rendre dans la métropole.

Les 8 chauffeurs de taxi libérés

Les huit chauffeurs de taxi appréhendés mercredi soir au cours d'une descente dans une présumée "barbotte" à l'appartement no 11 du 3620, rue Messier, ont nié leur culpabilité, hier matin, lors de leur comparution en Cour municipale.

Le juge Gérard Tourangeau a libéré les prévenus sous un cautionnement de $100 dans le cas du tenancier, et des cautionnements de $25 dans le cas des huit chauffeurs de taxi trouvés sur les lieux.

Les agents de l'escouade de la moralité, division nord, du Service de la police de Montréal, dirigés par le sergent Maurice Chartrand, avaient saisi à l'intérieur de la maison une table, des dés et une certaine somme d'argent.

Une auto tue deux femmes

Deux femmes ont été tuées par des autos, vers 7 h. 30 hier soir, dans le rang de la Montagne, à Saint-Anselme.

Il s'agit de Mme Joseph Rouleau, 69 ans, et de Mme Arthur Couture, 56 ans, toutes deux du rang de la Montagne, à Saint-Anselme, comté de Dorchester.

Un trio armé s'empare de $70

Trois individus armés de fusils se sont emparés de $70, vers 8 h. 50 hier soir, chez Hébert Paint Regd., au 683 ouest, rue Jean-Talon.

Le trio a pris la fuite en auto.

Bambin tué par une auto

Un bambin de 4 ans, Marcel Champagne, a été tué par une auto, vers 3 h. hier après-midi, en face de la maison de ses parents, au 1761, route no 41, à Saint-Thomas.

Hold-up de $10,000 dans une caisse populaire

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un revolver, se sont emparés de $10,000, vers 7 h. 50 hier soir, à la Caisse Populaire de Sainte-Cunégonde, située au 2505 ouest, rue Saint-Jacques.

Le duo s'est enfui en auto.

Vol de banque de $10,000 à Thetford Mines

THETFORD MINES — Deux cagoulards armés de revolvers ont perpétré, vers 10 h. hier matin, un hold-up de $10,000 à la succursale de Thetford Mines de la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

Ils ont pris la fuite en auto dans une direction inconnue.

GRAND CONCOURS

DE LA VEDETTE-MYSTERE

edutec

GAGNEZ

UN SKI-DOO BOMBARDIER
UNE TELEVISION PORTATIVE 19" RCA
CINQ RADIOS AM-FM RCA

Pour participer, écoutez C J M S, 4 fois par jour. Nommez la personnalité Vedette qui vous parle du Centre d'étude EDUTEC au Palais du Commerce.

Téléphoner à: 844-1737 - 2214 - 4754

Date du tirage le 30 avril sur les ondes de CJMS

DODGE
vous fait épargner des centaines de dollars.

La Dodge Coronet Super Bee, modèle hardtop
$308* de moins que la plus économique hardtop Coronet de grande performance, de l'an dernier.

Avec bandes décoratives et prises d'air, cette Coronet offre des performances inégalables et une valeur insurpassable. Non, ce modèle n'est pas dénudé. Cette Super Bee est munie de: sièges-tonneaux ● toiture de vinyle ● appuis-tête ● roues à jante large ● accumulateur de 70 ampères ● tableau de bord type rallye ● pneus F70 x 15 à filet rouge et à renfort en laine de verre ● freins à disque ● C'est une occasion unique de voyager "en grande" et d'épargner des centaines de dollars.

La nouvelle Dart Swinger, hardtop à 2 portes
$210* de moins que la plus économique Dart, hardtop à 2 portes, de l'an dernier.

La grande compacte du Canada vous offre cette hardtop qui est la plus grande des aubaines—la Dart Swinger. C'est la nouvelle venue dans le Groupe-éclair Dodge.

Voici son équipement: moteur V8 de 273 po. cu. ● appuis-tête ● toiture de vinyle ● enjoliveurs (de roues) de luxe ● pneus à flanc blanc ● gardes de pare-chocs ● Voilà la façon d'économiser "en grand".

*Sur la base des prix au détail suggérés par le fabricant.

De nombreuses autres épargnes variant jusqu'à 45%* sur l'équipement des modèles SPÉCIAUX DES CHAPEAUX BLANCS DODGE

Dans le moment, les vendeurs Dodge vous permettent d'épargner en vous offrant des prix spécialement réduits sur les ensembles d'accessoires spéciaux. C'est le moment d'épargner sur les Dodge Monaco, Polara, Charger, Coronet et Dart.

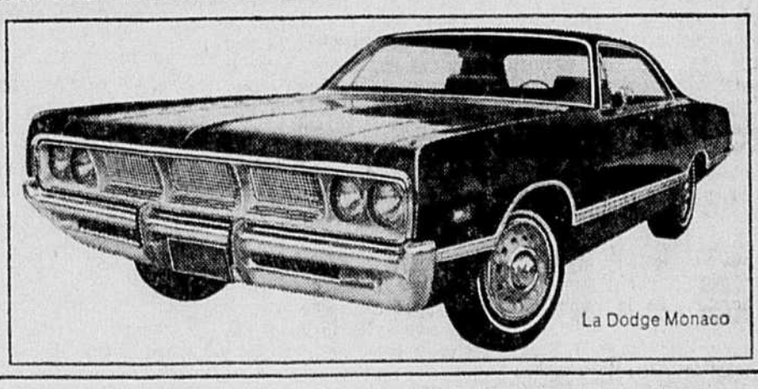

La Dodge Monaco

Dodge CHRYSLER CANADA LTÉE

Il faut voir les VENDEURS DODGE.

DANS LE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN:

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. 330 ouest, boul. Crémazie, Montréal, 389-7871
TRANS-ISLAND MOTORS LTD. 5400, boul. Décarie, Montréal, 488-9171
A. & L. ROBERT AUTOMOBILES INC. 3930 est, rue Ste-Catherine, Montréal, 527-8861
LONGUEUIL AUTOMOBILE (1968) LTÉE 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-1571
VINCENT FORGUES AUTOMOBILES INC. 15949 est, Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles, 642-7411
BABIN AUTOMOBILE LTÉE 10660 Lajeunesse angle Henri Bourassa, Montréal, 389-8271
MODERN MOTOR SALES LIMITED 1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal, 866-7881
GARAGE ROSEMONT LTÉE 2700, rue Masson, Montréal, 527-8901
LANDRY AUTOMOBILE LTÉE 105, boul. Curé Labelle, Ville-de-Laval, 625-0733
NORBERT AUTOMOBILE LTÉE 2080-90 boul. St-Joseph, Lachine, 637-2345
LASALLE AUTOMOBILE INC. 7635, boul. Lasalle, Ville-Lasalle, 366-7818
PAGÉ ET FILS LIMITÉE 3350, rue Wellington, Verdun, 766-3571

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Disette ou abondance de jeunes skieurs de classe selon les années

Un phénomène inexplicable. Ces cycles que traversent les équipes, les organisations sportives. C'est-à-dire ces périodes au cours desquelles les instructeurs, les gérants s'arrachent les cheveux devant la rareté de talents qu'ils ont sous la main ou ne peuvent croire leurs yeux devant la surabondance d'athlètes de grande classe.

René Sulpice, l'entraineur de l'équipe masculine de ski en France, nous parlait justement cette semaine, lors de son passage, à Montréal de ce fait. Un an, deux ans peuvent s'écouler, peut-être même davantage, sans trouver d'espoirs, de jeunes sur lesquels on peut se baser pour le renouvellement d'une équipe. Puis, ils arrivent en paquet.

Dans le monde du hockey, on assiste à un certain moment à la retraite de jeunes qui, pendant des années, ont donné à penser qu'ils deviendrait les piliers d'équipes de demain. Ils délaissent pour diverses raisons le sport dans lequel ils paraissaient éprouver beaucoup de plaisir.

Sulpice nous dit que la chose se produit également dans le ski. Certains parce qu'ils n'ont pas suffisamment travaillé pour progresser et qu'ils se rendent à l'évidence que le succès va leur échapper. D'autres délaissent parce qu'ils ont été victimes d'accidents ou d'autres encore parce qu'ils manquent de maturité. Il y a un certain nombre qui s'orientent vers les études ou encore vers un travail en vue de leur avenir.

Ce qu'il est bon que tout jeune skieur doit savoir, c'est qu'on ne devient pas un champion par simple hasard ou même parce qu'on est très doué pour ce sport, qu'on a beaucoup de talent. Cela était peut-être possible autrefois, remarque-t-il alors que la technique du ski n'avait pas été tellement développée. Mais aujourd'hui qu'elle a été poussée à un degré extraordinaire, même le plus doué naturellement ne saura devenir une grande étoile à moins de la maitriser. On n'y arrive qu'à force de travail et d'encore plus de travail. Rien ne doit être laissé au hasard.

Sulpice croit que sur le plan collectif, l'équipe de France est cette année plus forte que par les saisons passées. Sur le plan individuel, il y a naturellement recul à cause de la retraite de Jean-Claude Killy. Mais le potentiel de celle qu'il a en mains est très fort. Les garçons sont jeunes. Henri Duvillard n'a que 20 ans, Alain Penz, 21, Jean-Noël Augert, 20, Patrick Russel, 22, Bernard Orcel, 24; Roger Rossat-Mignod, 22 et Jean-Pierre Augert, 23. Ils sont tous d'une génération qui a été généreuse en skieurs pour la France.

Depuis l'hiver de 1959-60 alors que M. Honoré Bonnet a commencé son travail de politique en profondeur, on ajoute trente nouveaux jeunes tous les ans. Mais combien de ces jeunes justifient les espoirs entretenus à leur sujet, seul le temps en a le secret.

Le début en Amérique du Nord de l'équipe de France de cette année a été excellent, encourageant, nous dit Sulpice. Il attend avec impatience les résultats des épreuves du week-end au Mont Ste-Anne où se déroulera le concours Du Maurier pour la coupe Mondiale., c'est-à-dire le plus important qui ait jamais eu lieu au Canada.

L'agrandissement de l'Autostade et le match pour la coupe Grey

Les plans des architectes pour porter la capacité totale de l'Autostade à 34,000 places viennent d'être soumis et des soumissions seront demandées incessamment pour ces travaux, nous a appris le directeur exécutif Tony Golab des Alouettes. Les travaux devront être effectués d'ici l'ouverture de la saison du club, c'est-à-dire au cours des trois prochains mois.

L'addition des quelque 5,300 sièges fera de l'Autostade l'amphithéâtre le plus considérable de la Ligue Canadienne de football, souligne-t-il et en fera un endroit idéal pour le match annuel pour la coupe Grey.

Comme ce match aura lieu ici cet automne, les Alouettes disposeront de 7,500 à 8,000 billets alors que les huit autres clubs de la ligue en obtiendront 3,500 chacun plus 2,000 additionnels pour les champions de l'Est et 1,000 pour les champions de l'Ouest.

"Nous ne pouvons garantir à nos détenteurs de billets de saison les mêmes sièges pour ce match de la coupe Grey, a-t-il remarqué car ceux-ci sont tous remis à un comité spécial de la ligue qui, lui, en fera plus tard la distribution à chacune des équipes, lesquelles un mois après la joute doivent lui faire parvenir la somme perçue. Les billets se vendront probablement $15, $12, $10, $7 et $6.

Golab espère que les Alouettes vendront 8,000 billets de saison ce qui constituerait une augmentation de 1,500 sur l'an dernier.

Nous parlant du camp d'entraînement qui débutera vraisemblablement le 18 juin au collège Loyola, il nous déclare que celui-ci coûtera de $20,000 à $25,000 plus $15,000 en frais de voyage pour amener les joueurs à Montréal. Le club invitera 35 recrues au camp et leur nombre sera ensuite réduit à 10 ou 15 à l'arrivée des quelque 40 réguliers.

Du vandalisme au stade de l'Expo

A l'Autostade, des ouvriers travaillent dans le moment à réparer les dégâts causés par un groupe de jeunes qui ont brisé plusieurs portes de salles de joueurs et d'équipement, des vitres et ont lancé de la peinture sur les murs et le plancher. Selon Golab, les dégâts s'élèvent à plus de $1,000.

* * *

Il appert que le gouvernement provincial a décidé d'accorder un octroi de $500,000 pour encourager l'élevage des chevaux de courses. La nouvelle officielle doit être annoncée incessamment.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Providence à Baltimore
Buffalo à Québec
Cleveland à Springfield

Ligue Jr "A" de l'Ontario

St. Catharines à Toronto
(Quart de finale "B" de 8 points, égale 1 à 1)
Peterborough à London
(Quart de finale "C" 4 de 7, égale 1 à 1)
Niagara Falls à Ottawa
(Niagara Falls mène 1 à 0, quart de finale "D" 4 de 7)

Ligue Jr "A" du Québec

Sorel à Drummondville

DEMAIN

Ligue Américaine

Rochester à Cleveland
Baltimore à Hershey
Québec à Springfield

DIMANCHE

Ligue Américaine

Cleveland à Baltimore
Québec à Buffalo
Hershey à Providence
Springfield à Rochester

Ligue Jr "A" de l'Ontario

Hamilton à Canadien Jr
Toronto à St. Catharines
Peterborough à London

Ligue Métropolitaine Jr "A"

Laval à St-Jérôme
(Premier match, finale 4 de 7)

Ligue Sr "B" du Québec

Jacques-Cartier à Cowansville
(Demi-finale "B" 4 de 7, égale 3 à 3)

Ligue Montréal Junior

St-Victor à Lachine
(St-Victor mène 2 à 1, demi-finale "A" 4 de 7)

HIER

Ligue Jr "A" de l'Ontario

Canadien Jr 3, Hamilton 3
(Canadien Jr mène 3 à 1, demi-finale "A" de 8 points)
London 1, Peterborough 7
(Quart de finale "C" 4 de 7, égale 1 à 1)

Ligue Jr "A" du Québec

Drummondville 4, Sorel 3
(Sorel mène 2 à 1, finale 4 de 7)

Ligue Métropolitaine Jr "A"

Laval 6, Palestre 3
(Laval gagne la série demi-finale "B" 3 à 1)

Ligue Montréal Junior

Lachine 1, St-Victor 7

Ligue Sr "B" du Québec

Cowansville 1, Jacques-Cartier 4

Ligue Américaine

DIVISION EST

	G	P	N	bp	bc	Pts
Hershey	33	24	6	256	202	72
Providence	23	29	5	205	241	61
Baltimore	26	28	6	208	215	58
Springfield	22	31	10	214	228	54

DIVISION OUEST

Buffalo	35	14	12	225	153	82
Cleveland	26	27	9	183	200	61
Rochester	22	30	10	199	238	54
QUEBEC	20	29	12	185	204	52

téléphoto PC

Quand deux Canadiennes et championnes...

...se rencontrent au haut d'un tracé de ski, elles parlent de compétition. La championne canadienne de la descente, Laurie Kreiner, de Timmins, Ontario, reçoit un conseil d'expert de Nancy Greene. Mlle Kreiner et le contingent canadien sont à l'entraînement depuis hier au Mont Ste-Anne en vue de l'avant-dernière compétition de la Coupe du Monde. C'est aujourd'hui qu'on se met à l'oeuvre.

Les Astros démolis par les Expos; Bailey fait encore parler de lui

par Jacques DOUCET
envoyé spécial de LA PRESSE

COCOA BEACH — Les Expos de Montréal n'ont pas usé de finesse, hier, alor qu'ils ont rendu visite aux Astros de Houston à Cocoa Beach. Au lieu de se montrer une proie facile, les Expos ont sortie leur artillerie lourde et ils ont bombardé les Astros de 16 coups-sûrs pour les surclasser au compte de 8 - 2.

Et, ce, sans la présence de Rusty Staub, Maury Wills et Mack Jones dans l'alignement, tandis que les Astros présentaient un alignement qui pourraient être leur régulier au cours de la saison.

En plus de faire subir aux Astros un bombardement en règle, les Expos ont envoyé au monticule un lanceur qui leur a donné une exhibition digne du mois d'août.

Au monticule, Larry Jaster n'a eu besoin que de 55 lanceurs pour retirer 18 frappeurs en six manches. Jaster a accordé un seul coup-sûr un simple à Doug Rader à la deuxième manche, mais ce simple fut immédiatement annulé lorsque Ron Brand, Juan Rios et Bob Bailey ont uni leurs efforts pour exécuter un double-jeu.

Cette performance des Expos, face à l'équipe qui conteste la validité de l'échange en vertu duquel Rusty Staub est passé aux Expos, devrait fournir un argument frappant à Spec Richardson et au juge Roy Hofheinz dans leur tentative pour faire annuler cette transaction.

Privés de gars de la trempe des Wills, Staub et Jones, les Expos paraissaient à prime abord une proie facile pour une équipe qui lui opposait les Jesus Alou, Joe Morgan, Jim Wynn, Doug Rader, Norm Miller, Curt Blefary, Dennis Menke, John Edwards et Denny Lemaster.

Lemaster, qui a failli passer aux Expos dans le cadre d'une transaction mijotée en décembre dernier à San Francisco, a été victime du bombardement des Expos au cours de ses quatre manches au monticule.

Le bombardement a débuté dès la manche initiale des Expos alors qu'ils ont pris les devants, marquant trois points grâce à trois coups-sûrs et une erreur commise par Lemaster lui-même.

Puis, à la quatrième, quatre coups-sûrs dont deux circuits ont valu trois autres points aux Expos et la victoire de ces derniers ne faisaient plus aucun doute, surtout à cause de la performance impeccable de Jaster au monticule.

Bob Bailey a claqué son troisième circuit de l'entrainement au cours de cette manche, expulsant une offrande de Lemaster par-dessus l'écran des frappeurs situé au champ-centre à 410 pieds du marbre. La balle a dû franchir quelque 475 pieds, l'écran étant haut d'au moins 25 pieds. Les journalistes de Houston pas plus que ceux de Montréal n'en croyaient leurs yeux.

"C'était une courbe haute", a déclaré Bailey, qui avoue frapper la balle avec plus d'autorité que jamais. Gene Mauch lui a conseillé de ne tenter seulement que d'attraper la balle avec aplomb. Ce conseil semble porter ses fruits puisque Bailey a maintenant frappé cinq fois en lieu sûr, réussissant trois circuits et deux doubles. Il n'a pas encore réussi un seul simple.

"Pourtant, je ne cherche pas à claquer seulement des circuits. Le conseil de Mauch semble valoir son pesant d'or", a-t-il ajouté.

John Bateman a profité de cette visite à ses anciens coéquipiers pour claquer son premier circuit de l'année. Ce circuit fut l'un de ses trois coups-sûrs en cinq présences au marbre. Ron Brand, un autre ex-Astros, a aussi connu une excellente journée tant au bâton qu'à la défensive. Il a frappé deux simples et un double en cinq voyages au bâton, en plus de faire compter trois points. Posté au deuxième-but, Brand a mérité sept assistances sur des retraits et il a participé à un double-jeu.

Don Hahn a frappé deux simples et un double en cinq voyages au marbre et Gene Mauch a encore exprimé qu'une moyenne de .256 avec une équipe de classe "A" l'an dernier et qui réagit de façon étonnante devant une compétition majeure.

"Il ne faut pas s'emballer trop vite. Jusqu'ici Hahn m'a impressionné. C'est indéniable. Mais un gérant ne connait vraiment pas un joueur tant que ce dernier n'a pas traversé une période difficile. Alors le gérant peut évaluer son joueur en appréciant son attitude durant cette période léthargique et le temps qu'il me pour secouer cette léthargie.

Et, ne l'oubliez pas, chaque joueur traverse au moins une telle période durant la saison", a dit Mauch.

A la suite de la performance quasi-impeccable de Jaster au monticule, les Astros ont profité de l'arrivée de Bob Reynolds pour inscrire leurs deux points dans le match. A la 7e manche, un simple, deux buts sur balles et un retrait à l'intérieur ont permis aux Astros de s'inscrire au tableau de pointage. Et, à la 9e manche, Gary Geiger, qui avait succédé à Jim Wynn, a ouvert la manche avec un circuit, le premier réussi aux dépens des lanceurs des Expos au cours de la période des matches hors-concours.

Reynolds a alloué cinq coups-sûrs, deux buts sur balles et a retiré deux frappeurs au bâton.

Aujourd'hui, les Expos feront face aux Sénateurs de Washington piloté par Ted Williams, au stade Municipal de West Palm Beach.

Expos 8 Houston 2

EXPOS (8)

	ab	p	cs	pp
Bosch, cd	5	1	2	0
Hahn, cc	5	1	3	0
Laboy, 3b	5	1	1	0
Bailey, 1b	4	2	2	2
Bateman, r	5	3	3	1
Herrera, cg	4	0	2	1
Brand, 2b	5	0	3	3
Rios, ac	3	0	0	0
Jaster, l	3	0	0	0
Fairey, fu	1	0	0	0
Reynolds, l	0	0	0	0
TOTAL	40	8	16	7

HOUSTON (2)

	ab	p	cs	pp
Alou, cg	4	1	2	0
Morgan, 2b	3	0	0	0
Wynn, cc	2	0	0	0
Geiger, cc	2	1	1	1
Rader, 3b	3	0	1	0
Miller, cd	4	0	0	1
Flefary, 1b	4	0	1	0
Menke, ac	4	0	0	0
Edwards, r	3	0	0	0
Lemaster, l	1	0	0	0
Griffin, l	1	0	0	0
Valdespino, fu	1	0	1	0
Blasingame, l	0	0	0	0
TOTAL	32	2	6	2

EXPOS	301	300	001	— 8
HOUSTON	000	000	101	— 2

SOMMAIRE — Erreurs: Alou et Lemaster. Doubles-Jeux: Expos 1, Houston 1. Laissés sur les buts: Expos 11, Houston 5. 2-buts: Hahn, Bailey et Brand. Circuits: Bailey, Bateman et Geiger. Ballon-sacrifice: Herrera

LANCEURS

	mi	cs	p	pm	bb	r
Jaster (gagnant	6	1	0	0	0	3
Reynolds	3	5	2	2	2	2
Lemaster (perdant)	4	11	7	4	3	1
Griffin	4	3	0	0	1	3
Blasingame	1	2	1	1	1	0

Mauvais lancer: Lemaster.

Temps: 220. Assistance: 150.

Quatre joueurs roulent des 67 à Pensacola

PENSACOLA, Floride (PA) — Lee Trevino, la recrue Larry Hinson, Bruce Crampton et Tommy Aaron ont roulé des 67 hier, lors de la première ronde de l'omnium Monsanto doté de bourses de $100,000.

Crampton a calé un eagle 3 au 6e trou en roulant un formidable 31 sur le premier neuf, mais a dû se contenter de la normale 36 sur le chemin du retour.

Trevino et Hinson ont calé cinq birdies chacun tandis que Aaron présentait une carte de 33 - 34.

Le champion actuel George Archer a commencé avec un 32, mais n'a pu faire mieux que 40 au retour pour un total de 72.

R. H. Sikes, Dick Crawford et Julius Boros ont réussi des 68, suivis de Bob Stanton, Bill Garrett, Jim Colbert, Jerry Abbot, Doug Sanders, Dudley Wysong, Howie Johnson, Grier Jones, Jim Grant et Richard Martinez avec des 69.

Les Astros parlent toujours de Clendenon

par Jacques DOUCET

WEST PALM BEACH — Le président des Expos, John McHale, est rentré hier soir à West Palm Beach à la suite d'une réunion qui avait eu lieu la veille à Tampa entre lui, le commissaire Bowie Kuhn, le président de la ligue Nationale Warren Giles, les représentants des Astros de Houston, le président de la compagnie Scripto et Don Clendenon.

McHale ne s'est pas montré tellement loquace.

"La réunion avait été convoquée par le commissaire afin d'en savoir plus long sur l'avenir de Clendenon dans le baseball", a-t-il dit.

"Et pourquoi donc les Expos avaient-ils été invités à cette réunion ?", lui avons-nous demandé. "Je l'ignore. Peut-être parce que le commissaire nous considère encore comme un parti intéressé dans cette affaire. Parti intéressé advenant que Clendenon décide vraiment d'abandonner le baseball et que les Astros exigeront et ce que les Expos voudront bien leur donner", a ajouté McHale, qui se réjouissait à la suite de la victoire décisive de son équipe aux dépens des Astros.

Et que penser de l'allusion faite par le gérant-général Spec Richardson des Astros à l'appel téléphonique fait par Jim Fanning, le gérant-général des Expos, à Clendenon alors que l'affaire était à l'étude, appel que Richardson a qualifié de "tempering" (pourparlers défendus) de la part de Fanning ?

"Cette question a été vidée. L'appel de Fanning à Clendenon avait été fait à la demande du président Warren Giles et l'accusation de Richardson ne tenait pas debout. A notre avis, l'échange tient toujours et il n'y a pas lieu de croire qu'il puisse être annulé", a expliqué McHale.

A Cocoa Beach, hier, nous aurions bien voulu avoir un interview avec Richardson, afin de connaître son point de vue dans l'affaire. Toutefois, ce fut impossible car ce dernier était absent, ayant dû se rendre au chevet de sa mère malade à Columbus en Georgie.

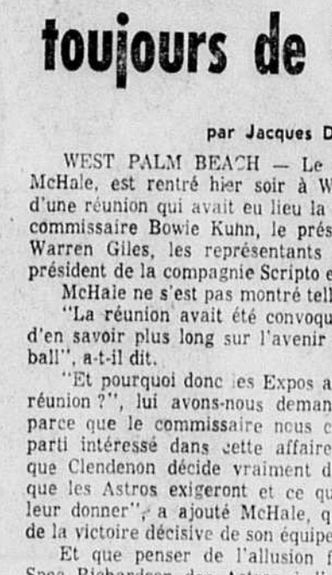

de Kuyper le gin au grand coeur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

les expos à l'entraînement

Les Expos ont déjà mis à main sur leur Claude Provost

par Jacques DOUCET

COCOA BEACH — C'était jour de réunion, hier, à Cocoa Beach, le "home" d'hiver des Astros de Houston. Les Expos alignent cinq anciens porte couleurs des Astros et quatre d'entre eux étaient au rendez-vous, soit les receveurs John Bateman et Ronnie Brand, le joueur d'intérieur Jose Herrera et le jeune lanceur Carroll Sembera. Seul Rusty Staub manquait à l'appel. Le gérant Gene Mauch avait jugé bon de laisser Staub à West Palm Beach pour un entrainement moins rigoureux après avoir participé à son premier match, la veille.

Le petit receveur Ron Brand ne regrette pas avoir quitté Houston. Il n'est pas amer, mais il est heureux d'avoir l'occasion de faire partie d'un nouveau club.

Son ambition principale serait de devenir le receveur régulier des Expos, mais il sait que cette ambition sera difficile à réaliser puisque son coéquipier John Bateman, qui était son principal rival à Houston, l'est encore chez les Expos.

A Houston, Brand était le receveur régulier de l'équipe en 1965. La saison suivante, Bateman l'avait délogé et en 1967, Brand a agi comme receveur durant plus de matches (huit exactement) que Bateman. La saison dernière, Bateman était le receveur régulier des Astros.

"Il existe un genre de rivalité amicale entre John Bateman et moi-même. C'est inévitable. Dire qu'il n'y a jamais eu d'accroc, serait mentir. Mais jamais rien de vraiment important. Chose certaine ces légers conflits surviennent plus souvent lorsque vous faites partie d'une équipe perdante", de dire Brand.

Le petit receveur possède toutefois plus d'une corde à son arc. Si le poste de receveur est son but premier chez les Expos, Brand ne perd jamais une occasion de s'entrainer au troisième-but, à l'arrêt-court, au deuxième-coussin et comme voltigeur. D'ailleurs, le gérant Gene Mauch a déclaré que Brand pourrait peut-être devenir le Cookie Rojas des Expos.

Un des plus actifs au camp d'entrainement des Expos, Ron Brand pourrait bien devenir le Claude Provost de notre équipe de baseball. On le remarque rarement, mais il peut tout faire sur un terrain de baseball.

Au temps où Mauch pilotait les Phillies de Philadelphie, il se servait de Rojas à peu près à toutes les sauces. Et depuis le début de l'entrainement, Brand a été utilisé comme receveur, voltigeur de centre et au deuxième-but. Il a brillé derrière le marbre et comme voltigeur, et hier il s'est distingué au deuxième-but.

"Le poste de deuxième-but est beaucoup plus difficile à remplir que celui de voltigeur ou de troisième but.

"Lorsque vous êtes posté au deuxième-coussin, le jeu d'ensemble avec le troisième-but, l'arrêt-court, le premier-but, le lanceur et le receveur requiert beaucoup plus d'exercice et de cohésion. Pour réussir, il faut bien étudier la façon dont tel ou tel arrêt-court vous relaie la balle. Certains ont l'habitude de lancer à gauche, d'autres, à droite.

"Il faut aussi apprendre et pratiquer comment pivoter pour compléter un double-jeu. Savoir comment accepter le relais du receveur pour retirer un coureur qui veut voler un but et éviter les crampons", a-t-il dit.

Mais Ron Brand est animé du désir de participer au plus grand nombre de matches possibles dans l'uniforme des Expos. A titre de receveur, Brand dit avec fierté qu'au cours des trois dernières saisons, il a conservé une moyenne d'environ .500 dans le secteur des matches gagnés et perdus.

"Je ne sais pas si j'étais une sorte de porte-bonheur ou de fétiche, mais il semblait qu'avec moi derrière le marbre, l'équipe connaissait ses meilleurs jours.

Marié et père de deux fils, Kenny (8 ans) et Jeffrey (4 ans), Ron a l'intention de vivre à Montréal à l'année longue. Son épouse Nannette doit s'y rendre sous peu afin d'y louer une maison.

Brand possède sa licence de courtier en assurance-vie et fonds mutuels et il espère pouvoir transférer cette licence à Montréal et peut-être y établir un bureau.

L'hiver prochain, Brand sera employé par l'équipe dans le département de la promotion, un travail qui semble aussi lui plaire.

En athlète sérieux qu'il est, Brand a perdu quelque 10 livres avant de se rendre à West Palm Beach pour l'entrainement des Expos. Au cours des exercices vous ne le trouverez jamais à flâner. Il sera toujours occupé, soit au bâton, soit comme receveur, soit comme joueur d'intérieur.

Mauch a peut-être raison, Brand deviendra peut-être le Claude Provost des Expos. A l'instar du numéro 14 du Canadien, le numéro 11 des Expos pourrait être celui qui rendra le plus de services à l'équipe sans que personne, sauf Mauch, ne le constate.

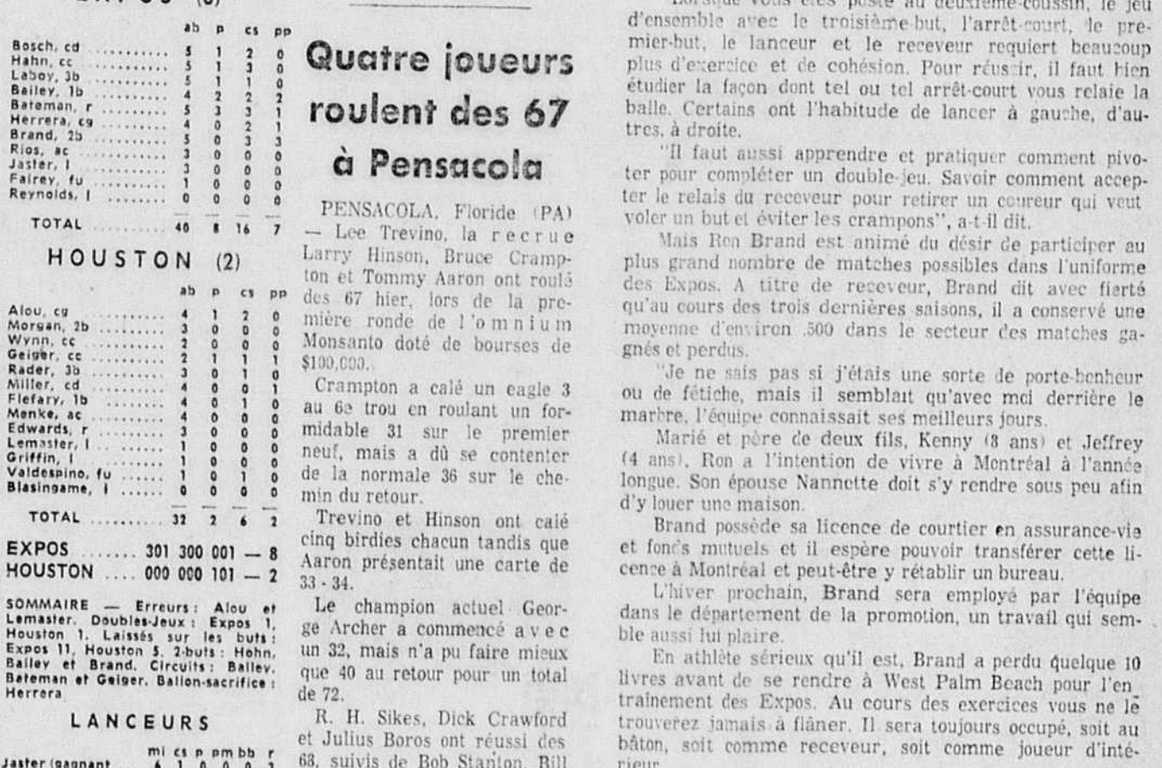

Cette émission hebdomadaire est présentée avec les hommages de Gagnon Sport — Sun Valley à Ste-Adèle — le Domaine de ski Mont-Bruno — la revue "Le Skieur" — l'Association des centres de ski des Laurentides — la station Olympia de Piedmont — la boutique "La Cordée" — les stations "Belle Neige" à Val-Morin — le Mont Echo — les stations Sutton, Owl's Head, Bromont des Cantons de l'Est et Jay Peak, Vt.

à l'écoute

PAR NOELLA DESJARDINS

Deux heures bien remplies

N'en déplaise aux fans du hockey, la soirée de ce dernier mercredi ne nous a pas laissé de regret. Car Radio-Canada a magnifiquement comblé le vide. Avec deux heures bien tassées. De facture tout à fait différente mais non moins enrichissante.

De 8 h à 9 h, nous avons eu un documentaire sur "La vie sous toutes ses formes". Depuis ses origines, dans l'eau, dans les cellules des algues, puis ensuite dans l'union du règne végétal et du règne animal, pour arriver au développement de la vie des poissons des mers préhistoriques et des animaux terrestres, ceci jusqu'au processus de la fécondation chez l'homme. Nous avons même assisté aux différentes phases de cette fécondation, à la formation de l'embryon, et à son développement graduel dans l'utérus, jusqu'à la naissance de l'enfant dans un hôpital newyorkais.

Ce documentaire, une production de la chaine américaine ABC, était adapté en français par Marthe Blackburn.

Il était d'un intérêt constant, autant par son contenu que par la qualité des images auxquelles la couleur ajoutait un relief saisissant. Nous imaginions des savants guettant patiemment, soit dans l'eau — la naissance des petits hippocampes — ou l'arrivé d'un foetus qui quitte prématurément le ventre de sa mère kangourou pour aller tout seul à la recherche de sa nourriture. Et combien d'autres moments essentiels du processus de la vie qui naît quelque part.

"Ainsi naît la vie" a aussi fait des projections dans l'avenir de la génétique. Par les chromosomes qui transmettent l'héritage des parents aux enfants, soit les caractères anatomiques, cytologiques et fonctionnels, la génétique pourrait en arriver à une sélection de la race humaine. On produirait, au besoin, des êtres d'élite, d'autres inférieurs.

Bref, une heure de vulgarisation scientifique, mais pas de la fiction cette fois. Les narrateurs, Jean-Paul Nolet et Bertrand Gagnon, se sont très bien acquittés de leur tâche.

A 9 h, la rampe s'est allumée sur "Amont Tour". Je dis bien "allumée", car ce fut un feu roulant d'une heure, qui nous a paru fulgurant comme l'éclair. Marcel Amont, comment le définir exactement ? Un tendre naïf ? Un poète ? Un clown ? Un jongleur ? Un mime ? Un chansonnier ? Un comédien ? C'est tout ça, et plus encore. Il passe d'une chanson à l'autre avec une telle aisance que l'on ne sait plus lequel de ses talents l'on doive le plus admirer. Et il est si sympathique en plus !...

Mais il ne suffit pas de parler de Marcel Amont. Le spectacle était mis en place par celui que l'on appelle le "terrible" à l'ORTF, Jean-Christophe Averty. Il me faudrait reprendre mon souffle pour vous en parler comme il se doit.

Dès le début j'étais rivée à mon petit écran, les yeux écarquillés, le souffle arrêté. Les premières images, mouvantes, éclatantes de couleurs sans être choquantes, nous ont mis tout de suite au pas. Au pas de danse. Nous sommes passés du yé yé au sirtaki, cette dernière en costumes de folklore grec, et les tableaux se sont enchainés à un rythme soutenu, toujours palpitant. C'est ça, des variétés ! Je connais plusieurs réalisateurs qui pourraient s'en inspirer. Mais voilà, tous n'ont pas l'audace, l'imagination, la fantaisie, l'humour, et même la malice d'un Averty. Tous les trucs, il les connait. Au besoin, il en invente. Pour lui, tout est sujet à métamorphose. Ses danseurs, il ne craint pas de les transformer en éléments de décor.

Comme dans ce tableau qui illustrait "Le clown" ou "Valencia", ou "Un Mexicain", ou pour tout dire, chacune des chansons de Marcel Amont.

La couleur, Averty en joue comme s'il était peintre. Les sombreros, qui dansaient dans "Un Mexicain", faisaient chatoyer les tons d'oranger, tandis que "Le clown" offrait une image à la Mondrian. Une image nette, brossée par petites touches.

Pour ce qui est des chansons, Amont leur donne une dimension que le texte seul n'atteindrait pas. Exception faire de quelques-unes, plus sentimentales. "Bleu, blanc, blond", est une chanson empreinte du chaud soleil de Provence, de la tendresse du poète. "L'amour en mer" donne lieu à un excellent numéro d'acrobate, avec l'aide du réalisateur, certes. A un moment, on a l'impression que Marcel Amont a vraiment le mal de mer.

Je voudrais trouver des qualificatifs inusités pour traduire ce que j'ai éprouvé en regardant ce spectacle. Etourdissant ! Formidable ! Sensationnel ! Ces mots ne sont plus assez neufs pour traduire une impression toute nouvelle. Il est plutôt rare qu'un tour de chant se transforme en un tel feu d'artifice. On nous a davantage habitués à des présentations plus conventionnelles, à la pose classique devant le micro ou au bord de l'eau, ou dans un chemin ombragé. Quant aux Américains, ils y mettent le prix mais moins de finesse.

au jour le jour

TELEVISION

VENDREDI APRES-MIDI

3.30 3 4 5 6 7 • Edge of Night
4 Hé, les gars
5 • You don't Say
8 • One Life to Live
8 12 13 • A Doctor's Diary
9 Nouvelles en langue italienne
10 • Madame s'amuse
4.00 2 7 9 11 13 • Bobino
3 7 • Art Linkletter
4 M. Jet
4 5 6 • Galloping Gourmet
5 • The Match Game
8 • Dark Shadows
8 13 • Uncle Willy & Floyd
9 Les événements sociaux
10 • La cabane à Midas
12 Family Theatre "The Lady Killers"
4.30 2 7 9 11 13 • La Ribouldingue
3 Perry Mason
4 5 6 Toby
5 • The Mike Douglas Show
7 General Hospital
8 • Gilligan's Island
9 Carnet de voyage
10 • Escadrille sous-marine
5.00 2 9 11 13 • Yogi
4 5 6 • Archie
4 • Super Bolide
7 Destination Danger
7 • Barn Dance
8 13 • Bewitched :
8 • Dick Van Dyke Show
10 13 • Le 5 à 6
5.30 2 9 11 • Tour de terre
3 Marshall Dillon
4 • Le 5 à 6
4 5 6 • Where It's At
7 The Early Show :
8 The 5.30 Report
8 13 • The Merv Griffin Show
9 Hebdo-Jeunesse
12 • The Pierre Berton Show : "The Man Behind "Hawaii Calls".
13 Popeye

VENDREDI EN SOIREE

6.00 2 11 Tour à tour
Invité : Michel Louvain
3 World of Sports
4 • Sports Huddle
5 Eye Witness News
5 Dateline
6 Tween Set
7 Troisième édition
7 Channel 7 News
8 Six O'Clock Movie : "On the Town"
9 Nouvelles locales
9 Au Carrefour d'Anjou avec Jean-Guy Forget
10 • Télé-Métro
Invité : Stéphane
12 • Pulse
13 Bloc des nouvelles
6.10 9 Sur le vif
6.15 2 11 Téléjournal
3 Weatherwise
7 Météo, édition sportive
6.24 11 Ici Québec
6.30 2 24 heures
3 Newstime
4 Panoramonde
4 CBC — TV News
5 • Huntly Brinkley Report
5 The Avengers
6 Hour Glass
7 Maxi-ciné : "La terre des Pharaons"
7 • CBS Evening News
8 13 • Newsline
9 Bonne fin de semaine
13 Votre spectacle : "Mademoiselle et son bébé"
6.35 9 Téléjournal
6.40 10 • Sports-images
6.45 2 9 11 Aujourd'hui
4 • Evening Report
6.50 10 • Télé-Métro
7.00 3 • CBS News
4 Police des Plaines
4 • Something Else
5 • I Love Lucy
7 • The Glen Campbell Goodtime Hour
8 Ski Trails
8 12 13 • Country Music Hall
9 En plein air
10 • Dernière heure
7.15 10 • Télé-Métro
7.30 2 9 11 • Voyage au fond des mers
3 • Wild, Wild West
4 En première : "Mince de planète"
4 • My Three Sons
5 The Ghost & Mrs. Muir
5 • Hight Chaparral
6 • Rat Patrol
8 • This is Tom Jones
8 12 13 • Here's Lucy
9 Nouvelles en langue grecque
10 En première : "Du sang dans le désert"
8.00 4 5 6 • Get Smart
7 • The Good Guys
9 Nouvelles en langue italienne
8 12 13 • Friday Night Movie "The Art of Love"
13 Vrai de vrai
8.30 2 7 9 11 13 Du feu, s.v.p.
Animateurs: Françoise Lemieux et Guy Boucher. Invités : Marie Laforêt et Donald Lautrec
3 7 • Gomer Pyle
4 5 6 • Don Messer's Jubilee
5 • The Name of the Game
8 • Generation Gap
9.00 2 9 11 • Des agents très spéciaux : "Jeu ou la vie"
3 • Friday Night Movie : "The Inn of the Sixth Happiness"
4 5 6 • Friday Night Movies : "Satan Bug"
7 • Route 66 avec Martin Milver et George Maharis
7 • CBS Friday Night Movie : "Harum Scarum"
8 • Let's Make a Deal
13 Cinéma Kraft "Un brin d'escroquerie"
9:15 4 10 • Nous deux. Avec Christyne Chartrand et Claude Steben.
9.30 4 10 Elle et lui.
Invités : Sylviane Cahay, Rita Bibeau, Nicole Germain, Suzanne Lapointe, Jean Coutu, René Caron, Paul Berval, Michel Noël et Claude Séguin.
8 • Guns of Will Sonnett
10.00 2 9 • Mon pays, mes chansons
4 Noir sur blanc
5 • Star Trek
7 C'est votre affaire
8 Judd for the Defense
8 12 13 • National Geographic Special. Spain.
10 Dix à dix
11 La Bohème
10.30 2 7 9 11 13 Les années 80 : "Retour aux valeurs traditionnelles"
10 • L'école du bonheur.
10.45 4 Panoramonde
10 • Dernière heure et météo
11.00 2 7 9 11 13 Téléjournal
3 Channel 3 Night Beart
4 CBC — TV News
5 Eye Witness News
5 6 CBC National News
7 Channel 7 News
8 The 11 O'Clock Report
8 12 13 • CTV National News
10 • La ronde des sports
11.15 4 Heure exquise : "L'admirable crichton"
10 Cinéma : "Les croulants se portent bien"
11.20 2 Nouvelles du sport
4 5 6 Viewpoint
8 13 Newscap & Sports
7 9 Dernière édition
11 Ici Québec
12 • Pulse
13 Bloc des nouvelles
11.25 6 Night Overall
9 Sports
11.30 2 11 • Cinéma : "Une femme à abattre"
3 Movie continued
5 7 • Tonight Show avec Johnny Carson
5 After Eleven "Frozen Alive"
7 Cinéma 7 : "Les bravados"
8 Movie 8 : "Speed Crazy"
8 13 • The Big Movie : "The Night Walker"
13 Ciné-soir : "Frankenstein s'est échappé"
11.35 4 Sports
6 Ciné-Six : "Brink of Live"
9 Cinéma : "Sur le pont des soupirs"
11.45 4 Channel Four Playhouse "Tonight We Sing"
12 • Pajama Playhouse: "Mirage"
12.00 3 • Late Show : "Look Back in Anger"
12.32 4 Musique Marc Legrand
12.45 10 Dernière édition
1.00 2 Téléjournal
3 Final Report
13 Nouvelles anglaises
1.05 2 Ciné-nuit : "Saipan"
1.38 5 Postlure Marc Legrand

SAMEDI MATINEE

7.00 5 One Plus One : College Chemistry
8 • Faith for Today
7.30 8 • World of Life
5 Slapstick Comedy :
8.00 3 7 • Go-Go Gopher
8 Colby Telecourse
10 Les p'tits bonshommes
8.30 3 7 • Bugs Bunny — Road Runner
8 Discovery
8 13 • Continuing Medical Education
9.00 2 7 9 11 Cours universitaires "Histoire du Canada"
4 Ontario School
5 • Super Six
8 • Casper Cartoons
8 13 • Long John Silver
10 • Capitaine bonhomme avec Michel Noël
9.30 3 • Wacky Races
5 • Top Cat
7 Roger Ramjet
8 • Adventures of Gulliver
8 13 • The Flintstones
12 • Underdog
9.45 2 7 9 11 Cours universitaires "Histoire de la littérature canadienne-française"
9.50 4 Musique Marc Legrand
10.00 3 7 • Archie Show
4 Dessins animés
5 • The Flintstones
6 • The Beatles
8 Popeye
8 13 • The Uncle Bobby Show
10 • Le gros Bill
12 • Roger Ramjet
10.30 2 9 11 13 Pépinot
3 7 • Batman — Super Man
4 Ciné-Matinée : "L'impeccable Henri"
4 Feature Film
5 • Kellogg Adv. Hour
6 • Marine Boy
7 Le cirque à Tonton
8 • Fantastic Voyage
8 12 13 • Spiderman
11.00 2 9 11 13 • Robin Fusée
6 • Daktari
8 • Journey to Center of Earth
8 12 13 • Rocky and his Friends
10 • Bon week end avec Jean-Claude Robillard
11.30 2 7 9 11 13 • Roquet, belles oreilles
3 7 • Herculoids
5 • Under Dog
8 • Fantastic Four
8 12 13 • Batman
11.50 10 Mes amis les animaux
11.55 5 Prelude
12.00 2 7 9 11 • Ultraman
3 7 • Shazzan
4 Légende de Jessie James
4 • Daktari
5 • Story Book Squares
5 Great Music from Chicago
6 Cuisine "Mignons of Pork with Prunes"
8 • George of the Jungle
8 13 Wrestling
10 • Le temps s'ouvre
12 • Let's Find Out
13 Les petites annonces
12.30 2 7 9 11 13 Si jeunesse pouvait
3 • Johnny Quest
4 De tout de tous
5 • Untamed World
6 Mobile
7 8 • American Bandstand
10 Ciné-Samedi : "Retour avant le nuit"
12 • Uncle Bobby
1.00 2 9 11 • Golf et ses étoiles. Compétition "CBS golf classic" disputée à Akron (Ohio). Participants : Zarley-Aaron et Elder-Crampton. Animateurs : Jean-Maurice Bailly et Jacques Barrette. Réalisation: Ronald Corey.
3 • Moby Dick
4 Hollywood Panorama
4 5 CBC Sports Presents
5 The Rise of the American Nation
6 CBC Sports Present : 'Canadian Bowling Classic'
7 • Sentinelles de l'air
8 13 Sat. Afternoon Movie : "Airbone", Showdown".
12 • Captain Scarlett
13 Le temps s'ouvre
1.25 4 Aventures de Kit Carson
1.30 3 • Lone Ranger
7 Wide World of Sports
8 • Happening
12 • Long John Silver
13 Fusée XL-5
1.45 2 7 9 11 13 • Les Quatre Saisons :
1.50 4 Le Saint
2.00 2 7 9 11 13 Coupe du Monde 1969 Championnat de ski alpin
3 • Skippy the Bush Kangaroo
4 5 6 Kaleidosport
5 • Eastern Basketball
8 World Ski Cup
12 • Sat. at the Movies: "Column South", Western, avec Audie Murphy, Joans Evans, Robert Sterling et Ray Collins
2.30 3 • Rip Van Wimple and Me
10 Pour une chanson
2.40 4 Le Virginien
2.45 10 Monsieur Bricole André Daveluy
3:00 2 7 9 11 13 • L'univers des sports Du Maurier International
3 • Canadian Travel
7 • The Killy Style
8 Celebrity Billiards

Nous publions ci-dessous les changements ou les précisions que nous communiquent les différents postes après l'heure tombée de notre télé-presse hebdomadaire.

RADIO AM

8.30 CBF : Rendez-vous à l'opéra. De Québec. "Son vergin vezzosa", extr. de "I Puritani" (Bellini) : Joan Sutherland, soprano. — "Tra voi belle brune e diondi", extr. de "Manon Lescaut" (Puccini). — "Romance du Nil" ou "Oh ! ma patrie", extr. d'"Aida" (Verdi) : Colomba Mazzoni. — "Com'è gentil" et "Tornami a dir che mani", extr. de "Don Pasquale" (Donizetti) : Anna Maccianti, et Hugo Benelli, ténor.
Présentateur : Yvon Poirier.

9.00 CBF : Musique de chambre. Sonate en mi mineur pour violoncelle et piano, op. 38 (Brahms) : Ludwig Hoelscher et Joerg Demus.

9.30 CBF : Documents. "René Daumall : une recherche de métaphysique expérimentale".
L'oeuvre de René Daumal, décédé en mai 1944, connait une nouvelle vogue.
Texte et présentation d'André Payette.
Documents en provenance de la R.T.B.

RADIO FM

4.30 CBF : Les chefs-d'oeuvre de la musique. Sonate en trio no 5 en do majeur (Bach) : E. Power Biggs, claveciniste. — Concerto pour violon et orchestre (Bartok) : Yehudi Menuhin et Orch. philharmonique de Londres, dir. Wilhelm Furtwaengler. — Recueil de mélodies (Mendelssohn) : Judith Raskin, soprano.

7.00 CKVL : Concert. Ouvres de Tchaïkovsky, Delibes, Rimsky-Korsakov.

7.30 CKVL : Les voix connues. Oeuvres de Bizet, Donizetti, Gounod et Ponchielli.

8.00 CBF : Pages Immortelles. Deux trios : en mi bémol pour cor, violon et piano, op. 40, et en do pour violon, violoncelle et piano (Brahms) : Yehudi Menuhin, violoniste; Hephzibah Menuhin, pianiste; Alan Civil, corniste, et Maurice Gendron, violoncelliste.
CKVL : Musique baroque. Jean-Henri D'Anglebert : Suite en Sol : Prélude; Sarabande; Gigue; Gaillarde; Menuet de Poitou, Vaudeville; Passacaille; Tombeau de M. de Chambonnières; Gustav Leonhardt, clavecin.

8.30 : CKVL : Rubinstein. Beethoven : Concerto pour piano no 4 en Sol, op. 58, Artur Rubinstein, piano, avec l'orchestre symphonique de Boston, dir. par Erich Leinsdorf.

9.00 CKVL : Concert. Oeuvres de Tchaïkovsky, Kreisler et Mussorgsky.

9.30 CKVL : Orch. Philharmonique de New York. Tchaïkovsky : premier mouvement du Concerto No 1 en Si bémol; Rachmaninoff : Troisième mouvement du Concerto No 2 Do mineur — Philippe Entremont, piano, avec l'orchestre philharmonique de New York, dir. par Leonard Bernstein.

10.00 CKVL : Chefs-d'oeuvre d'Allemagne. 10e anniversaire des concerts du Palais de Brühl) Concert gala des oeuvres de W. A. Mozart.

En primeur à "Femme d'aujourd'hui"

Elles sont de plus en plus nombreuses sur les bancs de l'université. Elles ont 30, 40, 50 ans ou plus et étudient aux côtés de leur fils, de leur fille. On les trouve dans toutes les facultés, en droit, en lettres, en sociologie, etc. Ce phénomène, de plus en plus courant ces dernières années de la femme adulte qui poursuit des études supérieures, licences, doctorats, maitrises, a vivement intéressé le Service des émissions féminines de Radio-Canada que dirige Michelle Lasnier. Dans le cadre de sa grande quinzaine, **Femme d'aujourd'hui** présente, en primeur, une vaste enquête sur ce sujet, enquête effectuée auprès de non moins de 55 étudiantes adultes, dans quatre universités canadiennes francophones, soit à Montréal, à Québec, à Ottawa et à Sherbrooke.

La recherchiste Francine Montpetit et les interviewers Frrançoise Faucher, Madeleine Gobeil et Renée Larochelle ont rencontré des étudiantes en linguistique, en criminologie, en théologie, en mathématiques, en histoire de l'art, en histoire, en sociologie, en commerce, en lettres, etc. Certaines sont mariées et mères de famille; quelque-unes célibataires. La doyenne des personnes interrogées a 72 ans et étudie la littérature comparée.

Qui sont-elles? De quel milieu viennent-elles? Qu'étudient-elles et pourquoi étudient-elles maintenant qu'elles n'ont plus vingt ans? Leur mari est-il d'accord avec ces études? Qu'en pensent leurs parents?

Qu'en disent leurs enfants? Considèrent-elles les études qu'elles poursuivent comme un pur luxe? Un désennui? Une façon de combler un vide dans leur vie? S'agit-il pour elles de recyclage afin d'obtenir un travail plus intéressant? Que feront-elles de leur diplôme? Se proposent-elles de se lancer dans une nouvelle carrière ou étudient-elles simplement pour ajouter à leur culture? Voilà, en somme, un aperçu de toutes les questions soulevées au cours de cette vaste enquête effectuée sous la supervision de Michelle Lasnier et sous la direction du réalisateur-producteur Yvette Pard.

Le nouvel aéroport devra être le plus près possible de Montréal

— *Jean-Luc Pépin*

par Jacques HEBERT

Le nouvel aéroport international au Québec devra être situé le plus près possible de Montréal. Telle est la conclusion à laquelle en est venu M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce à Ottawa, conférencier hier soir, au diner des Clubs sociaux et de la Chambre de commerce de Salaberry-de-Valleyfield.

S'appuyant sur le fait qu'à son avis, la ville de Montréal représente le centre nerveux du Québec, le ministre a déclaré que ce serait rendre un bien mauvais service aux Canadiens français que d'éloigner le second aéroport de la métropole, puisque cela signifierait une brisure ou une division du coeur industriel et économique de la belle province.

De toute façon, ajoutait-il, le projet du futur aéroport a été pensé en vue de servir les Montréalais et le reste doit s'ensuivre. Quant à savoir où il sera situé précisément, M. Pépin a restreint ses commentaires.

S'attachant à décrire par la suite la situation des Canadiens français dans l'industrie canadienne, le ministre a dit que l'on pourrait écrire tous les poèmes possibles sur la petite industrie, il faudrait un jour admettre que l'importance est définitivement du côté de la grande entreprise.

Nos jeunes d'ajouter M. Pépin, devront aussi comprendre, heureusement cela se fait de plus en plus, qu'il est impérieux de participer au commerce et à l'industrie, non seulement et exclusivement en tant que propriétaire, mais aussi et surtout à titre d'administrateur.

Un ex-minisre accuse Maurice Loyer d'être un agitateur

De notre bureau de Québec

QUEBEC — L'ex-ministre des Terres et Forêts dans le cabinet de M. Jean Lesage et député libéral d'Abitibi-Est, M. Lucien Cliche, a accusé, hier, le commissaire d'école Maurice Loyer, de Matagami, d'être non seulement un trouble-fête mais un agitateur.

M. Cliche s'en est pris à M. Loyer après avoir contredit à l'Assemblée nationale les assertions de ce dernier selon lesquelles la Mattagami Lake Mines congédierait son personnel de cadre de langue française pour le remplacer par un personnel de langue anglaise.

Se basant sur des renseignements obtenus d'un journaliste de sa région, M. Cliche a admis que deux contremaitres de la compagnie auraient quitté dernièrement leur emploi.

Cependant, d'après M. Cliche, les deux contremaitres, MM. Joseph Lessard et Eugène Allaire auraient quitté leur emploi de plein gré. M. Lessard aurait été remplacé par M. Paul Deslauriers; quant à M. Allaire, il aurait été remplacé par un dénommé Howe.

M. Cliche a également parlé de M. René Landers mais en s'abstenant de mentionner que celui-ci a été congédié par la compagnie. Il a tout simplement dit "qu'il a quitté son emploi pour des raisons de conduite."

Au cours d'une conférence de presse donnée mercredi, la Noranda Mines a précisé que M. Landers aurait été congédié après avoir été traduit devant les tribunaux pour avoir réclamé à la pointe du fusil une avance de $100 sur son prochain salaire.

Toujours d'après le député d'Abitibi-Est, de nouveaux contremaitres seraient à l'entrainement et il s'agirait de deux Canadiens français, MM. Arthur Lemelin et Wilbrod Guitare.

"Soixante pour cent des contremaitres sont des Canadiens français a dit M. Cliche, et ils continueront de l'être."

"J'ai dit hier que M. Loyer était un trouble-fête, j'ajoute que c'est encore vrai et que c'est même plus, c'est un agitateur."

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand n'a pas commenté les affirmations de M. Cliche.

Cependant, le chef du gouvernement québécois a précisé que l'enquête qu'il a annoncée mercredi sur les assertions de M. Loyer aura lieu incessamment et sera effectuée par le ministère du Travail de qui relève l'application de la loi de la non discrimination dans l'emploi.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a nié, pour sa part, les affirmations de M. Loyer selon lesquelles son ministère n'aurait pas effectué d'enquête sur les problèmes de la Commission scolaire locale.

D'après M. Cardinal, une enquête aurait été effectuée par le bureau régional du ministère.

"Aucun des problèmes qui concernent la commission scolaire n'est insoluble", a précisé M. Cardinal.

Le ministre de l'Education a admis par ailleurs que l'élection des commissaires locaux s'est faite d'une façon illégale mais il a dit que le délai de prescription a couvert l'illégalité que l'on a observée.

"Les commissaires, a conclu M. Cardinal, peuvent donc agir légalement et personne, ni la population, ni les commissaires, ni le député d'Abitibi-Est, à aucun moment, n'a communiqué avec le bureau du ministre de l'Education pour se plaindre de cette situation."

Construction d'une scierie de $1 million à Matagami

Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, annonce la construction d'une scierie de $1,000,000 à Matagami (Abitibi-Est). C'est à la suite d'études menées par la Direction générale de la planification et par celle des bois et forêts, au ministère que la firme Bisson et Bisson a décidé d'ériger cette usine de sciage à cet endroit.

La scierie entrera en production le 15 mai prochain.

On prévoit que dès le 1er juin, elle procurera un emploi permanent à plus de 100 personnes de la région de Matagami.

L'usine aura une capacité de production de 15 millions de pieds mesure de planches; elle sera également équipée pour la récupération des copeaux.

L'usine de sciage sera en mesure d'alimenter surtout le marché de la région de Matagami, ainsi que certaines entreprises minières, dont Mattagami Lake Mines Limited; New Hasco Mines Limited; Orchan Mines, Limited; Mines de Poirier; Joutel Copper Mines, Limited; et Eagle Gold Mines, Limited.

La forêt domaniale de Matagami, district d'Amos, assure à la nouvelle usine de sciage l'approvisionnement en matière ligneuse dont elle pourra avoir besoin.

Bertrand : la faillite d'Alliance Credit résultat d'une mauvaise administration

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La faillite retentissante d'Alliance Credit Corporation, il y a environ trois ans, a été causée par une mauvaise administration et non par des pratiques frauduleuses.

C'est ce qu'a indiqué à l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en déposant hier le rapport du Comité d'études sur les institutions financières qui avait été chargé par le gouvernement d'enquêter sur les circonstances de la déconfiture d'Alliance Credit.

En réponse à une question du député de Mercier, M. Robert Bourassa, M. Bertrand a indiqué que les conclusions du rapport ne semble pase devoir donner lieu à des poursuites judiciaires, bien qu'un nouvel examen sera entrepris au contentieux du ministère de la Justice sous la direction même du sous-ministre Denis Dionne.

Alliance Credit, une société de prêts à la consommation qui avait connu un accroissement extrêmement rapide de son actif au début des années soixante, n'a pu rencontrer ses obligations dès qu'un certain ralentissement de l'activité économique s'est fait sentir vers la fin de 1965.

C'est la firme de comptables Clarkson Gordon et Cie qui a analysé, pour le compte de comité d'étude sur les institutions financières, les différents aspects de la déconfiture d'Alliance Credit.

Un emploi jusqu'à leur pension

QUEBEC (PC) — Le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, a confirmé, hier, que depuis trois semaines, son ministère avait pris de nouvelles mesures afin que les femmes de ménage de 60 ans, à l'emploi du ministère, puissent conserver leur poste jusqu'au moment de leur pension.

Errata

C'est par erreur que nous avons annoncé dans LA PRESSE de jeudi, la présentation, en deux parties du film "Guerre et paix" tiré du roman de Tolstoi, pour vendredi et samedi les 14 et 15 mars, au canal 12.

La première partie de "Guerre et paix" sera présentée le vendredi, 21 mars, à 8 h., et la seconde partie, le samedi 22, à 8 h. 30, au canal 12.

CKAC/73
Les opinions de
Rod Blaker
8 h 45 A.M.
du lundi au vendredi
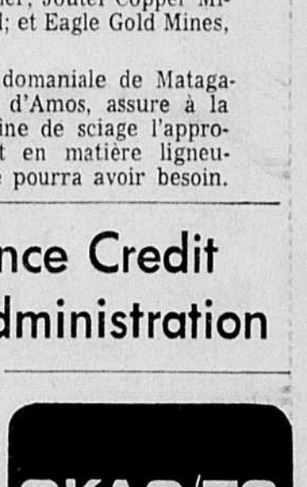

CAHIER No 3 / PAGES 29-42 **la presse** VIE FEMININE / VIE MONDAINE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62

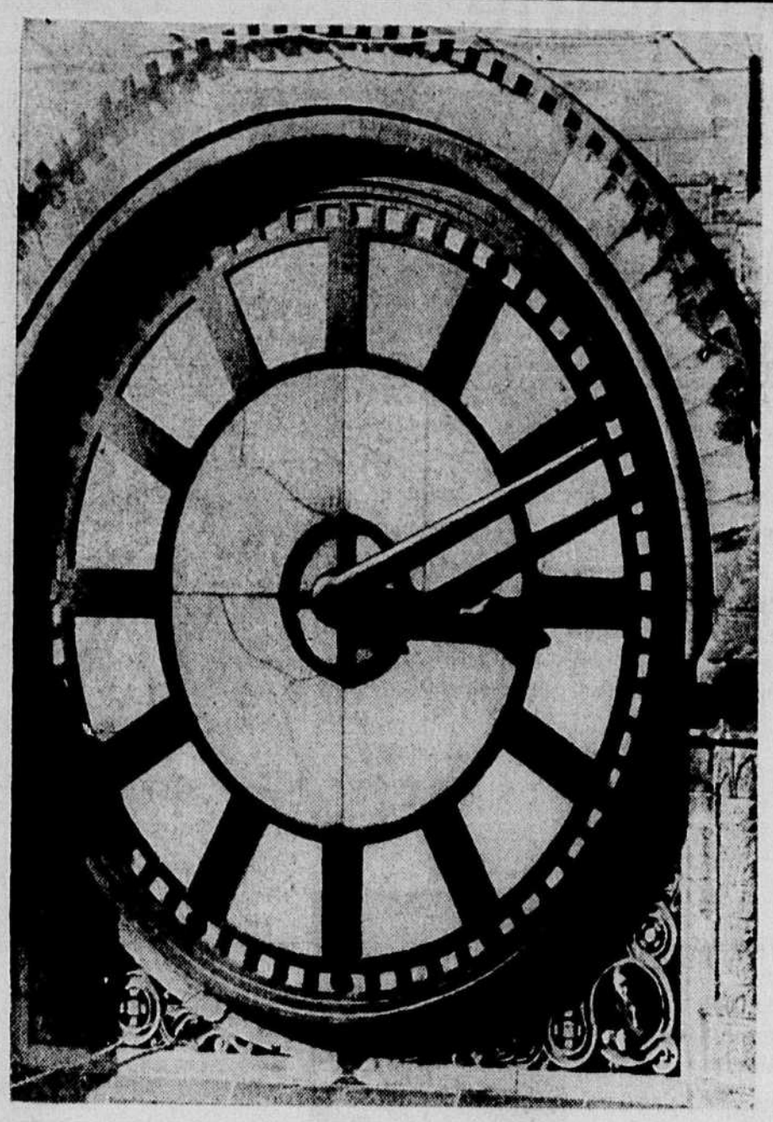

téléphoto PC

Ce n'est pas une montre de poche !

... pour sûr, puisqu'il faut se mettre à deux pour la remonter. Il s'agit de l'horloge géante qui "trône" dans la tour du vieil hôtel de ville de Toronto. Deux fois par semaine, George Thompson et son assistant doivent gravir les 252 marches de l'escalier qui conduit au sommet de l'édifice, à partir du troisième étage, pour ajuster le mécanisme de l'horloge et lui inculquer un nouveau "souffle de vie" : ... elle a été construite en 1900, à Croydon, en Angleterre. Par contre, cette opération se fait électroniquement, aujourd'hui. A 270 pieds du sol, l'horloger Thompson, son travail accompli, jette un regard sur la foule des piétons : on peut l'apercevoir à l'extrême droite, au bas du cadre de fer ornemental qui enjolive davantage ce chef-d'oeuvre d'horlogerie.

En bref de Québec

Nommé commissaire associé au pavillon d'Osaka

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a annoncé, hier, la nomination de M. Michel Boudriau au poste de commissaire associé au pavillon du Québec à Osaka. M. Boudriau aura ses bureaux à Montréal, avec le commissaire au pavillon du Québec à Expo '70, M. Louis-Hébert Desjardins. M. Boudriau était depuis avril 1968, directeur de l'exploitation à Terre des Hommes; à ce titre, il était notamment responsable de la planification, du personnel et de la gestion du budget.

La Commission juridique de l'eau

Formée le 3 juillet 1968 en vertu de l'arrêté ministériel no 2203, la "Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau", que préside M. Rolland Legendre vient de se donner comme objectif premier de présenter une étude sur divers sujets pertinents au régime des eaux, avant le premier septembre prochain.

Le mandat de cette commission consiste à colliger les résultats des recherches nécessaires et à recueillir toutes les suggestions de personnes ou d'organismes intéressés, des juristes et du public, afin de présenter des recommandations opportunes au ministère des Richesses naturelles et au gouvernement du Québec en vue d'une nouvelle politique sur le régime des eaux au Québec. Récemment, le conseil des ministres, sur la proposition de M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles, a élargi ce mandat premier de la commission. Il l'a autorisée à étudier cette question complexe des eaux atmosphériques ainsi que les tentatives de modification du temps et du climat.

Mission multinationale au Québec

A la suite de l'invitation faite par le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, aux ministres participant à la session de Paris de la Conférence des ministres de l'Education des Etats d'expression française d'Afrique et de Madagascar, des représentants de 14 de ces pays séjourneront au Québec, du 24 mars au 4 avril, pour s'informer des réalités et des perspectives de l'éducation au Québec.

Le ministre de l'Education du Dahomey dirigera la délégation de son pays et les autres délégations seront composées de hauts fonctionnaires des ministères de l'éducation représentés. Cette mission multinationale d'experts en éducation aura l'occasion d'étudier la réforme de l'enseignement entreprise au Québec, précise le communiqué gouvernemental. Elle abordera les structures et le fonctionnement du Ministère de l'Education et aura l'occasion d'entrer en contact direct avec les universités, les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et les écoles secondaires polyvalentes. Cette mission multinationale constitue une expérience originale qui permettra de dégager des fondements solides à l'action que le Ministère de l'Education pourra entreprendre par l'intermédiaire de son Service de la Coopération avec l'extérieur, ajoute le communiqué émis par le cabinet du ministre de l'Education.

Commission consultative

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, annonce la nomination, par le gouvernement du Québec, des neuf membres de la Commission consultative de l'enseignement privé. La Commission consultative de l'enseignement privé a été instituée dans le contexte de la Loi de l'enseignement privé (Bill 56), qui a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 18 décembre 1968. Voici les noms des membres de cette commission consultative qui sont tous nommés pour une période de deux ans : M. Claude Beauregard, directeur général du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE); Me David Kirshenblatt, avocat et vice-président du Conseil de l'éducation des United Talmud Torahs; Soeur Hélène Thibodeau, C.N.D., directrice générale des études de la Congrégation Notre-Dame; Frère Lionel Bouchard, S.C., secrétaire de la Fédération des écoles normales; M. Claude Boutin-Duparc, président de la Fédération des associations de parents de l'enseignement privé; Mme Adéline Mathieu, vice-présidente de l'Association des parents catholiques du Québec; M. Jean Meunier, président de l'Institut Teccart Inc., Père Gaston Bibeau, C.S.V., directeur général adjoint de l'Enseignement collégial au ministère de l'Education; M. Léo Rossignol, directeur du service de la Reconnaissance des institutions et des études au ministère de l'Education. Le Père Gaston Bibeau agira comme président de la Commission consultative, alors que M. Léo Rossignol occupera la fonction de secrétaire.

Shefferville : des logements pour 100 familles indiennes

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires indiennes a annoncé hier un programme de $2,500,000 pour le logement de plus de 100 familles indiennes à Shefferville, Québec.

Un nombre croissant de familles indiennes des tribus des Montagnais et de Fort Chimo s'y sont installées, depuis le début des opérations minières de la Iron Ore Co. du Canada.

Plusieurs vivent à la réserve de John Lake, mais le gouvernement a décidé de leur aider à s'établir à Shefferville, où quelques-uns demeurent, et où ils envoient leurs enfants dans les écoles.

Le Québec a, à cette fin, mis un terrain de 37 acres à la disposition des autorités fédérales, et le travail préparatoire doit y commencer cet été, quoique le programme ne serait pas terminé avant 1972.

Les résidences seront conformes aux normes de la Loi Nationale de l'habitation, et l'emplacement sera pourvu de l'électricité, de l'aqueduc et des égouts.

Les Etats généraux sont d'accord

Québec seul peut décréter l'Assemblée constituante

par Marcel ADAM

L'exécutif des Etats généraux du Canada français ne voit pas d'opposition de principe entre la résolution de leurs assises demandant au gouvernement provincial de créer une Assemblée constituante et les propos du premier ministre Bertrand sur la primauté du Parlement en cette matière.

Dans la déclaration de M. Bertrand (rapportée, hier, dans LA PRESSE) à l'effet qu'il appartient au Parlement "de poser les jalons pour la rédaction de notre constitution interne", — un travail dès la présente session, dit-il, qui s'effectuera au sein de la commission parlementaire sur la constitution — les dirigeants des Etats généraux ne voient pas de contradiction avec la résolution des assises de la dernière fin de semaine, puisqu'ils ne croient pas non plus que la Constituante doit être "un pouvoir parallèle à celui du Parlement".

L'esprit de cette résolution, dit M. Rosaire Morin, vice-président et directeur général des EGCF, c'est que "le Parlement demeure l'autorité qui décrète l'Assemblée constituante, en détermine le mandat et les modalités de fonctionnement".

"Nous n'avons jamais, dit-il, pensé à une assemblée constituante issue en marge du Parlement". Et il renvoie ceux que ça intéresse à son discours d'inauguration des assises, pour montrer que dès le début les EGCF n'avaient pas d'autres desseins.

M. Morin a dit qu'à ce jour il a rencontré MM. Bertrand, Lesage et Lévesques afin de les entretenir des conclusions des dernières assises des Etats généraux. Mais il n'a rien voulu divulguer de ces entretiens. Plus tard, il a laissé entendre que ces rencontres n'étaient encore qu'à l'état de projet.

Fait nouveau, M. Morin, en réponse à un reporter d'un journal anglophone de Montréal, a dit que dans l'esprit des Etats généraux, les anglophones n'étaient pas exclus de l'éventuelle Constituante puisque les EGCF affirment que celle-ci devra "être représentative du milieu".

Une semaine avant la date prévue pour communiquer au public leurs impressions au sujet des assises de la dernière fin de semaine, les dirigeants des Etats généraux du Canada français ont voulu, hier midi, "apporter certaines précisions aux interprétations parfois abusives exprimées ces derniers jours" dans les journaux et sur les ondes.

Devant les quelques vingt journalistes que les EGCF avaient invités à déjeuner au Reine-Elisabeth, M. Morin, flanqué du secrétaire, M. Michel Pelletier, et de M. François-Albert Angers, membre de la Commission générale, a lu une longue déclaration de 1,500 mots destinée à mettre fin aux bruits susceptibles de déformer le vrai visage des Etats généraux car, dit M. Morin après Voltaire: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

A ceux qui reprochent aux Etats généraux leur "non-représentativité et leur caractère indépendantiste", M. Morin répond qu'ils "couronnent nos travaux d'une option politique précise leur donnent la dimension qu'ils désirent, et qu'ils ne recherchent pas les possibilités d'intégrer nos résolutions en une autre option constitutionnelle que celle décrétée par eux seuls. Ou ils manquent d'imagination, dit-il, ou ils sont de mauvaise foi".

M. Morin explique que l'ensemble des opinions exprimées aux EGCF "définit l'esprit d'une société à créer et traduit les aspirations d'une partie importante de la population".

"Mais la Commission générale, précise-t-il, n'a pas demandé aux délégués de choisir une option constitutionnelle. Honnêtement, on ne peut pas dire que les délégués ont favorisé une option politique. Ils n'ont pas eu à se prononcer sur une telle éventualité. Ils ont de préférence approuvé le mécanisme de l'Assemblée constituante pour déterminer l'avenir politique du Québec."

Ceux qui continueront de se retrancher derrière "la prétendue orientation des questions" soumises aux délégués "feront preuve, dit M. Morin, de faiblesse intellectuelle". Pourquoi? Parce que "des groupes de professeurs et d'hommes d'affaires ont dû ainsi reviser leurs opinions sur la nature et la signification de nos travaux, après avoir accepté de répondre eux-mêmes aux questions posées dans nos documents". Aussi invite-t-il les sceptiques à en faire autant pour découvrir eux aussi que leurs propres réponses confirmeront celles données par les délégés des Etats généraux.

A ceux qui prêtent aux Etats généraux l'intention d'appuyer un parti politique, M. Morin réaffirme qu'ils ne "représentent pas un parti politique et qu'ils ne le deviendront pas".

"De plus, dit-il, dans le présent ils n'appuient pas, et dans l'avenir, ils n'appuieront pas un parti politique."

Les minorités aux assises

Quant aux allégations de quelques journaux et postes de radio-télévision faisant croire à une séparation à un éclatement entre les délégués du Québec et ceux des autres provinces, aux Etats généraux, M. Morin, après avoir dit que les minorités ont largement participé à la préparation de leur document de travail, soutient que les délégués du Québec, en assemblée nationale, n'ont "rejet que deux propositions (sur 11) des monorités françaises".

Si la reconnaissance dans la constitution canadienne des droits de la langue officielle des minorités n'a reçu qu'un appui de 38 p. 100, M. Morin précise que cette proposition fut rejetée "parce que sa formulation asujettissait les francophones du Québec à devoir accepter la compétence fédérale en matière d'éducation ou de droits à la langue".

Il ajoute qu'il ne faut pas interpréter ce vote comme une négation à l'égard des francophones des autres provinces, car les délégués québécois ont réclamé pour eux, dans une proportion de 74 p. 100 le droit de faire usage du français dans les organismes fédéraux, la législature et les tribunaux de leurs provinces, et d'être représentés à tous les niveaux de la fonction publique et des organismes de radiodiffusion.

Deux tendances s'affrontent : l'UGEQ doit être un syndicat critique ou un mouvement syndical politique

par Lysiane GAGNON

QUEBEC — Le congrès de l'Union générale des étudiants du Québec s'est ouvert mercredi soir à l'Université Laval.

C'est dans un climat qui, selon qu'on se trouve en plénière ou en atelier, oscille entre la confusion la plus totale et le plus grand sérieux, qu'environ 225 délégués sont en train de redéfinir l'UGEQ.

Seuls les délégués des associations en règle ont droit de vote et ce n'est pas le cas des délégués des CEGEP, dont les associations n'ont pas payé leur cotisation à l'Union. Ces derniers ont réclamé dès l'ouverture du congrès que le droit de vote leur soit accordé. Ce qui sera dit à ce sujet lors de la plénière de samedi aura vraisemblablement une influence sur l'orientation future de l'UGEQ, car la tendance qui veut faire de l'organisme un mouvement d'action politique recrute plusieurs de ses plus ardents partisans dans les CEGEP.

Pour l'instant, le congrès est divisé entre plusieurs groupes qui, au gré des discussions, se fractionnent ou se fusionnent... De fait, dans les coulisses, on parlera plutôt de "groupuscules". Il y a des "trotskystes" (dont le leader Michel Mill posera sans doute sa candidature à la présidence). Il y a des marxistes "orthodoxes".

Mais il y a surtout, parmi les groupes militants deux grandes tendances qui s'opposent. L'une, issue des milieux étudiants qui participent à l'organisation de la manifestation contre McGill, entend faire de l'UGEQ un "mouvement syndical politique", axé sur l'action, par une adhésion libre et individuelle.

L'autre tendance, défendue par les principaux leaders actuels de l'UGEQ, opte pour une formule qu'il appartient aux ateliers de préciser : l'UGEQ, selon eux, devrait être un syndicat critique, conserver le mode d'adhésion obligatoire (par associations), établir des structures régionales afin de rejoindre davantage les militants étudiants.

L'UGEQ, alors, poursuivrait une action assez semblable à celle qu'elle a amorcée depuis la contestation d'octobre, en mettant davantage l'accent sur l'animation, l'information et la coordination.

Tout le monde paraît s'entendre, cependant, pour rejeter (ou pour atténuer) le rôle traditionnel des syndicats étudiants, soit la négociation avec le ministère ou les administrations dans une optique de "représentativité" au sommet. Autrement dit, l'UGEQ, pas plus que la défunte AGEUM, pas plus que les associations étudiantes des CEGEP, ne prétend être le porte-parole de l'ensemble du milieu. Il sied plutôt de laisser à la base le soin de définir elle-même ses besoins et ses moyens d'action, qui, on le sait, diffèrent beaucoup selon les régions, selon les secteurs et les niveaux d'étude.

Jusqu'à demain, les discussions se poursuivent en ateliers.

Un mot y revient souvent : McGill!

La manifestation du 28 mars, la tournure qu'elle pourrait prendre, tout cela sert d'exemple pour illustrer des thèses différentes, quant à l'avenir de l'UGEQ.

Au congrès, la délégation de McGill est nombreuse (une quarantaine de personnes) et divisée : les "modérés" iront peut-être jusqu'à demander la désaffiliation de l'association étudiante de McGill de l'UGEQ ; les "radicaux", de leur côté, endossent le principe de la manifestation du 28 mars, et en ce qui concerne l'avenir de l'UGEQ, sont aux écoutes du milieu francophone, dont ils cherchent, avec une évidente bonne volonté, à prendre le pouls. Mais, à ce congrès-ci, vraiment, c'est une chose difficile à faire... et pour l'instant, on ne peut prévoir ce qu'il adviendra de l'UGEQ, ni ce qui sortira des assemblées plénières de samedi et dimanche. On peut au moins soupçonner qu'elles seront houleuses.

Frappant du poing, Lesage entre dans une grande colère et fustige Cardinal

QUEBEC — Rouge de colère et frappant de son poing son pupitre, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, a accusé, hier après-midi, le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, d'avoir des aspirations à la dictature et d'afficher un souverain mépris pour le Parlement.

"Ce que je réclame, au nom des députés de cette Chambre, a lancé M. Lesage, c'est la liberté de parole dans l'observance des règlements. Cela, c'est un droit absolu que nous avons et il est certain qu'un ministre ne peut pas nous le nier. Ce sera le jour où la liberté tombera que celui où le député de Bagot pourra mettre en oeuvre ses aspirations à la dictature ..."

Le feu aux poudres

Un petit sourire, narquois et une remarque apparemment anodine devaient être à l'origine de cette attaque du chef de l'opposition.

Et, naturellement, le tout ne s'est pas terminé là. Dans la bonne vieille tradition, malgré les nouveaux règlements qui visent à réduire la longueur des débats, les députés ministériels et ceux de l'opposition ont discuté pendant au moins une demi-heure de la conduite de M. Cardinal; qualifiée de "honteuse" par M. Lesage.

Ces discussions devaient donner lieu finalement au premier débat vraiment acerbe de la nouvelle session".

Comment le tout a-t-il commencé?

D'un air un peu détaché, M. Cardinal a répondu évasivement à une série de questions du député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, qui s'inquiétaient de l'avenir des étudiants des écoles normales.

Le chef de l'Opposition a insisté pour obtenir des réponses plus précises.

Finalement, M. Cardinal devait lancer ces petites phrases: "Si les personnes qui ont interrogé le chef de l'opposition s'informaient auprès du ministre de l'éducation, elles auraient des renseignements ... et "Si les étudiants de l'Ecole normale Laval, au lieu de s'adresser à l'Opposition, s'adressaient au ministre ..."

D'où le débat ... acerbe.

M. Lesage accuse M. Cardinal de nier l'utilité du Parlement. Il parle de son sourire méprisant pour les députés.

M. Cardinal réplique: "C'est la première fois que j'entends dire qu'un sourire engageant manifeste du mépris."

Le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, en appelle au premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Il lui rappelle que le parlementarisme, lui, il respecte cette institution.

Malheureusement, M. Bertrand ne tombe pas dans le panneau et ne se met pas en colère contre son collègue. Au contraire, il prend sa défense.

Et, le débat de se terminer comme tous les débats, faute de mots acerbes et faute d'intérêt.

téléphoto PC

"Le policier n'est pas... mon ami!"

Plongé dans la plus profonde tristesse — et pour cause — le jeune Wayne Horan, de Toronto, n'a pas apprécié l'initiative d'un policier qui a emmené son chien à la fourrière municipale. Le garçon de huit ans avait permis à son chien de l'accompagner jusqu'à l'école et de l'attendre à la sortie. C'est là qu'un policier a eu l'idée (ingénieuse !) de "confisquer" l'animal. Un voisin du garçon a dû payer la somme de $15 pour libérer le chien, puisque le père de l'enfant se trouve présentement en chômage ...

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 — la presse — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62

Israël proteste à l'ONU contre la participation d'artilleurs algériens dans les combats de Suez

d'après AFP, PA, UPI•

Israël a formellement protesté auprès du Conseil de sécurité des Nations unies contre la présence de soldats algériens sur le canal de Suez, faisant le coup de feu presque quotidiennement et tuant ou blessant des Israéliens, en violation du cessez-le-feu.

Dans une lettre au président du Conseil de sécurité, le représentant permanent d'Israël à l'ONU, M. Yossef Tekoah, se réfère à une dépêche de l'agence Reuter qui, citant les services de presse officiels algériens, mandait d'Alger le 9 mars que "des forces algériennes stationnées sur la rive ouest du canal de Suez, côte à côte avec les forces égyptiennes, ont participé au barrage d'artillerie de samedi dernier contre les forces israéliennes".

Le journal du soir "Maariv", de Tel Aviv, signale pour sa part que des officiers supérieurs algériens ont été blessés au cours des récents duels d'artillerie israélo-égyptiens sur le canal de Suez.

Un officier supérieur algérien aurait été tué en même temps que le général Riad, lorsque le bunker de ce dernier a été frappé de plein fouet par un obus israélien.

Les Algériens, dont plusieurs camps auraient été touchés lors des duels d'artillerie de cette semaine, selon des sources israéliennes, ne servent pas comme artilleurs. Mais c'est dans leurs rangs que se recruteraient les tireurs d'élite qui, depuis des semaines, tirent sur les positions israéliennes de la rive orientale du canal de Suez.

Dans sa lettre à l'ONU, M. Tekoah rappelle que l'Algérie a refusé jusqu'à présent d'accepter le cessez-le-feu établi par le Conseil de sécurité en juin 1967. Il juge incompatible l'appartenance de l'Algérie au Conseil de sécurité et la participation d'Algériens aux "attaques d'agression" effectuées contre Israël le long du canal de Suez.

Wilson au Nigéria

LONDRES. (AFP, UPI, PA) — L'annonce du prochain voyage de M. Harold Wilson au Nigéria a permis au gouvernement britannique de remporter un modeste succès à la Chambre des communes, qui a approuvé hier soir, par 232 voix contre 62 (sur un total de 630 députés), sa politique à l'égard du conflit nigéro-biafrais.

Sur les 160 députés qui avaient signé la semaine dernière une motion demandant la révision de la politique nigériane de M. Wilson, une centaine se sont momentanément laissés convaincre par la décision du premier ministre d'aller rechercher sur place une possibilité de règlement de la crise nigéro-biafraise.

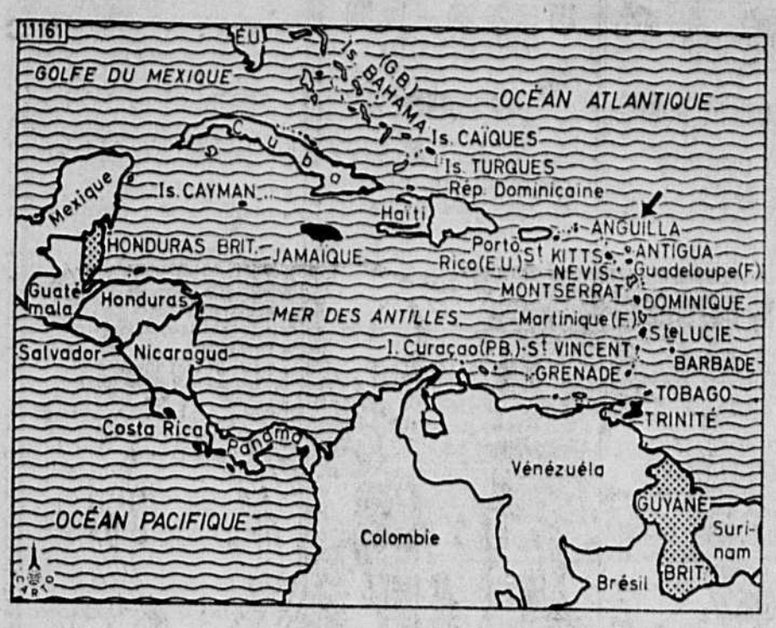

Pour le président d'Anguilla, plutôt un "petit Vietnam" que la domination des Anglais

LONDRES. (AFP, UPI) — Anguilla, la petite île des Caraïbes qui vient d'entrer dans l'histoire en expulsant manu militari un ministre britannique, est prête à se transformer en un "petit Vietnam" si la Grande-Bretagne tentait de reprendre par la force le contrôle de l'île. C'est du moins ce qu'a déclaré le "président" Ronald Webster à l'envoyé spécial du "Daily Telegraph".

M. Webster a indiqué qu'il disposait de forces suffisantes pour repousser toute tentative de débarquement de la frégate "Minerva" de la Royal Navy actuellement mouillée dans l'île voisine d'Antigua. Dans son interview au journal britannique, M. Webster a, d'autre part, démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles sa "déclaration unilatérale d'indépendance" ait un quelconque rapport avec la mafia américaine.

Entre-temps, des sources diplomatiques à Londres laissent entendre que la Grande-Bretagne songerait à dépêcher des troupes dans l'île rebelle afin de la libérer des dirigeants "types gangsters" qui la gouvernent.

Le type d'opération et le nombre de soldats nécessaires pour la mener à bonne fin font l'objet de discussions entre les Etats-Unis et les gouvernements des pays des Caraïbes en bon termes avec Londres, disent les mêmes sources.

Selon M. Webster, la Grande-Bretagne "tente délibérément" de provoquer un incident qui "justifierait une invasion". Le secrétaire adjoint au Foreign Office et au Commonwealth, Sir William Whitlock, est rentré à Londres, hier, et a confirmé qu'il avait été chassé de l'île d'Anguilla à la pointe du fusil et que l'île est gouvernée par des individus en armes. "Le peuple d'Anguilla se trouve présentement complètement dominé par des éléments du type gangster", a dit Sir Whitlock à une conférence de presse.

Les milieux diplomatiques croient comprendre que derrière toute l'affaire, on aurait une tentative de transformer l'île en un paradis du jeu, et que cette initiative serait financée par des Américains dont on ignore les noms.

Le secrétaire adjoint au Foreign Office s'était rendu à Anguilla dans le but de mettre un tetrme à la sécession de l'île de la fédération des îles St-Kitts, Nevis et Anguilla — sécession décrétée il y a 22 mois par M. Webster. Anguilla a quitté la fédération en l'accusant de négligeance économique, et se plaignant de ce que l'île St-Kitts y exerce une domination politique. En janvier, Webster décréta l'indépendance de la république d'Anguilla. Dans une lettre au Foreign Office, il accuse Whitlock et deux de ses aides de complot en ce sens qu'an survolant l'île en hélicoptère, il voulait s'attirer le feu des défenseurs de l'île, justifiant par le fait même un débarquement des fusiliers marins de Sa Majesté actuellement en état d'alerte à bord de deux frégates, la "Minerva" et la "Rhyl", prêtes à investir l'île qui n'a que 35 milles carrés.

Lord Shepherd, ministre d'Etat au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, a quitté Londres, aujourd'hui, pour la région des Caraïbes où il se rendra d'abord à Antigua, état associé à la Grande-Bretagne, puis à la petite dépendance britannique de Montserrat et à celle de St-Vincent, où commence également à sévir une tension politique.

St-Vincent est la seule des "îles du vent" qui n'ait pas obtenu le statut d'état associé à la Grande-Bretagne, conféré aux îles voisines de St-Lucia, Dominica et Grenada, ainsi qu'à la "mini-fédération" des îles-sous-le-vent St-Kitts-Nevis-Anguilla et à l'île d'Antigua au nord de l'archipel des petites Antilles.

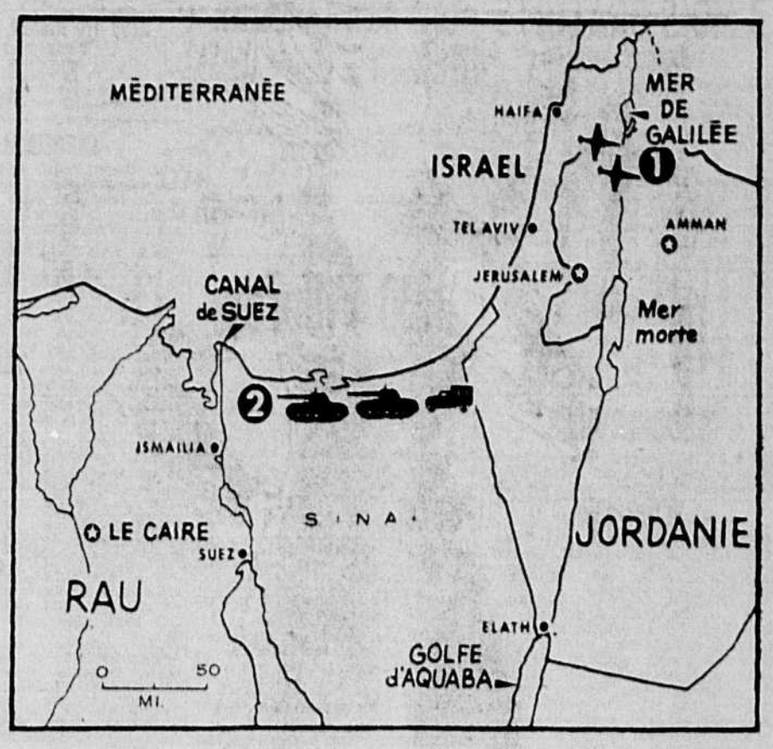

téléphoto UPI

Cette carte montre (1) les emplacements approximatifs des bases de commandos arabes attaquées aujourd'hui par des avions israéliens en Jordanie, au sud de la Mer de Galilée. D'autre part, des civils arabes ont dit avoir vu au moins 400 chars et blindés israéliens se dirigeant vers le canal de Suez (2), où des duels d'artillerie opposent presque quotidiennement les forces égyptiennes et israéliennes.

Raid israélien contre des bases de commandos arabes en Jordanie

d'après PA, UPI, AFP

Des avions israéliens ont attaqué aujourd'hui trois bases de guérilleros arabes en Jordanie. Selon des sources jordaniennes, deux civils ont été tués et neuf autres ont été blessés dans cette attaque. Des sources israéliennes ont dit que les avions ont attaqués ces bases, situées au sud de la Mer de Galilée, parce qu'elles étaient utilisées par des commandos de l'organisation terroriste "El Fatah" pour perpétrer des raids contre Israël.

A Amman, un porte-parole militaire jordanien a dit que quatre chasseurs "Mystère", de construction française, ont attaqué à la roquette les régions de Ash Shuna et Waqqas, à 6 et 11 milles de la mer de Galilée. Les chasseurs israéliens ont aussi frappé à Al Zamaliya, 14 milles au sud de la mer de Galilée; un camion agricole a été atteint, deux autos civiles ont été détruites et certaines récoltes endommagées.

Des témoins se trouvant du côté israélien du Jourdain ont dit avoir vu une épaisse fumée s'élevant des cibles en flammes.

Cependant, au Caire, l'agence de presse du Moyen-Orient signale que des civils arabes demeurant derrière les lignes israéliennes ont dit avoir vu au moins 400 chars d'assaut et autres véhicules blindés israéliens se dirigeant vers le canal de Suez, où les forces égyptiennes et israéliennes se sont livré hier leur quatrième duel d'artillerie depuis samedi dernier.

Ce duel a duré près de cinq heures. Les artilleurs égyptiens auraient abattu trois hélicoptères israéliens, selon la version du Caire qui a été démentie par Israël.

Le communiqué égyptien disait que trois emplacements de missiles israéliens ont été détruits ainsi que deux batteries d'artillerie, six chars, huit batteries de mortiers, huit postes d'observation et quatre postes administratifs. Le communiqué affirmait aussi que "l'ennemi a perdu un grand nombre de morts et de blessés".

Mais les Israéliens affirment de leur côté n'avoir subi aucune perte en hommes ou en matériel. Un porte-parole israélien a dit que le feu a été ouvert par des artilleurs égyptiens qui tentaient d'empêcher les forces israéliennes d'ériger des fortifications le long du canal.

Le tir israélien aurait par contre mis le feu à plusieurs réservoirs de pétrole d'une raffinerie de Port-Suez, à l'extrémité sud du canal.

Les deux côtés se sont accusés réciproquement d'avoir déclenché le tir. Le premier échange débuta tard dans l'après-midi et se poursuivit pendant près de deux heures, jusqu'à ce que les observateurs de l'ONU aient convaincu les deux parties de cesser le feu. Après la tombée de la nuit, les tirs recommencèrent et continuèrent pendant 45 minutes.

téléphoto PA

Le successeur de Riad

Le général Ahmed Ismail Ali (ci-haut) vient d'être nommé chef de l'état-major de l'armée égyptienne. Il succède au général Abdel Moneim Riad, tué dimanche dernier au cours d'un duel d'artillerie entre les forces égyptiennes et israéliennes le long du canal de Suez.

Entretiens de Gaulle-Kiesinger: accord sur plusieurs points

PARIS (AFP) — Plusieurs points d'accord entre Paris et Bonn se sont dégagés au cours de la première journée des entretiens franco-allemands après deux tête-à-tête entre le général de Gaulle et le chancelier Kiesinger.

Ils portent sur la volonté commune de poursuivre la coopération existant au sein des communautés européennes, sur la confirmation que la France restera dans l'Alliance atlantique et sur le sentiment que les destins des peuples allemand et français sont liés.

Mais les divergences de vues connues subsistent. La France, contrairement à l'Allemagne, reste opposée à l'organisation de consultations politiques au sein de l'Union de l'Europe occidentale (les Six plus la Grande-Bretagne). L'Allemagne, en opposition avec la France, soutient la candidature britannique au Marché commun. Elle estime même que l'élargissement de la communauté à l'Angleterre et aux trois autres candidats déclarés (Irlande, Danemark, Norvège) n'affectera pas les structures du Marché commun. A Paris on est persuadé, au contraire, que le passage d'une communauté à six à une communauté à dix entrainerait un bouleversement tel qu'il ne s'agirait plus de la même construction. Toutefois, on estime des deux côtés que ce problème n'est pas d'actualité.

Ainsi, comme à chacune des rencontres franco allemandes, les aspects négatifs balancent les aspects positifs. Visiblement, on s'attache, du côté allemand, à souligner, en dépit des pronostics pessimistes de la presse d'outre-Rhin, ce qui unit plutôt que ce qui sépare. On donne le ton des conversations de l'Elysée en affirmant que les explications et les éclaircissements, échanges ont été marqués par "la franchise et la cordialité."

Du côté français, les observateurs relèvent dans le début du toast prononcé par le général de Gaulle au déjeuner de l'Elysée, une certaine réserve. Le président de la République a noté, en effet, que depuis la signature du traité de coopération de 1963 bien des choses ont évolué et que les deux pays ne se trouvent plus tout à fait dans la même situation. Le général de Gaulle n'en conclut pas moins que les entretiens sont très importants et qu'ils doivent continuer sur les bases de la franchise et de la cordialité.

A côté du domaine international où les différences d'opinion ne sont pas négligeables, il reste le domaine bilatéral où la coopération se poursuit malgré certains à-coups. On a été d'avis que cette coopération doit, plus que dans le passé, être animée par les gouvernements. On a notamment parlé d'un projet d'organisation de la région Sarre-Lorraine. Il implique le développement des moyens de communications notamment l'établissement d'une liaison entre les réseaux d'autoroutes et l'aménagement de l'aérodrome militaire de Gros Tenquin en Moselle.

De leur côté, les ministres de l'Economie et des Finances ont étudié la conjoncture et les moyens de faire face à ses difficultés.

Deux questions délicates ont délibérément été laissées en dehors de la discussion. La première est l'affaire Soames. Mais on tient à rappeler, du côté allemand, que Bonn n'avait nullement pris ombrage de la perspective de conversations bilatérales entre Londres et Paris. La seconde concerne le récent accord passé entre l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale pour la production en commun de matériel nucléaire par le procédé de l'ultracentrifugation. "Nous estimons, dit-on du côté allemand que nous n'avons pas à soulever cette question."

Hégémonie germanique

ROME (Reuter) — Le ministre ouest-allemand des Finances, M. Franz-Josef Strauss a déclaré hier, qu'il est temps que l'Allemagne fédérale prenne le leadership en Europe occidentale.

Même le président Nixon est convaincu de la nécessité de révision du rôle de la politique ouest-allemande, a précisé le ministre dans une interview publiée dans l'hebdomadaire socialiste italien "l'Espresso".

"Quand les Etats-Unis ont été convaincus, les autres ont dû suivre", a-t-il ajouté.

"L'indécision des Américains d'une part et des Français de l'autre a été la cause d'une perte de temps précieux", a dit le ministre.

M. Strauss est d'avis que les difficultés qu'éprouve la France se traduiront inévitablement par une nouvelle crise du franc.

Interrogé pour savoir ce que cela signifiait pour l'Europe M. Strauss a répondu : "Il ne reste que l'Allemagne. En Europe, on ne peut rien avec ou sans Paris.

Le Sénat américain ratifie le traité de non-prolifération

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le Sénat américain a ratifié hier après-midi, par 83 voix contre 15 (soit plus que la majorité requise de deux tiers), le traité de non-prolifération dont le but est d'empêcher les pays ne possédant pas d'armes nucléaires d'en acquérir. Quarante-neuf sénateurs démocrates et 34 républicains se sont prononcés en faveur de la ratification. Huit républicains et sept démocrates, tous représentant des Etats méridionaux, ont voté contre.

Pour que la course aux armements perde vraiment de son intensité, il reste maintenant à l'Union soviétique à ratifier ce traité qui a été présenté au monde de en juillet dernier. Il ne prendra effet qu'une fois signé par les trois puissances nucléaires qui l'ont parrainé, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS. Même si l'on redoute encore certains délais, dans les milieux américains on s'attend à ce qu'elle le fasse sous peu. Jusqu'ici 87 pays non-nucléaires l'ont ratifié, dont le Canada, et il en reste une quarantaine à venir.

Intervenant moins de 24 heures avant que le président Nixon n'annonce la décision qu'il a prise relativement au déploiement du réseau anti-missiles "Sentinel", ce vote a fait dire au sénateur Fulbright, démocrate de l'Arkansas et président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, ce qui suit : "Je ne puis croire que le président des Etats-Unis ira de l'avant en ordonnant quand même l'implantation du réseau Sentinel".

Tout en reconnaissant que les articles du traité prévoyant des négociations futures entre les Etats-Unis et d'autres pays signataires n'interdisent pas explicitement en droit le déploiement du réseau "Sentinel", M. Fulbright a néanmoins estimé que pareil déploiement violerait "l'esprit du traité".

"La ratification par le Sénat du traité l'aidera (M. Nixon) à prendre une décision politique. Elle lui donne amplement l'occasion de reconsidérer sa décision", a ajouté le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat. Il a soutenu que l'opposition croissante au déploiement du réseau "Sentinel" est "strictement une affaire bipartisane", c'est-à-dire qu'elle est appuyée par des législateurs tant démocrates que républicains, et qu'il s'agit là d'un des mouvements les plus spontanés au Sénat depuis un bon bout de temps.

téléphoto PA

Les Chinois blessés protestent contre les Russes

Armés du petit livre rouge, les gardes-frontières chinois blessés au cours de l'accrochage avec les troupes soviétiques sur l'île Chenpao le 2 de ce mois crient leur indignation "devant les crimes d'agression de la clique révisionniste soviétique renégate". Cette photo, transmise par l'agence Hinshua (Chine nouvelle), a été captée à Francfort, en Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, Pékin a accusé aujourd'hui les troupes soviétiques, les blindés et les hélicoptères de l'armée d'avoir pénétré à plusieurs reprises sur le territoire chinois là-même où l'incident s'est déroulé ce mois-ci. Le ministère chinois des Affaires étrangères a fait parvenir sa note de protestation à l'ambassade soviétique de Pékin. Il demande "la cessation immédiate de ces gestes de provocation".

Entre temps, on signale que les manifestations antisoviétiques massives semblent avoir pris fin. Elles se sont prolongées tard hier mais à minuit les derniers manifestants se sont retirés et les haut-parleurs se sont tus brusquement. Les manifestations auraient donc duré sept jours.

Les travaux des deux premiers centres d'hébergement de Laval débuteront cet été

par Pierre VENNAT

Le premier centre d'hébergement pour vieillards, administré par le Centre de séjour Laval, société sans but lucratif subventionnée à 100 p. 100 par la Société d'habitation du Québec et le ministère du Bien-être social verra le jour au printemps, pour être inauguré le 1er janvier 1970.

Ce premier centre, qui comptera 320 lits et coûtera environ $2 millions et demi, sera situé rue Champfleury, à l'est de l'ancienne ville de Duvernay, près de la rivière des Prairies.

Les travaux débuteront dès ce printemps.

Un mois plus tard débuteront les travaux d'un deuxième centre, toujours administré par le Centre de séjour Laval, qui comptera également 320 lits et sera situé, celui-là, à l'ouest de Laval, plus précisément dans l'ancienne ville de Sainte-Dorothée fort probablement.

L'emplacement dans ce dernier cas n'est pas encore officiel mais ce qui est certain c'est que sa construction débutera dès cet été et qu'il sera terminé pour le printemps 1970.

Là encore il s'agira d'un investissement de $2 millions et demi.

Ces détails ont été dévoilés hier midi par le président du Centre de séjour Laval, M. Marcel Lalonde, homme d'affaires bien connu de Laval.

Quatre autres centres seront inaugurés d'ici 1972.

Un investissement d'importance

De superficie plus petite, ils verront à décentraliser ces centres et contiendront entre 60 et 125 lits chacun.

On n'a pas encore décidé où ils seront situés mais on sait déjà qu'un d'eux sera situé dans la partie nord de l'île Jésus, plus précisément à Fabreville.

M. Lalonde a insisté sur l'apport économique de ces centres.

En plus de favoriser à l'entour des investissements commerciaux et domiciliaires, ils fourniront de l'emploi à environ 200 à 250 personnes auxquelles on paiera environ $1 million en salaires chaque année.

On a calculé que chaque centre dépensera environ $600,000 par année en approvisionnement, soit plus de $1 million en achats de toute sorte.

M. Lalonde a déclaré que le Centre de séjour travaillait en collaboration étroite avec la Cité de la santé dont il est en quelque sorte le complément et le Service d'urbanisme de Laval afin que les nouveaux investissements cadrent parfaitement dans le plan directeur.

Enfin on croit être en mesure, d'ici quelques jours, de déclarer avec précision où sera situé le deuxième centre, seule l'approbation de Québec étant nécessaire pour ce faire.

L'autoroute Laval, c'est pour quand? demandent Lavoie et 5 conseillers

Le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, soutient que, "le ministre de la Voirie du Québec hésite à réaliser le plan routier du Québec en ce qui concerne la ville de Laval".

Et il se demande : "Serait-ce parce que le premier ministre du Québec désire mettre tous les atouts de son côté dans sa tentative de forcer le gouvernement fédéral à construire le nouvel aéroport international de Montréal sur la rive sud, où se trouve comme par hasard son comté de Missisquoi ?"

Cinq conseillers municipaux dans la bagarre

Pendant ce temps, cinq conseillers municipaux se sont lancés dans la bagarre et se demandent quand l'administration Tétreault va se décider à demander à Québec la construction de l'Autoroute Laval ?

MM. Raymond Fortin, Benoit Renaud, Gilles Béland, Marcel Pagé et André Vaillancourt veulent savoir comment il se fait que la municipalité de Laval n'ait pas immédiatement entrepris des démarches afin de réclamer à Québec la construction de cette autoroute.

D'autant plus qu'Eaton et Steinberg ont déclaré le 27 février dernier, que la construction du projet de $25 millions "Carrefour Laval", première étape d'un investissement de $100 millions, dépendait de l'ouverture de cette autoroute.

Les cinq conseillers, après avoir rappelé qu'un plan routier pour Laval a été élaboré dès 1965, s'étonnent que le maire Tétreault, au pouvoir depuis novembre 1965, n'ait jamais songé à réclamer la mise en oeuvre du plan routier en ce qui concerne l'Autoroute Laval.

Toute cette discussion a été provoquée par une question du député Lavoie en Chambre au ministre Lafontaine.

M. Lavoie avait déclaré, d'après le Journal des débats; "Ma question s'adresse au ministre de la Voirie. Lors d'une conférence de presse présidée par le maire de Laval, les compagnies Steinberg et Eaton dévoilaient un projet d'investissement de l'ordre de $100 millions et déclaraient être prêtes à faire débuter la première phase de $25 millions immédiatement, dès que le ministre de la Voirie déclarerait ou ordonnerait la construction de l'Autoroute Laval, au coeur de l'île Jésus. Le ministre aurait-il pris une décision pour la construction de cette route essentielle qui amènerait la réalisation de ce projet de l'ordre de $100 millions?"

M. Lafontaine avait répondu: "le ministre de la Voirie prendra une décision lorsqu'il aura été consulté officiellement".

Grand tournoi de tennis sur table, 22 mars

Le 16e tournoi annuel de tennis sur table omnium du Québec aura lieu les 22 et 23 mars prochain au centre Westhill, situé au 6310, Côte St-Luc. Ce tournoi est ouvert aux joueurs de toutes catégories à travers le Canada. Il y aura quatre catégories pour permettre une compétition plus active. Dans chacune de ces différentes classes, les dix premiers favoris doivent s'abstenir de s'inscrire dans les catégories inférieures.

Les inscriptions doivent être postées avant le 19 mars. Les joueurs non membres d'une fédération doivent ajouter $5.00 à leur inscription pour leur carte de membre. Pour l'inscription, adressez votre chèque ou mandat poste, à l'ordre de la Fédération de Tennis sur Table du Québec, à Miss Betty Tweedy, 7338 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour informations, appeler : 489-8767.

Matches de baseball

HIER

Matches hors concours

Expos	301 300 001—8	16	1
Houston	000 000 101—2	6	2

Jaster, Reynolds (7) et Bateman; Lemaster, Griffin (5e), Blasingame (9e) et Edwards. LG-Jaster. LP-Lemaster. Cir.: Bailey, Bateman, Geiger.

Kansas City	000 330 100—7	14	0
New York (A)	001 000 000—1	7	0

Morehead, Nelson (4e), Zachary (7e) et Rodriguez, Campanis (6e); Stottlemyre, Bechtold (4e), Hamilton (5e), McDaniel (7e), Verbanic (9e) et Gibbs, Munson (7e).

Californie	200 200 020—6	10	1
Seattle	100 001 23x—7	9	0

McGlothin, Clark (5e), Rojas (7e), Wilhelm (9e) et Egan; Barber, Bouton (4e), Shelton (6e), Segui (9e) et Haney, Raney (9e). LG-Shelton. LP-Wilhelm. Cir.: Comer, Egan.

Philadelphie	101 000 001—3	4	0
St-Louis	010 102 10x—5	8	0

Jackson, Champion (4e), Palmer (7e) et Edwards; Guzman, Campisi (3e), Ellis (7e) et McCarver. LG-Champion. LP-Champion. Cir.: Pinson.

Chicago (A)	100 000 030—4	9	0
Atlanta	000 010 000—1	5	1

Carlos, Wynne (4e), Locker (6e), Wood (8e) et Josephson; Doyle, Bell (4e), Hill (7e), Wiswell (9e) et Didier. LG-Locker. LP-Hill.

New York (N)	000 020 200—4	7	1
Détroit	000 400 10x—7	11	1

Cardwell, McGraw, Hendley (7e) et Martin, Dyer (7e); McLain, Lasher (5e), Kilkenny (8e) et Freehan, Price (8E). LG-McLain. LP-Cardwell. Cir.: Brown, McAuwards. LG-Jaster. LP-Lemaster, liffe, Cash.

Seattle (B)	200 001 000—3	7	1
Oakland (B)	000 010 010—2	6	0

Aker, Lasco (5e), Henry (8e) et McNertney; Odom, Fingers (4e), Lauzerique (7e) et Duncan, Pagliaroni (6e). LG-Odom. LP-Aker. Cir.: Brooks.

Cincinnati	100 003 010 0—2	7	2
Minnesota	20 000 000 1—3	8	0

Myette, Granger (4e), Welsch (7e), Short (9e) et Bench, Corrales (6e); Ollom, Roland (4e), Walters (6e), Zepp (8e) et Look, Tischinski (5e), Mitterwald (9e). LG-Zepp. LP-Short.

L. Angeles	100 030 010 1—6	10	2
Boston	000 201 002 0—5	9	0

Sutton, Moeller (5e), Mikkelsen (8e), Mathwig (10e) et Torborg; Mills, Thibdeau (6e), Lyle (9e), Fryer (10e) et Moses, Thomas (8e). LG-Mikkelsen. LP-Fryer. Cir.: Crawford, Yastrzemski.

San Diego	000 000 100—1	7	0
S. Francisco	000 031 00x—4	6	1

Corkins, Knuckles (5e), Reberger (7e) et Kendall, Gonder (6e); Sadecki, Herbel (6e), Gibbon (8e) et Barton, Hiatt (8e). LG-Sadecki. LP-Knuckles.

Chicago (N)	000 000 000—0	5	4
Cleveland	112 210 00x—7	12	0

Hands, Holtzman (4e), Jenkins (7e) et Oliver, Harriston (7e); Paul, Romo (6e), Farmer (8e) et Azcue. LG-Paul. LP-Hands.

Washington	000 020 000—2	8	0
Baltimore	000 111 00x—3	8	1

Bertaina, Jenkins (4e), Cox (7e), et Walker; McNally, Leonhard (4e), Beene (7e), Brabender (9e) et Dalrymple, Etchebarren (4e), Hendricks (7e). LG-Leonhard. LP-Jenkins. Cir.: Buford.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

DEMAIN

Chicago à Canadien
Boston à Toronto
Détroit à St-Louis
Philadelphie à Minnesota
Pittsburgh à Los Angeles

DIMANCHE

Toronto à Boston
Détroit à New York
Philadelphie à Chicago
Pittsburgh à Oakland
Minnesota à St-Louis

HIER

Minnesota 4, Canadien
Boston 1, Philadelphie 2
Toronto 3, Oakland 1

CLASSEMENT

Division Est

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Canadien	69	41	17	11	243	180	93
Boston	67	38	15	14	261	186	90
New York	68	36	24	8	201	174	80
Toronto	67	31	22	14	207	182	76
Détroit	68	33	25	10	218	187	76
Chicago	67	30	30	7	243	215	67

Division Ouest

St-Louis	69	34	22	13	186	141	81
Oakland	69	25	34	10	187	230	60
Los Angeles	68	16	33	19	148	204	51
Philadelphie	68	16	33	19	148	204	51
Minnesota	67	17	37	13	173	234	47
Pittsburgh	66	15	41	10	158	224	40

COMPARAISON EST - OUEST

Dans l'Est

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Est	105	73	14	18	427	245	164
Ouest	105	14	73	18	245	427	46

Dans l'Ouest

Est	102	51	35	16	315	256	118
Ouest	102	35	51	16	256	315	86

Total

Est	207	124	49	34	742	501	282
Ouest	207	49	124	34	501	742	132

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale des Laurentides, recevra jusqu'à 4 heures (heure normale de l'est) le 14 avril 1969, à Ste-Agathe, des offres sous enveloppes scellées pour l'équipement des ateliers suivants :

Automobile : Equipement lourd.
APPEL No 1-69

Menuiserie-Construction : Machinerie.
APPEL No 2-69

Mécanique d'entretien : Machines fixes et accessoires.
APPEL No 3-69

Equipement portatif.
APPEL No 4-69

Soudure : Machinerie et accessoires.
APPEL No 5-69

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale des Laurentides.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de 9 heures a.m. le 14 mars 1969, auprès du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, Monsieur Gaston Leduc, au numéro 65A de la rue St-Vincent, à Ste-Agathe.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 20 heures, le 14 avril 1969, à l'école secondaire Ste-Agathe.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-Trésorier
GASTON LEDUC

Le 10 mars 1969.

AVIS

Sous l'Acte des provisions des compagnies du Québec, PENVAL HOLDINGS LTD. donne avis, qu'elle adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec, une demande d'abandon de sa charte et son annulation à une date qui sera déterminée par lui.

Montréal, Octobre 4, 1968.
PENVAL HOLDINGS LTD.
SAMUEL LEVY,
Secrétaire.

LOTS A VENDRE

Environ 65 lots de la subdivision du lot original no. 56 de la Paroisse de St-Joachim de Châteauguay pourvus de tous services municipaux. Accès par la route no. 4 et de la rue Dunver.

Toute offre doit être accompagnée d'un chèque visé de $100.00 payable au Receveur Général du Canada. Si rejetée, cette somme sera retournée au soumissionnaire. Les offres seront ouvertes le 24 mars 1969. Aucune offre, même la plus élevée, ne sera nécessairement acceptée. L'acheteur doit se fier à son propre examen et connaissance des lieux et non aux indications ci-dessus ou à toute autre description pouvant être donnée par des employés du Directeur.

Information supplémentaire: R. Baker, C.P. 127, succursale Snowdon, Montréal 248, P.Q. Tél. 342-2320 (326).

Les offres doivent être postées au Directeur régional, Etablissement Agricole des Anciens Combattants, même adresse.

Yvon Duhamel recordman à Daytona

DAYTONA BEACH, Floride, (PA) — Le motocycliste montréalais Yvon Duhamel a établi un nouveau record en circuit fermé à la piste International de Daytona, hier, alors qu'il a bouclé le circuit de 2.5 milles à une moyenne de 150.51 m.p.h. Duhamel pilotait une Yamaha.

Il profitect ainsi de la première position au départ lors du Daytona 200 de dimanche prochain pour le championnat de l'Association américaine des motocyclistes. Duhamel effaçait ainsi la marque de 149.030 m.p.h. établie l'an dernier par Roger Reiman. Trois autres Canadiens se sont aussi classés parmi les dix meilleurs, hier. Il s'agit de Mike Duff de Toronto, de Dave Lloyd de Rexdale, Ontario, et de Tim Coopey de Vancouver.

Nécrologie

Mme Auguste Hébert

A Montréal, le 12 mars 1969 est décédée après une longue maladie, Madeleine Content, épouse du Dr Auguste Hébert.

Elle laisse outre son époux, ses soeurs: Thérèse, Mme Charles-Auguste Durand, chirurgien-dentiste; Jacqueline, Mme Georges Brown; Mariette, Mme veuve William Barker, Gisèle, Mme Guy Laflamme.

Ses frères: Maurice Content et sa belle-soeur Mme Maurice

Content, Marcel Content et sa belle-soeur Mme Marcel Content, André Content, ingénieur civil.

Ses belles-soeurs: Mme Jos. Power, Mme Placide Morency, une tante, Mme Maxime Raymond. De nombreux neveux et nièces. La dépouille est exposée au 1111 ouest, rue Laurier.

Le service funèbre aura lieu à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535, Avenue du Parc. Demain à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ville Mont-Royal — 87, rue Strathcona. Lot No 622-530, cadastre Paroisse Saint-Laurent, terrain superficie 6,178 p.c. Pesters, J. M. à Levy, R., $50,000 — 2106793.

Westmount — 322 à 332, rue Selby. Lot No 941-386 et 387, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 6,525 p.c. MacDuff, L. L. et al à Hydro-Québec, $47,000 — 2106806.

Westmount — 208 à 212, rue Selby. Lot No pties 941-384 et 385, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 4,860 p.c. Lalonde, J.-R. à Hydro-Québec, $18,500 — 2106807.

Westmount —3465 à 69, rue Saint-Antoine. Lot No 941-379, cadastre Paroisse de Montréal, terrain 25 x 110, Savignac, P. à Hydro-Québec, $21,000 — 2106809.

N.-D.-G. — 4524-26, avenue Harvard. Lot No 175-727-2 et 728-1, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 3,473 p.c. Balofsky, A. à Black, H. D. $26,000 — 2106851.

Saint-Louis — 5639 à 43, rue Waverly. Lot No ptie 11-656, cadastre Village Côte-Saint-Louis, terrain superficie 2,200 p.c. Bloomfield, P. à Linhaner, A. et al, $17,500 — 2106864.

Hampstead — 484, chemin Dufferin. Lot No 68-757-12, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 5,013 p.c. Valiant Const. Inc., $29,050 — 2106865.

Beaconsfield — 167, chemin Allacroff. Lot No 25-136, cadastre Paroisse Pointe-Claire, terrain superficie 9,000 p.c. Wharry, W. McA. et al à Colhoun, M. H., $20,400 — 2106879.

Ahuntsic — 11,922, rue Desenclaves. Lot No 311-8, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 6,817 p.c. Guzevinieus, C. C., ép. à Diaux, J.-P., $3,750 — 106890. Grant. Lot No 163-297, cad. Pa-Grant. ot No 163-297, cad. Paroisse de Montréal, terrain superficie 5,662 p.c. Firth, D. R. à Alfonso, N., $20,500 — 2106891.

Ville d'Anjou — 74,6062, Place Vernantes. Lot No 475-190 et 477-110, cadastre Paroisse Longue-Pointe, terrain superficie 5,404 p.c. Anise Const. Inc. à Béliveau, R., $31,000 — 2106892.

De Lorimier — 7830 à 36, rue De Lorimier. Lot No pties 478-334 et 335, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 2,787 p.c. Lapierre, V. ép. à Côté, M. Vve, $29,000 — 2106894.

Saint-Henri — 736-738, rue Dominion. Lot No 86-25, quartier Saint-Antoine. Terrain superfifie 2,700 p.c. Payette, P. à Ville de Montréal, $3,900 — 2106897.

Beaconsfield — 235, chemin Hollis. Lot No 25-516, cadastre Paroisse Pointe-Claire, terrain sup. 8,307 p.c. L'O'Sullivan Const. Ltd. à Hague, E.M. L., $34,000 — 2106901.

Ville Pointe-Claire — 173, chemin Duke-of-Kent. Lot No 125-276 et pt 275, cadastre Paroisse Pointe-Claire, terrain superficie 14,100 p.c. Legault, G. et al à Claveau, Y., ép., $16,000 — 2106928.

Saint-Michel — 4131, 46e Rue. Lot No 365-484 et 485, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 3,640 p.c. Fondation Mariale I.M. à Bagne, C. et al., $93,500 — 2106934.

Maisonneuve — 570, rue Létourneux. Lot No 8-76, à 78, cadastre Village Hochelaga, terrain sup. 7,500 p.c. Blais, P.-A. à Desrochers, J.-P., $235,000 — 2106935.

Saint-Eusèbe — 2457, rue Messier. Lot No 134-96 et ptie 97, cadastre Quartier Sainte-Marie, terrain superficie 2,092 p.c. Martin, J. Vve à Richard, R., et al., $30,000 — 2106994.

Montréal-Nord — 11,924, rue Henrietta. Lot No 48-36-1 et 2, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 4,375 p.c. Bélanger, A. à Chanon, A., ep., $15,000 — 2107021.

Notre-Dame-des-Neiges — 2855, chemin Bates. Lot No 82-423 à 426, cadastre Village Côte-des-Neiges, terrain superficie 10,000 p.c. Mesenwieg, J., ép., $180,000 — 2107029.

Ahuntsic — 9406-08, rue Papineau. Lot No 332-607, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 2,700 p.c. Const. La Familiale Ltée à Krebs, R., $33,300 — 2107030.

Ahuntsic — 2107 rue Sauvé. Lot No ptie 164-985-,984, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 4,015 p.c. Leclerc J. Vve à Bogardo G, et al. $23,000 — 2108183.

10,0127 rue Merritt. Lot No 164-644 et 644A, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 4,000 p.c. Rivest C, et al. à Marinelli F, et et al. $12,000. — 2108077.

Bordeaux — 11,870 rue Poincaré. Lot No 288-42, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 5,000 p.c. Trudel P. et al. à Brais P. E. et al. $20,500 — 2108258.

Côte-St-Luc — 5010 rue Hingston. Lot No 164-349 et 350, cadastre paroisse de Montréal, terrain sup. 2,275 p.c. Caryer A. B. à Catoir P. $27,000 — 2108171.

Dollard-des-Ormeaux 120 Place Sunny-side. Lot No 286-318, cadastre paroisse Ste-Geneviève, terrain sup. 4,800 p.c. Clarke P. J. et al. à Harper W. et al.$23,500 — 2108274.

Dorval (Vacant) Place-Fernbank. Lot No 11-638, cadastre paroisse de Lachine, terrain sup. 4,803 p.c. Mongrain R. à Mongrain R. $4,000 — 2107967.

Guybourg 7970 rue Ste-Claire. Lot No 394-559, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 4,000 p.c. Johnson E. et al. à Caron R. $13,500 — 2108291.

Mercier 3333 rue Lyall. Lot No 326-208, 209, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 4,300 p.c. Trudeau A. Vve à Gervais G. $20,000 — 2108316.

Rue (Vacant) Hochelaga. Lot No ptie 29-452, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 1,700 p.c. S.O.S. Taxi Ltée à Lamouche H, et al. $13,075 — 2108219.

Montréal-Nord — Rue (Vacants) boul. Lacordaire. Lot No pties 18-564 à 568 et 18-586, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 23,500 p.c. Grossinger H, Vve. à Di-Lillo' Grassi Ltée. $169-115 — 2108248.

11,783-785 rue Matte. Lot No 8-1091, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 3,046 p.c. Paventi J. G. et al. à Pettinicchio M, et al. $27,750 — 2108184.

Montréal-Ouest — 407 avenue Westminster. Lot No 140-649A-2, cadastre paroisse de Montréal, terrain sup. 1,919 p.c. Comonde Permanent Trust Co. à Deacur M. $22,000 — 2108394.

Quariter — Tétreaultville — Rue Paul-Pau, 3010-12. Lot No 404-603 et 604-2, cad. Par. Longue-Pointe, terrain sup. 3,212 p.c. Les Entrep. O'Connell Ltée à Boucher J.P., et al., $30,000. — 2108103

Rosemont 5871-73 rue Mignault. Lot No No 41-155â, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 2,960 p.c. Lamarche R. à Vallée J. E. ép. $21,000 — 2108059.

St-Eusèbe — 4442-44 rue Messier. Lot No 9-141-1, cadastre Village-Visitation, terrain sup. 1,960 p.c. Marcotte C, et al. à Desgranges G. $13,000 — 2108317.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BEAUCHAMP (Delphis) — A Montréal, le 12 mars 1969, à l'âge de 85 ans, est décédé Delphis Beauchamp, époux en 1res noces de feu Marie-Jeanne Oulmet et en 2es noces de Blanche Pelletier, demeurant à 8368 St-Gérard. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, boulevard Crémazie est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Arthur) — A La Salle, le 12 mars 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Belisle, époux de Lydia Bourassa, demeurant à 9185 Bayne, app. 318; père d'Yvette (Mme Pierre Aquin), Claire (Mme John Byron). Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7706, rue Centrale,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St. John Brébeuf, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invita-

BOURET (Lovana) — A Montréal, le 13 mars 1969 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Albert Bouret, née Lovana Bériault, demeurant au 10,650 Jeanne-Mance, app 2, mère de Raymond et Mariette. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Rose-Delima) — A Montréal, le 12 mars 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Olier Charette, née Rose-Délima Deschamps, autrefois du 2385 Notre-Dame ouest; mère de Léopold, Fleurette, Jacques et Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2639 rue Notre-Dame ouest,

à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Lionel) — A Hartford, Conn., le 11 mars 1969, à l'âge de 55 ans est décédé M. Lionel Charland, époux de Rachel Lavigueur demeurant à 8865 Berri, père de Robert, Mme Guy Reagan (Marie-Paule), Mme René Dupuis (Claudette), Suzanne et Ginette. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COITEUX (Florent) — A Québec, le 11 mars 1969, à l'âge de 57 ans 5 mois, est décédé subitement M. Florent Coiteux, assistant-directeur de l'O.P.T.A.T., époux de Laurette Bleau; autrefois de l'Assomption; demeurant à 1696, rue Cambrai, Ste-Foy, Québec; frère de M. Frédéric Coiteux, de l'Assomption, ex-député à la Législature provincial, et de M. Henri Coiteux, de Québec, député à la Législature provinciale du comté de Duplessis. M. Florent Coiteux est exposé à la résidence funéraire

Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien,
L'Assomption.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Départ de la résidence à 9.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Monique) — Au Mexique, le 9 mars 1969 à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Monique Danis, fille de Rodrigue Danis et d'Eva Filion, demeurant rue Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon Therrien & Desrosiers Inc.,
470, boul. Labelle
St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Roméo) — A Lachine, le 13 mars 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roméo Dion, époux de Bernadette Duranceau; père de Ghislaine (Mme G. Ménard Ficherd et Pierrette). Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost
à Lachine,

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Bertha) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Azarias Dubreuil, née Bertha Devost, mère de Marcel, Gérard, Yvon, Robert et Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMARESQ (Anita) — A Buckingham, le 12 mars 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Anita Turgeon, épouse de feu François Dumaresq; mère d'Edouard, de Montréal, Thomas, de Gatineau; 2 bros; Mmes Edouard et Thomas Dumaresq, ainsi que 14 petits-enfants, et 5 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Marie-Anna) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Albert Duquette, née Marie-Anna Descostes; demeurant à 967 du Couvent. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Armand) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Armand Fortin, époux d'Irène Cayer. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alfred) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alfred Gagnon, époux de Marguerite Dupuis; demeurant à 5932 De Montmagny. Il laisse dans le deuil Mme Maurice Rioux (Joan), Alfred junior, ainsi que son épouse, Micheline Vandal; fils de Mme veuve Alfred Gagnon; son frère, Paul-Emile; 1 soeur, Mme Charles A. Morneau (Mariette). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,

pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Marie-Louise) — A Chomedey, Ville de Laval, le 12 mars 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Marie-Louise Hébert, épouse de Léo Gauthier demeurant à 235, 82e Avenue, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Ida) — A Montréal, le 12 mars 1969 à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Arthur Grimard, née Ida Carignan. Elle laisse ses 2 frères: MM. Arthur et Louis Carignan. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,

à 8 h 55, pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Dora) — A Verdun, le 11 mars 1969 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Alfred Guimond, née Dora Joannisse; demeurant à 3858 Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie

à 9 h 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIRESTANTE (Concettina) — A Montréal, le 13 mars

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 14 mars 1969, 85e année, no 62, 4 cahiers, 56 pages. ★★★ 10¢

Grève tournante à Radio-Canada lundi

La Société Radio-Canada sera frappée par une grève de ses 2,200 employés de bureaux, annonceurs et vendeurs de publicité, dès lundi prochain. L'Association des employés de radio et télévision du Canada (ARTEC), qui est affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique, a retenu les services de deux syndicalistes qui ont dirigé les grèves tournantes, l'un à l'Hydro-Québec et l'autre à l'Hydro-Ontario.

C'est par une très forte majorité que ces employés ont voté en faveur de la grève. Même si le résultat définitif n'est pas encore connu, on sait que 367 membres du syndicat sur 400 ont voté pour la grève à Toronto, 568 sur 660 à Montréal, 95 p. 100 à Winnipeg et Calgary, 93 p. 100 à Edmonton. On connaîtra ce soir le verdict des 105 membres de Vancouver. De semblables résultats furent enregistrés ailleurs notamment à Halifax et à St-Jean.

Les dirigeants du syndicat ont retenu l'idée de la grève tournante pour tenter d'obtenir un compromis de la partie patronale. On ne vise pas nécessairement à interrompre la production.

M. Kealey Cummings vient de diriger la grève tournante des employés de l'Hydro-Ontario. L'ARTEC a retenu ses services comme conseiller spécial, en même temps qu'il retenait ceux de M. Claude Mérineau, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec qui avait dirigé la grève tournante à l'Hydro-Québec, en 1967.

Les pourparlers pour le renouvellement de la convention collective de ces employés avaient débuté en novembre 1967. Un conseil de conciliation formé en décembre 1968 a rendu public son rapport il y a une semaine. C'est un rapport incomplet, car il lui a été impossible de réconcilier les deux parties.

Radio-Canada offre une hausse de 19 p. 100 sur trois ans. Le syndicat, s'appuyant sur le fait que ces travailleurs ont beaucoup de retard dans leurs salaires, réclame une hausse de 20 p. 100 pour la première année, et un minimum de $1,000 pour ceux qui sont le moins bien payés. De récentes négociations n'ont rien donné.

Publicité de la taxe volontaire

Contrat de $400,000 sans appels d'offres

par Claude MASSON

Le programme de publicité du régime de contribution volontaire du maire Jean Drapeau coûte $400,000 pour les quatre premiers mois de l'année 1969.

La ville de Montréal a toutefois consacré ce montant de $400,000 à une seule entreprise de relations publiques à qui elle a accordé le contrat de publicité de la taxe volontaire sans au préalable lancer des appels d'offres aux autres sociétés de même nature intéressées à obtenir ce contrat, comme le stipule pourtant la charte de Montréal.

Ce n'est que lundi soir prochain, alors que plus de deux mois et demi (sur quatre) seront écoulés et que près des trois-quarts de la somme totale auront été dépensés que le comité exécutif demandera au conseil de le dispenser de lancer des appels d'offres dans ce cas.

Le conseil, composé en très forte majorité de membres du Parti civique du maire Drapeau, sera forcé d'accepter puisque des dépenses d'environ $250,000 ont déjà été faites à même le montant de $400,000.

Pourtant, la charte qui régit les agissements des administrateurs montréalais dit très clairement que le comité exécutif doit soumettre au conseil tous les projets (donc avant les réalisations) de contrats de $5,000 et plus. Le conseil peut, par règlement, autoriser le comité exécutif à adjuger, sans soumissions, des contrats qui entraînent une dépense n'excédant pas $10,000.

Le conseil peut en outre dispenser le comité exécutif de demander des soumissions à la suite d'une recommandation d'un directeur de service concerné par le projet en cause. C'est précisément ce qui se produira lundi soir mais la dispense de lancer des appels d'offres est demandée alors que le contrat de publicité a déjà été accordé à une entreprise depuis le début de janvier.

Un appel d'offres permet à plusieurs sociétés de présenter des prix pour effectuer le travail demandé et, de ce fait, la ville peut épargner parfois des montants importants en choisissant le plus bas soumissionnaire s'il répond aux normes. C'est le jeu de la libre concurrence.

Dans le cas présent, les autres entreprises de relations publiques n'ont pu présenter d'offres puisque la ville a

Voir $400,000, page 2

télépboto PC

Un greffé du coeur en santé !

M. Perrin Johnston, de Toronto, est sans doute l'un des greffés cardiaques les plus en santé au monde, puisque ses médecins lui ont permis de faire deux milles de course à pied, tous les matins. L'ingénieur à la retraite de 54 ans a reçu un nouveau coeur le 10 novembre dernier et est l'un des deux survivants des quatre transplantations cardiaques pratiquées à Toronto. A Montréal, le dernier survivant parmi les neuf greffés de l'"Institut de cardiologie, M. Gérard Lévesque, de Grande-Anse, au Nouveau-Brunswick, se trouve toujours dans un état critique à la suite d'une thrombose cérébrale qui l'a frappé samedi dernier. Il avait été opéré le 29 novembre.

Six compagnies aériennes veulent aller à Toronto

TORONTO. (PC) — Six compagnies aériennes veulent acquérir le droit d'atterrissage à Toronto et deux d'entre elles sont prêtes à laisser Montréal si elles peuvent, de cette façon éviter de longues négociations.

C'est ce qu'a déclaré mercredi M. Oakah Jones, l'un des directeurs de la Commission industrielle de Toronto.

Il a précisé que ces six sociétés sont Air France, KLM, Lufthansa, Swissair, Alitalia et SAS.

M. Jones a affirmé que pour continuer à attirer l'industrie et les gens, Toronto doit avoir les services des compagnies européennes de transport aérien.

"Toute ville qui n'a pas un service aérien international suffisant, a-t-il dit, sera incapable d'entrer en compétition avec celles qui en sont pourvues".

De son côté, le député libéral de York North au fédéral, M. Barnett Danson, a déclaré que le Canada se trouve dans une position favorable pour négocier sur les droits d'atterrissage et qu'il devrait être capable d'améliorer ses services à Toronto sans rien enlever à Montréal.

Il a fait toutefois remarquer que de telles négociations pourraient prendre jusqu'à deux ans.

La grève apparaît inévitable dans l'industrie du bâtiment

par Jacques LAFRENIERE

Une grève qui paralysera des chantiers de construction représentant des investissements de plusieurs millions de dollars apparait inévitable pour le 1er avril. Environ 75,000 ouvriers du bâtiment débrayeront ce jour-là dans la plupart des régions du Québec si, entre temps, on ne trouve pas une solution à l'impasse qui est survenue à Montréal dans le cours des négociations.

C'est ce qu'a annoncé hier le directeur du Conseil des métiers de la construction (FTQ), M. Roger Perreault, au cours d'une conférence de presse portant sur les difficultés qui sont survenues à Montréal lors des pourparlers pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Ces négociations ont une importance particulière puisqu'elles fixeront le patron pour les pourparlers des neuf autres régions du Québec où on doit, cette année, en vertu de la nouvelle Loi des relations de travail dans l'industrie de la construction, renouveler les conventions collectives de travail.

Comme le 1er avril, il n'existera plus de conventions collectives et de décrets dans dix des quatorze régions du Québec, "nous mettrons en pratique le slogan qui est courant chez nous : "Pas de contrat, pas de travail", a dit M. Perreault.

La difficulté provient du fait que la Confédération des syndicats nationaux refuse de négocier si au préalable il n'y a pas d'entente sur les bureaux de placement et la sécurité d'emploi. Or, a dit M. Perreault, il n'est pas permis de par la loi de discuter de ces questions qui font le sujet de l'étude par une commission mixte.

Les régions qui seront touchées par l'arrêt de travail sont celles de Montréal, Québec, Rimouski, Sorel, Granby, Trois-Rivières, Joliette, Laurentides, Hull et Abitibi. Les décrets des quatre autres régions expirent le 1er avril 1970, soit au Lac St-Jean, Saguenay, Duplessis et Cantons de l'Est.

Pour qu'il y ait un nouveau décret, il faut l'entente des trois parties: les deux centrales et la partie patronale.

"La grève sera contre qui, a demandé M. Perreault. Normalement c'est contre l'employeur. Cette fois-ci, il en sera autrement".

Devant cette impasse, les employeurs ont demandé la conciliation. La première séance aura lieu aujourd'hui en présence du chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail, M. Evangéliste Moreau. Si la conciliation échoue, il ne restera qu'une alternative: ou le gouvernement provincial devra suspendre la nouvelle loi (bill 290) ou il devra y avoir extension des conventions collectives et des décrets pour une année, avec négociation rapide de l'augmentation de salaires.

M. Perreault a déclaré trouver inconvenable l'attitude de la CSN qui "ne représente à Montréal que 2,000 travailleurs alors que les syndicats de la FTQ en représentent 30,000".

Il a de plus contesté les chiffres avancés par la CSN pour attirer l'attention sur l'importance de la sécurité d'emploi. La CSN donnait comme exemple que les 1,937 briqueteurs inscrits au Comité conjoint de la construction

Voir GREVE, page 2

L'état lamentable du boul. Métropolitain dénoncé par la CMM

par Claude MASSON

La réunion du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain, hier, a failli tourner en une véritable "assemblée de contestation" à l'égard du ministère de la Voirie du Québec.

Boulevard Métropolitain, voie rapide Bonaventure, voie rapide à partir de Montréal-Est vers le nord, pont projeté dans le voisinage de l'actuel pont Mercier, bref les principales voies de communication existantes ou projetées ont fait l'objet de commentaires peu élogieux.

C'est l'état "lamentable" du boulevard Métropolitain qui a été le plus critiqué. "Le boulevard cause de graves dangers et nous devrions intervenir immédiatement auprès du ministère de la Voirie du Québec pour que le nécessaire soit fait. C'est très dangereux", de déclarer le conseiller municipal Jean Laroche. Son appel a été rapidement entendu puisqu'une plainte officielle et unanime du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain sera adressée au

Voir METROPOLITAIN, page 2

sommaire

Annonces classées / 33 à 39, 44 à 54
Arts et Spectacles / 10 à 13
Bandes dessinées / 27
Courrier "Que faire ?" / 32
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 22 à 25
Horoscope / 31
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 29
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 27
Mots croisés / 47
Radio et télévision / 20
Sports / 15 à 18 et 55
Tribunaux / 5 et 9
Transactions immobilières / 55
Vie féminine / 30 à 32
Vie mondaine / 31
Votre médecin / 32

Météo : ciel variable et plus doux. Min.: 20°, Max.: 35° ● Détails page 2.

A moins que...

La taxe scolaire n'augmentera pas

par Gilles RACINE

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a résolu, hier après-midi, de concert avec le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM), de ne pas augmenter le taux de la taxe des neutres pour l'exercice financier 1969-70, à moins que le gouvernement québécois refuse les solutions que lui suggèrent les commissaires pour combler le déficit budgétaire prévu pour ledit exercice financier.

Cette position des commissaires laisse entrevoir, et le président André Gagnon ne l'a pas caché, qu'on n'augmentera pas davantage le taux de la taxe des particuliers (dans le cas des catholiques tout au moins) sous réserve, bien sûr, que les démarches entreprises auprès du gouvernement aboutissent au résultat recherché.

Tout en maintenant le statu quo dans ses services, la CECM prévoit pour le prochain exercice financier un écart de $30 millions entre ses dépenses et ses revenus.

M. Gagnon a expliqué que les crédits accordés aux différents services de la commission s'élèvent à $174 millions, et cela à seule fin de maintenir le statu quo dans les services dispensés par la commission pendant le dernier exercice financier.

Il faut compter les dépenses occasionnées par la conversion du cours élémentaire de sept à six années, par le maintien du rythme d'implantation des écoles secondaires à options graduées, pa. l'accroissement des dépenses que représentera la signature de quatre conventions collectives (enseignants, employés de bureau, concierges et service de l'entretien) et par la reconstruction de certaines vieilles écoles.

A cela, il faut ajouter la responsabilité qui vient d'être confiée à la CECM par le ministère de l'Education, à savoir l'administration des écoles d'arts et métiers. A ce seul poste, il faut compter une dépense de $4 millions.

Il faut aussi tenir compte de la toute nouvelle responsabilité qui échoit à la commission, soit celle de payer les frais d'inscription des étudiants qui fréquentent les institutions indépendantes au niveau secondaire. La CECM calcule qu'il lui en coûtera $5 millions pour cela.

En ajoutant la réserve statutaire de 2 p.c. de son budget, réserve que la

Voir CECM, page 2

"Les journalistes ont droit au secret professionnel"

— le sous-ministre de la Justice

par Lucien CHAMPEAU

Le droit des journalistes au secret professionnel a été formellement reconnu ce matin par Me Antonio Dubé, sous-ministre de la Justice du Québec.

Parlant en présence du directeur général Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, M. Dubé a textuellement déclaré : "C'est un droit incontestable et qui doit être respecté. Je ne vois pas pourquoi des tribunaux tenteraient de l'enfreindre."

Pour dissiper toute équivoque, on a souligné à M. Dubé que sa déclaration serait publiée dans le journal. Il a acquiescé en disant : "Oui, oui, c'est mon opinion. D'ailleurs vous avez toujours joui du privilège du secret professionnel comme les avocats, les médecins et autres."

M. Dubé a fait ce commentaire dans le cadre de l'incident qui se déroule présentement devant le commissaire des incendies de Montréal, M. John McDougall, c.r., alors qu'un journaliste de la presse visuelle, John Smith, de Radio-Canada à Toronto, a refusé de desserrer les lèvres quand on l'a sommé de citer ses sources touchant un reportage qu'il voulait réaliser sur le terrorisme dans le Québec.

On sait que Me Jacques Bellemarre, c.r., qui défend Smith, a obtenu avanthier de M. McDougall la permission d'interjeter appel auprès du ministre de la Justice pour faire confirmer à son client son droit, comme journaliste, au secret professionnel. La décision dans ce différend doit être rendue cet après-midi à la réouverture de l'enquête de M. McDougall.

téléphoto PC

Mission accomplie

Mission ccomplie. Mission couronnée de succès. La capsule d'Apollo-9 a amerri à moins de trois milles du porte-hélicoptères: avant même qu'elle ne touche l'eau, des appareils du navire l'encadraient déjà. Aussitôt à bord du "USS Guadalcanal", les couleurs ont été montées devant Schweickart souriant, Scott levant le bras pour saluer le drapeau, et McDivitt, le commandant du vol, saluant.

— Nos informations page 2

AUJOURD'HUI

• Le port ne s'étendra pas sur la Rive sud — page 3

• Le Canadien augmente son avance — page 15

• Marcel Lambert veut des garanties contre la faillite — page 56

Les Etats-Unis se doteront d'un réseau Sentinelle modifié

WASHINGTON — (PA) — Le président Nixon a annoncé aujourd'hui que les Etats-Unis se doteront d'une version "substantiellement modifiée" du système de défense anti-missiles autorisé par l'administration Johnson. Le nouveau programme "Sentinelle" coûtera entre six et sept milliards de dollars.

"La sécurité de notre pays exige que nous procédions maintenant à la mise au point et à la construction du nouveau système dans un programme soigneusement gradué", affirme M. Nixon dans une déclaration dont le texte a été distribué peu avant sa conférence de presse prévue pour midi.

En fait, le président Nixon semble insister davantage sur la protection des emplacements de fusées offensives américaines que sur celle des villes.

"Le système Sentinelle approuvé par l'administration précédente prévoyait de meilleurs moyens pour la défense des villes que la programme que je recommande, explique M. Nixon. Mais il ne comportait pas cette protection contre certaines menaces à nos forces de représailles qui sont survenues subséquemment."

Le président des Etats-Unis déclare que son programme poursuit trois objectifs :

—"La protection de nos forces de représailles basées à terre contre une attaque directe par l'Union soviétique".

—"La défense du peuple américain contre la sorte d'attaque nucléaire que la Chine communiste pourrait probablement organiser dans les dix prochaines années".

—"La protection contre d'éventuels lancements accidentels de missiles de n'importe quel pays."

Dans sa déclaration, le président souligne aussi que le système de défense antimissile "Sentinelle" modifié "a été conçu de façon qu'on ne puisse se tromper sur ses fins défensives".

Droits réservés

La NASA se réjouit du grand succès du vol Apollo-9

d'après AFP, UPI, PA, DJ

Les cosmonautes James McDivitt, David Scott et Russell Schweickart, mission accomplie, retournent aujourd'hui au centre de contrôle de Houston, via Cap Kennedy, où, après une brève réunion avec leurs familles, ils se mettront à la disposition des médecins et des dirigeants de la NASA afin de réviser en détail toutes les péripéties du vol "Apollo-9".

Les trois hommes ont passé la nuit à bord du porte-hélicoptères "Guadalcanal" qui les a récupérés hier midi à l'issue d'un retour sur terre effectué avec grande précision. La capsule a en effet amerri à moins de trois milles du porte-hélicoptères, et, avant même qu'elle ne touche l'eau, des appareils de ce navire l'encadraient déjà.

La joie règne au centre spatial de Houston où les autorités ont déclaré que "la mission a été couronnée de succès". M. Robert Gilruth, directeur de ce centre, a notamment déclaré: "Quand nous aurons recueilli tous les renseignements au sujet de ce vol, nous serons prêts pour la mission d'atterrissage sur la Lune."

Pour sa part, M. George Mueller, directeur adjoint de la NASA, a révélé que les plans sont prêts en prévision de quatre atterrissages sur la Lune. De plus, a-t-il dit, la NASA est prête à effecteur six autres vols du plus haut intérêt scientifique si le Congrès accorde les fonds nécessaires pour l'équipement scientifique et la mise au point d'un nouveau scaphandre spatial autonome. Quant aux fusées et aux cabines spatiales, la NASA les possède déjà.

Le président Nixon a fait parvenir hier aux astronautes un message de félicitations peu après leur arrivée sur le porte-hélicoptères en leur disant qu'"ils avaient émerveillé le monde". De son côté, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a envoyé un message au président Nixon pour le féliciter du succès de la mission "Apollo-9".

Cette mission s'est terminée en beauté par un amerrissage de précision à 12 h. 01, exactement à l'endroit prévu.

Scott fut le premier à être cueilli par le panier descendu par l'hélicoptère qui survolait la scène, mais il a pris un bain forcé quand le panier a touché l'eau avant d'être monté. Le commandant McDivitt a été le dernier à quitter le vaisseau spatial. La manoeuvre de transport de la capsule au navire a duré environ une demi-heure.

Une fois à bord du navire les astronautes ont été accueillis par le commandant, les officiers et les marins, et ont été conduits à l'infirmerie pour prendre un bon repas et subir ensuite des examens médicaux. Après un examen de 90 minutes, le médecin du navire s'est dit enchanté de leur état physique.

Ensuite, l'équipage du navire a procédé à la récupération de la capsule.

Un gâtesu de 350 livres, à quatre étages, avait été préparé pour les astronautes par les cuisiniers du navire. Ayant appris la nouvelle pendant leur mission spatiale, les astronautes ont exprimé le désir d'en manger pendant leur repas.

Pendant ce temps, à Houston, le général Samuel Phillips, directeur du programme "Apollo" a déclaré, peu après le retour de la cabine spatiale, qu'"Apollo-9 a atteint plus d'objectifs que nous ne lui en avions fixés".

Le général a d'autre part pris nettement position en faveur du vol circumlunaire "Apollo-10" comme expérience intermédiaire entre la randonnée spatiale qui vient de prendre fin et le débarquement sur la Lune.

"Tout indique que nous exécuterons nos plans, a-t-il souligné, tels qu'ils existent pour le moment".

De son côté, le Dr. George Taylor, chef des programmes de vols à équipage à la NASA, a fait savoir qu'il "ne projetait pas d'éliminer Apollo-10".

Ce vol est prévu pour la mi-mai. Le décollage d'"Apollo-11" pour la Lune est prévu pour le 15 juillet avec débarquement de deux hommes le 19.

Le général Phillips, qui tenait une conférence de presse aux côtés du Dr. George Mueller, directeur associé des vols spatiaux, a rappelé qu'il soumettra dans deux semaines ses recommandations concernant la mission précise du prochain équipage "Apollo" dans l'espace. Il faudra approximativement ce temps-là en effet pour analyser toutes les données relatives à "Apollo-9".

METROPOLITAIN

SUITE DE LA PAGE 1

ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine.

La condition pitoyable de l'éclairage sur l'autoroute Bonaventure a aussi été prise à partie par le conseiller municipal Paul-Emile Robert, membre du Parti civique du maire Jean Drapeau. Le conseil de la CMM a immédiatement décidé de se plaindre par écrit au Conseil des ports nationaux.

Les représentants des villes de banlieue ne voulaient pas se laisser damer le pion par les délégués de Montréal. Le maire de Montréal-Est, M. Edouard Rivers, a demandé d'insister auprès du ministère de la Voirie afin que la voie rapide du sud au nord, dont une partie est réalisée dans Anjou, se continue dans sa municipalité. Autre demande à formuler au ministère de la Voirie.

Le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, devait lui aussi profiter de cette "clinique routière" pour avertir solennellement, pour prévenir les autorités provinciales de son "opposition catégorique" à un éventuel projet de construction d'un pont dans le voisinage de l'actuel pont Mercier, lequel pont, selon le maire, diviserait la ville de Lachine en deux.

M. Chartier faisait allusion au projet dont il a été question au début de la semaine, à savoir que le ministère de la Voirie songe à construire un second pont dans l'ouest de l'île si l'aéroport projeté est érigé sur la rive sud du Saint-Laurent.

Le sous-ministre de la Voirie, M. Eddie Monette, a toutefois affirmé qu'il n'est pas question "actuellement" d'un tel pont.

Le maire de Lachine a déclaré que lui-même; son conseil et un grand nombre de citoyens s'opposent à ce que le futur pont soit construit à partir de la 32e avenue, à Lachine.

Lachine a fait connaître sa prise de position dans une lettre au . . . ministère de la Voirie.

$400,000

SUITE DE LA PAGE 1

choisi elle-même la société à qui elle voulait attribuer le contrat même si la charte oblige à demander des soumissions ou à obtenir **au préalable** une dispense du conseil.

Le programme de publicité relativement à la taxe volontaire est élaboré et exécuté par la firme B.C.P. Publicité Ltée, en collaboration avec la ville de Montréal.

Habituellement, la dispense de demander des soumissions est justifiée par le délai trop court entre le contrat à adjuger et le travail à exécuter. Dans ce cas-ci, le régime de contribution volontaire existe depuis le mois de mai 1968 et c'est la même firme qui a le contrat depuis le début. Y avait-il un délai raisonnable pour faire un appel d'offres entre le mois de mai 1968 et le premier janvier 1969?

Au surplus, dans sa recommandation au comité exécutif de demander au conseil une dispense pour recevoir des soumissions concernant la publicité de la taxe volontaire pour les quatre premiers mois de 1969, au coût de $400,000, le directeur des finances ne fournit aucune raison.

Le directeur des finances ajoute même que telle dispense devrait être rétroactive au mois de mai 1968 puisque c'est à partir de ce moment que la firme B.C.P. Publicité Ltée a obtenu le contrat. Cela fait donc dix mois. Comme la société recevait déjà à ce moment-là des montants dépassant à quelques reprises $10,000, il aurait donc été obligatoire encore là de lancer un appel d'offres ou de demander une dispense à cette période.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

commission scolaire doit toujours conserver en liquidités, les dépenses totales prévues par la CECM pour 1969-70 sont de l'ordre de $185 millions.

Or, les revenus du même organisme s'élèvent à $155 millions. Il y a donc un écart de $30 millions à combler entre les dépenses et les revenus.

Trois solutions s'imposent à l'esprit des commissaires : augmentation des subventions statutaires du gouvernement provincial, adoption de diverses mesures prévues dans le projet de loi 1.6 (traitant de la péréquation sur l'île de Montréal) et ou augmentation des taux de la taxe scolaire.

Rappelant que l'an dernier les Montréalais avaient subi une forte augmentation de la taxe scolaire, M. Gagnon a signalé de nouveau que les contribuables métropolitains avaient un fardeau fiscal comparable, sinon supérieur, à celui des contribuables du reste de la province. Il a ajouté que le point de vue des commissaires à cet effet était "enfin partagé en haut lieu à Québec".

La CECM estime que l'adoption du bill 116 lui assurerait un revenu additionnel de $10 millions.

Il resterait donc à aller chercher du gouvernement québécois les $20 millions qui manqueraient alors pour équilibrer le budget. Pour cela, il faudrait améliorer le régime des subventions statutaires de façon à ce que ledit régime tienne compte du coût croissant de l'enseignement et du coût de la vie, et non seulement du nombre d'élèves qui relèvent de la CECM.

Avec le présent régime de subventions, la responsabilité financière de la commission scolaire s'est considérablement accrue depuis l'introduction dudit régime en 1961.

Alors qu'en 1961-62, le ministère de l'Education assumait 39.4 pour cent du coût et la commission 60.6 p.c., en 1968-69, par ce régime de subventions per capita, le ministère n'assumait plus que 18.6 p.c. du coût. Ceci fut légèrement amélioré par l'octroi d'une subvention spéciale de $7 millions, cette année-là, ce qui porta la part du gouvernement à 23.1 p.c.

Jusqu'à ce qu'on connaisse les résultats des démarches de la CECM auprès des autorités gouvernementales, le taux de la taxe des compagnies et corporations restera à $2.44 le $100 selon la valeur marchande des immeubles, ou à $2.80 le $100 selon le rôle d'évaluation.

Le taux de la taxe des catholiques, qui sera officiellement annoncé d'ici la fin du mois, devrait lui aussi rester stationnaire, sauf la réserve contenue dans la résolution adoptée par les commissaires, hier, concernant le taux de la taxe des neutres.

Jeune phoque écorché pour les besoins d'un film?

OTTAWA — (PC) — Un caméraman aurait essayé d'écorcher un jeune phoque vivant pour les besoins d'un film sur la chasse au phoque qui a provoqué les manifestation que l'on sait dans plusieurs pays.

C'est ce qu'a affirmé, aux Communes, hier soir, M. James A. McGrath, député progressiste-conservateur.

" Mais, a continué le député, la tâche l'a rendu malade et c'est l'un des chasseurs que l'on aperçoit dans le film qui a dû continuer le travail à moitié achevé."

M. McGrath a précisé que ce renseignement provenait d'un rapport présenté au ministre des Pêcheries par des fonctionnaires de son ministère.

Le député de Saint-Jean-Est a demandé la création d'un comité pour faire enquête sur ce film qui a causé "un tort énorme à la réputation du Canada à l'étranger".

Le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, a déclaré qu'il s'agit d'un mémoire interne de son ministère et qu'il ne peut, pour cette raison, le commenter. Il a toutefois fait savoir qu'il vérifie ces allégations, particulièrement avec Radio-Canada, qui a commandé le film, il y a cinq ans. Radio-Canada a gardé l'orginal du film, mais le ministre veut savoir ce qu'il est advenu des copies. Il ne peut promettre la création d'un comité d'enquête avant d'obtenir ces renseignements.

M. McGrath a précisé que le film a été réalisé par Artek Films de Montréal pour Radio-Canada, en mars 1964. Il a affirmé que pour le tourner, on a tué des phoques avant l'ouverture de la saison de chasse, ce qui est "un acte illégal".

C'est un assistant-caméraman du nom de Uwe Konemann qui aurait admis avoir tenté d'écorcher un phoque en vie et c'est Serge Deyglun qui a été identifié comme étant le chasseur qui aurait achevé le travail. Serge Deyglun est celui qui a rédigé et enregistré les commentaires du film.

A Bruxelles, par ailleurs, un professeur belge qui a été invité à observer la chasse aux phoques dans le golfe Saint-Laurent, a déclaré qu'elle était bien réglementée. M. Jacques Maton n'a pas voulu dire, toutefois, si les accusations de cruauté publiées dans les journaux européens étaient bien fondées.

Entre-temps, on rapporte, à Halifax que la chasse aux phoques a repris, aujourd'hui, dans le golfe Saint-Laurent après une halte de trois jours ordonnée par le ministre des Pêcheries. Elle avait été interrompue à cause des conditions de la glace.

A Zurich, dans une déclaration à propos du massacre des phoques, la Fédération mondiale pour la protection des animaux a annoncé son intention d'organiser, pour 1970, une exposition ambulante de fourrures synthétiques et a fait appel à la contribution des fabriquants et des façonniers.

La Fédération a également fait appel "à la pitié" des élégantes qui affectionnent encore les fourrures naturelles.

Elle fait valoir, par ailleurs que le massacre des phoques, sur lequelle elle mène une enquête depuis 1966, "représente moins d'un pour cent de l'hécatombe des animaux sauvages pour répondre aux "exigences déraisonnables et inutiles de la mode".

Le Sénat américain ratifie le traité de non-prolifération

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le Sénat américain a ratifié hier après-midi, par 83 voix contre 15 (soit plus que la majorité requise de deux tiers), le traité de non-prolifération dont le but est d'empêcher les pays ne possédant pas d'armes nucléaires d'en acquérir. Quarante-neuf sénateurs démocrates et 34 républicains se sont prononcés en faveur de la ratification. Huit républicains et sept démocrates, tous représentant des Etats méridionaux, ont voté contre.

Pour que la course aux armements perde vraiment de son intensité, il reste maintenant à l'Union soviétique à ratifier ce traité qui a été présenté au monde en juillet dernier. Il ne prendra effet qu'une fois signé par les trois puissances nucléaires qui l'ont parrainé, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS. Même si l'on redoute encore certains délais, dans les milieux américains on s'attend à ce qu'elle le fasse sous peu. Jusqu'ici 87 pays non nucléaires l'ont ratifié, dont le Canada, et il en reste une quarantaine à venir.

le TEMPS qu'il fera

A six jours du printemps

La fin de semaine nous réserve un temps agréable et une température douce, se rapprochant graduellement de la normale, avec un maximum qui se maintiendra aux environs de 40 degrés le jour et un minimum de 25 degrés prévu pour la nuit.

La température en est donc une de printemps, saison tant attendue qui débutera quelques heures plus tôt cette année, soit jeudi prochain, 20 mars, à 2 h 08 de l'après-midi.

MAXMIMUM AUJOURD'HUI : 40
MINIMUM LA NUIT PROCAINE : 25

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui et samedi. Doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 40 et 25; Ottawa, 35 et 20.

Régions de Québec, Laurentides, St-Maurice et Cantons de l'est : nuageux avec quelques périodes ensoleillées et possibilité d'une chute de neige locale aujourd'hui et samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Ste-Agathe et Sherbrooke, 35 et 20; La Tuque, 35 et 15.

FETE : sainte Mathilde

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

avaient gagné en moyenne $3,772 l'an dernier. Or, a dit M. Perreault, il arrive que plusieurs travailleurs s'inscrivent au comité sans pour cela être sur le marché du travail.

Il a ajouté qu'après information auprès du Centre de main-d'oeuvre du Canada de Montréal, on avait relevé que l'été dernier, sur les 1,875 briqueteurs considérés comme ne travaillant pas, seulement 321 se cherchaient du travail.

Il a ajouté que les chiffres du Comité conjoint démontrent qu'en août 1968, on considérait 79,914 travailleurs comme inactifs et 36,154 comme actifs, soit un total de 115,168 "alors que pour tout le Québec on considère qu'il y a 110,000 travailleurs de la construction".

"Nous sommes d'accord pour reconnaître avec la CSN qu'il existe un problème au niveau de la sécurité d'emploi, mais on fausse ce problème en laissant entendre qu'on pourra le régler avec les bureaux de placement".

Les travailleurs réclament une hausse de salaire de 10 p. 100 par année, et une convention collective de trois ans. Ce pourcentage comprend les avantages sociaux, a aussi souligné M. Perreault.

...$10 par mois, c'est tout ce que vous avez besoin pour ce beau réfrigérateur

RCA

des modèles fiables

ROLAND FAUCHER

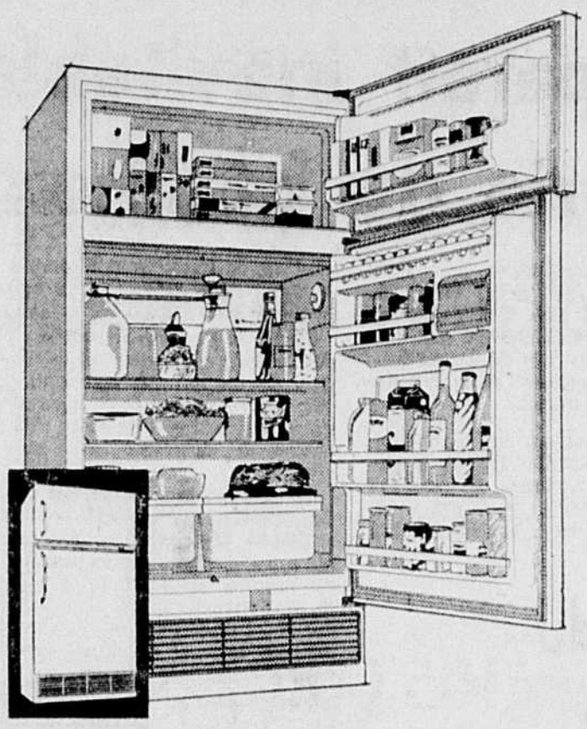

Réfrigérateur-congélateur MODERNE A 2 PORTES capacité 13.8 pieds cubes

qui vous offre ces avantages :

- Compresseur rotatif à flottement silencieux
- Portes "Million magnet"
- Cycle de dégivrage automatique
- Régulateur ajustable de la température permettant d'obtenir un niveau qui correspond à vos goûts selon les aliments.
- Légumiers jumeaux pouvant contenir jusqu'à 24 pintes impériales de fruits et de légumes. Ils sont recouverts d'un fini porcelaine émaillée facile à nettoyer.

LE MODELE REPRODUIT NE COUTE QUE...

PRIX FAUCHER

$269.00

OUVERT LE SOIR

LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 10 H.

LES LUNDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS JUSQU'A 7 H.

★ PLAN DE MISE DE COTE
★ LIVRAISON GRATUITE
★ PAS DE FRAIS D'ENTREPOSAGE

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boulevard des Laurentides
Pont-Viau, Laval — Tél. 384-0590

Gin Tanqueray

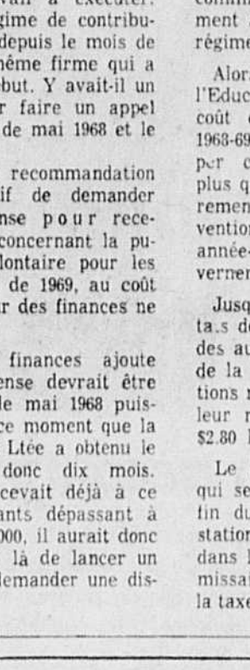

Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

la presse

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Des élections d'ici un mois à Pointe-aux-Trembles

Louis-Philippe SAINT-PIERRE,

par Claude MASSON

L'annulation de l'élection du maire Louis-Philippe Saint-Pierre et de ses quatre acolytes, les conseillers Pierre Lachapelle, André Plante, Roger Beaudoin et Roland Desabrais et la défense de briguer les suffrages à une fonction municipale pour au moins trois ans entraînera des élections quasi générales à Pointe-aux-Trembles d'ici un mois.

La déchéance du maire et des quatre collègues de son groupe, qui avait déjà été prononcée par le juge Tormey, de la Cour provinciale, au mois de juin dernier, a été confirmée par la Cour d'appel hier.

Il ne reste donc plus qu'un conseiller en fonction à Pointe-aux-Trembles puisque, en plus des cinq édiles déchus de leur poste, M. Steve Bayus a démissionné pour des raisons personnelles à la fin du mois de janvier dernier. M. Armand Choinière est le seul élu sur les sept membres qui composaient le conseil municipal.

A la suite des six vacances créées au sein du conseil, la loi des Cités et villes prévoit qu'un scrutin doit avoir lieu dans les trente jours de ces vacances, soit d'ici le 12 avril prochain.

D'ici une semaine, le greffier de la municipalité doit fixer un jour pour la nomination des candidats ainsi que la date du scrutin.

Jusqu'à ce que l'élection ait lieu, principalement dans le cas de Pointe-aux-Trembles qui est sous la tutelle de la Commission municipale de Québec, c'est l'administrateur délégué de la commission qui administre la ville, en l'occurrence M. Jean-Charles Desjardins ou son adjoint M. Benoit Arial.

Ceux qui seront élus lors du prochain scrutin auront un mandat d'environ un an et demi, soit jusqu'aux élections générales prévues pour novembre 1970. Les futurs membres du conseil compléteront le mandat de trois ans qui avait débuté ce fameux 6 novembre 1967.

La lutte sera chaude

Il est à prévoir que la lutte sera chaude, tout au moins à quelques-uns des sièges qui seront en jeu. Il ne fait pas de doute que l'ancien maire, M. Jean Langelier, qui a justement été défait aux dernières élections à la suite de la "fraude électorale extraordinaire" organisée et réalisée au profit du groupe Saint-Pierre sera de nouveau sur les rangs. Un autre clan serait à se former pour lui faire la lutte.

De plus, le retrait de cinq membres du conseil pourrait bien amener de nouveaux développements à l'enquête publique en cours, — et qui se poursuivra — sur tous les aspects de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles depuis janvier 1963.

Etant maintenant hors de la politique active, l'ex-maire Saint-Pierre et les quatre anciens conseillers pourraient faire des déclarations assez fracassantes. Par contre, des fonctionnaires pourraient peut-être donner libre cours à leurs sentiments profonds maintenant qu'ils n'ont plus pour supérieurs les membres du groupe Saint-Pierre.

Les décisions demeurent valides

D'autre part, même si la déqualification est rétroactive au 14 juin dernier, date du jugement de première instance, toutes les décisions prises depuis cette date jusqu'à maintenant par le conseil demeurent valides.

Selon l'article de la Loi des cités et villes, aucun vote donné par une personne qui occupe illégalement le poste de maire ou de conseiller et aucun acte auquel elle a participé en cette qualité ne peuvent être invalidés par le seul fait de l'exercice illégal de la fonction.

Depuis un an et demi

Ce que l'on a surnommé "l'affaire Pointe-aux-Trembles" a commencé il y a près d'un an et demi alors que le candidat défait à la mairie de novembre 1967, M. Jean Langelier, a présenté une requête en contestation d'élection à la Cour provinciale.

Les juges Tremblay, Casey et Rinfret, de la Cour d'appel — le plus haut tribunal en pareil cas — ont maintenu le jugement du juge Reginald D. Tormey, de la Cour provinciale, en se fondant sur les trois motifs invoqués par le juge pour rendre sa décision :

1) les formalités essentielles n'ont pas été observées à l'élection ;

2) la personne déclarée élue n'a pas reçu la majorité des votes légaux à cette élection ;

3) cette personne (le maire et chacun des conseillers déchus) s'est rendue coupable d'une manoeuvre frauduleuse prohibée par la Loi des cités et villes, soit personnellement ou par le fait d'un agent, avec ou sans autorité, connaissance ou approbation.

L'appel pour faire annuler le premier jugement a été rejeté et tous les frais, dans chacune des cinq causes, devront être défrayés par le groupe Saint-Pierre. Les dépens s'élèveront à quelques milliers de dollars.

Celui qui, hier encore, était maire de Pointe-aux-Trembles, M. Louis-Philippe Saint-Pierre, s'est refusé à tout commentaire, prétextant qu'il n'avait pas encore reçu le jugement de la Cour d'appel.

La CMM rembourse une somme de $367,000 à Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

Sans vouloir "tourner le fer dans la plaie", les membres du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain n'ont pu s'empêcher de remarquer l'absence de l'un des leurs à la réunion d'hier : le maire Louis-Philippe Saint-Pierre.

Et, pour leur rappeler la "mémoire" de celui qui ne pourra plus faire partie de cette organisme qui groupe 15 municipalités de l'île de Montréal, par suite de sa déqualification par le tribunal, il y avait justement le tiers des sujets à l'ordre du jour qui avait trait à... Pointe-aux-Trembles.

Le conseil de la Corporation de Montréal métropolitain, non en guise de consolation mais à la suite d'une demande en bonne et due forme reçue de la municipalité, a accepté de remettre à la ville de Pointe-aux-Trembles un montant de $367,000 qui lui est dû.

La principale portion, qui se chiffre par $281,166.12, représente les soldes disponibles pour divers règlements d'emprunts dont les excédents nets ont été virés au fonds général de la municipalité en avril 1961.

Une somme de $49,808.03 représente le solde disponible du produit net de la vente de terrains au Crédit immobilier Inc., lequel produit net était retenu par la CMM pour garantir le remboursement à échéance du capital et intérêts sur l'emprunt fait par la municipalité à la Corporation.

Enfin, le dernier montant de $37,007.71 représente le produit de l'expropriation de terrains pour fins du boulevard métropolitain et revenant de droit à la municipalité.

C'est à la demande du représentant de la Commission municipale, pour aider la ville de Pointe-aux-Trembles à s'administrer, que la Corporation de Montréal métropolitain a accepté de verser les montants précités.

Les cinq autres articles ayant trait à cette municipalité "amputée" de son maire et de quatre conseillers depuis hier avaient un caractère plutôt techniques.

Dans l'un des articles, on demandait entre autres à la CMM d'accepter par règlement la fermeture de certaines rues et ruelles. Comme ces rues et ces ruelles n'avaient pas été ouvertes par règlement, mais simplement par résolution, le conseil de la Corporation a refusé cette demande.

En commentant cette requête quelque peu incompréhensible de la municipalité concernée, un collègue malin a échappé ces mots : "C'est conforme à la politique de Pointe-aux-Trembles !"

photo René Picard, LA PRESSE

Sept blessés et cinq familles sur le pavé

Sept personnes, dont cinq pompiers, ont été blessées, vers 10 h. hier soir, au cours d'un incendie de trois alertes. Les flammes, qui auraient pris naissance à l'arrière du 4142, rue Henri-Julien, se sont propagées aux hangars et ont traversé la ruelle, causant des dégâts à l'arrière du 4149, rue Laval. Cinq familles ont été jetées sur le pavé. M. Edgard Litz, du 4142, rue Henri-Julien, et son fils Richard, âgé de trois ans, ont été blessés. M. Litz a quitté l'hôpital Notre-Dame après y avoir reçu les premiers soins, tandis que son garçon est encore gardé en observation à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Deux des cinq pompiers blessés ont été traités pour coupures, le troisième pour un doigt brisé et les deux autres ont été incommodés par la fumée. Dirigés par le directeur du Service d'incendie, M. Elphège Hamel, les pompiers ont mis plus d'une heure à éteindre complètement l'incendie.

Beaudet écarte, pour le moment, tout projet d'expansion du port sur la rive sud du fleuve

par Denis MASSE

"Aucun des nouveaux postes-containers projetés à Montréal ne sera établi sur la rive sud du fleuve, a affirmé M. Guy Beaudet au reporter de LA PRESSE.

Le directeur du port de Montréal a exclu du même coup toute possibilité de mise en chantier de nouveaux quais à Varennes cette année et a écarté pour le moment tout projet d'expansion du port sur la rive sud.

Il y a un peu plus de deux ans, la possibilité de construire un vaste quai à eau profonde à Varennes avait été sérieusement évoquée à la suite d'une option obtenue par Murphy Oil Corporation sur des terrains d'une superficie de 12 millions de pieds carrés en bordure du fleuve. La corporation municipale de Sainte-Anne-de-Varennes a fait de cet espace une zone portuaire mais le terrain est resté le fief des orties et le projet de raffinerie qui aurait nécessité un poste de mouillage pour pétroliers n'a pas sorti des cartons de la compagnie de l'Arkansas.

La mise au point de M. Beaudet semble clore le chapitre sur les installations portuaires de la rive sud.

Mais, au début de la semaine, l'exécutif du Conseil du port a relancé l'idée en s'interrogeant sur les possibilités d'espace encore disponible dans le port de Montréal. Le président de cet organisme, M. William Baatz, demandait, dans une allocution aux journalistes, si l'établissement de nouveaux postes à containers, tel que le veut l'évolution des transports maritimes, pouvait matériellement se concrétiser dans le port à cause des vastes espaces requis, des cours de triage nécessaires aux camions et des têtes de pont ferroviaires à établir.

La réponse de M. Beaudet est catégorique à ce sujet. Le directeur du port s'est même montré harassé des déclarations intempestives faites périodiquement à la presse sur l'aménagement des installations portuaires et leur implantation future.

Au sujet des containers, M. Beaudet confirme qu'il se trouve encore deux ou trois compagnies intéressées à s'établir à Montréal, mais que leur projet n'est pas encore assez mûr pour faire quelque déclaration que ce soit.

Il est bien évident que ces compagnies attendent la tournure des négociations entre armateurs et débardeurs et surveillent avec intérêt la position que devra adopter la seule exploitation de containers au pays, celle de Manchester Liners, face aux exigences des débardeurs qui veulent l'éclatement du container sur les quais.

Le Conseil des ports nationaux s'est assuré le contrôle de la rive du fleuve jusqu'à Sorel et personne ne peut plus y construire un quai sans son autorisation.

Mais, d'après M. Beaudet, la rive sud n'est pas propre encore à une exploitation de containers puisqu'il n'existe qu'une seule voie ferrée, celle des Chemins de fer nationaux, et que l'acheminement des containers nécessite des ramifications plus élaborées que cette seule ligne.

Du côté de Varennes, il se révèle cependant une nouvelle raison majeure de construire un quai à eau profonde.

Cette nouvelle nécessité est créée par la construction de l'imposant Institut de recherche de l'Hydro-Québec. Cette institution devra recevoir en 1971 ou 1972 des pièces si imposantes et si lourdes, comme des transformateurs de 475 tonnes, qu'il est actuellement impensable de les laisser sur les quais de Montréal, faute d'autres moyens de les acheminer ultérieurement à Varennes.

Le directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, M. Lionel Boulet, a qualifié de "fantaisiste" la théorie soumise par un urbaniste selon laquelle les pièces énormes pouvaient être basculées dans le fleuve et mises en flottaison jusqu'à la rive, devant l'établissement de recherche.

D'ailleurs, l'industrialisation poussée de toute la région de Varennes, y compris l'usine que projette de construire Dow Chemical pour la fabrication de la styromousse, amènera tôt ou tard l'obligation d'y aménager un havre, d'autant plus que la position des îles situées au large de Varennes en favorise particulièrement l'établissement. Ces îlots forment une espèce de brise-lames naturel qui met les navires à l'abri de la circulation maritime mouvementée se faisant à courte distance.

$165,000 pour réparer le réseau de minirail de l'île Notre-Dame

par Claude MASSON

Le réseau de minirail de l'île Notre-Dame sera réparé pour la prochaine saison de Terre des hommes.

Le conseil municipal de Montréal, qui se réunira lundi soir, sera en effet appelé à voter des crédits de l'ordre de $165,000 pour l'achat de rails de contact pour l'alimentation électrique du minirail.

Comme il reste peu de temps avant l'ouverture de Terre des hommes, le conseil sera invité à autoriser le comité exécutif à faire cet achat sans procéder par appel d'offres.

C'est le directeur de Terre des hommes, M. Guy Huot, qui a formulé ces deux demandes à la suite d'une inspection du réseau de minirail de l'île Notre-Dame, étude qui a révélé que les rails en acier galvanisé ont perdu leur protection et exigent une tension trop forte du courant électrique pouvant provoquer la fonte du rail et même des incendies qui se propageraient au train même.

De plus, il est évident qu'avec la rouille qui s'est accumulée au cours de l'hiver les trains ne repartiraient pas ou ne rouleraient qu'avec grande difficulté. Selon les experts, ces divers facteurs pourraient entraîner de nombreux ennuis.

Le remplacement des rails de contact éliminera la possibilité d'arrêt fréquents du système ou sa complète immobilisation, ce qui entraînerait une perte considérable de revenus et, de plus, permettra de réaliser une économie d'environ $40,000 par année étant donné qu'au lieu de remplacer 10,000 frotteurs annuellement, il n'y en aura que 200 à échanger.

Les deux nouveaux rails d'alimentation électrique seront achetés de Habegger Engineering Works Ltd., de Thun, en Suisse, parce que cette société détient un brevet pour les rails de contact et, par surcroît, les délais ne permettent pas de procéder par appel d'offres.

Le montant de $165,000 sera imputable au budget du Service des immeubles, montant qui sera à recouver à même les revenus de Terre des hommes.

400 étudiants occupent le CEGEP de Shawinigan

SHAWINIGAN — Les étudiants de niveau CEGEP de Shawinigan qui suivent actuellement leurs cours dans les locaux du séminaire Sainte-Marie craignent de perdre les locaux qui abritent leurs classes.

Pour protester contre la lenteur du gouvernement à conclure une entente avec les autorités du séminaire pour l'achat de ce dernier, 400 élèves ont occupé hier les locaux du CEGEP. Selon le directeur des études, M. Jean Pronovost, "tout s'est passé dans l'ordre".

Le gouvernement, qui négocie l'achat du séminaire Sainte-Marie depuis le mois de juillet 1968, n'a pas encore conclu d'entente sur le prix à payer pour le bâtiment.

Dimanche soir, appuyés par les 900 élèves des cinq écoles secondaires de Shawinigan et de Grand'Mère, les 1,100 étudiants du CEGEP profiteront de la présence du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, pour organiser une manifestation monstre devant le Centre culturel de Shawinigan, où le ministre prononcera une conférence d'information sur le système d'éducation au Québec.

POINTE-AUX-TREMBLES

Un garagiste avoue avoir fait des cadeaux à des policiers

par Jean DENECHAUD

Un garagiste a avoué hier avoir fait des cadeaux aux policiers de Pointe-aux-Trembles qui apportaient des remorquages à son garage, de 1963 à 1965, mais cette situation n'a duré que très peu de temps, à peine un an peut-être ou même six mois.

M. J.-M. Gilbert, "débosseur" travaillant pour son père, le garage Gilbert et Fils Inc., a déclaré hier à l'enquête sur l'administration de Pointe-aux-Trembles, présidée par le juge Georges-H. Long, de la Cour provinciale, assisté de M. Christian Fontaine, que la chose s'est produite avant la division du territoire en secteurs par le chef de police, en ce qui concerne les accidents d'automobiles.

Il a affirmé qu'il y avait deux ou trois cas de remorquages par semaine.

C'est alors que le juge Long lui a demandé s'il avait fait des cadeaux aux policiers. Le témoin a répondu en avoir déjà fait, mais n'avoir jamais été forcé de le faire.

On demandait à cette époque $15 par remorquage et le témoin a déclaré qu'il donnait $3 à chacun des policiers. On lui fait remarquer qu'il n'en restait pas beaucoup pour lui et le témoin répond que ce ne sont pas les remorquages qui paient.

Est-ce que les agents devenaient plus exigeants ? lui demande-t-on. Le témoin répond négativement, affirmant qu'il connaissait la plupart des agents pour avoir été à l'école avec eux.

D'autres garages donnaient plus

On se plaignait que d'autres garages donnaient plus et c'est alors que le chef de police a divisé le territoire par secteurs.

A un certain moment, on a parlé de donner un pourcentage sur les réparations, mais le témoin n'a pas accepté. C'est alors que la division du territoire s'est produite et l'on remorquait les automobiles accidentées au garage le plus proche.

Le témoin a eu à réparer l'automobile du maire Saint-Pierre, mais ce dernier a versé le prix en vigueur sans obtenir aucune faveur.

Le garagiste faisait partie à cette époque du même club de golf que le maire. Quant à la situation mentionnée plus haut relativement aux cadeaux aux agents, le témoin déclare que cela n'a pas duré et cela fait quelques années que la division du territoire n'existe plus.

Lui succède dans le box, M. Luc Gamache, l'un des dirigeants de Montmartre Autobody. Il déclare être devenu un dirigeant du garage précité le 8 février 1967. Depuis cette date, aucun agent de police n'a demandé de cadeaux pour le travail qu'il apportait.

Il relate avoir eu des ennuis avec la ville de Pointe-aux-Trembles au sujet de sa cour de rebuts.

Beaver Asphalt

La séance d'hier après-midi a été consacrée au témoignage de M. Tony Derrico, président de Beaver Asphalt Paving Inc., qui était assisté de Me Bruno Pateras.

M. Derrico explique d'abord quelles sont ses fonctions au bureau de direction. Il a la surveillance des divers services de la compagnie et ce sont l'ingénieur et l'estimateur qui sont chargés de l'obtention et de l'exécution des contrats. Il fait remarquer qu'il ne faut pas confondre la compagnie dont il est président avec les autres qui portent le nom de Beaver.

Le témoin explique que la plus grande partie des contrats obtenus de Pointe-aux-Trembles ont été des contrats obtenus par soumission.

C'est l'ingénieur qui est chargé de l'affaire et il n'y a pas de budget spécifique pour les relations extérieures de la compagnie, seulement des comptes de dépenses.

Les travaux

On a déclaré que votre compagnie étant la plus encouragée de Pointe-aux-Trembles, on a dû consacrer beaucoup à l'obtention des contrats? lui demande le juge Long.

— Au contraire, de répondre le témoin, je suis fier de faire de l'ouvrage pour Pointe-aux-Trembles, mais, d'autre part, contrats ont été donnés par soumissions publiques.

En cinq ans, la compagnie a fait des travaux d'une valeur de $2 millions à Pointe-aux-trembles, mais, d'autre part, son activité a rapporté plus de $30 millions.

"Je ne voudrais pas toutefois perdre Pointe-aux-Trembles. Aussi fait-on du bon travail".

Il ajoute que la compagnie n'a pas été la seule à travailler pour Pointe-aux-Trembles.

Mais vous êtes la plus "grosse", de dire le juge.

— Je suis bien content.

Voir CADEAUX, page 4

rapidement regrouper votre cerveau peut-il ces mots?

Le cerveau peut accomplir des choses inusitées. Par exemple regrouper les mots ci-dessus. L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood développera chez vous cette aptitude, et d'autres. Vous apprendrez à lire de 4 à 10 fois plus rapidement.

Vérifiez ! Voyez à la page 18 "un homme remarquable" et ce qu'il a pu accomplir.

institut de lecture dynamique evelyn wood 844-1941
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL

Un rapport suggère la régionalisation du transport des écoliers

QUEBEC. (PCf) — Dans un volumineux rapport de plus de 300 pages contenant 97 recommandations, la commission d'enquête sur le transport scolaire suggère que les services régionaux du transport scolaire soient tenus de négocier des ententes pour le transport des étudiants plutôt que de songer à organiser un transport scolaire local qui n'offre pas les mêmes garanties de sécurité et de santé.

La commission d'enquête sur le transport scolaire, présidée par M. Louis Lachapelle, directeur du transport à la commission scolaire régionale Lanaudière et président de l'Association des Directeurs de services de transport scolaire, a été formée par un arrêté en conseil le 19 janvier 1967.

Les commissaires ont terminé la rédaction de leur rapport au mois de mars 1968 et le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a déposé le volume à l'Assemblée nationale, hier après-midi.

L'institution de cette commission d'enquête est survenue peu après la tragédie du 7 octobre 1966 à une traverse à niveau de Dorion au cours de laquelle près de 20 écoliers perdirent la vie.

Le rapport aborde tous les aspects qui touchent de près ou de loin au transport des élèves par autobus. Il étudie le comportement des élèves, les qualités requises pour accepter les chauffeurs, les tâches et la formation des chauffeurs de même que leur emploi.

Les commissaires ont également étudié le genre et le choix des véhicules utilisés pour le transport scolaire. Ils ont tenu compte des autres facteurs tels que l'état des routes et les passages à niveau.

Recommandations

La commission d'enquête recommande notamment :

1. La création d'un comité conjoint permanent composé de représentants d'organismes intéressés afin d'assurer une collaboration efficace des centres de décision à tous les niveaux de la hiérarchie du transport scolaire ;

2. La création de services régionaux de transport scolaire relevant du service provincial du ministère des Transports et Communications ;

3. La création d'un service provincial de transport scolaire au sein du ministère des Transports et Communications;

4. La modification de la loi de la Régie provinciale des Transports pour donner à la Régie la juridiction sur le transport scolaire.

Le rapport recommande la régionalisation de l'organisation et l'administration du transport des écoliers, en confiant ce service aux commissions scolaires régionales.

Quant aux chauffeurs, le rapport suggère que le ministère de l'Education élabore pour eux un cours de formation professionnelle.

Par ailleurs, il est recommandé que l'âge minimum du chauffeur soit de 21 ans et l'âge maximum, 65 ans.

La commission scolaire régionale devrait tenir un dossier sur chaque chauffeur qui relèverait de sa juridiction.

"L'étudiant transporté" a constitué le centre des préoccupations de la commission d'enquête qui a reçu des mémoires de plus de 40 associations ou individus.

Dans ses conclusions, le rapport signale que "l'élève ne peut, dans la majorité des cas, prendre pour acquis qu'il peut assumer entièrement la responsabilité de ses actes. Les étudiants véhiculés sont une clientèle homogène et différente de celle du transport public. En voie à une plus grande maturité, cette clientèle demande une attention et des mesures particulières qui ne sauraient être celles du transport public".

C'est le fils du conseiller Benoît Renaud qui a envoyé un jeune homme à l'hôpital

— le propriétaire de "La Révolution"

par Pierre VENNAT

Si le conseiller de Laval, M. Benoit Renaud, est parti en guerre contre "La Révolution", son propriétaire n'a pas l'intention de se laisser abattre sans riposter.

Dans une déclaration remise à LA PRESSE, le propriétaire du café "La Révolution", à Laval, M. André Rivard, affirme que "La Révolution est un café étudiant, où l'on ne sert pas d'alcool, où les jeunes se rencontrent les soirs de semaine pour boire un café, une liqueur douce, jouer aux dames, aux échecs et discuter".

Les fins de semaine, de souligner M. Rivard, on invite un chansonnier amateur et la salle est "silencieuse durant le spectacle, écoute et applaudit après chaque chanson, dans le pur style "boîte à chanson".

M. Rivard précise que les parents "sont toujours les bienvenus", que "la surveillance est toujours très stricte" et que tout se passe "comme dans la plupart des autres boîtes à chanson".

M. Rivard est très dur envers M. Renaud.

Il prétend que le conseiller se mêla de l'incident de samedi dernier uniquement parce que son fils y a été impliqué et qu'il a été blessé dans la bagarre.

Voici comment M. Rivard raconta lui-même les événements:

"A 6 h. 15, samedi soir, un jeune homme en état d'ébriété entra dans un restaurant de Laval, rue Notre-Dame, dans le quartier Chomedey, près du café "La Révolution". Le jeune homme brise des bouteilles sur le plancher du restaurant et insulte quelques personnes, dont le fils de M. Renaud, assis au bar.

"Le fils de M. Renaud frappe alors le jeune homme ivre à quelques reprises, l'envoie tomber dans la vitre de la porte d'entrée qui se brise, alors que le jeune homme s'écroule.

Le fils de M. Renaud en est quitte pour un doigt brisé.

"Les policiers arrivent alors sur les lieux, amènent le jeune homme blessé à l'hôpital.

"Durant tout ce temps, le café "La Révolution" était fermé".

M. Rivard termine en disant que "ce n'est pas la première fois que le conseiller Renaud part en guerre contre la jeunesse de Laval et contre ce que lui n'aime pas".

Abattu à bout portant au cours d'un hold-up

TEE-LAKE — Le surintendant de la compagnie Booth Lumber, une entreprise spécialisée dans la coupe des produits forestiers, à Tee Lake, dans le Témiscamingue, a été abattu à bout portant la nuit dernière par deux individus qui ont perpétré un hold-up.

La victime a été identifiée comme étant M. Harry Coffin, âgé d'une cinquantaine d'années dont le corps a été découvert, peu avant 4 h., par le gardien de nuit M. Camille Landry.

Le détachement de Témiscamingue de la Sûreté du Québec, sous les ordres du caporal Nick Anderson, a entrepris de vastes recherches dans la région afin de capturer les deux assassins.

Les caporaux Jean-Claude Boilard et Denis Prémont, de l'escouade des homiciles de la SQ, ont quitté Montréal vers 4 h. ce matin, pour se rendre à Tee Lake où ils devaient prendre l'affaire en main.

GRAND CONCOURS

DE LA VEDETTE-MYSTERE

edutec

GAGNEZ

UN SKI-DOO BOMBARDIER
UNE TELEVISION PORTATIVE 19" RCA
CINQ RADIOS AM-FM RCA

Pour participer, écoutez C J M S, 4 fois par jour. Nommez la personnalité Vedette qui vous parle du Centre d'étude EDUTEC au Palais du Commerce.

Téléphoner à: 844-1737 - 2214 - 4754

Date du tirage le 30 avril sur les ondes de CJMS

Un ex-fiancé jaloux abat une Montréalaise en pleine rue, à Munich

MUNICH, Allemagne (UPI) — Un ex-fiancé jaloux a mortellement blessé d'un coup de feu une jeune Canadienne et a ensuite tenté de s'enlever la vie, sous les yeux de plusieurs personnes, dans une rue commerciale de cette ville d'Allemagne.

Albert Korder, un électricien allemand âgé de 29 ans, a tiré plusieurs coups de revolver en direction de Mlle Jean Ellis, âgée de 27 ans, de Montréal, au moment où celle-ci effectuait du lèche-vitrine hier après-midi.

Korder, qui a ensuite retourné l'arme contre lui-même, repose aujourd'hui dans un état critique à l'hôpital de Munich.

Une amie de Mlle Ellis, Mlle Nye Seyman, âgée de 24 ans, a déclaré à la police qu'elle se trouvait avec la victime devant une montre de magasin quand toutes deux ont entendu les pneus d'une automobile crisser et s'arrêter près d'elles. Elle dit avoir vu Korder en descendre un revolver à la main.

"Jean a crié, dit-elle, elle a tenté de courir, mais il était trop tard. Elle s'est aussitôt affaissée, une première balle l'ayant atteinte à la tête. Korder a continué à tirer sur elle."

Mlle Seyman s'est mise à genoux près du corps de son amie. C'est une vendeuse du magasin voisin qui poursuit ensuite le récit :

"Après que Mlle Ellis fut abattue, l'homme s'est mis à courir dans tous les sens en brandissant son revolver. Soudainement, il s'est immobilisé et s'est tiré un coup dans l'abdomen. Il doit avoir tiré plusieurs coups parce que son corps a sursauté à plusieurs reprises. Puis, il s'est effondré à quelques pieds seulement de la victime."

Un barbier, dont l'établissement se trouvait à proximité de la scène du drame, dit qu'il a vu Korder se tirer un coup dans la bouche alors qu'il était par terre.

Une compagne de travail de la victime, Mlle Nina Siegel, a déclaré que Mlle Ellis et Korder avaient été fiancés durant six mois l'an dernier, mais qu'ils avaient rompu en septembre, après que Jean se fut mise à sortir avec un Japonais de 29 ans, M. Canae Takano.

Mlle Siegel ajoute qu'au jour de Noël, Korder avait menacé de tuer Jean si celle-ci ne revenait pas à lui, "mais Jean, poursuit-elle, n'avait pas pris cette menace au sérieux."

Mlle Ellis, native de Fleet, Grande-Bretagne, travaillait à la firme Siemens, où elle avait été embauchée peu après son arrivée en Allemagne de l'Ouest au début de l'an dernier.

Au Canada, elle avait été secrétaire dans des bureaux du gouvernement fédéral à Ottawa et à Montréal.

Ne pas confondre les Catelliers !

M. Pierre Catellier, 23 ans, du 10,711 Audoin, Montréal-Nord, tient à n'être pas confondu avec le Pierre Catellier qui, pour s'être fait passer pour un terroriste, lors d'une entrevue accordée à un journaliste de Radio-Canada, a été appelé à témoigner devant le commissaire des incendies.

Ce n'est pas toujours drôle de s'appeler Pierre Catellier. "Surtout quand on est en affaires!", a dit hier celui qui ne veut pas passer pour l'autre.

"Je travaille à la Fontaine de Jouvence, a-t-il précisé, et c'est la deuxième fois que je dois m'expliquer auprès des clients: la première fois, c'est parce qu'un nommé Catellier s'était fait prendre dans une affaire d'homosexualité ! . . .

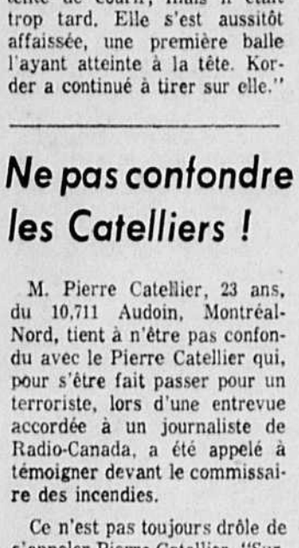

A la Régie de la Place des Arts

M. Jean-P.-W. Ostiguy a été nommé membre du Conseil d'administration de la Régie de la Place des Arts par le comité exécutif de la ville de Montréal, en remplacement de M. Jack P. S. Mackenzie, qui quitte la métropole pour aller vivre à Toronto. M. Ostiguy est président de Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, courtiers en valeurs mobilières, et de Morgan, Ostiguy & Hudon Inc., agents de change.

En Ontario

Une étude comparée des religions remplacerait l'instruction religieuse

TORONTO (PC) — Le quotidien torontois, The Star, rapporte qu'un comité du gouvernement provincial recommande de mettre fin à l'instruction religieuse telle qu'elle est actuellement pratiquée dans les écoles de l'Ontario et de la remplacer par une étude comparée des religions.

Selon le journal, le nouveau programme comporterait l'étude de toutes les grandes religions du monde, notamment le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïme, l'islam, et le christianisme.

Les cours actuels prévoient l'enseignement du christianisme, mais les commissions scolaires de la province ont le droit de supprimer l'instruction religieuse.

The Star affirme que cette recommandation est contenue dans le rapport élaboré par le comité Mackay sur l'éducation religieuse, présidé par l'ancien lt-gouverneur J. Keiller Mackay.

Le rapport sera probablement rendu public aujourd'hui afin qu'il soit discuté au congrès de l'Ontario Education Association, qui se réunit à partir de lundi, pour cinq jours.

FAITS divers

CADEAUX

SUITE DE LA PAGE 3

Me Gabriel Lassonde, l'un des procureurs de l'enquête, fait ensuite porter le débat sur le retard apporté à l'envoi d'un compte de $7,000 à un M. Roy.

On veut savoir, déclare le juge Long, si la compagnie a trouvé un moyen de faire plaisir au maire ou à des conseillers.

M. Derrico répond que, lorsqu'il a discuté cette affaire avec M. Levert, ce dernier devait voir des gens avant que la réclamation soit faite, parce que le contrat n'était pas fixe.

Le témoin déclare qu'il n'était pas content, aussi longtemps que la facture n'avait pas été faite.

Est-ce que ce n'était pas une façon détournée de faire un cadeau ? lui demande-t-on.

— Non, répondit le témoin, car je peux vous garantir que ce compte sera payé.

Aujourd'hui, le compte a été transmis au Service de la comptabilité.

En terminant son témoignage, M. Derrico déclare que la compagnie n'a jamais reçu de demande de fournir à la caisse électorale de Pointe-aux-Trembles.

Ni moi personnellement ni aucun des dirigeants de la compagnie n'a contribué à cette caisse.

Hold-up de $10,000 dans une caisse populaire

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un revolver, se sont emparés de $10,000, vers 7 h. 50 hier soir, à la Caisse Populaire de Sainte-Cunégonde, située au 2505 ouest, rue Saint-Jacques.

Le duo s'est enfui en auto.

Un trio armé s'empare de $70

Trois individus armés de fusils se sont emparés de $70, vers 8 h. 50 hier soir, chez Hébert Paint Regd., au 683 ouest, rue Jean-Talon.

Le trio a pris la fuite en auto.

Une auto tue deux femmes

Deux femmes ont été tuées par des autos, vers 7 h. 30 hier soir, dans le rang de la Montagne, à Saint-Anselme.

Il s'agit de Mme Joseph Rouleau, 69 ans, et de Mme Arthur Couture, 56 ans, toutes deux du rang de la Montagne, à Saint-Anselme, comté de Dorchester.

DODGE vous fait épargner des centaines de dollars.

La Dodge Coronet Super Bee, modèle hardtop

$308* de moins que la plus économique hardtop Coronet de grande performance, de l'an dernier.

Avec bandes décoratives et prises d'air, cette Coronet offre des performances inégalables et une valeur insurpassable. Non, ce modèle n'est pas dénudé. Cette Super Bee est munie de: sièges-tonneaux ● toiture de vinyle ● appuis-tête ● roues à jante large ● accumulateur de 70 ampères ● tableau de bord type rallye ● pneus F70 x 15 à filet rouge et à renfort en laine de verre ● freins à disque ● C'est une occasion unique de voyager "en grande" et d'épargner des centaines de dollars.

La nouvelle Dart Swinger, hardtop à 2 portes

$210* de moins que la plus économique Dart, hardtop à 2 portes, de l'an dernier.

La grande compacte du Canada vous offre cette hardtop qui est la plus grande des aubaines—la Dart Swinger. C'est la nouvelle venue dans le Groupe-éclair Dodge.

Voici son équipement: moteur V8 de 273 po. cu. ● appuis-tête ● toiture de vinyle ● enjoliveurs (de roues) de luxe ● pneus à flanc blanc ● gardes de pare-chocs ● Voilà la façon d'économiser "en grand".

**Sur la base des prix au détail suggérés par le fabricant.*

De nombreuses autres épargnes variant jusqu'à 45%* sur l'équipement des modèles SPÉCIAUX DES CHAPEAUX BLANCS DODGE

Dans le moment, les vendeurs Dodge vous permettent d'épargner en vous offrant des prix spécialement réduits sur les ensembles d'accessoires spéciaux. C'est le moment d'épargner sur les Dodge Monaco, Polara, Charger, Coronet et Dart.

La Dodge Monaco

Dodge CHRYSLER CANADA LTÉE

Il faut voir les VENDEURS DODGE.

DANS LE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN:

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. 330 ouest, boul. Crémazie, Montréal, 389-7871
TRANS-ISLAND MOTORS LTD. 5400, boul. Décarie, Montréal, 488-9171
A. & L. ROBERT AUTOMOBILES INC. 3930 est, rue Ste-Catherine, Montréal, 527-8861
LONGUEUIL AUTOMOBILE (1968) LTÉE 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-1571
VINCENT FORGUES AUTOMOBILES INC. 15949 est, Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles, 642-7411
BABIN AUTOMOBILE LTÉE 10660 Lajeunesse angle Henri Bourassa, Montréal, 389-8271
MODERN MOTOR SALES LIMITED 1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal, 866-7881
GARAGE ROSEMONT LTÉE 2700, rue Masson, Montréal, 527-8901
LANDRY AUTOMOBILE LTÉE 105, boul. Curé Labelle, Ville-de-Laval, 625-0733
NORBERT AUTOMOBILE LTÉE 2080-90 boul. St-Joseph, Lachine, 637-2345
LASALLE AUTOMOBILE INC. 7635, boul. Lasalle, Ville-Lasalle, 366-7818
PAGÉ ET FILS LIMITÉE 3350, rue Wellington, Verdun, 766-3571

Les Old Timers: un coup-de-circuit en Allemagne!

Moins rapides, moins jeunes et plus rapidement essoufflés, les Old Timers du Québec n'en ont pas moins remporté les deux matches qu'ils ont disputés aux deux équipes de la ligue senior de la brigade canadienne de l'OTAN, récemment, en Allemagne. Ils ont vaincu les Royal Huskies par 10-5 et les Iserlohn Hawks par 8-4. Et, entre tout ça, les enfants de nos soldats s'en sont donné à coeur joie, comme les physionomies de Maurice Richard (à g.) et de Dickie Moore (à d.) le font voir. Mais les militaires ont pris une certaine revanche quand vint le temps de prendre le TTB (transport de troupes blindé)... en dépit des visages souriants de Jimmy Orlando, Red Storey, Elmer Lach et du soldat Jocelyn Gauthier.

Marc Tardif et les aînés du Canadien jr donnent le ton

par François BELIVEAU

HAMILTON — "Si des jeunes de 17, 18 et 19 ans peuvent affronter le rythme de vie endiablé des joueurs de hockey professionnels comme le font les membres des équipes de la ligue junior "A" de l'Ontario, participant à des exercices à chacune des journées où ils n'ont pas de matches à disputer, voyageant sans arrêt entre Montréal et les neuf villes ontariennes du circuit, s'imposant un régime alimentaire sévère, se couchant tôt et se levant à bonne heure, évitant le plus possible de rencontrer les jeunes filles, sacrifiant souvent leurs études au profit du hockey et demeurant loin de leur famille respective, il est facile de s'imaginer qu'après tant de sacrifices de la sorte, ils visent naturellement un même but, soit de faire carrière dans le hockey professionnel," commentait le jeune entraineur de 20 ans du Canadien Jr, Phil Langlois, dans l'autobus qui conduisait son équipe de Toronto à Hamilton, où les Montréalais ont fait match nul 3-3 hier avec les Red Wings, dans la série quart-de-finale "A" du circuit.

Langlois complétait en disant: "Mais quelle désillusion pour eux si jamais, au terme de leur stage chez les juniors, ils n'étaient pas repêchés par les équipes de la ligue Nationale et condamnés à se refaire un avenir dans un autre domaine, ou encore, à consacrer quelques années de leur jeune âge à des équipes professionnelles mineures, se contentant de petits salairres..."

Dans le même ordre d'idée, le robuste défenseur André Dupont avait ajouté, en jetant un coup d'oeil sur une charmante jeune fille qui promenait son chien: "C'est sans doute la raison pour laquelle les plus vieux de l'équipe, ceux qui en sont à leur dernière année dans les rangs juniors avant de faire le grand saut... ou le plongeon, travaillent d'arrache-pied, tel Réjean Houle, pour que nous puissions atteindre la coupe Memorial et en même temps, une certaine renommée qui ne nous nuira pas lors du repêchage!"

Dans un vieux Forum datant de plus de 70 ans et à peine suffisant pour la moitié des amateurs de hockey d'Hamilton (3,700 places), le Canadien Jr a éprouvé quelques difficultés à démarrer, devant surmonter pour la seconde fois d'affilée le désavantage causé par un arbitre qui semble avoir un parti pris pour l'équipe locale et une certaine crainte des réactions de la foule. Comme preuve, le doux Régean Houle a même été puni au cours du premier engagement, pour double-échec.

Tout comme mardi dernier à Montréal, les Wings ont pris l'avance pendant une attaque à cinq sur un but chanceux de Dave Gilmour.

Marc Tardif, qui avait égalisé le pointage mardi, a fait la même chose hier pendant un avantage numérique. Le gardien montréalais Wayne Wood a bien tiré son épingle du jeu dans cet engagement, bloquant deux fois plus de lancers qu'il n'en fut dirigé vers son opposant, Jim Rutherford.

Le jeu, comme toujours avec le Hamilton, est demeuré ferme, défensif et bien que le petit Tricolore ait longtemps bourdonné dans la zone adverse, les lancers vers Rutherford ont quand même été rares. Buster Harvey, aidé de Gilmour, a redonné l'avance aux Wings au début de la deuxième sur un jeu où Wood n'a eu aucune chance. Quelques minutes plus tard cependant, après que Rutherford eut été sensationnel sur trois lancers à bout portant, le jeune Richard Lemieux égalisait encore le compte sur le retour d'un lancer de Marc Tardif pendant que Ron Climie, préposé à la garde constante de Réjean Houle, purgeait une punition pour obstruction envers l'étoile du Tricolore.

Dans cette deuxième épreuve du match, ce fut au tour du gardien des Wings de se montrer à la hauteur. Il n'a d'ailleurs pas été choisi sur la première équipe d'étoiles de la ligue pour rien, par les instructeurs des dix équipes, devançant Paul Hoganson des Marlboros, Bruce Landon des Petes et Wayne Wood, dans le scrutin.

Dans le troisième engagement, les deux équipes ont marqué un but chacune et ce sont les locaux qui ont pris encore une fois l'avance avec le deuxième but de Buster Harvey (qui avait participé au premier du match). Tardif, brillant à l'échec-avant, a scellé l'issue de la rencontre avec son 2ème but de la soirée, ayant participé lui aussi, comme Harvey pour les Wings, aux trois buts des siens.

Harvey a été blessé vers la fin de la rencontre et pendant que les deux équipes jouaient avec un homme en moins, le Canadien Jr s'est contenté de conserver le contrôle de la rondelle, satisfait d'un match nul, ce qui lui donne un compte de 3-1 dans cette série dont le gagnant est le premier des deux clubs à atteindre huit points. Il y aura donc au moins trois matches encore dans cette série.

La performance de Tardif rejoint assez bien les propos qu'avait tenus André Dupont au début du match, alors que l'ailier gauche du Canadien Jr a tout fait pour se faire valoir avant que les dépisteurs des équipes majeures n'établissent leurs listes en vue du repêchage.

Réjean Houle, pour sa part, peut se permettre parfois de connaître une mauvaise soirée puisque son nom est déjà fait. Cependant, même s'il ne figure pas à la feuille de pointage, il a quand même joué un bon match hier, tout comme Arthur Quoquochi, Guy Charron, Jean-Pierre Bordeleau et André Dupont.

PREMIERE PERIODE

1 HAMILTON: Gilmour (Harvey et Manery) 5:34
2 CANADIEN Jr: Tardif (Gratton et Guèvremont) .. 9:08
PUNITIONS: Moreau 4:25, Geldart 8:45, Houle 16:34.

DEUXIEME PERIODE

3 HAMILTON: Harvey (Gilmour) 5:45
4 CANADIEN Jr: Lemieux (Charron et Tardif) 12:10
PUNITIONS: Climie 10:16, Carpenter 13:55, Tardif 17:16.

TROISIEME PERIODE

5 HAMILTON: Harvey (Climie) 3:00
6 CANADIEN Jr: Tardif (Bordeleau et Quoquochi) .. 7:12
PUNITIONS: Guindon 2:22, Coalter 2:35, 18:58, Dupont 11:42, 18:10.

Lancers par:				
CANADIEN Jr ..	7	18	9	— 34
HAMILTON	13	9	8	— 30

Assistance: 2,934.

COURS DE TIR A LA VOLEE

INSTRUCTEURS LES FINS DE SEMAINE

Renseignements:
PAVILLON DU CLUB
TEL.: 435-7969
(fin de semaine seulement)
SOIRS: 625-0822
JOURS et SOIRS: 688-5370
CAMP OLYMPIQUE DU TIR
A LA VOLEE DU QUEBEC INC.
5e ave, STE-ANNE-DES-PLAINES, Québec
à 15 milles de Montréal

Le printemps aujourd'hui?

Pour nos amis... oui!
Une semaine à l'avance.
C'est à compter d'aujourd'hui en effet que le "dry gin" Beefeater, importé de Londres sera de retour dans tous les magasins de la Régie.
Fini les queues qui se formaient derrière vous pendant qu'au comptoir vous tentiez de trouver un substitut à votre gin préféré!
Fini les compromis! Réjouissez-vous!
Le Beefeater, le "dry gin" distillé (trois fois) à Londres, en Angleterre, à la saveur inimitable qui ne trompe pas, est de retour aujourd'hui.
Le printemps sera décidément très "mouillé" cette année, et hâtif!

Beefeater

Distillé à Londres depuis plus d'un siècle. Le "dry gin" qui se vend le plus au Québec.

Henry Cooper au plancher mais toujours champion

ROME (AFP) — En battant l'Italien Piero Tomasoni par K.O. au 5e round, le Britannique Henry Cooper a conservé, hier soir, au Palais des Sports de Rome, son titre de champion d'Europe des poids lourds.

Le combat fut bref, mais fertile en rebondissement. Expédié au tapis sur un crochet du gauche et comté huit au premier round, l'Italien réussit au cours de la reprise suivante un crochet du gauche au foie de Cooper, qui prétendit avoir été touché bas, et qui fut compté huit à son tour.

Au 3e round sur un coup aussi litigieux que le précédent, Cooper retourna au tapis, mais l'arbitre n'intervint pas.

A la 4e reprise, l'Italien, ayant porté un autre coup bas, reçut un avertissement pour boxe irrégulière. Par la suite, Cooper, grâce à son allonge supérieure et à son excellent direct du gauche, réussit à contrôler les réactions désordonnées de l'Italien et sur une belle série de gauches à la face et au corps parvint à envoyer Tomasoni au tapis pour le compte.

Le Laval en finale

Les Voltigeurs de Laval ont mis fin à leur disette de victoires au Centre Paul Sauvé alors qu'ils ont vaincu le National par 6-3, hier soir pour enlever les grands honneurs de la série demi-finale "B" de la ligue Métropolitaine.

Le Laval passe ainsi en finale contre les Alouettes de Saint-Jérôme.

Les Voltigeurs avaient baissé pavillon au cours de la première rencontre de la série par 8 à 1 mais ils avaient par la suite remporté des victoires de 4 à 1 et 5 à 4.

La série finale 4 de 7 commencera vraisemblablement à Saint-Jérôme dimanche.

Les Alouettes cèdent Ray Lychak au Edmonton

Les Alouettes de Montréal ont cédé le garde offensif Ray Lychak aux Eskimos d'Edmonton en retour de deux jeunes Canadiens et les drotis sur un demi américain. Les Canadiens sont Doug Dersch, un colosse de 6'2" et 235 livres choisi joueur de ligne le plus utile de l'Université de Calgary, et John Kruspe, demi du Waterloo Lutheran, qui a été deuxième choix des Eskimos lors du repêchage des collégiens.

On ne peut pas tout faire en même temps...

J'ai été très peiné, au cours des deux dernières semaines, de recevoir ici et là à travers mon courrier d'amères reproches quant à ma "paresse" pour répondre à ma correspondance d'une part, quant à mon manque d'intérêt dans tel ou tel domaine **urgent** concernant notre faune québécoise... Je ne m'excuse pas car j'ai la très nette impression de faire TOUT en mon pouvoir pour m'occuper, au maximum, des choses qui nous concernent dans les domaines qu'embrasse cette chronique quotidienne. Que voulez-vous, on ne peut pas tout faire en même temps

J'ai bien peur — j'en suis même persuadé — que je ne serai jamais **le parfait** chroniqueur de chasse et de pêche. C'est impossible. Notre Etat du Québec est trop vaste et je n'ai ni le don d'ubiquité, ni les moyens économiques, ni le temps de tout voir, tout comprendre, tout entendre et tout diffuser dans le cadre tout de même restreint des media d'information mis à ma disposition.

Je fais autant de radio, de télévision et de journalisme qu'il est possible à un homme normal d'en faire. Hélas... le public est insatiable! La preuve: on m'accuse de "négliger" le problème du **drainage des terres** qui détruisent l'habitat des oiseaux migrateurs et du gibier en général — les gens de **Sorel** et de la région du **lac St-Pierre** m'en veulent...

Je ne dis pas la vérité quand je parle des **Centres de Pêche** (?!?) car, s'il faut en croire mes correspondants, c'est bon partout! Or, je ne publie que les statistiques **officielles** émanant du **Service d'Aménagement de la Faune** des différents districts dont il est question ici...

Je ne publie pas les "excellentes" suggestions, mémoires, rapports, études, pensées ou simples messages qui me sont envoyés quotidiennement des 4 coins du Québec car, "c'est bien connu", je ne fonctionne... "qu'à la piastre"!!! Pauvre de vous! Si vous saviez à quel point vous êtes loin de la question... S'il fallait que je publie tout ce qu'on m'envoie, non seulement je cesserais de signer cette chronique mais j'ai la très nette impression que vous trouveriez cela non seulement "platte à mort" mais illisible et incompréhensible dans la majorité des cas. Il y a des exceptions, mais comme il s'agit précisément d'exceptions, la parution de ces lettres reste exceptionnelle.

Pourquoi est-ce que je parle pas plus souvent du **Témiscamingue**, du **lac St-Jean**, du **Saguenay**, de la **Côte-Nord**, de la vallée de la **Matapédia** ou de la **Beauce**? Parce que ces endroits sont situés loin de mon domicile et que, figurez-vous, j'ai une vie personnelle moi aussi.

Pourtant, depuis 8 ans, n'ai-je pas visité au moins une fois TOUTES les régions du Québec? Et cela comprend le Nouveau-Québec et l'Ungava!

On me reproche aussi de parler trop souvent de la "région métropolitaine" au "détriment" des autres régions du Québec, toutes "infiniment supérieures..." D'accord. Je vous accorde que vos régions sont supérieures. MAIS, avez-vous pensé que **la majorité** de la population québécoise habite cette maudite région métropolitaine? Et surtout, avez-vous pensé que ce sont ces maudits Montréalais qui constituent le gros du contingent touristique québécois? Que tous ne sont pas fortunés et qu'ils méritent un peu d'attention dans LEUR région?

Allons amis lecteurs, critiques acerbes, un peu de compréhension, je vous prie Heureusement, tous les lecteurs ne pensent pas comme ça...

Le difficile métier de chroniqueur

"Toi t'es chanceux! Tu passes ta vie à la chasse ou à la pêche!" OUI, je suis très chanceux et je ne m'en cache pas. Cependant, le métier de chroniqueur de chasse et de pêche n'est pas exactement ce que vous pensez, hélas...! Il y a des servitudes dont vous ne pouvez vous faire la moindre idée. Avec une tribune comme LA PRESSE, ça porte à conséquence. On peut dire ce qu'on veut (et n'importe quoi...) en comité privé, PAS dans un tel journal. Il faut soigneusement peser ses paroles tout en espérant qu'elles seront bien comprises. Mes collègues de la section des Sports sont dans le même bateau d'ailleurs — si vous me pardonnez cette métaphore de pêcheur!

Dans le fond, et c'est très simple, on ne peut que donner **son opinion** au meilleur de notre connaissance épaulée, si l'on peut dire, par notre expérience. On se trompe souvent, on hésite parfois, on extrapole peut-être avec un enthousiasme démesuré... ou l'on sombre dans un pessimisme exagéré — passager heureusement! Mais, n'est-ce pas cela être humain?

Ne prenez pas vos chroniqueurs sportifs — dans tous les domaines — pour des omnipotents doués d'une omniscience aussi glorieuse qu'elle est illusoire. NOUS faisons **notre possible**, avec plus ou moins de bonheur et de talent, et sachez que nous nous baladons sans cesse avec cette épée de Damoclès, au-dessus de la tête qu'il convient d'appeler, je pense: la "sélection"...! Et ce sont VOUS, nos juges, qui la font. Ne soyez pas trop sévères. Merci.

Jean Pagé publie un recueil de dessins sur la pêche et le camping

C'est simple, c'est direct, le format "de poche" est commode, bref, c'est une bonne idée qui rendra, j'en suis persuadé, bien des services à ceux qui achèteront cet ouvrage. 165 pages et environ 150 dessins. Le titre: **"Quelques conseils de pêche et de camping"**. C'est publié par les éditions Leméac. Tout le monde savait que le chroniqueur de chasse et de pêche de "Montréal-Matin" était un artiste commercial. Ce recueil de dessins réaffirme le fait. A ce que je sache, c'est le premier ouvrage du genre en français, et ça man-

Voir CHASSE ET PECHE, page 18

Claude Mouton nommé annonceur des Expos

"J'étais à l'affût d'une chance comme celle-là depuis longtemps", a déclaré, hier, Claude Mouton à la suite de sa nomination au poste d'annonceur et d'assistant de Lou Martin, le directeur des opérations des Expos de Montréal.

Il va sans dire que Mouton était enchanté. "Il y a longtemps que je désirais me joindre à un organisme professionnel dans le sport. C'est maintenant chose faite."

Claude Mouton — il a 37 ans — n'en sera pas à ses premières armes dans le rôle d'annonceur. Il est présentement annonceur sportif à CKAC — emploi qu'il conservera d'ailleurs — et l'on l'a vu souvent à l'oeuvre comme annonceur ou commentateur aux Six Jours cyclistes, par exemple.

Les pourparlers entre Mouton et les dirigeants des Expos allaient bon train depuis plusiers mois. Ce n'est qu'hier matin que Lou Martin a annoncé sa nomination

— —

Willie McCovey, le roi du coup-de-circuit et des points produits de la ligue Nationale l'an dernier, a mis fin à une grève de douze jours et a signé, hier, un contrat de deux ans avec les Giants de San Francisco pour une somme d'environ $85,000 par année. McCovey qui avait claqué 36 circuits l'an dernier et fait produire 105 points a déclaré que les deux partis avaient mis de l'eau dans leur vin et qu'il était très heureux.

— —

Les Orioles de Baltimore ont réduit leur personnel pour la première fois hier. Ils ont en effet cédé quatre joueurs à leur filiale de Rochester. Les joueurs sont le receveur John Burrows, le lanceur Tim Sommer, le joueur d'intérieur Chico Fernandez et le receveur John Oates.

— — —

La "balle rapide" a fait son entrée sur la scène du baseball, hier. Elle n'a pas changé grand-chose cependant pour Denny McLain.

La nouvelle balle — elle possède un nouveau centre de caoutchouc qui lui donne 10 pour cent plus d'effet — a été utilisée au cours du match Détroit - New York. McLain, le joueur le plus utile de la ligue Américaine l'an dernier, a blanchi les Mets pendant quatre manches. Les Tigers l'ont finalement emporté 7-4.

Les lanceurs ont déclaré que la balle leur avait semblé un peu plus petite que celle qu'on utilise régulièrement et que les coutures semblaient plurs élevées. Le commissaire Bowie Kuhn a déclaré pour sa part que la balle serait utilisée à nouveau mais que cette fois les joueurs n'en seraient pas avertis.

— — —

Le plus petit joueur dans les majeures l'an dernier, Bud Harrelson, des Mets de New York, est en pleine forme... pour une fois depuis le début de sa carrière.

L'arrêt-court, plus lourd que jamais, a subi une intervention chirurgicale au genou droit en septembre dernier et il a déclaré hier qu'il ne ressentait aucune douleur pour la première fois depuis trois ans.

Harrelson était dans les mineures en 1966 quant il subit cette blessure au genou. Cette année-là, il a cumulé une moyenne au bâton de .222, puis .254, et seulement .219 l'an dernier.

Harrelson croit aussi que son nouveau poids l'aidera. Il pèse maintenant 165 livres à comparer à 146, la saison dernière.

CANADIEN

SUITE DE LA PAGE 15)

la suite tandis que Mickey Redmond était demeuré sur le banc des joueurs à la troisième période, après avoir aggravé une blessure à la cuisse droite.

"Les spectateurs devraient comprendre notre situation", ajoutait Ruel. "Après tout, nous ne sommes pas des surhommes. Les miracles, ce n'est pas notre domaine. Ce n'est tout de même pas si mal pour une équipe privée de cinq joueurs réguliers. Toute autre équipe qui perd un ou deux de ses meilleurs joueurs est en difficulté. Malgré tout, nous sommes encore au premier rang, n'est-ce pas ?".

Les North Stars avaient bataillé avec acharnement. Après le premier but de Bordeleau dans la ligue Nationale, ils avaient nivelé le pointage pendant que Cournoyer et Jean-Paul Parize étaient au banc des punitions Larose avait intercepté une passe de Backstrom à sa ligne bleue et avait pris Lorne Worsley en défaut avec un tir précis dans le coin droit.

Serge Savard se repentait d'avoir cinglé Léo Boivin lorsque Goldsworthy poussait la rondelle au fond du filet.

Moins de cinq minutes plus tard, une passe de Richard échouait sur le bâton de Danny Grant qui relayait à Ray Cullen et c'était 3-1 en faveur des North Stars.

"Nous avons commis quelques bévues mais il ne faut pas oublier qu'eux aussi avaient raison de batailler. Ils font l'impossible pour se mériter une place dans les séries éliminatoires. Ils ne sont pas sautés sur la patinoire pour s'amuser", faisait remarquer Ruel.

En participant à deux des buts de son équipe, Danny Grant s'est approché à un point du record de 62 points pour une recrue, record établi en 1943-44 par Gus Bodnar, des Maple Leafs de Toronto.

Jean-Claude Tremblay avait redonné espoir au Canadien d'une façon inusitée. Dès qu'il s'était emparé de la rondelle au centre de la patinoire, il avait été la cible des huées de "ses amis du Forum". Huées qui s'étaient poursuivies jusqu'à son intrusion en territoire adversaire. Huées qui s'étaient transformées en une salve d'applaudissements lorsque la lumière rouge avait scintillé derrière le filet de Rivard.

Moins de trois minutes après le deuxième but de Cullen, Rousseau complétait une belle pièce de jeu de Bordeleau et Backstrom en glissant la rondelle entre les jambières de Rivard.

Le but égalisateur de Cournoyer était survenu moins de quatre minutes avant la fin du match.

Avec sept matches à disputer (deux de moins que les Bruins), le Canadien détient une avance de trois points au premier rang de la division Est.

Et dire que si la ligue n'avait pas décidé d'élargir ses cadres l'an dernier, la saison régulière prendrait fin demain soir !

PREMIERE PERIODE

1 CANADIEN : Bordeleau (1) (Savard et Bachstrom) 7:06
2 MINNESOTA : Larose (23) (sans aide) 16:33

PUNITIONS : O'Shea 13:46, Parise, Cournoyer 14:33.

DEUXIEME PERIODE

3 MINN'TA : Goldsworthy (14) (Grant et Larose) 6:57
4 MINNESOTA : Cullen (23) (Grant) 11:47
5 CANADIEN : J.-C. Tremblay (6) (sans aide) 18:54

PUNITIONS : Savard 5:48, Orban 13:59.

TROISIEME PERIODE

6 MINNESOTA : Cullen (24) (Parise) 8:59
7 CANADIEN : Rousseau (26) (Backstrom et Bordeleau) 11:57
8 CANADIEN : Cournoyer (41) (Rousseau et Backstrom) 16:34

PUNITIONS : Bordeleau 2:21, Larose 15:08.

Lancers par :

MINNESOTA .. 8 11 8 — 27
CANADIEN .... 15 13 10 — 38

GARDIENS :

Minnesota : Rivard
Canadien : Worsley

Distribution des Oscar au Salon du Sportsman

Chaque année, les directeurs du Salon du Sportsman honorent des sportsmen et athlètes qui ont accompli un exploit remarquable au cours de l'année. Hier, le président Ernest Pleau a fait la distribution des Oscar. Il a honoré publiquement Hervé Filion, le recordman mondial des conducteurs de courses sous harnais, le conducteur d'autos Jacques Duval, qui s'est grandement signalé lors de la course de Daytona Beach, Floride et Gerry Snyder, le vice-président du comité exécutif de Montréal. De gauche à droite, MM. Pleau, Albert Trottier, directeur de la publicité à Blue Bonnets recevant le trophée à la place de Filion, Jacques Duval et le conseiller Euclide Laliberté, qui a accepté le trophée au nom de Jerry Snyder.

La délégation québecoise avait du pain sur la planche en Europe

par André TRUDELLE

PARIS — C'est sûrement à reculons que le groupe de dirigeants du sport scolaire québecois est retourné à Montréal, au début de la semaine. Formé de 13 membres, ce groupe a quitté un Paris resplendissant de soleil et tiède comme une première bouffée de printemps.

Ceux qui se sont mêlés à la foule qui déambulait nombreuse, dimanche, sur les Champs Elysés, ont pu voir non pas seulement des hommes et des femmes sans paletot, ce qui était courant, mais quelques jeunes gens sans veston et quelques jeunes filles en blouses. A Paris, le printemps a devancé le rendez-vous du 21 mars alors que souvent, au Québec, il retarde parfois de plusieurs semaines.

Prendre contact avec les milieux du sport scolaire et universitaire de France, étudier leurs programmes et leur mise en application, tel était le but des membres de la délégation dont Raymond Benoit, du ministère de l'Education, était le chef. Faisaient également partie de la tournée, trois représentants d'universités : Gérald Simond, directeur des sports à l'U. de M., Doug Inslay, qui joue le même rôle à Sir George William, et Paul Geoffrion, gérant d'affaires des sports à l'U. Laval.

Représentaient les CEGEP : Pierre Montpetit, responsable des sports à Ste-Marie, Jean-Marc Lalande, de St-Hyacinthe, et Gilles Cloutier, de Rouyn-Noranda. Enfin, sous la bannière des écoles secondaires, avaient été délégués : Guy DesRosiers, de St-Jérôme, président de la nouvelle Fédération des sports scolaires, Raymond Paquin et Robert Attar, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Roland Haché, du Lac St-Jean, Michel Bédard, de Rivière-du-Loup, et Raymond Gagné, de Montréal, tous directeurs d'éducation physique de commissions scolaires.

Le groupe avait quitté Montréal le 24 février. A Paris, il a visité le Lycée Paul-Valérie, le centre universitaire Jean Sarrail, puis il a assisté aux rencontres d'athlétisme de l'école des Sciences politiques. Fait amusant à signaler, les Québecois devaient rencontrer le ministre Comiti, de la Jeunesse et des Sports, mais les étudiants ont tellement manifesté et chahuté que le ministre a dû renoncer à rejoindre les visiteurs. Les six jours suivants ont été partagés entre Grenoble et Marseille. A Grenoble, les représentants des écoles secondaires ont assisté à des classes de neige, ceux des universités ont visité l'un des rares campus de France.

Le Palais de glace

Tous ont pu voir les installations des Jeux Olympiques d'hiver de l'an passé, et seul le Palais de glace reste un éléphant blanc.

Soit à cause du ski à Alpe d'Huez et de la piscine extérieure, soit à cause d'un match de hockey mémorable contre une équipe de Grenoble, les Québecois ont conservé de cette visite un impérissable souvenir. L'équipe de Grenoble comptait sur les services de plusieurs Canadiens, notamment sur "Pit" Laliberté, qui a marqué 14 buts dans une victoire de 22-9 des siens. Normand Goulet, anciennement des Carabins, et Yvon Leblanc, tennisman bien connu, étudiants à Grenoble, faisaient partie de l'équipe de Laliberté.

Déception à Marseille : trois jours de pluie. Mais remplacée cette déception par la chaleur de l'accueil des gens du Midi. Visite du Lycée Marseilleveyre, l'un des cinq lycées pilotes de France sur les méthodes actives d'enseignement, longue promenade en bateau sur la mer et visite du Domaine Nautique, centre de haute compétition française pour la voile, l'aviron, et la natation. Le groupe s'est aussi rendu à l'Université de Marseille (15,000 étudiants) voir les installations sportives.

Retour vendredi dernier à Paris, conférence de Jacques De Rette, qui a lancé, il y a quatre ans, l'initiative des Républiques de sport, formule pédagogique à participation totale des étudiants. Cette formule a connu une vogue extraordinaire depuis que les étudiants de Boulogne-sur-Mer ont organisé à eux seuls les championnats collégiaux de France. Plus de 250 établissements, principalement dans la région de Calais où le mouvement a pris naissance, mettent maintenant à l'essai ce système des Républiques de sport. Après 13 journées bien remplies, les 13 membres du groupe ont pu profiter de quelques heures de répit : cocktail, Folies Bergères, match de handball Roumanie-Allemagne de l'Est, tournée touristique dans Paris en car et dimanche après-midi libre, par un temps magnifique.

Quelle sera le fruit d'une telle visite ? "Peut-être pas de résultats immédiats", répond Gérald Simond, "mais des effets à long terme. Chacun d'entre nous a pris des notes, a observé. Nous en discuterons. Les idées viendront d'elles-mêmes, graduellement."

Autres nouvelles sportives en page 55

Victoires du Lionel-Groulx et du Rigaud

Les deux semi-finales de la division "A" de la ligue Intercollégiale de hockey sont présentement en cours et les quatre équipes en cause ont chacune remporté une victoire. On sait que les séries sont 2 de 3.

Mercredi, le Rigaud a défait le Valleyfield 3-2 grâce à des buts d'Yves Séguin, Laurent Dumais et Claude Roy, tandis que le Lionel-Groulx l'emportait 5-3 sur le Brébeuf. Ont compté pour le Lionel-Groulx, Jean-François Marois (trois buts), Denis Filion et Jean Léonard.

CHASSE ET PECHE

SUITE DE LA PAGE 17

quait. On y apprend à reconnaitre des poissons qui se ressemblent trop — le brochet et le maskinongé, par exemple —, le lancer à la mouche, comment "lire" une rivière, améliorer des leurres, fileter du poisson, bâtir un abri, etc., etc.... Le texte est réduit à son minimum, généralement l'image dit tout. Ceux qui n'aiment pas lire ou qui souffrent de dyslexie seront ravis ! Si je diffère d'opinion avec Jean Pagé sur bien des sujets — l'existence des Clubs Privés, entre autres —, je suis d'accord dans l'ensemble et quand il s'agit de technique de pêche, nous pensons sur la même longueur d'onde.

A DEMAIN !

Le Continental au Mont Sutton

Le Club de ski Continental de l'ACSM se rendra au Mont Sutton, dimanche. Le départ a lieu à 7 h. a.m. et l'on peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à Ginette, à 255-8951.

GUY-P.
BRUNELLE
est un homme remarquable

Non seulement parce qu'il est comptable dans une importante maison de comptabilité, ou parce qu'il est diplômé du Loyola de Montréal . . . Mais aussi . . . parce que Guy Brunelle peut lire 1,592 mots en seulement une minute. On le voit ici s'adonnant à la "lecture dynamique".

ASSISTEZ
À UNE PRÉSENTATION GRATUITE

CE SOIR, VENDREDI le 14 MARS à 8 h. p.m.
et SAMEDI MATIN, le 15 MARS à 10 h. a.m.
à l'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

UNE RÉVOLUTION EN ÉDUCATION . . .
La méthode de lecture dynamique a été développée par Madame Wood et les 127 Instituts de Lecture Dynamique Evelyn Wood à travers le Canada, les Etats-Unis et l'Europe.
Plus de 350,000 diplômés de nos Instituts lisent en moyenne 470% plus rapidement avec une compréhension égale ou supérieure.
VOICI QUELQUES COMMENTAIRES DE NOS DIPLÔMÉS AU QUÉBEC:
"Pour moi, je passe d'un mode de lecture mot-à-mot à une lecture globale. Avant j'allais des éléments à la synthèse. Maintenant, je vais de la synthèse aux éléments. C'est meilleur et plus efficace . . ." Pierre BUSQUE, S.V., prêtre — Pères de St-Vincent de Paul — 2111 mots-minute.
"Véritable découverte qui m'apportera une aide précieuse dans mon travail, tout en me procurant un enrichissement dans mes loisirs qui seront désormais consacrés (en partie) à la lecture. Ce cours est un véritable tremplin pour améliorer la compréhension, la concentration et la vitesse lors des lectures. Ce cours nous donne véritablement la preuve de nos possibilités." Oscar BLAIS, ingénieur forestier — Ministère des Terres et Forêts, gouvernement du Québec — 2950 mots-minute.
"Il s'agit de réaliser ce que vous pouvez faire avec vos yeux et votre esprit, en un mot, découvrir vos possibilités." Guy-P. Brunelle, comptable — McDonald Currie & Cie — 1592 mots-minute.
"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie." Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby — 2450 mots-minute.
La vitesse moyenne de lecture de ces personnes avant le cours était de 256 mots-minute.
CE QUE LA LECTURE DYNAMIQUE PEUT FAIRE POUR VOUS . . .
Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes . . . un roman de 400 pages en moins d'une heure . . . une revue en 25 minutes . . . des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure . . . avec une compréhension égale ou supérieure.
CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR DEVENIR UN LECTEUR DYNAMIQUE . . .
C'est un cours de 8 séances de trois heures par semaine. Vous choisissez un jour de la semaine, et vous assistez à votre cours, pendant 8 semaines consécutives. Vous avez aussi une heure de pratique quotidienne à faire à la maison.
GARANTIE DE REMBOURSEMENT
L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.
Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.
institut de lecture dynamique evelyn wood
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, P.Q.
844-1941
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.
NOM ..... OCCUPATION .....
ADRESSE ..... VILLE ..... TÉL. .....
☐ Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnies ou groupes. La Presse

BULLETIN D'ENNEIGEMENT
SAMEDI 7 H 50
DIMANCHE 8 H 55
LE MATIN
CKAC
LA STATION DES STATIONS DE SKI

CJFM
52 Minutes de musique en Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Canadian Club. Le whisky canadien si léger qu'il fait toute la différence du monde.

Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antarctique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Ceylan, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groënland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Iles Canaries, Ile Christmas, Iles Fidji, Iles Salomon, Iles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, république Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinidad, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

à l'écoute

PAR NOELLA DESJARDINS

Deux heures bien remplies

N'en déplaise aux fans du hockey, la soirée de ce dernier mercredi ne nous a pas laissé de regret. Car Radio-Canada a magnifiquement comblé le vide. Avec deux heures bien tassées. De facture tout à fait différente mais non moins enrichissante.

De 8 h à 9 h, nous avons eu un documentaire sur "La vie sous toutes ses formes". Depuis ses origines, dans l'eau, dans les cellules des algues, puis ensuite dans l'union du règne végétal et du règne animal, pour arriver au développement de la vie des poissons des mers préhistoriques et des animaux terrestres, ceci jusqu'au processus de la fécondation chez l'homme. Nous avons même assisté aux différentes phases de cette fécondation, à la formation de l'embryon, et à son développement graduel dans l'utérus, jusqu'à la naissance de l'enfant dans un hôpital newyorkais.

Ce documentaire, une production de la chaîne américaine ABC, était adapté en français par Marthe Blackburn.

Il était d'un intérêt constant, autant par son contenu que par la qualité des images auxquelles la couleur ajoutait un relief saisissant. Nous imaginions des savants guettant patiemment, soit dans l'eau — la naissance des petits hippocampes — ou l'arrivé d'un foetus qui quitte prématurément le ventre de sa mère kangourou pour aller tout seul à la recherche de sa nourriture. Et combien d'autres moments essentiels du processus de la vie qui nait quelque part.

"Ainsi nait la vie" a aussi fait des projections dans l'avenir de la génétique. Par les chromosomes qui transmettent l'héritage des parents aux enfants, soit les caractères anatomiques, cytologiques et fonctionnels, la génétique pourrait en arriver à une sélection de la race humaine. On produirait, au besoin, des êtres d'élite, d'autres inférieurs.

Bref, une heure de vulgarisation scientifique, mais pas de la fiction cette fois. Les narrateurs, Jean-Paul Nolet et Bertrand Gagnon, se sont très bien acquittés de leur tâche.

A 9 h, la rampe s'est allumée sur "Amont Tour". Je dis bien "allumée", car ce fut un feu roulant d'une heure, qui nous a paru fulgurant comme l'éclair. Marcel Amont, comment le définir exactement ? Un tendre naïf ? Un poète ? Un clown ? Un jongleur ? Un mime ? Un chansonnier ? Un comédien ? C'est tout ça, et plus encore. Il passe d'une chanson à l'autre avec une telle aisance que l'on ne sait plus lequel de ses talents l'on doive le plus admirer. Et il est si sympathique en plus !...

Mais il ne suffit pas de parler de Marcel Amont. Le spectacle était mis en place par celui que l'on appelle le "terrible" à l'ORTF, Jean-Christophe Averty. Il me faudrait reprendre mon souffle pour vous en parler comme il se doit.

Dès le début j'étais rivée à mon petit écran, les yeux écarquillés, le souffle arrêté. Les premières images, mouvantes, éclatantes de couleurs sans être choquantes, nous ont mis tout de suite au pas. Au pas de danse. Nous sommes passés du yé yé au sirtaki, cette dernière en costumes de folklore grec, et les tableaux se sont enchaînés à un rythme soutenu, toujours palpitant. C'est ça, des variétés ! Je connais plusieurs réalisateurs qui pourraient s'en inspirer. Mais voilà, tous n'ont pas l'audace, l'imagination, la fantaisie, l'humour, et même la malice d'un Averty. Tous les trucs, il les connait. Au besoin, il en invente. Pour lui, tout est sujet à métamorphose. Ses danseurs, il ne craint pas de les transformer en éléments de décor.

Comme dans ce tableau qui illustrait "Le clown" ou "Valencia", ou "Un Mexicain", ou pour tout dire, chacune des chansons de Marcel Amont.

La couleur, Averty en joue comme s'il était peintre. Les sombreros, qui dansaient dans "Un Mexicain", faisaient chatoyer les tons d'oranger, tandis que "Le clown" offrait une image à la Mondrian. Une image nette, brossée par petites touches.

Pour ce qui est des chansons, Amont leur donne une dimension que le texte seul n'atteindrait pas. Exception faire de quelques-unes, plus sentimentales. "Bleu, blanc, blond", est une chanson empreinte du chaud soleil de Provence, de la tendresse du poète. "L'amour en mer" donne lieu à un excellent numéro d'acrobate, avec l'aide du réalisateur, certes. A un moment, on a l'impression que Marcel Amont a vraiment le mal de mer.

Je voudrais trouver des qualificatifs inusités pour traduire ce que j'ai éprouvé en regardant ce spectacle. Etourdissant ! Formidable ! Sensationnel ! Ces mots ne sont plus assez neufs pour traduire une impression toute nouvelle. Il est plutôt rare qu'un tour de chant se transforme en un tel feu d'artifice. On nous a davantage habitués à des présentations plus conventionnelles, à la pose classique devant le micro ou au bord de l'eau, ou dans un chemin ombragé. Quant aux Américains, ils y mettent le prix mais moins de finesse.

au jour le jour

TELEVISION

VENDREDI APRES-MIDI

3.30 (3) (4) (5) (6) (7) • Edge of Night
(4) Hé, les gars
(5) • You don't Say
(8) • One Life to Live
(8) (12) (13) • A Doctor's Diary
(9) Nouvelles en langue italienne
(10) • Madame s'amuse

4.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Bobino
(3) (7) • Art Linkletter
(4) M. Jet
(4) (5) (6) • Galloping Gourmet
(5) • The Match Game
(8) • Dark Shadows
(8) (13) • Uncle Willy & Floyd
(9) Les événements sociaux
(10) • La cabane à Midas
(12) Family Theatre "The Lady Killers"

4.30 (2) (7) (9) (11) (13) • La Ribouldingue
(3) Perry Mason
(4) (5) (6) Toby
(5) • The Mike Douglas Show
(7) General Hospital
(8) • Gilligan's Island
(9) Carnet de voyage
(10) • Escadrille sous-marine

5.00 (2) (9) (11) (13) • Yogi
(4) (5) (6) • Archie
(4) • Super Bolide
(7) Destination Danger
(7) • Barn Dance
(8) (13) • Bewitched :
(8) • Dick Van Dyke Show
(10) (13) • Le 5 à 6

5.30 (2) (9) (11) • Tour de terre
(3) Marshall Dillon
(4) • Le 5 à 6
(4) (5) (6) • Where It's At
(7) The Early Show :
(8) The 5.30 Report
(8) (13) • The Merv Griffin Show
(9) Hebdo-Jeunesse
(12) • The Pierre Berton Show : "The Man Behind "Hawaii Calls".
(13) Popeye

VENDREDI EN SOIREE

6.00 (2) (11) Tour à tour
Invité : Michel Louvain
(3) World of Sports
(4) • Sports Huddle
(5) Eye Witness News
(5) Dateline
(6) Tween Set
(7) Troisième édition
(7) Channel 7 News
(8) Six O'Clock Movie : "On the Town"
(9) Nouvelles locales
(9) Au Carrefour d'Anjou avec Jean-Guy Forget
(10) • Télé-Métro
Invité : Stéphane
(12) • Pulse
(13) Bloc des nouvelles

6.10 (9) Sur le vif
6.15 (2) (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) Météo, édition sportive
6.24 (11) Ici Québec
6.30 (2) 24 heures
(3) Newstime
(4) Panoramonde
(4) CBC — TV News
(5) • Huntly Brinkley Report
(5) The Avengers
(6) Hour Glass
(7) Maxi-ciné : "La terre des Pharaons"
(7) • CBS Evening News
(8) (13) • Newsline
(9) Bonne fin de semaine
(13) Votre spectacle : "Mademoiselle et son bébé"

6.35 (9) Téléjournal
6.40 (10) • Sports-images
6.45 (2) (9) (11) Aujourd'hui
(4) • Evening Report
6.50 (10) • Télé-Métro
7.00 (3) • CBS News
(4) Police des Plaines
(4) • Something Else
(5) • I Love Lucy
(7) • The Glen Campbell Goodtime Hour
(8) Ski Trails
(8) (12) (13) • Country Music Hall
(9) En plein air
(10) • Dernière heure
7.15 (10) • Télé-Métro
7.30 (2) (9) (11) • Voyage au fond des mers
(3) • Wild, Wild West
(4) En première : "Mince de planète"
(4) • My Three Sons
(5) The Ghost & Mrs. Muir
(5) • Hight Chaparral
(6) • Rat Patrol
(8) • This is Tom Jones
(8) (12) (13) • Here's Lucy
(9) Nouvelles en langue grecque
(10) En première : "Du sang dans le désert"

8.00 (4) (5) (6) • Get Smart
(7) • The Good Guys
(9) Nouvelles en langue italienne
(8) (12) (13) • Friday Night Movie "The Art of Love"
(13) Vrai de vrai

8.30 (2) (7) (9) (11) (13) Du feu, s.v.p.
Animateurs: Françoise Lemieux et Guy Boucher. Invités : Marie Laforêt et Donald Lautrec
(3) (7) • Gomer Pyle
(4) (5) (6) • Don Messer's Jubilee
(5) • The Name of the Game
(8) • Generation Gap

9.00 (2) (9) (11) • Des agents très spéciaux : "Jeu ou la vie"
(3) • Friday Night Movie : "The Inn of the Sixth Happiness"
(4) (5) (6) • Friday Night Movies : "Satan Bug"
(7) • Route 66 avec Martin Milver et George Maharis
(7) • CBS Friday Night Movie : "Harum Scarum"
(8) • Let's Make a Deal
(13) Cinéma Kraft "Un brin d'escroquerie"

9:15 (4) (10) • Nous deux. Avec Christyne Chartrand et Claude Steben.

9.30 (4) (10) Elle et lui. Invités : Sylviane Cahay, Rita Bibeau, Nicole Germain, Suzanne Lapointe, Jean Coutu, René Caron, Paul Berval, Michel Noël et Claude Séguin.
(8) • Guns of Will Sonnett

10.00 (2) (9) • Mon pays, mes chansons
(4) Noir sur blanc
(5) • Star Trek
(7) C'est votre affaire
(8) Judd for the Defense
(8) (12) (13) • National Geographic Special. Spain.
(10) Dix à dix
(11) La Bohème

10.30 (2) (7) (9) (11) (13) Les années 80 : "Retour aux valeurs traditionnelles"
(10) • L'école du bonheur.

10.45 (4) Panoramonde
(10) • Dernière heure et météo

11.00 (2) (7) (9) (11) (13) Téléjournal
(3) Channel 3 Night Beart
(4) CBC — TV News
(5) Eye Witness News
(5) (6) CBC National News
(7) Channel 7 News
(8) The 11 O'Clock Report
(8) (12) (13) • CTV National News
(10) • La ronde des sports

11.15 (4) Heure exquise : "L'admirable crichton"
(10) Cinéma : "Les croulants se portent bien"

11.20 (2) Nouvelles du sport
(4) (5) (6) Viewpoint
(8) (13) Newscap & Sports
(7) (9) Dernière édition
(11) Ici Québec
(12) • Pulse
(13) Bloc des nouvelles

11.25 (6) Night Overall
(9) Sports

11.30 (2) (11) • Cinéma : "Une femme à abattre"
(3) Movie continued
(5) (7) • Tonight Show avec Johnny Carson
(5) After Eleven "Frozen Alive"
(7) Cinéma 7 : "Les bravados"
(8) Movie 8 : "Speed Crazy"
(8) (13) • The Big Movie : "The Night Walker"
(13) Ciné-soir : "Frankenstein s'est échappé"

11.35 (4) Sports
(6) Ciné-Six : "Brink of Live"
(9) Cinéma : "Sur le pont des soupirs"

11.45 (4) Channel Four Playhouse "Tonight We Sing"
(12) • Pajama Playhouse: "Mirage"

12.00 (3) • Late Show : "Look Back in Anger"
12.32 (4) Musique Marc Legrand
12.45 (10) Dernière édition
1.00 (2) Téléjournal
(6) Final Report
(13) Nouvelles anglaises
1.05 (2) Ciné-nuit : "Saipan"
1.38 (5) Postlure Marc Legrand

SAMEDI MATINEE

7.00 (5) One Plus One : College Chemistry
(8) • Faith for Today
7.30 (8) • World of Life
(5) Slapstick Comedy :
8.00 (3) (7) • Go-Go Gopher
(8) Colby Telecourse
(10) Les p'tits bonshommes
8.30 (3) (7) • Bugs Bunny — Road Runner
(8) Discovery
(8) (13) • Continuing Medical Education
9.00 (2) (7) (9) (11) Cours universitaires "Histoire du Canada"
(4) Ontario School
(5) • Super Six
(8) • Casper Cartoons
(8) (13) • Long John Silver
(10) • Capitaine bonhomme avec Michel Noël
9.30 (3) • Wacky Races
(5) • Top Cat
(7) Roger Ramjet
(8) • Adventures of Gulliver
(8) (13) • The Flintstones
(12) • Underdog
9.45 (2) (7) (9) (11) Cours universitaires "Histoire de la littérature canadienne-française"
9.50 (4) Musique Marc Legrand
10.00 (3) (7) • Archie Show
(4) Dessins animés
(5) • The Flintstones
(6) • The Beatles
(8) Popeye
(8) (13) • The Uncle Bobby Show
(10) • Le gros Bill
(12) • Roger Ramjet
10.30 (2) (9) (11) (13) Pépinot
(3) (7) • Batman — Super Man
(4) Ciné-Matinée : "L'impeccable Henri"
(4) Feature Film
(5) • Kellogg Adv. Hour
(6) • Marine Boy
(7) Le cirque à Tonton
(8) • Fantastic Voyage
(8) (12) (13) • Spiderman
11.00 (2) (9) (11) (13) • Robin Fusée
(6) • Daktari
(8) • Journey to Center of Earth
(8) (12) (13) • Rocky and his Friends
(10) • Bon week end avec Jean-Claude Robillard
11.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Roquet, belles oreilles
(3) (7) • Herculoids
(5) • Under Dog
(8) • Fantastic Four
(8) (12) (13) • Batman
11.50 (10) Mes amis les animaux
11.55 (5) Prelude
12.00 (2) (7) (9) (11) • Ultraman
(3) (7) • Shazzan
(4) Légende de Jessie James
(4) • Daktari
(5) • Story Book Squares
(5) Great Music from Chicago
(6) Cuisine "Mignons of Pork with Prunes"
(8) • George of the Jungle
(8) (13) Wrestling
(10) • Le temps s'ouvre
(12) • Let's Find Out
(13) Les petites annonces
12.30 (2) (7) (9) (11) (13) Si jeunesse pouvait
(3) • Johnny Quest
(4) De tout de tous
(5) • Untamed World
(6) Mobile
(7) (8) • American Bandstand
(10) Ciné-Samedi : "Retour avant le nuit"
(12) • Uncle Bobby
1.00 (2) (9) (11) • Golf et ses étoiles. Compétition "CBS golf classic" disputée à Akron (Ohio). Participants : Zarley-Aaron et Elder-Crampton. Animateurs : Jean-Maurice Bailly et Jacques Barrette. Réalisation: Ronald Corey.
(3) • Moby Dick
(4) Hollywood Panorama
(4) (5) CBC Sports Presents
(5) The Rise of the American Nation
(6) CBC Sports Present : 'Canadian Bowling Classic'
(7) • Sentinelles de l'air
(8) (13) Sat. Afternoon Movie : "Airbone", Showdown".
(12) • Captain Scarlett
(13) Le temps s'ouvre
1.25 (4) Aventures de Kit Carson
1.30 (3) • Lone Ranger
(7) Wide World of Sports
(8) • Happening
(12) • Long John Silver
(13) Fusée XL-5
1.45 (2) (7) (9) (11) (13) • Les Quatre Saisons :
1.50 (4) Le Saint
2.00 (2) (7) (9) (11) (13) Coupe du Monde 1969 Championnat de ski alpin
(3) • Skippy the Bush Kangaroo
(4) (5) (6) Kaleidosport
(5) • Eastern Basketball
(8) World Ski Cup
(12) • Sat. at the Movies: "Column South". Western, avec Audie Murphy, Joans Evans, Robert Sterling et Ray Collins
2.30 (3) • Rip Van Wimple and Me
(10) Pour une chanson
2.40 (4) Le Virginien
2.45 (10) Monsieur Bricole André Daveluy
3:00 (2) (7) (9) (11) (13) • L'univers des sports Du Maurier International
(3) • Canadian Travel
(7) • The Killy Style
(8) Celebrity Billiards

En primeur à "Femme d'aujourd'hui"

Elles sont de plus en plus nombreuses sur les bancs de l'université. Elles ont 30, 40, 50 ans ou plus et étudient aux côtés de leur fils, de leur fille. On les trouve dans toutes les facultés, en droit, en lettres, en sociologie, etc. Ce phénomène, de plus en plus courant ces dernières années de la femme adulte qui poursuit des études supérieures, licences, doctorats, maîtrises, a vivement intéressé le Service des émissions féminines de Radio-Canada que dirige Michelle Lasnier. Dans le cadre de sa grande quinzaine, **Femme d'aujourd'hui** présente, en primeur, une vaste enquête sur ce sujet, enquête effectuée auprès de non moins de 55 étudiantes adultes, dans quatre universités canadiennes francophones, soit à Montréal, à Québec, à Ottawa et à Sherbrooke.

La recherchiste Francine Montpetit et les interviewers Françoise Faucher, Madeleine Gobeil et Renée Larochelle ont rencontré des étudiantes en linguistique, en criminologie, en théologie, en mathématiques, en histoire de l'art, en histoire, en sociologie, en commerce, en lettres, etc. Certaines sont mariées et mères de famille; quelque-unes célibataires. La doyenne des personnes interrogées a 72 ans et étudie la littérature comparée.

Qui sont-elles? De quel milieu viennent-elles? Qu'étudient-elles et pourquoi étudient-elles maintenant qu'elles n'ont plus vingt ans? Leur mari est-il d'accord avec ces études? Qu'en pensent leurs parents?

Qu'en disent leurs enfants? Considèrent-elles les études qu'elles poursuivent comme un pur luxe? Un désennui? Une façon de combler un vide dans leur vie? S'agit-il pour elles de recyclage afin d'obtenir un travail plus intéressant? Que feront-elles de leur diplôme? Se proposent-elles de se lancer dans une nouvelle carrière ou étudient-elles simplement pour ajouter à leur culture? Voilà, en somme, un aperçu de toutes les questions soulevées au cours de cette vaste enquête effectuée sous la supervision de Michelle Lasnier et sous la direction du réalisateur-producteur Yvette Pard.

Nous publions ci-dessous les changements ou les précisions que nous communiquent les différents postes après l'heure tombée de notre télé-presse hebdomadaire.

RADIO AM

8.30 CBF : **Rendez-vous à l'opéra.** De Québec. "Son vergin vezzosa", extr. de "I Puritani" (Bellini) : Joan Sutherland, soprano. — "Tra voi belle brune e diondi", extr. de "Manon Lescaut" (Puccini). — "Romance du Nil" ou "Oh ! ma patrie", extr. d'"Aida" (Verdi) : Colomba Mazzoni. — "Com'è gentil" et "Tornami a dir che mani", extr. de "Don Pasquale" (Donizetti) : Anna Maccianti, et Hugo Benelli, ténor. Présentateur : Yvon Poirier.

9.00 CBF : **Musique de chambre.** Sonate en mi mineur pour violoncelle et piano, op. 38 (Brahms) : Ludwig Hoelscher et Joerg Demus.

9.30 CBF : **Documents.** "René Daumall : une recherche de métaphysique expérimentale". L'oeuvre de René Daumal, décédé en mai 1944, connait une nouvelle vogue. Texte et présentation d'André Payette. Documents en provenance de la R.T.B.

RADIO FM

4.30 CBF : **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** Sonate en trio no 5 en do majeur (Bach) : E. Power Biggs, claveciniste. — Concerto pour violon et orchestre (Bartok) : Yehudi Menuhin et Orch. philharmonique de Londres, dir. Wilhelm Furtwaengler. — Recueil de mélodies (Mendelssohn) : Judith Raskin, soprano.

7.00 CKVL : **Concert.** Ouvres de Tchaïkovsky, Delibes, Rimsky-Korsakov.

7.30 CKVL : **Les voix connues.** Oeuvres de Bizet, Donizetti, Gounod et Ponchielli.

8.00 CBF : **Pages Immortelles.** Deux trios : en mi bémol pour cor, violon et piano, op. 40, et en do pour violon, violoncelle et piano (Brahms) : Yehudi Menuhin, violoniste; Hephzibah Menuhin, pianiste; Alan Civil, corniste, et Maurice Gendron, violoncelliste.
CKVL : **Musique baroque.** Jean-Henri D'Anglebert : Suite en Sol : Prélude; Sarabande; Gigue; Gaillarde; Menuet de Poitou, Vaudeville; Passacaille; Tombeau de M. de Chambonnières; Gustav Leonhardt, clavecin.

8.30 CKVL : **Rubinstein.** Beethoven : Concerto pour piano no 4 en Sol, op. 58, Artur Rubinstein, piano, avec l'orchestre symphonique de Boston, dir. par Erich Leinsdorf.

9.00 CKVL : **Concert.** Oeuvres de Tchaïkovsky, Kreisler et Mussorgsky.

9.30 CKVL : **Orch. Philharmonique de New York.** Tchaïkovsky : premier mouvement du Concerto No 1 en Si bémol; Rachmaninoff : Troisième mouvement du Concerto No 2 Do mineur — Philippe Entremont, piano, avec l'orchestre philharmonique de New York, dir. par Leonard Bernstein.

10.00 CKVL : **Chefs-d'oeuvre d'Allemagne.** 10e anniversaire des concerts du Palais de Brühl) Concert gala des oeuvres de W. A. Mozart.

A la chasse au FLQ

Les descentes de police qui amènent de curieuses saisies

par Rose-Anne GIROUX

Pour venir à bout du mouvement terroriste, la police multiplie descentes et perquisitions. Ont été ainsi passés au crible, ces derniers jours : des ex-ristes, ex-manifestants, syndicalistes, membres ou dirigeants d'associations aux noms "révolutionnaires", tels "les Amis des peuples de l'Amérique latine" ou "Québec-URSS", etc. . . .

Ce qui fait dire au président en colère des "Amis des peuples de l'Amérique latine", M. Jean Paré, un syndicaliste, que ces descentes et perquisitions sont des actes de "gens frustrés" (sic), c'est-à-dire de gens qui, pour n'avoir "pas réussi à trouver de véritables filons", "veulent montrer qu'ils travaillent et jettent, par conséquent de la poudre aux yeux".

Outre de dénoncer "ces actes d'intimidation injustifiés", qu'il dit "des tentatives de la police à la Duplessis d'attaquer des organisations progressistes", M. Paré demande aux citoyens canadiens de protester, tant comme individu que par l'entremise de leurs organisations, contre ces descentes et perquisitions faites "sans souci des droits civils des gens".

C'est avant-hier, peu avant huit heures du matin, que des policiers que l'association dit être de la police de Montréal, de la Sûreté du Québec et de la GRC, se sont amenés chez des "Amis des peuples de l'Amérique latine", où, "prétendant chercher des bombes", ils ont examiné articles et effets personnels et saisi, le cas échéant, de ces mêmes articles, des livres, etc. . . .

Une demande en mariage saisie . . .

"Dans mon cas, a dit M. Paré, les policiers ont emporté un vieux passeport, des lettres personnelles, mon rapport d'impôt . . . Ailleurs, ils sont même partis avec une lettre contenant une demande en mariage vieille de quelques années ! Une lettre que la jeune fille de la maison conservait en souvenir . . . Ils ont également saisi des carnets de numéros de téléphone, des livres, dont ceux qui traitaient, par exemple, de l'Amérique latine. Ils ont été surpris de voir qu'on en avait qui étaient rédigés en espagnol ! ".

Entre autres exemples de descentes, l'on peut citer encore le cas d'un syndicaliste à l'emploi de la CSN et d'une jeune employée de restaurant. Chez le premier, les policiers ont saisi, à ce qu'il dit, "le compte de ma voiture, la facture d'un instrument de musique, un vieux télégramme (annonçant l'arrivée d'une amie arrivée depuis un bout de temps), mon agenda, et, aussi, un carnet de notes.

"Il y a probablement eu descente chez moi, a dit ce syndicaliste, parce que je revenais d'un voyage à Cuba. C'est ainsi que le fameux carnet saisi contient mes notes de voyage, les numéros de téléphone, par exemple, des Cubains à qui j'ai dit allo !"...

Quant à la jeune employée de restaurant, une ex-riniste, elle dit qu'on a saisi chez elle des numéros de la revue "Parti Pris" et même... une batterie d'auto qui traînait dans le sous-sol !

Selon, enfin, le président des "Amis des peuples de l'Amérique latine", M. Jean Paré, "l'envahissement" des résidences des membres de l'association par des policiers visant à "relier notre organisation à des actes de terrorisme récents" est une attitude "injustifiée" ayant pour but de "discréditer notre association, d'intimider ses membres et ceux qui la supportent, et d'effrayer les gens, pour les empêcher de participer aux affaires publiques".

Le nouvel aéroport devra être le plus près possible de Montréal

— *Jean-Luc Pépin*

par Jacques HEBERT

Le nouvel aéroport international au Québec devra être situé le plus près possible de Montréal. Telle est la conclusion à laquelle en est venu M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce à Ottawa, conférencier hier soir, au dîner des Clubs sociaux et de la Chambre de commerce de Salaberry-de-Valleyfield.

S'appuyant sur le fait qu'à son avis, la ville de Montréal représente le centre nerveux du Québec, le ministre a déclaré que ce serait rendre un bien mauvais service aux Canadiens français que d'éloigner le second aéroport de la métropole, puisque cela signifierait une brisure ou une division du coeur industriel et économique de la belle province.

De toute façon, ajoutait-il, le projet du futur aéroport a été pensé en vue de servir les Montréalais et le reste doit s'ensuivre. Quant à savoir où il sera situé précisément, M. Pépin a restreint ses commentaires.

S'attachant à décrire par la suite la situation des Canadiens français dans l'industrie canadienne, le ministre a dit que l'on pourrait écrire tous les poèmes possibles sur la petite industrie, il faudrait un jour admettre que l'importance est définitivement du côté de la grande entreprise.

Nos jeunes, d'ajouter M. Pépin, devront aussi comprendre, heureusement cela se fait de plus en plus, qu'il est impérieux de participer au commerce et à l'industrie, non seulement et exclusivement en tant que propriétaire, mais aussi et surtout à titre d'administrateur.

Bertrand : la faillite d'Alliance Credit résultat d'une mauvaise administration

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La faillite retentissante d'Alliance Credit Corporation, il y a environ trois ans, a été causée par une mauvaise administration et non par des pratiques frauduleuses.

C'est ce qu'a indiqué à l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en déposant hier le rapport du Comité d'études sur les institutions financières qui avait été chargé par le gouvernement d'enquêter sur les circonstances de la déconfiture d'Alliance Credit.

En réponse à une question du député de Mercier, M. Robert Bourassa, M. Bertrand a indiqué que les conclusions du rapport ne semble pase devoir donner lieu à des poursuites judiciaires, bien qu'un nouvel examen sera entrepris au contentieux du ministère de la Justice sous la direction même du sous-ministre Denis Dionne.

Alliance Credit, une société de prêts à la consommation qui avait connu un accroissement extrêmement rapide de son actif au début des années soixante, n'a pu rencontrer ses obligations dès qu'un certain ralentissement de l'activité économique s'est fait sentir vers la fin de 1965.

C'est la firme de comptables Clarkson Gordon et Cie qui a analysé, pour le compte de comité d'étude sur les institutions financières, les différents aspects de la déconfiture d'Alliance Credit.

Mongrain : l'absence de bilinguisme dans la fonction publique ne peut être corrigée en deux ou trois ans

OTTAWA. (PC) — Il ne faudra pas moins que l'émergence d'une nouvelle génération de Canadiens pour corriger la pénurie de francophones aux échelons supérieurs de la fonction publique fédérale, a affirmé hier aux Communes M. J.-A. Mongrain, député libéral de Trois-Rivières.

M. Mongrain répliquait à des critiques de M. André Fortin, député créditiste de Lotbinière, qui reprochait au projet de loi sur la réorganisation gouvernementale de ne contenir aucune disposition visant à assurer le bilinguisme dans les nouveaux ministères fédéraux que ce projet de loi institue.

M. Mongrain a noté qu'après une habitude d'un siècle, le problème de l'absence de bilinguisme dans la fonction publique fédéral ne peut être corrigé dans deux ou trois ans. Mais le gouvernement avait initié les mesures nécessaires pour remédier à la situation d'insuffisance de Canadiens francophones dans le fonctionnarisme fédéral et il était devenu injuste d'accuser le gouvernement fédéral de discrimination contre les Canadiens francophones, a dit M. Mongrain.

Le député de Trois-Rivières a reconnu qu'à l'heure actuelle le Canada français n'est pas suffisamment représenté aux échelons supérieurs de la fonction publique fédérale "et les chiffres de cette représentation sont surprenants dans certains ministères'.

M. Mongrain a affirmé que dans le parti de M. Fortin, — le Ralliement créditiste, — 10 de ses 14 députés sont unilingues français.

M. Fortin a répliqué que ce pourcentage est encore plus élevé dans le parti libéral.

Cours et prime

M. Mongrain a fait état des cours d'apprentissage des langues officielles qui sont donnés en faveur des fonctionnaires fédéraux et des bonis accordés à certains fonctionnaires bilingues, et il a affirmé que le principe de la prime au bilinguisme est accepté par l'ensemble de la fonction publique fédérale.

Le député de Trois-Rivières a souligné que, quant à lui, une raison de la pénurie de fonctionnaires francophones aux échelons supérieurs, c'était le fait qu'au Québec on avait surtout formé des prêtres, des avocats et des médecins et que la formation de spécialités pour le service public avait été négligée.

M. Mongrain a affirmé qu'aujourd'hui des plaintes étaient même formulées contre le gouvernement, au Canada anglais, selon lesquelles un favoritisme intervient en faveur des Canadiens francophones dans la politique d'embauche à la fonction publique.

Le projet de loi sur la réorganisation gouvernementale a pour objet de créer le nouveau ministère de l'Expansion économique régionale et le nouveau ministre des Communications.

Il réunit, par ailleurs, les ministères distincts de l'Industrie et du Commerce. Selon le projet de loi, le ministère de la Production de la Défense devient le ministère des Approvisionnements et des Services.

En outre, il réunit au ministère des Pêcheries la division des forêts de l'actuel ministère des Forêts et du Développement rural dont M. Jean Marchand est le titulaire.

Errata

C'est par erreur que nous avons annoncé dans LA PRESSE de jeudi, la présentation, en deux parties du film "Guerre et paix" tiré du roman de Tolstoï, pour vendredi et samedi les 14 et 15 mars, au canal 12.

La première partie de "Guerre et paix" sera présentée le vendredi, 21 mars, à 8 h., et la seconde partie, le samedi 22, à 8 h. 30, au canal 12.

CKAC/73
Les opinions de
Rod Blaker
8 h 45 A.M.
du lundi au vendredi

à l'écoute

PAR NOELLA DESJARDINS

Deux heures bien remplies

N'en déplaise aux fans du hockey, la soirée de ce dernier mercredi ne nous a pas laissé de regret. Car Radio-Canada a magnifiquement comblé le vide. Avec deux heures bien tassées. De facture tout à fait différente mais non moins enrichissante.

De 8 h à 9 h, nous avons eu un documentaire sur "La vie sous toutes ses formes". Depuis ses origines, dans l'eau, dans les cellules des algues, puis ensuite dans l'union du règne végétal et du règne animal, pour arriver au développement de la vie des poissons des mers préhistoriques et des animaux terrestres, ceci jusqu'au processus de la fécondation chez l'homme. Nous avons même assisté aux différentes phases de cette fécondation, à la formation de l'embryon, et à son développement graduel dans l'utérus, jusqu'à la naissance de l'enfant dans un hôpital newyorkais.

Ce documentaire, une production de la chaîne américaine ABC, était adapté en français par Marthe Blackburn.

Il était d'un intérêt constant, autant par son contenu que par la qualité des images auxquelles la couleur ajoutait un relief saisissant. Nous imaginions des savants guettant patiemment, soit dans l'eau — la naissance des petits hippocampes — ou l'arrivé d'un foetus qui quitte prématurément le ventre de sa mère kangourou pour aller tout seul à la recherche de sa nourriture. Et combien d'autres moments essentiels du processus de la vie qui nait quelque part.

"Ainsi nait la vie" a aussi fait des projections dans l'avenir de la génétique. Par les chromosomes qui transmettent l'héritage des parents aux enfants, soit les caractères anatomiques, cytologiques et fonctionnels, la génétique pourrait en arriver à une sélection de la race humaine. On produirait, au besoin, des êtres d'élite, d'autres inférieurs.

Bref, une heure de vulgarisation scientifique, mais pas de la fiction cette fois. Les narrateurs, Jean-Paul Nolet et Bertrand Gagnon, se sont très bien acquittés de leur tâche.

A 9 h, la rampe s'est allumée sur "Amont Tour". Je dis bien "allumée", car ce fut un feu roulant d'une heure, qui nous a paru fulgurant comme l'éclair. Marcel Amont, comment le définir exactement ? Un tendre naïf ? Un poète ? Un clown ? Un jongleur ? Un mime ? Un chansonnier ? Un comédien ? C'est tout ça, et plus encore. Il passe d'une chanson à l'autre avec une telle aisance que l'on ne sait plus lequel de ses talents l'on doive le plus admirer. Et il est si sympathique en plus !...

Mais il ne suffit pas de parler de Marcel Amont. Le spectacle était mis en place par celui que l'on appelle le "terrible" à l'ORTF, Jean-Christophe Averty. Il me faudrait reprendre mon souffle pour vous en parler comme il se doit.

Dès le début j'étais rivée à mon petit écran, les yeux écarquillés, le souffle arrêté. Les premières images, mouvantes, éclatantes de couleurs sans être choquantes, nous ont mis tout de suite au pas. Au pas de danse. Nous sommes passés du yé yé au sirtaki, cette dernière en costumes de folklore grec, et les tableaux se sont enchainés à un rythme soutenu, toujours palpitant. C'est ça, des variétés ! Je connais plusieurs réalisateurs qui pourraient s'en inspirer. Mais voilà, tous n'ont pas l'audace, l'imagination, la fantaisie, l'humour, et même la malice d'un Averty. Tous les trucs, il les connait. Au besoin, il en invente. Pour lui, tout est sujet à métamorphose. Ses danseurs, il ne craint pas de les transformer en éléments de décor.

Comme dans ce tableau qui illustrait "Le clown" ou "Valencia", ou "Un Mexicain", ou pour tout dire, chacune des chansons de Marcel Amont.

La couleur, Averty en joue comme s'il était peintre. Les sombreros, qui dansaient dans "Un Mexicain", faisaient chatoyer les tons d'oranger, tandis que "Le clown" offrait une image à la Mondrian. Une image nette, brossée par petites touches.

Pour ce qui est des chansons, Amont leur donne une dimension que le texte seul n'atteindrait pas. Exception faire de quelques-unes, plus sentimentales. "Bleu, blanc, blond", est une chanson empreinte du chaud soleil de Provence, de la tendresse du poète. "L'amour en mer" donne lieu à un excellent numéro d'acrobate, avec l'aide du réalisateur, certes. A un moment, on a l'impression que Marcel Amont a vraiment le mal de mer.

Je voudrais trouver des qualificatifs inusités pour traduire ce que j'ai éprouvé en regardant ce spectacle. Etourdissant ! Formidable ! Sensationnel ! Ces mots ne sont plus assez neufs pour traduire une impression toute nouvelle. Il est plutôt rare qu'un tour de chant se transforme en un tel feu d'artifice. On nous a davantage habitués à des présentations plus conventionnelles, à la pose classique devant le micro ou au bord de l'eau, ou dans un chemin ombragé. Quant aux Américains, ils y mettent le prix mais moins de finesse.

au jour le jour

TELEVISION

VENDREDI APRES-MIDI

3.30 (3) (4) (5) (6) (7) • Edge of Night
(4) Hé, les gars
(5) • You don't Say
(8) • One Life to Live
(8) (12) (13) • A Doctor's Diary
(9) Nouvelles en langue italienne
(10) • Madame s'amuse
4.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Bobino
(3) (7) • Art Linkletter
(4) M. Jet
(4) (5) (6) • Galloping Gourmet
(5) • The Match Game
(8) • Dark Shadows
(8) (13) • Uncle Willy & Floyd
(9) Les événements sociaux
(10) • La cabane à Midas
(12) Family Theatre
"The Lady Killers"
4.30 (2) (7) (9) (11) (13) • La Ribouldingue
(3) Perry Mason
(4) (5) (6) Toby
(5) • The Mike Douglas Show
(7) General Hospital
(8) • Gilligan's Island
(9) Carnet de voyage
(10) • Escadrille sous-marine
5.00 (2) (9) (11) (13) • Yogi
(4) (5) (6) • Archie
(4) • Super Bolide
(7) Destination Danger
(7) • Barn Dance
(8) (13) • Bewitched :
(8) • Dick Van Dyke Show
(10) (13) • Le 5 à 6
5.30 (2) (9) (11) • Tour de terre
(3) Marshall Dillon
(4) • Le 5 à 6
(4) (5) (6) • Where It's At
(7) The Early Show :
(8) The 5.30 Report
(8) (13) • The Merv Griffin Show
(9) Hebdo-Jeunesse
(12) • The Pierre Berton Show : "The Man Behind "Hawaii Calls".
(13) Popeye

VENDREDI EN SOIREE

6.00 (2) (11) Tour à tour
Invité : Michel Louvain
(3) World of Sports
(4) • Sports Huddle
(5) Eye Witness News
(5) Dateline
(6) Tween Set
(7) Troisième édition
(7) Channel 7 News
(8) Six O'Clock Movie :
"On the Town"
(9) Nouvelles locales
(9) Au Carrefour d'Anjou
avec Jean-Guy Forget
(10) • Télé-Métro
Invité : Stéphane
(12) • Pulse
(13) Bloc des nouvelles
6.10 (9) Sur le vif
6.15 (2) (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) Météo, édition sportive
6.24 (11) Ici Québec
6.30 (2) 24 heures
(3) Newstime
(4) Panoramonde
(4) CBC — TV News
(5) • Huntly Brinkley Report
(5) The Avengers
(6) Hour Glass
(7) Maxi-ciné :
"La terre des Pharaons"
(7) • CBS Evening News
(8) (13) • Newsline
(9) Bonne fin de semaine
(13) Votre spectacle :
"Mademoiselle et son bébé"
6.35 (9) Téléjournal
6.40 (10) • Sports-images
6.45 (2) (9) (11) Aujourd'hui
(4) • Evening Report
6.50 (10) • Télé-Métro
7.00 (3) • CBS News
(4) Police des Plaines
(4) • Something Else
(5) • I Love Lucy
(7) • The Glen Campbell Goodtime Hour
(8) Ski Trails
(8) (12) (13) • Country Music Hall
(9) En plein air
(10) • Dernière heure
7.15 (10) • Télé-Métro
7.30 (2) (9) (11) • Voyage au fond des mers
(3) • Wild, Wild West
(4) En première :
"Mince de planète"
(4) • My Three Sons
(5) The Ghost & Mrs. Muir
(5) • Hight Chaparral
(6) • Rat Patrol
(8) • This is Tom Jones
(8) (12) (13) • Here's Lucy
(9) Nouvelles en langue grecque
(10) En première :
"Du sang dans le désert"
8.00 (4) (5) (6) • Get Smart
(7) • The Good Guys
(9) Nouvelles en langue italienne
(8) (12) (13) • Friday Night Movie
"The Art of Love"
(13) Vrai de vrai
8.30 (2) (7) (9) (11) (13) Du feu, s.v.p.
Animateurs: Françoise Lemieux et Guy Boucher. Invités : Marie Laforêt et Donald Lautrec
(3) (7) • Gomer Pyle
(4) (5) (6) • Don Messer's Jubilee
(5) • The Name of the Game
(8) • Generation Gap
9.00 (2) (9) (11) • Des agents très spéciaux :
"Jeu ou la vie"
(3) • Friday Night Movie :
"The Inn of the Sixth Happiness"
(4) (5) (6) • Friday Night Movies :
"Satan Bug"
(7) • Route 66
avec Martin Milver et George Maharis
(7) • CBS Friday Night Movie :
"Harum Scarum"
(8) • Let's Make a Deal
(13) Cinéma Kraft
"Un brin d'escroquerie"
9:15 (4) (10) • Nous deux, Avec Christyne Chartrand et Claude Steben.
9.30 (4) (10) Elle et lui.
Invités : Sylviane Cahay, Rita Bibeau, Nicole Germain, Suzanne Lapointe, Jean Coutu, René Caron, Paul Berval, Michel Noël et Claude Séguin.
(8) • Guns of Will Sonnett
10.00 (2) (9) • Mon pays, mes chansons
(4) Noir sur blanc
(5) • Star Trek
(7) C'est votre affaire
(8) Judd for the Defense
(8) (12) (13) • National Geographic Special. Spain.
(10) Dix à dix
(11) La Bohème
10.30 (2) (7) (9) (11) (13) Les années 80 :
"Retour aux valeurs traditionnelles"
(10) • L'école du bonheur.
10.45 (4) Panoramonde
(10) • Dernière heure et météo
11.00 (2) (7) (9) (11) (13) Téléjournal
(3) Channel 3 Night Beart
(4) CBC — TV News
(5) Eye Witness News
(5) (6) CBC National News
(7) Channel 7 News
(8) The 11 O'Clock Report
(8) (12) (13) • CTV National News
(10) • La ronde des sports
11.15 (4) Heure exquise :
"L'admirable crichton"
(10) Cinéma :
"Les croulants se portent bien"
11.20 (2) Nouvelles du sport
(4) (5) (6) Viewpoint
(8) (13) Newscap & Sports
(7) (9) Dernière édition
(11) Ici Québec
(12) • Pulse
(13) Bloc des nouvelles
11.25 (6) Night Overall
(9) Sports
11.30 (2) (11) • Cinéma :
"Une femme à abattre"
(3) Movie continued
(5) (7) • Tonight Show avec Johnny Carson
(5) After Eleven
"Frozen Alive"
(7) Cinéma 7 :
"Les bravados"
(8) Movie 8 :
"Speed Crazy"
(8) (13) • The Big Movie :
"The Night Walker"
(13) Ciné-soir :
"Frankenstein s'est échappé"
11.35 (4) Sports
(6) Ciné-Six :
"Brink of Live"
(9) Cinéma :
"Sur le pont des soupirs"
11.45 (4) Channel Four Playhouse
"Tonight We Sing"
(12) • Pajama Playhouse:
"Mirage"
12.00 (3) • Late Show :
"Look Back in Anger"
12.32 (4) Musique Marc Legrand
12.45 (10) Dernière édition
1.00 (2) Téléjournal
(4) Final Report
(13) Nouvelles anglaises
1.05 (2) Ciné-nuit :
"Saipan"
1.38 (5) Postlure Marc Legrand

SAMEDI MATINEE

7.00 (5) One Plus One :
College Chemistry
(8) • Faith for Today
7.30 (8) • World of Life
(5) Slapstick Comedy :
8.00 (3) (7) • Go-Go Gopher
(8) Colby Telecourse
(10) Les p'tits bonshommes
8.30 (3) (7) • Bugs Bunny — Road Runner
(8) Discovery
(8) (13) • Continuing Medical Education
9.00 (2) (7) (9) (11) Cours universitaires
"Histoire du Canada"
(4) Ontario School
(5) • Super Six
(8) • Casper Cartoons
(8) (13) • Long John Silver
(10) • Capitaine bonhomme avec Michel Noël
9.30 (3) • Wacky Races
(5) • Top Cat
(7) Roger Ramjet
(8) • Adventures of Gulliver
(8) (13) • The Flintstones
(12) • Underdog
9.45 (2) (7) (9) (11) Cours universitaires
"Histoire de la littérature canadienne-française"
9.50 (4) Musique Marc Legrand
10.00 (3) (7) • Archie Show
(4) Dessins animés
(5) • The Flintstones
(6) • The Beatles
(8) Popeye
(8) (13) • The Uncle Bobby Show
(10) • Le gros Bill
(12) • Roger Ramjet
10.30 (2) (9) (11) (13) Pépinot
(3) (7) • Batman — Super Man
(4) Ciné-Matinée :
"L'impeccable Henri"
(4) Feature Film
(5) • Kellogg Adv. Hour
(6) • Marine Boy
(7) Le cirque à Tonton
(8) • Fantastic Voyage
(8) (12) (13) • Spiderman
11.00 (2) (9) (11) (13) • Robin Fusée
(6) • Daktari
(8) • Journey to Center of Earth
(8) (12) (13) • Rocky and his Friends
(10) • Bon week end avec Jean-Claude Robillard
11.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Roquet, belles oreilles
(3) (7) • Herculoids
(5) • Under Dog
(8) • Fantastic Four
(8) (12) (13) • Batman
11.50 (10) Mes amis les animaux
11.55 (5) Prelude
12.00 (2) (7) (9) (11) • Ultraman
(3) (7) • Shazzan
(4) Légende de Jessie James
(4) • Daktari
(5) • Story Book Squares
(5) Great Music from Chicago
(6) Cuisine
"Mignons of Pork with Prunes"
(8) • George of the Jungle
(8) (13) Wrestling
(10) • Le temps s'ouvre
(12) • Let's Find Out
(13) Les petites annonces
12.30 (2) (7) (9) (11) (13) Si jeunesse pouvait
(3) • Johnny Quest
(4) De tout de tous
(5) • Untamed World
(6) Mobile
(7) (8) • American Bandstand
(10) Ciné-Samedi :
"Retour avant le nuit"
(12) • Uncle Bobby
1.00 (2) (9) (11) • Golf et ses étoiles. Compétition "CBS golf classic" disputée à Akron (Ohio). Participants : Zarley-Aaron et Elder-Crampton. Animateurs : Jean-Maurice Bailly et Jacques Barrette. Réalisation: Ronald Corey.
(3) • Moby Dick
(4) Hollywood Panorama
(4) (5) CBC Sports Presents
(5) The Rise of the American Nation
(6) CBC Sports Present : 'Canadian Bowling Classic'
(7) • Sentinelles de l'air
(8) (13) Sat. Afternoon Movie : "Airbone", Showdown".
(12) • Captain Scarlett
(13) Le temps s'ouvre
1.25 (4) Aventures de Kit Carson
1.30 (3) • Lone Ranger
(7) Wide World of Sports
(8) • Happening
(12) • Long John Silver
(13) Fusée XL-5
1.45 (2) (7) (9) (11) (13) • Les Quatre Saisons :
1.50 (4) Le Saint
2.00 (2) (7) (9) (11) (13) Coupe du Monde 1969
Championnat de ski alpin
(3) • Skippy the Bush Kangaroo
(4) (5) (6) Kaleidosport
(5) • Eastern Basketball
(8) World Ski Cup
(12) • Sat. at the Movies: "Column South", Western, avec Audie Murphy, Joans Evans, Robert Sterling et Ray Collins
2.30 (3) • Rip Van Wimple and Me
(10) Pour une chanson
2.40 (4) Le Virginien
2.45 (10) Monsieur Bricole
André Daveluy
3:00 (2) (7) (9) (11) (13) • L'univers des sports
Du Maurier International
(3) • Canadian Travel
(7) • The Killy Style
(8) Celebrity Billiards

Nous publions ci-dessous les changements ou les précisions que nous communiquent les différents postes après l'heure tombée de notre télé-presse hebdomadaire.

RADIO/AM

8.30 CBF : **Rendez-vous à l'opéra.** De Québec. "Son vergin vezzosa", extr. de "I Puritani" (Bellini) : Joan Sutherland, soprano. — "Tra voi belle brune e diondi", extr. de "Manon Lescaut" (Puccini). — "Romance du Nil" ou "Oh ! ma patrie", extr. d'"Aida" (Verdi) : Colomba Mazzoni. — "Com'è gentil" et "Tornami a dir che mani", extr. de "Don Pasquale" (Donizetti) : Anna Maccianti, et Hugo Benelli, ténor.
Présentateur : Yvon Poirier.

9.00 CBF : **Musique de chambre.** Sonate en mi mineur pour violoncelle et piano, op. 38 (Brahms) : Ludwig Hoelscher et Joerg Demus.

9.30 CBF : **Documents.** "René Daumall : une recherche de métaphysique expérimentale".
L'oeuvre de René Daumal, décédé en mai 1944, connait une nouvelle vogue.
Texte et présentation d'André Payette.
Documents en provenance de la R.T.B.

RADIO/FM

4.30 CBF : **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** Sonate en trio no 5 en do majeur (Bach) : E. Power Biggs, claveciniste. — Concerto pour violon et orchestre (Bartok) : Yehudi Menuhin et Orch. philharmonique de Londres, dir. Wilhelm Furtwaengler. — Recueil de mélodies (Mendelssohn) : Judith Raskin, soprano.

7.00 CKVL : **Concert.** Ouvres de Tchaïkovsky, Delibes, Rimsky-Korsakov.

7.30 CKVL : **Les voix connues.** Oeuvres de Bizet, Donizetti, Gounod et Ponchielli.

8.00 CBF : **Pages Immortelles.** Deux trios : en mi bémol pour cor, violon et piano, op. 40, et en do pour violon, violoncelle et piano (Brahms) : Yehudi Menuhin, violoniste; Hephzibah Menuhin, pianiste; Alan Civil, corniste, et Maurice Gendron, violoncelliste.
CKVL : **Musique baroque.** Jean-Henri D'Anglebert : Suite en Sol : Prélude; Sarabande; Gigue; Gaillarde; Menuet de Poitou, Vaudeville; Passacaille; Tombeau de M. de Chambonnières; Gustav Leonhardt, clavecin.

8.30 CKVL : **Rubinstein.** Beethoven : Concerto pour piano no 4 en Sol, op. 58, Artur Rubinstein, piano, avec l'orchestre symphonique de Boston, dir. par Erich Leinsdorf.

9.00 CKVL : **Concert.** Oeuvres de Tchaïkovsky, Kreisler et Mussorgsky.

9.30 CKVL : **Orch. Philharmonique de New York.** Tchaïkovsky : premier mouvement du Concerto No 1 en Si bémol; Rachmaninoff : Troisième mouvement du Concerto No 2 Do mineur — Philippe Entremont, piano, avec l'orchestre philharmonique de New York, dir. par Leonard Bernstein.

10.00 CKVL : **Chefs-d'oeuvre d'Allemagne.** 10e anniversaire des concerts du Palais de Brühl) Concert gala des oeuvres de W. A. Mozart.

En primeur à "Femme d'aujourd'hui"

Elles sont de plus en plus nombreuses sur les bancs de l'université. Elles ont 30, 40, 50 ans ou plus et étudient aux côtés de leur fils, de leur fille. On les trouve dans toutes les facultés, en droit, en lettres, en sociologie, etc. Ce phénomène, de plus en plus courant ces dernières années de la femme adulte qui poursuit des études supérieures, licences, doctorats, maîtrises, a vivement intéressé le Service des émissions féminines de Radio-Canada que dirige Michelle Lasnier. Dans le cadre de sa grande quinzaine, **Femme d'aujourd'hui** présente, en primeur, une vaste enquête sur ce sujet, enquête effectuée auprès de non moins de 55 étudiantes adultes, dans quatre universités canadiennes francophones, soit à Montréal, à Québec, à Ottawa et à Sherbrooke.

La recherchiste Francine Montpetit et les interviewers Françoise Faucher, Madeleine Gobeil et Renée Larochelle ont rencontré des étudiantes en linguistique, en criminologie, en théologie, en mathématiques, en histoire de l'art, en histoire, en sociologie, en commerce, en lettres, etc. Certaines sont mariées et mères de famille; quelque-unes célibataires. La doyenne des personnes interrogées a 72 ans et étudie la littérature comparée.

Qui sont-elles? De quel milieu viennent-elles? Qu'étudient-elles et pourquoi étudient-elles maintenant qu'elles n'ont plus vingt ans? Leur mari est-il d'accord avec ces études? Qu'en pensent leurs parents?

Qu'en disent leurs enfants? Considèrent-elles les études qu'elles poursuivent comme un pur luxe? Un désennui? Une façon de combler un vide dans leur vie? S'agit-il pour elles de recyclage afin d'obtenir un travail plus intéressant? Que feront-elles de leur diplôme? Se proposent-elles de se lancer dans une nouvelle carrière ou étudient-elles simplement pour ajouter à leur culture? Voilà, en somme, un aperçu de toutes les questions soulevées au cours de cette vaste enquête effectuée sous la supervision de Michelle Lasnier et sous la direction du réalisateur-producteur Yvette Pard.

A la chasse au FLQ

Les descentes de police qui amènent de curieuses saisies

par Rose-Anne GIROUX

Pour venir à bout du mouvement terroriste, la police multiplie descentes et perquisitions. Ont été ainsi passés au crible, ces derniers jours : des ex-ristes, ex-manifestants, syndicalistes, membres ou dirigeants d'associations aux noms "révolutionnaires", tels "les Amis des peuples de l'Amérique latine" ou "Québec-URSS", etc. . .

Ce qui fait dire au président en colère des "Amis des peuples de l'Amérique latine", M. Jean Paré, un syndicaliste, que ces descentes et perquisitions sont des actes de "gens frustrés" (sic), c'est-à-dire de gens qui, pour n'avoir "pas réussi à trouver de véritables filons", "veulent montrer qu'ils travaillent et jettent, par conséquent de la poudre aux yeux".

Outre de dénoncer "ces actes d'intimidation injustifiés", qu'il dit "des tentatives de la police à la Duplessis d'attaquer des organisations progressistes", M. Paré demande aux citoyens canadiens de protester, tant comme individu que par l'entremise de leurs organisations, contre ces descentes et perquisitions faites "sans souci des droits civils des gens".

C'est avant-hier, peu avant huit heures du matin, que des policiers que l'association dit être de la police de Montréal, de la Sûreté du Québec et de la GRC, se sont amenés chez des "Amis des peuples de l'Amérique latine", où, "prétendant chercher des bombes", ils ont examiné articles et effets personnels et saisi, le cas échéant, de ces mêmes articles, des livres, etc. . .

Une demande en mariage saisie . . .

"Dans mon cas, a dit M. Paré, les policiers ont emporté un vieux passeport, des lettres personnelles, mon rapport d'impôt . . . Ailleurs, ils sont même partis avec une lettre contenant une demande en mariage vieille de quelques années ! Une lettre que la jeune fille de la maison conservait en souvenir . . . Ils ont également saisi des carnets de numéros de téléphone, des livres, dont ceux qui traitaient, par exemple, de l'Amérique latine. Ils ont été surpris de voir qu'on en avait qui étaient rédigés en espagnol ! ".

Entre autres exemples de descentes, l'on peut citer encore le cas d'un syndicaliste à l'emploi de la CSN et d'une jeune employée de restaurant. Chez le premier, les policiers ont saisi, à ce qu'il dit, "le compte de ma voiture, la facture d'un instrument de musique, un vieux télégramme (annonçant l'arrivée d'une amie arrivée depuis un bout de temps), mon agenda, et, aussi, un carnet de notes.

"Il y a probablement eu descente chez moi, a dit ce syndicaliste, parce que je revenais d'un voyage à Cuba. C'est ainsi que le fameux carnet saisi contient mes notes de voyage, les numéros de téléphone, par exemple, des Cubains à qui j'ai dit allo !"...

Quant à la jeune employée de restaurant, une ex-riniste, elle dit qu'on a saisi chez elle des numéros de la revue "Parti Pris" et même... une batterie d'auto qui trainait dans le sous-sol !

Selon, enfin, le président des "Amis des peuples de l'Amérique latine", M. Jean Paré, "l'envahissement" des résidences des membres de l'association par des policiers visant à "relier notre organisation à des actes de terrorisme récents" est une attitude "injustifiée" ayant pour but de "discréditer notre association, d'intimider ses membres et ceux qui la supportent, et d'effrayer les gens, pour les empêcher de participer aux affaires publiques".

Le nouvel aéroport devra être le plus près possible de Montréal

— *Jean-Luc Pépin*

par Jacques HEBERT

Le nouvel aéroport international au Québec devra être situé le plus près possible de Montréal. Telle est la conclusion à laquelle en est venu M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce à Ottawa, conférencier hier soir, au diner des Clubs sociaux et de la Chambre de commerce de Salaberry-de-Valleyfield.

S'appuyant sur le fait qu'à son avis, la ville de Montréal représente le centre nerveux du Québec, le ministre a déclaré que ce serait rendre un bien mauvais service aux Canadiens français que d'éloigner le second aéroport de la métropole, puisque cela signifierait une brisure ou une division du coeur industriel et économique de la belle province.

De toute façon, ajoutait-il, le projet du futur aéroport a été pensé en vue de servir les Montréalais et le reste doit s'ensuivre. Quant à savoir où il sera situé précisément, M. Pépin a restreint ses commentaires.

S'attachant à décrire par la suite la situation des Canadiens français dans l'industrie canadienne, le ministre a dit que l'on pourrait écrire tous les poèmes possibles sur la petite industrie, il faudrait un jour admettre que l'importance est définitivement du côté de la grande entreprise.

Nos jeunes d'ajouter M. Pépin, devront aussi comprendre, heureusement cela se fait de plus en plus, qu'il est impérieux de participer au commerce et à l'industrie, non seulement et exclusivement en tant que propriétaire, mais aussi et surtout à titre d'administrateur.

Bertrand : la faillite d'Alliance Credit résultat d'une mauvaise administration

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La faillite retentissante d'Alliance Credit Corporation, il y a environ trois ans, a été causée par une mauvaise administration et non par des pratiques frauduleuses.

C'est ce qu'a indiqué à l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en déposant hier le rapport du Comité d'études sur les institutions financières qui avait été chargé par le gouvernement d'enquêter sur les circonstances de la déconfiture d'Alliance Credit.

En réponse à une question du député de Mercier, M. Robert Bourassa, M. Bertrand a indiqué que les conclusions du rapport ne semble pase devoir donner lieu à des poursuites judiciaires, bien qu'un nouvel examen sera entrepris au contentieux du ministère de la Justice sous la direction même du sous-ministre Denis Dionne.

Alliance Credit, une société de prêts à la consommation qui avait connu un accroissement extrêmement rapide de son actif au début des années soixante, n'a pu rencontrer ses obligations dès qu'un certain ralentissement de l'activité économique s'est fait sentir vers la fin de 1965.

C'est la firme de comptables Clarkson Gordon et Cie qui a analysé, pour le compte de comité d'étude sur les institutions financières, les différents aspects de la déconfiture d'Alliance Credit.

Mongrain : l'absence de bilinguisme dans la fonction publique ne peut être corrigée en deux ou trois ans

OTTAWA. (PC) — Il ne faudra pas moins que l'émergence d'une nouvelle génération de Canadiens pour corriger la pénurie de francophones aux échelons supérieurs de la fonction publique fédérale, a affirmé hier aux Communes M. J.-A. Mongrain, député libéral de Trois-Rivières.

M. Mongrain répliquait à des critiques de M. André Fortin, député créditiste de Lotbinière, qui reprochait au projet de loi sur la réorganisation gouvernementale de ne contenir aucune disposition visant à assurer le bilinguisme dans les nouveaux ministères fédéraux que ce projet de loi institue.

M. Mongrain a noté qu'après une habitude d'un siècle, le problème de l'absence de bilinguisme dans la fonction publique fédéral ne peut être corrigé dans deux ou trois ans. Mais le gouvernement avait initié les mesures nécessaires pour remédier à la situation d'insuffisance de Canadiens francophones dans le fonctionnarisme fédéral et il était devenu injuste d'accuser le gouvernement fédéral de discrimination contre les Canadiens francophones, a dit M. Mongrain.

Le député de Trois-Rivières a reconnu qu'à l'heure actuelle le Canada français n'est pas suffisamment représenté aux échelons supérieurs de la fonction publique fédérale "et les chiffres de cette représentation sont surprenants dans certains ministères'.

M. Mongrain a affirmé que dans le parti de M. Fortin, — le Ralliement créditiste — 10 de ses 14 députés sont unilingues français.

M. Fortin a répliqué que ce pourcentage est encore plus élevé dans le parti libéral.

Cours et prime

M. Mongrain a fait état des cours d'apprentissage des langues officielles qui sont donnés en faveur des fonctionnaires fédéraux et des bonis accordés à certains fonctionnaires bilingues, et il a affirmé que le principe de la prime au bilinguisme est accepté par l'ensemble de la fonction publique fédérale.

Le député de Trois-Rivières a souligné que, quant à lui, une raison de la pénurie de fonctionnaires francophones aux échelons supérieurs, c'était le fait qu'au Québec on avait surtout formé des prêtres, des avocats et des médecins et que la formation de spécialités pour le service public avait été négligée.

M. Mongrain a affirmé qu'aujourd'hui des plaintes étaient même formulées contre le gouvernement, au Canada anglais, selon lesquelles un favoritisme intervient en faveur des Canadiens francophones dans la politique d'embauche à la fonction publique.

Le projet de loi sur la réorganisation gouvernementale a pour objet de créer le nouveau ministère de l'Expansion économique régionale et le nouveau ministre des Communications.

Il réunit, par ailleurs, les ministères distincts de l'Industrie et du Commerce. Selon le projet de loi, le ministère de la Production de la Défense devient le ministère des Approvisionnements et des Services.

En outre, il réunit au ministère des Pêcheries la division des forêts de l'actuel ministère des Forêts et du Développement rural dont M. Jean Marchand est le titulaire.

Errata

C'est par erreur que nous avons annoncé dans LA PRESSE de jeudi, la présentation, en deux parties du film "Guerre et paix" tiré du roman de Tolstoï, pour vendredi et samedi les 14 et 15 mars, au canal 12.

La première partie de "Guerre et paix" sera présentée le vendredi, 21 mars, à 8 h., et la seconde partie, le samedi 22, à 8 h. 30, au canal 12.

CKAC/73
Les opinions de
Rod Blaker
8 h 45 A.M.
du lundi au vendredi

Découverte prometteuse de Gulf Minerals dans l'ouest

Gulf Minerals Company, filiale de Gulf Oil Corporation, a annoncé hier, au nom de cette dernière société et de Gulf Oil Canada Limitée l'achèvement d'un trou d'exploration dans lequel elle a découvert ce qui constitue probablement une zone de minerai d'uranium. Ce trou a été foré en recoupe à 400 pieds d'un trou d'exploration foré vers la fin de l'automne dernier, où l'on avait également découvert du minerai d'uranium. Le nouveau trou a été foré en biais.

On n'a pas pu faire de diagraphie de radioactivité en raison du danger d'éboulement dans le trou. Les "carottes" furent récupérées et, sur la base de l'inspection visuelle et de la lecture d'un scintillomètre tenu à la main, on estime qu'il existe une section de minerai de 100 pieds à un intervalle brut de 120 pieds.

Une analyse chimique sera nécessaire pour confirmer l'évaluation ci-dessus et pour déterminer la teneur en minerai du trou de forage.

Le nouveau groupe de compagnies, opérant à l'échelle continentale, détient un intérêt séparé, basé sur les profits nets, dans le permis en vertu duquel les trous ont été forés et dans certains autres permis dans la même région.

Les terrains faisant l'objet de l'exploration se trouvent dans la région de l'Athabasca dans le nord de la Saskatchewan, à l'ouest du lac Wollaston.

Gulf a également déclaré que, bien que les résultats du forage d'exploration soient encourageants, la teneur du minerai d'uranium ne peut pas être déterminée pour le moment. On effectue actuellement des forages supplémentaires pour voir s'il existe vraiment un gisement de minerai rentable. Dans une région éloignée comme celle-ci, il faut qu'un gisement de minerai soit important pour qu'il puisse être exploité de façon rantable.

Nomination au Trust Royal

G. Smallwood

La Compagnie Trust Royal fait part de la nomination de **M. Glyn Smallwood** au poste de gérant de la succursale de Montréal. M. Smallwood était auparavant directeur général de l'organisation du personnel.

titres au comptoir

Source : Bensard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	14	16
Aconic	1	3
Advance RL	5	7
Albatross	10	15
Alscope	1⅞	2⅛
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	30	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	25	28
Beauport Holdings	12	17
Bordun	30	35
Boma Chib	7	12
Bracemac	10	12
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	20	25
Chesbar	73	78
Clearwater	22	28
Clero	25	30
Chibtown	35	40
Cons Shunsby	15	20
Creswell	85	95
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Doral	1 50	1 70
Dubisson	3	5
Ducros	75	85
Expo Ungava	1 30	1 40
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	30	40
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	6 75	7 25
Great Lakes Silver	40	60
Ganda Silver	16	19
Gaspe Copper	48	50
Hucamp	60	70
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Joburke	8	10
Juma	10	15
Jubilee	60	80
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	10	12
Kukatush	5½	6
Lake Beaver H	19	21
Leeds Metals	16	20
Lun Echo	30	33
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	70	80
Mogar	1 00	1 10
Molybia	10	15
Naganta	85	95
Nat Malartic	1 80	1 90
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	8	10
New Baska	10	15
New Insco	16	19
New Lorie	10	12
New Millier Copper	9	11
New Pronto	45	55
Nipiron	20	30
Nordic	1 50	1 60
Noranda	5	8
Northern Explo	27	32
North Bord	20	23
North Shore	47	57
Nouvelle	25	—
Okland	1	2
Prado	5¼	5¾
Que Ascot	1	3
Quelo	4	6
Radex	1 40	1 60
Radio Hill	1.35	1.45
Ram Pete	2 50	2 70
Rand Ma I	3	5
Scandia Mng	70	75
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	20	25
Talisman	95	98
Thunder Bay	3	3½
Waco Pete	12	15
Watson Lake	5	10
Weegee	90	1 10
Westville	5	15
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

Baie d'Ecnomie Que	5¾	6¾
B.C. Moly wts	5	5¾
Can Equity	12	12½
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dynamics	5½	6
Charter Indus	11½	12½
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	8½	9½
East Can Savings	5	5¾
Elect Ass	22	23
Facs Ltd	7¾	8¼
Four Seasons	15	16
General Impact	11	12
Grenache	3 50	4 00
Hamilton Trust	10	11
In-Place Et Units	4½	5
Internt Systcoms	6½	7
Jolly Jumper	12½	13
KSP Chemicals	5½	6
La Prevoyance	16	18
Les Prevoyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	75	78
Marigot Inv	3.25	3.75
Medcom	9½	10¼
Marigot wts	1 50	2 50
Pace Indus	7	7½
Peoples Stores	16¾	17½
Rapid Data	9¼	9¾
Sklar Mfg	5 75	6 25
S.M.A.	7¾	8¼
Soc Admin Fid	22	24
Spar Areo	4	4¼
Steadman indus	18	19
Surpass Petro	7 00	7 50
Unican Secur	6.75	7.25
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3	3½

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix des bestiaux sont stables et le marché est actif, cette semaine, à Montréal.

Les **arrivages** : 1,051 bêtes à cornes, 880 veaux, 116 porcs et 17 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix se vendent de $28.25 à $30.50, de bonne qualité, de $26 à $29, de qualité moyenne, de $24.25 à $27.75, de qualité commune, de $20.75 à $25.25.

Les **vaches** de bonne qualité se vendent de $20.50 à $22.50, de qualité moyenne, de $19 à $20.75, de qualité commune, de $17 à $18.75, pour la mise en conserve et la charcuterie, de $12 à $17.

Les **taures de choix se vendent de $25 à $26.25, de bonne qualité, de $23.25 à $24.50, de qualité moyenne, de $22 à $23.25, de qualité commune de $19 à $21.75.**

Les **taureaux** de bonne qualité se vendent de $24 à $25.90, de qualité commune et moyenne, de $19.75 à $23.50.

Les **veaux** de lait de bonne qualité se vendent de $41 à $45, de qualité moyenne, de $34.50 à $41.50, de qualité commune, de $15 à $34.75.

les **porcs** se vendent de $30.50 à $31.25, soit un dollar de moins que la semaine dernière.

Les **agneaux** de bonne qualité se vendent de $28 à $36.50 les cent livres.

Les **moutons** de bonne qualité se vendent $17.50 les cent livres; ceux de qualité commune, de $9 à $11.50 les cent livres.

Les **agneaux** destinés à l'abattage rituel se vendent de $70.50 à $82 les vent livres.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DU QUEBEC

CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des membres de la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec aura lieu au siège social de la Compagnie, 550 ouest rue Sherbrooke, Montréal, Canada, le mercredi, vingt-troisième jour d'avril 1969, à onze heures de l'avant-midi. Le but de cette assemblée est de recevoir le rapport annuel de la Compagnie pour la période se terminnant le 31 décembre 1968, élire deux administrateurs, nommer un ou plusieurs vérificateurs dont le terme d'office durera jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle et transiger toute affaire qui pourrait être convenablement soumise à l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration,
H. W. BROWN,
Secrétaire.

Datée à Montréal,
le 14 mars 1969.

CLINIQUE MEDICALE DE L'EST
30 est, boulevard St-Joseph
BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Chauffés — Air climatisé — Ascenseur
527-2496 845-4241

RAPPORTS FINANCIERS

Compagnie de Papier Abitibi

La Compagnie de Papier Abitibi a réalisé, en 1968, des bénéfices nets de $11,028,197 comparativement à $12,452,440 pour l'exercice annuel précédent. Les bénéfices par action sont donc de 60 cents en 1968 contre 71.5 cents en 1967.

Les ventes ont connu une augmentation substantielle et se chiffrent pour 1968 à $225,588,000. A ce chiffre d'affaires global, les ventes de papier-journal, de pâtes et papiers spéciaux à pâte mécanique ont contribué dans une proportion de 52 pour cent; celles des papiers fins, dans une proportion de 26 pour cent; et celles des matériaux de construction, dans une proportion de 22 pour cent.

L'augmentation des commandes de papier-journal enregistrée au cours du dernier trimestre semble vouloir se maintenir en 1969, mentionne le rapport.

Quant au secteur des pâtes, le surplus mondial de production constitue un problème difficile qui continuera de brouiller la situation dans les prochaines années, dit-on. On précise que la compagnie Abitibi a en outre terminé l'agrandissement de son usine de carton à onduler au Canada.

La répartition des ventes de la compagnie, selon les marchés, se lit comme suit : Canada, 43 pour cent; Etats-Unis, 49 pour cent; et les pays d'outre-mer, 8 pour cent.

Commentant les résultats de l'année 1968 et les perspectives pour l'avenir, M. T. J. Bell, président, a souligné que l'industrie des pâtes et papiers a subi dans le passé des difficultés périodiques inévitables et il estime que 1968 inaugure un nouveau cycle. Il a ajouté que les perspectives pour 1969 laissent espérer une augmentation du chiffre d'affaires et des bénéfices.

Banque d'Expansion Industrielle

Les prêts et investissements de la Banque d'Expansion Inisme du gouvernement fédédustrielle (BEI), un organisme du gouvernement fédéral, se chiffraient à $391,695,709 au 28 février 1969 comparativement à $388,613,702 à la fin du mois de janvier. La banque, une filiale de la Banque du Canada, accorde des prêts aux petites et moyennes entreprises qui ne peuvent obtenir du financement ailleurs à des taux raisonnables.

George Weston

La société George Weston rapporte une augmentation des bénéfices en 1968 de $3,389,000 ou 32 cents par action par rapport à 1967. Le président G. E. Creber précise que les résultats préliminaires indiquent que les bénéfices se chiffrent en 1968 à $23,161,000 comparativement à $19,772,000 l'année précédente. Par action, ils s'établissent à $2.04 contre $1.72 l'année précédente. Le rapport mentionne que le total des ventes en 1968 s'élève à $729,889,000.

Distillers Corp.-Seagrams

Les ventes et les revenus consolidés de la société Distillers Corporation-Seagrams, pour les six mois terminés le 31 janvier 1969 ont augmenté par rapport à la période correspondante de 1968. Les ventes se chiffrent à $730,350,000 contre $672,351,000 en 1968.

Quant au bénéfice net, il est de $26,098,000 pour le semestre terminé en janvier de 1969 comparativement à $24,566,000 en 1968. Ces montants donnent respectivement $1.49 et $1.40 par action.

Ces résultats englobent l'exploitation de toutes les filiales de la compagnie, et ils sont exprimés en dollars américains.

R. L. Crain

Les ventes de la société R. L. Crain, pour l'année 1968, se chiffrent à $18,776,000 comparativement à $18,054,000 en 1967. Les bénéfices avant déduction des impôts sur le revenu, furent de $2,204,000, soit 11.7 pour cent des ventes comparativement à $2,753,000 et 15.2 pour cent en 1967.

Les bénéfices nets ont été de $1,044,000, soit 60 cents par action; les chiffres correspondants de 1967, après ajustements pour item exceptionnels, impôts reportés et fractionnement des actions, étaient de $1,339,000 ou 77 cents par action.

Au cours de l'année, la compagnie a versé des dividendes se chiffrant à $559,000. Ils ont été payés tous les trois mois à un taux annuel de 32 cents par action comparativement à 28 cents en 1967.

Le fonds de roulement, mentionne le rapport, se maintient dans sa position de force habituelle avec $3,731,000, mais la situation de la caisse au cours de la seconde moitié de 1968 nécessita un financement à court terme par les entreprises bancaires. Ceci, ajoute-t-on, est dû en grande partie au coût de construction et d'équipement de l'usine de Hull.

On rapporte également que l'avoir des actionnaires, compte tenu de l'addition de $445,000 de bénéfices non répartis durant 1968, passa de $4.97 à $5.32 par action. Le nombre des actionnaires était de 1,745 en décembre 1968, une augmentation de 32 pour cent pendant l'année.

Wajax

La société Wajax Limitée, après réserves pour l'impôt sur le revenu, compte réaliser pour la période de huit mois qui s'est terminée le 31 décembre 1968, un bénéfice net de $360,000 sur un revenu brut de $12,700,000. On mentionne que ces résultats se comparent favorablement avec ceux des douze mois précédents, terminés le 30 avril 1968. Les bénéfices avaient alors été de $418,521 sur un revenu de $16,461,477 après déduction de l'impôt au taux effectif de 42.6 pour cent.

Comme l'avait indiqué dans le rapport trimestriel, la compagnie a changé la période de son année fiscale qui se terminera maintenant le 31 décembre au lieu du 30 avril.

Pour la période de huit qui fait l'objet du présent rapport le bénéfice par action fut de 76 cents, pour 473,888 actions représentant la moyenne en cours après avoir donné suite à l'acquisition de Waterous, le 1er novembre, et au récent fractionnement des actions ordinaires sur la base de deux contre une.

Ceci se compare à 95 cents par action pour 440,100 actions durant les douze mois qui prirent fin le 30 avril 1968, après le fractionnement en question. Un dividende trimestriel de 8 et demi cents par action, payable le 30 avril, aux actionnaires inscrits le 15 avril 1969, a été déclaré le 7 mars.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.67	2.92
A.G.F. Special Fund	4.20	—
Andreae Equity	4.02	4.39
All Cdn Com	8.18	8.94
All Cdn Div	9.79	10.70
All Cdn Ven	9.57	10.46
American Growth	6.85	7.49
Associate Investors	5.70	5.76
Beaubran	43.77	47.53
Canada Growth	7.38	8.11
Canada Security	4.43	4.56
Cdn Channing Venture	5.75	6.30
Cdn Gas Energy	14.44	15.82
Cdn Investment Fund	4.42	4.85
Cdn Scudder Fund	21.53	21.53
Cdn Sec Growth	10.43	11.43
Cdn Trusteed	4.81	5.26
Canafund	61.93	65.03
Champion Mutual	7.95	8.64
Capital Growth	9.57	9.82
xChase Fund	12.96	14.16
Collective Mutual	7.46	8.15
Commonwealth Intl	12.67	13.88
Commonwealth Intl Lever	15.85	17.37
xCompetitive Capital	9.52	10.40
Corporate Investors	6.31	6.90
Corporate Inv Stock Fund	6.85	7.49
xDividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compound	5.01	5.45
xDreyfus	13.74	15.00
Entarea Investment	6.09	6.66
Executive Fund of Cda	9.02	9.47
Exec Inv Intl Ltd	7.53	7.91
Federated Financial	6.57	7.18
Federated Growth	6.29	6.87
xFidelity Trend	26.66	28.98
First Participating	17.47	19.09
Fonds Collectif A	7.75	8.46
Fonds Collectif B	5.26	5.42
Fonds Collectif C	9.92	10.85
Fonds Desjardins A	5.50	—
Fonds Desjardins B	4.42	—
Fraser Fund	—	—
Gis Compound	10.80	11.81
Gis Income	4.52	4.94
Growth Equity	8.56	9.36
Guardian Growth	9.86	—
Growth Oil and Gas	22.15	—
International Growth	7.20	7.87
Harvard	10.27	11.22
International Growth	7.15	7.82
Investors Intl Mutual	8.46	9.25
Investors Mutual	5.61	6.13
Keystone Canada	7.99	8.78
xKeystone Cust S-1	21.77	23.75
xKeystone Cust S-4	6.33	6.91
xKeystone Cust K-2	5.99	6.55
Keystone Polaris	5.52	6.04
Le Fonds P.E.P.	3.80	4.13
xLexington Research	15.85	17.32
Magna Carta	4.36	4.73
Maritime Equity	4.06	4.43
Marlborough	—	—
Maison M Fund	5.72	6.25
Mutual Accumulating	5.89	6.44
Mutual Bond	8.78	9.17
Mutual Bond Income	5.00	5.23
Mutual Growth	7.39	8.08
Mutual Income	6.25	6.83
Natrusco	14.25	14.87
Natural Resources	—	—
Principal Growth	6.32	6.90
xOne William Street	15.91	15.91
Pension Mutual	11.00	12.02
xPutnam Growth	11.84	12.44
Provident Mutual	7.41	8.10
Prov Stock Fund	6.90	7.55
xPutnam Growth	11.96	13.07
Radisson	4.57	—
Regent Fund	11.32	12.37
Royfund	5.96	6.15
Pret et Rev.	7.90	8.69
Sav Inv Pret et Rev	7.91	8.69
Sav Inv Am Pret	12.43	13.66
Spec	10.76	11.76
Taurus	7.24	7.96
xTechnol	8.54	9.31
Timed Investment Fund	6.95	6.98
United Accumulative	5.69	6.25
United American	2.96	3.25
United Venture	5.64	6.20
Universal Savings Equity	7.23	7.90
Western Growth	6.14	6.71
Winfield Growth	13.75	15.03
York Fund of Canada	5.90	6.41

x—Fonds americains.

M. C. David Hackett, qui a récemment été élu président de l'Association des négociants en obligations, de Montréal. Cet organisme qui groupe quelques centaines de membres vient de tenir son assemblée annuelle dans la métropole.

French Petroleum

La société French Petroleum of Canada a enregistré au cours de 1968 une production totale (y compris le pétrole brut, gaz naturel condensé, etc.), se chiffrant à 1,445,121 barils, ce qui représente une hausse de 18 et demie pour cent par rapport à l'année 1967. Le bénéfice brut, provenant de toutes sources, après paiement des redevances et des coûts de production, se chiffre à $2,911,111, soit une hausse de 19 et demie pour cent.

La liquidité s'est accrue de 35 pour cent et atteint $2,531,292 ou 45 cents par action comparativement à $1,877,211 ou 33 et demi cents en 1967. Après déduction de l'amortissement, le bénéfice net de la compagnie pour 1968 s'établit à $1,170,721, ce qui représente une augmentation de 7% pour cent par rapport à l'année précédente.

Investissements de $250 millions

La société Aluminum Co. of America projette des investissements record de $250 millions cette année comparativement à $177 millions en 1968, mentionne le président John D. Harper, dans le rapport annuel de la compagnie.

Les dépenses d'immobilisations projetées, il y a un an, s'élevaient à $230 millions, et le record d'investissements fut de $207,500,000 en 1957. Les dirigeants de l'Alcoa ont révélé que les expéditions en 1968 ont totalisé 1,340,000 tonnes comparativement à 1,230,000 tonnes l'année précédente, malgré une grève de deux mois dans certains de leurs établissements, au cours de l'été dernier.

Guaranty Trust

La société Guaranty Trust Company of Canada a enregistré en 1968 un bénéfice net de $2,942,758, soit une hausse de 5.1 pour cent par rapport à 1967 alors qu'il était de $2,799,882. Le revenu d'exploitation en 1968 se chiffre à $10,771,967 après paiement d'intérêts sur les dépôts de tous genres dont le montant dépasse $26,000,000. Les dépenses d'exploitation sont de $5,654,757, en hausse de 7.8 pour cent; l'augmentation, mentionne-t-on, résulte surtout de l'accroissement des salaires et des avantages sociaux.

Des dividendes atteignant $1,742,391 ont été versés aux actionnaires comparativement à $1,575,000 en 1967. On précise que depuis l'existence de la compagnie, le total des dividendes versés se chiffre à $11,094,000.

Mattagami Lake Mines

Matagami Lake Mines a enregistré un bénéfice net de $7,258,783 l'an dernier comparativement à $10,925,872 en 1967. Le revenu brut provenant de la production de métaux a diminué, passant de $41,482,026 à $38,284,726. La compagnie mentionne, dans son rapport annuel, que la baisse résulte d'une grève de deux semaines à la mine et d'une autre de sept semaines à l'usine de zinc. La baisse des prix des métaux a aussi affecté le revenu.

UN ADMINISTRATEUR AMERICAIN SE JOINT A UNICAN DE MONTREAL

M. S. V. SAGINOR

M. Aaron Fish, président de Unican Security Systems Ltd., annonce la nomination de M. S. V. Saginor au poste de vice-président de la planification des corporations. M. Saginor est directeur de Unican et était auparavant vice-président administratif de l'Independent Lock Company, de Fitchburg, Massachusetts. A l'ILCO, M. Saginor était aussi vice-président de la Division des Produits de Défense. Il se joint à Union qui détient des brevets mondiaux pour le CKLS-1800, un système révolutionnaire de sécurité et de serrures à poussoirs employé dans l'industrie et les établissements militaire au Canada et aux Etats-Unis.

M. Saginor, ingénieur par profession, possède vingt-cinq ans d'expérience industrielle en production, mise en marché et gérance générale. Il avait occupé auparavant des postes séniors de gérance technique pour Johns-Manville, Union Carbide et autres importantes corporations industrielles. L'expérience au service de ces firmes comprenait des désignations à des postes dans neuf des grands pays européens, en plus du temps passé en Asie et en Extrême-Orient.

Il s'est vu attribuer le certificat de mérite de l'Office of Scientific Research and Development, pour ses contributions durant la seconde guerre mondiale et il est l'auteur d'articles publiés dans le CHEMICAL ENGINEERING AND PRODUCT ENGINEERING sur le sujet de la transmission thermique, en plus de travaux sur les Economies techniques et la gérance industrielle dans l'industrie moderne.

La grande expérience de M. Saginor sera particulièrement utile dans sa nouvelle nomination, qui comprend la responsabilité de toutes les phases de la planification des corporations pour la compagnie au Canada et aux Etats-Unis.

Nous nous inquiétons au sujet de Paul

Mais oui, Paul nous inquiète, aussi bien que les milliers d'autres étudiants qui, comme lui, chercheront des emplois d'été cette année.
Et il est de notre but de les aider.

Nous demandons aux hommes d'affaires de Montréal de collaborer avec nous et d'accepter leur part de responsabilité sociale dans la préparation des étudiants pour leur rôle à venir.

De notre côté, nous pouvons vous aider en vous fournissant l'étudiant voulu pour l'emploi que vous avez à offrir. A vous d'en profiter

APPRENEZ A LES CONNAITRE, EMBAUCHEZ DES ETUDIANTS CET ETE

APPUYEZ
OPERATION PLACEMENT

avec la collaboration du
Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration
TELEPHONE : 879-4766 — TELEX : 01-2719

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Abitibi	775	$10¼	10	10	
Acklands	200	$17¾	17½	17½	+ ⅜
Ackind 2p	100	$16	16	16	
Acres Ltd	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
A.G.F.M	75	$64	64	64	— 1
Aimco Ind	1050	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Alta Gas T	1441	$41½	41½	41½	+ ¼
Alta Gas w	665	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Algo Cent	200	$9¾	9¾	9¾	
Algoma St	1380	$18⅜	18½	18½	+ ⅛
Algon	1500	$6	6	6	
Alcan	1725	$30½	30¼	30⅜	
Aquitaine	630	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Argus B pr	40	$36¾	36¾	36¾	
Argus C pr	865	$14	13¾	14	+ ¼
Atco Ind	1600	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
Atl Sugar	315	$6⅛	6⅛	6⅛	
Atl Sug A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Atl Sug pr	50	$56	56	56	
Atl Sug wts	3210	160	150	150	—10
Bahama	6450	65	63	64	+ 1
Bank Mtl	4460	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Bk Mtl r	15080	31	28	29	— 1
Bank N S	125	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Bartaco	800	$19	19	19	+ ¼
Bathrst p	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Beaver L	z10	$16⅞	16⅞	16⅞	
Bell Canad	1737	$44	44	44	
Block Bros	z45	$22	22	22	
Bow Valy	100	$24	24	24	— ½
Bow Vlly w	100	$20	20	20	+ ½
Bramalea	770	$10½	10⅛	10⅛	
Bramal w	200	915	915	915	
Brazilian	232	$17	17	17	
BC Forest	350	$34⅜	34¼	34⅜	
BC Sugar	170	$57½	56½	56½	+ ½
BC Phone	z10	$63¾	63¾	63¾	
BCPh rts	6529	40	37	40	+ 6
Brinco	1730	$5⅞	5¾	5¾	
Cad Dev b p	25	$61½	61½	61½	
Calgary P	150	$26⅛	26⅛	26⅛	
Calvrt Dle	500	145	140	145	— 5
CD Sugar	z10	$39¾	39¾	39¾	
Can Perm	9275	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ½
CSL	100	$34¾	34¾	34¾	+ ¾
Cdn Brew	630	$9	9	9	
CB Alum A	200	$21⅛	21⅛	21⅛	
C Chem w	100	355	355	355	+10
C Curtis	200	185	175	185	
C Found	z25	$8	8	8	
C Founnd pr	z25	$13⅜	13⅜	13⅜	
CG Sec A	100	$11½	11½	11½	
C Goldale	100	$29¼	29	29¼	+ ¾
C Hydro	735	$25	25	25	
C Imp Bnk	1700	$19¾	19⅜	19⅜	
C Ind Gas	135	$28	28	28	
CIL	325	$16¼	16¼	16¼	
C Interurb	175	$6½	6½	6½	
C Intrurb p	225	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
C Marconi	1000	$6	6	6	
CP Inve pr	1070	$32¾	32¾	32¾	+ ⅛
CP Inve wt	2115	865	860	860	+10
CPR	2041	$8⅞	8⅞	8⅞	— ¼
Cdn Tire A	345	$61	60½	60½	— ⅜
C Westing	300	$16½	16½	16½	
Caplt Bldg	125	$6¾	6¾	6¾	
Cara	z50	$13¼	13¼	13¼	
Carrier JD	100	$15	15	15	
CDRH Ltd	1500	$13⅞	13⅜	13⅜	+ ⅛
Ctl Fund A	200	$13⅞	13½	13½	— ¼
Chemcell	100	$11½	11½	11½	
Clairton	1510	220	220	220	
Coch-Dn A	250	$21	21	21	+ 4
Cominco	1055	$36	36	36	+ ¼
C Holiday I	400	$13	13	13	— ⅛
Compr Ap	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Con Bath	100	$20¾	20¾	20¾	
Con Bath p	z50	$20¾	20¾	20¾	
Con Bath w	200	340	40	340	—10
Con Bldg	600	430	425	430	
Cons Ga	680	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Corby B	25	$31½	31½	31½	
Coronatn	2950	330	330	330	+ 5
Corontn p	1200	325	325	325	
Coron 2w	400	71	71	71	— 4
Couvret P	200	8	8	8	
Craig Bit	100	450	450	450	
Crestbrk	z50	$17	17	17	
Crush Intl	2255	$10¼	10	10¼	+ ¼
Cyg A	15184	$9⅞	9⅜	9⅜	+ ⅛
Cygnus B	1209	$11¼	9⅞	10⅞	+ ⅛
Cygnus pr	900	$40	37	37	+ 1
Delta Elec	1000	310	10	310	
Distl Seag	230	$49⅛	49⅛	49⅛	— ⅜
Dome Pete	110	$80½	80½	80½	— 1
D Bridge	z75	$18⅛	18	18⅛	
D Fabric p	300	300	300	300	
Dofasco	950	$23½	23¼	23½	
Dofasco p	z10	$76	76	76	
Dosco	z25	$11	11	11	
Dom Store	929	$14¾	14½	14½	
Domtar	470	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Dylex D A	270	$25¾	25½	25½	— ½
E-L Fin	250	$14⅜	13⅞	14¼	+ ½
E-L Fin w	z50	700	700	700	
Electro Ltd	200	$23½	23½	23½	
Erle D	100	$24	24	24	— ¾
Exquisite	500	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Falcon	720	$120¼	120	120	— 1
Fam Play	500	$19	19	19	
Fed Grain	1075	$9	8⅞	9	+ ⅛
Fleet Mfg	400	310	305	310	+ 5
Fraser	200	$20¼	20	20¼	+ ⅛
Galt Mi Irn	100	$13¾	13¾	1 ¾	
Gen Distrb	400	$17¼	17¼	17¼	
GMC	z17	$86	86	86	
GL Paper	4225	$28	27¾	28	
Gt W Life	50	$119½	119½	119½	+ ½
Gt WSadd	1300	$12	11⅝	11⅝	— ⅜
Greyhnd	400	$13⅜	13½	13½	
Gulf Can	520	$42	42	42	
H Cotton	100	$33	33	33	
Hand Chm	100	$23¾	23¾	23¾	+ ½
Hardee	1400	170	170	170	— 5
Hard Crp A	125	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Harveys F	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Hays Dna	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Home A	3480	$43½	42½	42⅝	— 1
Home B	1675	$43¾	42½	42½	— 1
Horne Pit	1600	340	340	340	
H Bramor	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
H Bay Co	z155	$24½	24½	24½	
HB Oil Gas	50	$33½	33½	33½	+ ¼
HB Oil G pr	45	$54	54	54	
Husky Oil	588	$19½	18⅞	19½	— ¼
Imp Life	30	$197	197	197	— 5
Imp Oil	1230	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Imp Tob	225	$14	14	14	
Ind Accept	1400	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
In Acc wts	600	900	900	900	+25
Ind Adhes	550	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Inland Gas	125	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Int Nickel	2310	$39	38⅝	39	+ ⅜
Int Util	240	$42	42	42	
Intpr Disc	1000	400	400	400	
Intpr Pipe	440	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
Int Pipe w	150	975	975	975	
Intpr Steel	300	$5¼	5¼	5¼	
Intpr Stl pr	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Inv Grp A	2025	$10⅞	10⅝	10¾	+ ⅛
In Ovrseas	250	$113¾	113¾	113¾	—2¼
ITL Ind	2550	$21	21	21	
James Stl	300	$13¼	13	13	— ⅛
Jock C	29410	$5⅜	5	5¼	+ ⅛
Jockey A p	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅜
Kaps Tran	1100	$20	20	20	+ ½
Kenting	125	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Kofler St	200	$47½	47½	47½	+ ¼
Labatt	z75	$24⅜	24	24	
LOnt Cem	200	405	405	405	
Laura Sec	z11	$11¼	11¼	11¼	
Lau Fin	z36	$6	6	6	
Lau F 1.25	100	$14½	14½	14½	— ¼
Leigh Inst	25	$46½	46½	46½	+ ¼
Levy	100	$30¼	30	30¼	— ¼
Lob Co A	110	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Lob Co B	1585	$6⅝	6½	6⅝	
Loeb M	235	$7⅞	7¾	7¾	
Maclean H	100	$14½	14½	14½	— ½
MB Ltd	100	$34	34	34	
Magnetcs	3400	360	355	360	+ 5
Major H D	100	385	380	380	
Manoir In	300	350	350	350	
M Lf Mills	100	$21	21	21	
Maritime	z100	$17¾	17½	17½	
Markboro	350	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Mass-Fer	8850	$22½	22½	22½	— ⅛
MLW Wor	1300	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Molson A	685	$26¼	26½	26¼	
Montex	400	230	230	230	—10
Montex w	99	120	120	120	— 5
Moore	400	$30½	30⅜	30½	
Murphy	600	$9	9	9	
Nabrs Dig	z25	$15	15	15	
Nt Contain	z50	$9⅞	9⅞	9⅞	
Neon	600	$31½	31	31	— ¾
N Provid D	1200	235	225	225	
Noranda	955	$33⅞	33¼	33⅜	+ ⅛
Nor Ctl G	180	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Nor Ctl 65p	100	$40	40	40	
NCG B 2 p	125	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
Okanagan	100	460	460	460	— 5
OSF Ind	225	$27¾	27½	27½	+ ½
Oshawa A	1310	$33¼	33	33¼	
Oshawa w	z17	$12⅛	12⅛	12⅛	
Overind 2 p	110	$6¾	6¾	6¾	
Pac Pete	3320	$31⅛	30¾	31¼	+ ½
Peace Riv	200	$5¾	5¾	5¾	
Peel Elder	100	$26½	26½	26½	
Pembina	500	$17¾	17½	17½	— ¼
Petrofina	225	$19½	19½	19½	+ ¼
Pitts Eng	300	$22	22	22	
Pow Corp	250	$11	11	11	
Pow C 5 pr	200	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Price Com	1400	$15½	15¼	15⅜	— ¼
QN Gas	z27	$16⅛	16⅛	16⅛	
Rank Org	200	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Reichhold	100	$14	14	14	
Revenue	3972	$15⅝	15¼	15¼	
Rileys D	255	$14¾	14¾	14¾	— ¾
Ronald Fd	z25	$18¼	18¼	18¼	
Rothmn w	200	600	600	600	—10
Royal Bnk	1365	$21¼	21⅛	21¼	
Royal Trst	575	$26¼	26¼	26¼	+ ½
StL Cem A	100	$31	31	31	
St Maurice	800	270	265	270	— 5
Scot Mis pr	100	58¾	8¾	8¾	+ ½
Scot Paper	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ½
Scythes	z10	$29½	29½	29½	
Seaway M	100	$24	24	24	— ¾
Seawy M p	1300	58	7¾	7¾	— ¼
Seawy M w	2397	715	700	700	—10
Selkirk A	z25	$15	15	15	
Shaw LE A	100	$9½	9½	9½	+ ¼
Shell Inv p	100	$27	27	27	
Shell Inv w	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Shell Can	55	$26¼	26¼	26¼	— ½
Shully's	225	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
Simpson S	175	$31	31	31	
Skyline H	1075	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Slater Stl	200	$16¼	16¾	16¼	
Slater A wt	200	955	950	950	
Sogemine	200	$16½	16½	16½	
St Brodcst	125	$11⅞	11⅞	11⅞	
Steel Can	1385	$25¼	25⅛	25¼	
Steinbg A	140	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Stuart Hse	150	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Suptest od	60	$41½	41½	41½	— ½
Thom Nes	100	$18½	18½	18½	
Thom N pr	50	$49	49	49	+ ½
Tone Craft	200	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Toromont	475	345	335	335	+ 5
Tor Dm Bk	964	$20¼	20⅛	20¼	
Traders A	155	$10½	10½	10½	
Traders B	z50	$9½	9½	9½	
Transair	725	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Tr Can PL	2248	$41¼	41	41	
Tr Can A pr	z2	$74¼	74¼	74¼	
Trans Mt	1550	$15	14⅞	15	+ ⅛
Trans PPL	4225	$14	13½	13½	
Trizec Crp	600	215	215	215	
UNAS Inv	z75	$21¼	21¼	21¼	
Union Acc	300	$5¾	5¾	5¾	
UnAcc Blp	25	$40½	40½	40½	
Un Carbid	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Un Gas	5260	$15¼	15	15	— ⅜
U Corp B	500	$18	18	18	— ½
Un Wburn	700	$17½	16½	17½	+ 1¼
Un Wbn wt	150	$12	12	12	
U Sections	200	$16½	16½	16½	
Van Ness	900	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Vascan	250	$11¾	11¾	11¾	
Versafd	165	$25¼	25	25¼	+ ¼
Venpower	200	155	155	155	+ 5
Versatile	200	$11	11	11	+ ¼
Vic G Tr pr	25	$42	42	42	+ ⅛
Walk GW	z85	$40⅜	40¼	40¼	
Weldwod	125	$28	27¾	28	+ ⅜
Westc'st	125	$27	27	27	— ¼
W Brdcast	200	$23	23	23	
W Cdn Seed	600	310	305	305	— 5
Weston	z35	$17	16¾	16¾	
White Pas	225	$25¼	25¼	25¼	
Zellers	150	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Zenith	100	240	240	240	

MINES

Accra	1000	18	18	18	— 1
Acme Gas	2000	27	27	27	
Advocate	300	330	325	325	
Aetna In	500	470	470	470	+ 5
Akaltcho	500	132	132	132	+ 2
Ang Ruyn	1000	98	98	98	
Asoc Porc	z50	40	40	40	
Atlas Yk	500	13	13	13	+ 1
Bankeno	3000	$11¼	11	11	— ¼
B-Dqu	500	23	23	23	— 1
Belcher	z400	62	62	62	
Bethlm	2760	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ¼
Bralorne	500	290	290	290	
Brunswk	450	785	775	785	+10
Calmor IB	500	95	95	95	— 1
Cam Mine	2500	54	53	53	— 2
Camflo	1250	640	640	640	
C Tung	600	173	170	170	— 5
C Lencourt	1000	24	24	24	+ ½
C Malart	500	20½	20½	20½	— ½
Cdn Nisto	500	63	63	63	+ 1
Captain	1000	18	17	18	+ 1
Cassiar	805	$19	18⅞	18⅞	
Cent Pat	100	210	210	210	
Chestrvile	1000	23½	23½	23½	+ 1
Chimo	300	174	174	174	+ 3
Coch Will	100	164	164	164	+ 8
Coin Lake	1000	40	40	40	+ 2
Conigo	500	47	47	47	— 1
C Shawkey	1000	55	55	55	+ 2
Con Fardy	400	525	510	525	
CHall e	13000	49	46	47	+ 5
C Marben	z50	450	450	450	
C Morlsn	500	745	745	745	+ 5
Con Nichol	7000	34	32	32½	—1½
Cop Fields	200	154	154	154	
Coulee	3500	42	41	42	+ ½
Craigmt	100	$11	11	11	
Cstland	1240	28	28	28	— ½
Denison	987	556	55	56	— ½
Dome	235	$91½	91	91½	+ 2
Dynasty	715	$14½	14½	14½	
East Sull	150	765	765	765	— 5
Endako	400	$12	12	12	
Farwest	1000	17½	17½	17½	
F Mar	800	166	165	165	— 1
Fort Reinc	1300	175	175	175	— 4
Gnt Masct	100	300	300	300	
Giant k	104	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Goldray	1800	315	310	310	— 5
Goldrim	500	62	62	62	
Gradore	600	17	17	17	
Granduc	720	$12¼	12	12	— ⅛
Granisle	1000	$14	14	14	
Green Pnt	z200	28	28	28	
Gunnar	900	320	315	315	— 5
Huds Bay	405	$85¾	84¾	85	— ½
Int Mogul	325	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅜
Iso	6100	250	242	242	— 7
Jelex	1000	71	71	71	— 2
Joliet	2000	32	32	32	
Jorex Ltd	950	210	210	210	— 5
Joutel	1520	115	114	115	+ 1
Kam Kotia	100	320	320	320	— 5
Kerr Add	650	$17¼	17	17	— ⅛
K Anacon	1138	64	64	64	— 1
Kid Coper	1500	42	42	42	+ 2
Lakehead	z450	43	43	43	
La Luz	400	$11½	11½	11½	
Leitch	390	265	265	265	
LL Lac	450	490	490	490	
Louvicrt	z100	19	19	19	
Lytton M	2600	360	355	355	
Macassa	300	230	230	230	
Macdon	750	15	15	15	
Madeline	100	520	520	520	— 5
Man Bar	810	135	133	133	+ 4
Match	3000	16½	16	16	— 1
Mattgml	230	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Mc Adam	2000	172	170	172	+ 5
McWat	500	61	61	61	— 1
Mentor	1000	135	133	134	+ 4
Merrill	200	420	420	420	—10
Meta Uran	1000	30	30	30	— 2
Min-Ore	2000	23	22½	23	+ 1
Multi-Mi	1200	250	250	250	
New Ath	3500	37	35	35½	+ ½
New Bid	6000	8	6½	7	—1½
N Harri	500	14	14	14	— 1
N Imperal	2900	275	270	275	
N Kelore	1000	8	8	8	
Nor Acme	1000	36	36	36	— ½
Norbaska	z80	36	36	36	
Norgold	2000	9	9	9	+ ½
Norlex	6000	22	21½	22	+ ½
Northgat	325	$17⅛	17⅛	17⅛	
N Rock	500	62	62	62	
Nudul	1000	18	18	18	— 1
Obaska	5000	10	10	10	— ½
Opemska	500	980	975	975	
Orchan	200	410	410	410	+ 5
Pamour	100	300	300	300	—15
Paramaq	500	11	11	11	
Patino	190	$31	31	31	
Pce Expl	1000	197	196	196	— 4
Pick Crow	1500	49	49	49	+ 3
Pine Point	235	$42	42	42	
Preston	300	$16	16	16	+ ½
Pyramid	200	100	100	100	+ 2
Q Chib	27000	80	78	80	+ 3
Que Lith	z20	505	505	505	— 1
Q Mattgml	2800	155	153	153	— 1
Rayrock	600	280	280	280	+10
Rio Algom	515	$24⅜	24¼	24¼	+ ⅛
Rio 580 pr	50	$87¼	87¾	87¼	— ¾
Roman	510	$17½	17⅛	17½	+ ¼
St Fabien	z60	33	33	33	
Satellite	1100	40	40	40	
Satel r	13200	1	1	1	
Sherritt	4820	$12	11⅞	12	+ ¼
Silvrfids	1000	340	340	340	
Sil Miller	2000	19	18½	19	+ 2
Sil Stand	100	255	255	255	—10
Sisco	1800	380	360	360	—30
Steep R	600	675	665	675	+20
Sullivan	725	745	740	745	
Teck Corp	440	680	675	675	— 5
Texmont	z100	83	83	83	
Tex-Sol	4000	69	68	69	+ 2
Tombill	100	168	168	168	— 2
Tribag	500	132	132	132	— 3
Tin C	20000	28	27	27	
U Mining	1500	40	39½	40	+ 2
U Asbestos	100	790	790	790	+ 5
Upp Can	1200	415	400	415	+20
Urban Q	3000	20	20	20	+ 1
West Mine	1450	325	325	325	
Wilco	1000	35½	35½	35½	+ ½
Willroy	z200	90	90	90	
Win-Eld	1500	13	13	13	
Wr Harg	100	375	375	375	—15
Yk Bear	200	800	800	800	— 5
Yukon C	1300	275	250	275	+25
Yukon C r	6900	12	12	12	
Zenmac	500	20	20	20	+ 1

PETROLES

Alminex	400	580	575	575	— 5
Asamera	2205	$34½	30	30	—3⅞
Banff	1100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Bralsa	10000	550	540	540	— 5
Calvert	4500	48	47	48	+ 1
CS Pete	3650	720	675	675	—10
CS Pete w	500	450	425	425	
C Dehi	100	510	510	510	
C Ex Gas	100	900	900	900	
C Gridoil	1800	$16¾	16½	16¾	+ ½
C Gridoil p	500	$28⅜	28¼	28¼	+ ⅛
C Homestd	2266	$13½	12¾	12¾	
C Homest p	z25	$26	26	26	
C LI Pete	z200	99	99	99	
Cdn Sup O	z60	$5¼	5¼	5¼	
Cent Del	1300	$14¼	14	14¼	+ ¼
Charter Ol	900	$14	13¾	13¾	— ¼
Chieftan D	100	860	860	860	—10
C East Cr	1801	685	660	685	+35
Dynamic	7400	420	405	410	— 5
Ensign Oil	100	495	495	495	
French Pt	9450	735	715	720	+ 5
Gr Plains	z37	$32	31¼	32	
Gt COilsds	900	730	725	725	
Int Helium	1600	130	128	130	
Mill C	16692	490	480	480	+ 5
Nat Pete	300	670	660	670	+10
N Cont	4100	500	490	495	+ 5
NC Oils	300	$14¼	13½	13½	+ ¾
Northld	8500	87	82	82	— 5
Numac	1410	930	925	925	— 5
Okalta	1000	28	28	28	+ ½
Permo	12600	247	237	237	—11
Petrol	11800	170	165	170	+10
Pinnacle P	400	209	209	209	— 3
Place G	2000	182	181	181	
Ponder	3600	94	93	94	+ 2
Ranger	7375	$12⅞	12⅛	12⅛	— ⅜
Spooner	1425	570	560	565	— 5
Triad	24160	480	470	470	+ 5
U Canso	4240	810	760	800	+25
U Canso w	8300	410	375	400	+25
Un Reef P	500	60	60	60	— 1
Ulster P	16970	510	495	500	+10
Vandoo	1000	18	18	18	+ 1
W Dec	16046	640	625	635	+30
W Dec w	12985	390	365	390	+30

Total des ventes : 994,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO Q

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variations 13 mars	— .78	+4.39	—1.97	+4.02
Clôt. 13 mars	183.71	265.05	111.07	229.63
Haut 1969	193.50	276.96	121.85	259.04
Bas 1969	182.54	235.72	112.98	219.09
Haut 1968	191.07	260.79	115.96	252.94
Bas 1968	144.46	179.29	95.09	165.71

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99	99½
5¾, 1er oct	1969	99¼	99¾
5, 1er juil	1970	97¼	97½
7, 1er avril	1973	93½	99½
3¼ 1er juin	1976	77	78
6, 1er avril	1971	97¾	98¾
5, 1er juin	1971	95½	96½
7, 15 juin	1974	98½	99½
6¾ 1er oct.	1970	99½	100
4¼ 1er sept.	1972	90¾	91¾
6¼, 1er dec.	1973	96¼	97¼
5½, 1er oct.	1975	90	91
5½, 1er aout	1980	86	87
4½, 1er sept.	1983	73½	74½
5¼, 1er mai	1990	78	79
5¼, 1er sept.	1992	84½	85½
6½, 1er oct.	1995	92	93
CNR 2⅞, 15 sept.	1969	97½	98¼
CNR, 5½, 15 dec.	1971	96	96½
CNR, 4, 1er fev	1981	72	73
CNR, 5, 1er oct.	1987	75¼	76¼
CNR 5¾ 1er jan	1985	84¼	85¼
Perpetual 3	—	48	51

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 7Z, 15 m	1990-93	93½	94½
BC El 6½ 1er av	1990	85½	87½
M Hd 1 aout	1989-93	91½	95½
Teren 7½, 15 fev.	1988	93½	94½
NB 7¾, 2 juin	1988	98	99
NE 7½, 15 juin	1988	96	97
IPE 7½, janv.	1988	94	95
O Hyd /, 1er av	1992	93½	94½
Q 7½, 1er dec 1972-86-89		98½	99½
Q 7½, 15 janv.	1985-88	93	95
Q Hydro, 7¾, 15mars 1974-90		98¾	99¼

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er janv.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

AUBAINES du SAMEDI

Les mini-chaussettes extensibles à grands rabais

Accueillez le printemps d'un pied alerte avec une réserve de chaussettes "mini" extensibles. Jambe en nylon 20 deniers, revers et pointe renforcés de Banlon* 50 deniers. Teintes en demande beige ou ivoire. Modèle s'ajustant à toutes les pointures. Pourquoi ne pas en acheter plusieurs paires à ce bas prix ?

Ord. 1.50 la paire **.88**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

CHAUSSETTES — RAYON 19 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Hâtez-vous ! Venez chez Morgan le plus près de chez vous et

PROFITEZ DE CES AUBAINES

Téléphoner à 842-6261

à moins d'avis contraire

Tricots d'acrylique* au rabais . . . pour dames

Avec la venue du printemps et de l'été, c'est le temps de planifier sa garde-robe nouvelle. Nous avons eu beaucoup de flair dans le choix de ces tricots texturés, vraiment féminins. Modèles à col roulé, col montant, manches longues ou courtes. Coloris : vert, brun, rouge, bleu, or ou noir. Tailles : P, M et G. Profitez de l'aubaine et économisez !

MOINS QUE MOITIE PRIX **1.99 à 2.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ACCESSOIRES MODE — RAYON 10 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CHOIX DE MODELES A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Rabais spécial ! Rouges à lèvres Max Factor

Accrochez un sourire radieux à votre visage avec les rouges à lèvres de tons ensoleillés Max Factor. Trois rouges à lèvres de tons différents à prix spécial pour coordonner à votre nouvelle garde-robe de la saison. Choix de — Pastel peach, un ton doux crémeux; Brave new pink . . . un rose pastel délicat; et Courageous coral . . . couleur ensoleillée prononcée. Il faut les voir à ce prix d'aubaine !

PRIX SPECIAL ch. **.39**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Manteaux de printemps pour garçons et fillettes

Aubaine que vous ne voudrez pas laisser passer ! Manteaux de toutes saisons ou de printemps à devant double ou croisé, à boutonnage ou fermeture à glissière. En beaux tissus : laine, vinyle ou mélange nylon et coton dans les tons suivants : marine, jaune, beige, brun ou vert dans le lot. Tailles : 4, 5, 6, et 6X. Ne manquez pas de profiter de cette réduction !

Ord. $15 à $18 **9.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS D'ENFANTS — RAYON 69 — AU TROISIEME

Aubaines ! Confortables pantoufles pour enfants

Choix de deux modèles en vogue. Aubaines intéressantes.

A. Pantoufle de tissu broché, semelles mousse. Tons : jaune/noir, vert/or, orange/noir ou dessin fleuri bleu. Pointures 8 à 3, pas de demi-pointures.

B. Bottillons de vinyle pour enfants. Jolies couleurs : blanc ou brun et autres dans le lot. Pointures 8 à 3 dans le lot. (Pas de commandes postales ni téléphoniques).

A. Ord. 3.50 **2.49** B. Aubaine **1.99**

Téléphoner à 842-6261

Pour article A seulement

CHAUSSURES D'ENFANTS — RAYON 81 — AU TROISIEME

Tee-shirts à manches courtes pour garçons ! Rabais !

Elégant modèle en tricot sans repassage 67% Polyester et 33% coton. Modèle dernier cri, plastron trois boutons et poche poitrine. Choix de tons : bleu, or, vert ou blanc. Tailles 8 à 16. Ne manquez pas cette aubaine, il en faut plusieurs pour chacun de vos petits.

PRIX SPECIAUX **2.88 2/5.50**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE GARÇONS — RAYON 38 — AU TROISIEME

Aubaines exceptionnelles sur lit moderne pour bébé

Si vous attendez un premier ou un nouveau bébé, vite, venez chez Morgan profiter de cette aubaine. Lit moderne à côtés s'abaissant par dispositif à la hauteur du genou, joli décor de decalque pot de fleurs. Construction robuste en bois franc peint couleur citron ou avocat. Dimensions : 30" sur 54".

Ord. 59.95 **44.99**

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES D'ENFANTS — RAYON 69 — AU TROISIEME

Pantalons de golf Fortrel* et coton à rabais pour hommes

Pantalon de modèle élégant coupé dans un tissu mixte Fortrel* 65% et coton 35% traité Koratron* éliminant le pressage. Confection d'un fabricant réputé. Ceinture devant et poche servant aux balles de golf. Teintes de beige, vert menthe, noir, bleu, vert ou whiskey et beaucoup d'autres dans ce lot. Tailles : 30 à 40. Acheter maintenant c'est profiter de l'aubaine !

Ord. 14.95 et 15.95 ch. **8.97**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES — RAYON 29 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Sacs de voyage en avion au rabais . . . pour hommes

Voyagez sans soucis avec un sac léger et robuste à prix incroyablement réduit ! En nylon double texture caoutchouté, doublure de Celanese. Dessus et poignée renforcés de cuir. Poches des côtés renforcées. Sangles solides en plastique. Compartiments intérieurs pour les chaussures et les accessoires. Fermeture à glissière solide aux poches extérieures. Bleu et garnitures noires. Profitez de ce rabais fantastique !

Ord. 49.95 **29.95**

Téléphoner à 842-6261

LA CONSIGNE — RAYON 27 — AU SEPTIEME

Aubaine ! Caméra "Super 8" Yashica Super 50

Pour capter les plus belles images, pour pouvoir revivre les plus belles heures de vos vacances, il vous faut une caméra Yashica . . . Profitez de cette aubaine encore jamais vue. Perfectionnements importants : objectif Zoom F 1.7 de 8.5 à 42.5 mm. Commande automatique d'exposition, vérificateur de pile et dispositif important de prises de vue "over-under". Livrée avec support Vilpon

AUBAINE **89.88**

Téléphoner à 842-6261

CAMERAS — RAYON 24 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Au rabais ! Couvertures "Earl" exclusives en tissu mixte

Le maximum de chaleur . . . le minimum de poids. Couvertures réalisées en tissu mixte rayonne et viscose, léger, douillet, moelleux. Confection Esmond Mills, fini "Perma" conservant l'aspect de neuf à l'infini. Lavage facile, séchage rapide. Choix de : bleu, turquoise, vert, bois de santal ou vieil or . . . larges bordures de satin assorti aux deux extrémités.

72" x 84" Ord. 7.95 **4.78** — 80" sur 100" Ord. 10.50 **7.28**

Téléphoner à 842-6261

TOILES — RAYON 16 — AU QUATRIEME

Superbes couvre-lits "Rose Dream" au rabais

C'est la note d'élégance dans une chambre à coucher. Couvre-lit modèle "Rose Dream" fait de coton et rayonne motif jacquard pré-rétréci, si facile à entretenir, et à repassage inutile, assurant ainsi l'apparence de fraîcheur du premier jour. Coins arrondis et tombant parfait: frange épaisse et riche. Coloris ton sur ton de bleu, or, rouge ou brun.

Ord. 14.95 **8.88**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TOILES — RAYON 16 — AU QUATRIEME

⅓ de rabais ! Lit Boulevard de Johnston

Lit continental 3'3" "Boulevard" comportant un matelas de 252 ressorts, rembourrure de sisal 2½ oz sur feutre, épais coutil de coton matelassé fini damassé fleuri de ton bleu. Sommier-tapissier assorti et jeu de six pieds vissés en bois franc. Venez voir cette aubaine.

Ord. 99.50 **66.33**

Téléphoner à 842-6261

LITS ET LITERIE — RAYON 54 — AU SIXIEME

Rabais ! Téléviseur portatif 19" Baycrest

Vous avez toujours désiré un deuxième téléviseur pour votre chambre à coucher, votre salle de jeux ou votre bibliothèque . . . c'est le moment de profiter de cette aubaine. Téléviseur Baycrest 19" de grande précision doté de perfectionnements techniques suivants : image instantanée, commande automatique de brillance, antenne télescopique Dipole et écouteur. Coffret élégant imitant le noyer grenu. Modèle 197-1. Hâtez-vous, il n'y a que 44 appareils à ce bas prix.

Aubaine **$155**

Téléphoner à 842-6261

TELEVISEURS — RAYON 96 — AU SEPTIEME

BON MARCHÉ

AU SOUS-SOL, NIVEAU METRO, CENTRE-VILLE SEULEMENT

POUR HOMMES

Souliers sport italiens pour jeunes gens et hommes

Offre moins que moitié prix ! Cuir ou daim italien. Modèle lacé, semelles vulcanisées crêpées. Noir ou brun. Pointures 6 à 11 dans le lot. Aubaine **5.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR HOMMES — RAYON 926

Imperméables traités Koratron*

Tissu mixte Fortrel* 50%/coton 50%, traité Scotchguard* et à repassage permanent. Doublure de peluche fixée par une glissière, nouveau col plat. Poches obliques, fermeture sous patte. Manches mi-raglan et montées. Beige, marine ou noir dans le lot. Tailles 38 à 46. Quantité limitée. Ord. 29.97 **19.99**

Anoraks d'Orlon* matelassé

Moitié prix ! Quantité limitée ! Fermeture éclair devant, capuchon à rouler, doublure peluchée. 2 poches avec glissières. Brun ou or. Tailles : 36, 38, 40 Ord. 10.99 **5.49**

Anoraks de nylon matelassé

Genre moniteur. Doublure peluchée, ceinture magnétique. Fermeture éclair devant, 2 poches avec glissières. Bleu, vert ou noir. Tailles: 36, 38 40. Quantité limitée. Ord. 13.99 **6.99**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS D'HOMMES — RAYON 956

POUR DAMES

Pantoufles pour adolescentes et dames

Modèle "Puddle Pups" fibre Acrylan* à poil long ; pointe et talon fermés. Assortiment de couleurs. Pointures : P. M. G. Ord. 2.97 **1.99**

*Marque déposée

Pantoufles de brocart pour dames

Modèle à talon compensé, lanière au talon. Coloris variés y compris argent et or. Pointures : 5 à 9½. Ord. 3.87 **1.49**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES DE DAMES — RAYON 921

Blouses à manches longues

Confection Fortrel*, 65% coton 35% blanc seulement. Tailles : 10 à 16. 2 modèles. A. Volants devant et au col. B. Encolure avec cravate; longues manchettes. Aubaine **3.49**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS SPORT DE DAMES — RAYON 944

Robes de tricot Crimp

Choix de 5 modèles. Motif Jacquard. Bleu, lilas, corail, menthe ou marine. Tailles : 10 à 20 et 14½ à 24½. Ord. 19.95 **14.99**

Manteaux d'hiver avec fourrure

Lainage en diagonale, boutonnage au côté. Grand col de raton laveur décoloré. Manches montées. Rose, chameau, vert ou roux. Tailles : 8 à 16. Aubaine **19.00**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ROBES DE DAMES — RAYON 941

Bas-culottes Treadwell de Hanes

Longueurs : court, moyen, moyen-long et long. Choix : A. Tricot uni, talon non renforcé, taupe, blond, suntan ou delight (beige clair). B. Tricot uni avec talon renforcé suntan, harmony (ivoire), blond ou taupe. C. Tricot filet, talon renforcé suntan, blond ou harmony (ivoire). Aubaine **1.49**

Bas-soutien Treadwell de Hanes

En Spandex Lycra*. Sable, suntan ou taupe. Pointures : S1 (8½-9), S2 (9½-10); M3 8½-9), M4 (9½-10), M5 (10½-11); L6 (9½-10), L7 (10½-11), L8 (11½-12). Aubaine **2.29**

Sacs à main Safari

En plastique imitant le cuir, fermeture dessus, 2 grandes pochettes. Poignées doubles. Noir seulement. Aubaine **5.49**

Téléphoner à 842-6261

ACCESSOIRES DE DAMES — RAYON 931

Robes droites en Arnel*

Sans manches, encolure ras du cou. Imprimé clair de jaune, bleu, vert ou orange. Avec ceinture. Tailles: P. M. G. Aubaine **3.99**

Robes droites en coton

Sans manches. Tailles : P.M.G. 2 modèles : A. Décolleté ras du cou, boutons devant, 2 poches spacieuses. Imprimé de fleurs rose ou vert. B. Avec col chinois. Imprimé abstrait turquoise ou marine. Aubaine **3.99**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE — RAYON 936

POUR ENFANTS

Blousons d'aspect cuir pour bambins

Vinyle d'entretien facile. Longue glissière devant, doublure de rayonne. Tons : cuir antique, brun ou marine. Tailles : 3, 4, 5, 6, 6x. Aubaine **4.29**

Bas-culottes pour fillettes

En nylon extensible. A. Motif filet de pêche en vert ou orange. B. Motif de fantaisie en blanc, marine ou beige. Pointures : 7-9, 10-12, 12-14. **.99**

Commandes minimales téléphoniques de $2

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS D'ENFANTS — RAYON 961

Jeans robustes pour garçons

En coton épais, pré-rétréci. Confection soignée, coutures renforcées aux points d'usure. Style western. Glissière. Couleurs : whiskey, étain, beige ou blanc. Tailles : 8-18. Aubaine 3.49 ch. **3/9.99**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS D'ENFANTS — RAYON 951

POUR LA MAISON

Pièces en verre Chalet

Assortiment de vases et cendriers. Choix de modèles et de couleurs. Ord. 14.00 **6.98** Ord. 20.00 **9.98**

Couvertures viscose de qualité inférieure

Imperfections légères n'affectant ni l'apparence ni la durée. Dimensions : 66" sur 84" à 80" sur 90". Choix de tons unis, imprimés et tissures isothermiques dans le lot. — **3.99**

Ord. 6.27 - 10.97 (de première qualité)

Pas de commandes postales ni téléphoniques

LINGE DE MAISON — RAYON 970 — NIVEAU METRO

CAHIER No 3 / PAGES 29-42 **la presse** VIE FEMININE / VIE MONDAINE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62

Cott
Facile à ouvrir
NI DÉPÔT—NI RETOUR

En bref de Québec

Nommé commissaire associé au pavillon d'Osaka

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a annoncé, hier, la nomination de M. Michel Boudriau au poste de commissaire associé au pavillon du Québec à Osaka. M. Boudriau aura ses bureaux à Montréal, avec le commissaire au pavillon du Québec à Expo '70, M. Louis-Hébert Desjardins. M. Boudriau était depuis avril 1968, directeur de l'exploitation à Terre des Hommes; à ce titre, il était notamment responsable de la planification, du personnel et de la gestion du budget.

La Commission juridique de l'eau

Formée le 3 juillet 1968 en vertu de l'arrêté ministériel no 2203, la "Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau", que préside M. Rolland Legendre vient de se donner comme objectif premier de présenter une étude sur divers sujets pertinents au régime des eaux, avant le premier septembre prochain.

Le mandat de cette commission consiste à colliger les résultats des recherches nécessaires et à recueillir toutes les suggestions de personnes ou d'organismes intéressés, des juristes et du public, afin de présenter des recommandations opportunes au ministère des Richesses naturelles et au gouvernement du Québec en vue d'une nouvelle politique sur le régime des eaux au Québec. Récemment, le conseil des ministres, sur la proposition de M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles, a élargi ce mandat premier de la commission. Il l'a autorisée à étudier cette question complexe des eaux atmosphériques ainsi que les tentatives de modification du temps et du climat.

Mission multinationale au Québec

A la suite de l'invitation faite par le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, aux ministres participant à la session de Paris de la Conférence des ministres de l'Education des Etats d'expression française d'Afrique et de Madagascar, des représentants de 14 de ces pays séjourneront au Québec, du 24 mars au 4 avril, pour s'informer des réalités et des perspectives de l'éducation au Québec.

Le ministre de l'Education du Dahomey dirigera la délégation de son pays et les autres délégations seront composées de hauts fonctionnaires des ministères de l'éducation représentés. Cette mission multinationale d'experts en éducation aura l'occasion d'étudier la réforme de l'enseignement entreprise au Québec, précise le communiqué gouvernemental. Elle abordera les structures et le fonctionnement du Ministère de l'Education et aura l'occasion d'entrer en contact direct avec les universités, les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et les écoles secondaires polyvalentes. Cette mission multinationale constitue une expérience originale qui permettra de dégager des fondements solides à l'action que le Ministère de l'Education pourra entreprendre par l'intermédiaire de son Service de la Coopération avec l'extérieur, ajoute le communiqué émis par le cabinet du ministre de l'Education.

Commission consultative

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, annonce la nomination, par le gouvernement du Québec, des neuf membres de la Commission consultative de l'enseignement privé. La Commission consultative de l'enseignement privé a été instituée dans le contexte de la Loi de l'enseignement privé (Bill 56), qui a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 18 décembre 1968. Voici les noms des membres de cette commission consultative qui sont tous nommés pour une période de deux ans : M. Claude Beauregard, directeur général du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE); Me David Kirshenblatt, avocat et vice-président du Conseil de l'éducation des United Talmud Torahs; Soeur Hélène Thibodeau, C.N.D., directrice générale des études de la Congrégation Notre-Dame; Frère Lionel Bouchard, S.C., secrétaire de la Fédération des écoles normales; M. Claude Boutin-Duparc, président de la Fédération des associations de parents de l'enseignement privé; Mme Adéline Mathieu, vice-présidente de l'Association des parents catholiques du Québec; M. Jean Meunier, président de l'Institut Teccart Inc., Père Gaston Bibeau, C.S.V., directeur général adjoint de l'Enseignement collégial au ministère de l'Education; M. Léo Rossignol, directeur du service de la Reconnaissance des institutions et des études au ministère de l'Education. Le Père Gaston Bibeau agira comme président de la Commission consultative, alors que M. Léo Rossignol occupera la fonction de secrétaire.

Un ex-ministre accuse Maurice Loyer d'être un agitateur

De notre bureau de Québec

QUEBEC — L'ex-ministre des Terres et Forêts dans le cabinet de M. Jean Lesage et député libéral d'Abitibi-Est, M. Lucien Cliche, a accusé, hier, le commissaire d'école Maurice Loyer, de Matagami, d'être non seulement un trouble-fête mais un agitateur.

M. Cliche s'en est pris à M. Loyer après avoir contredit à l'Assemblée nationale les assertions de ce dernier selon lesquelles la Mattagami Lake Mines congédierait son personnel de cadre de langue française pour le remplacer par un personnel de langue anglaise.

Se basant sur des renseignements obtenus d'un journaliste de sa région, M. Cliche a admis que deux contremaitres de la compagnie auraient quitté dernièrement leur emploi.

Cependant, d'après M. Cliche, les deux contremaitres, MM. Joseph Lessard et Eugène Allaire auraient quitté leur emploi de plein gré. M. Lessard aurait été remplacé par M. Paul Deslauriers; quant à M. Allaire, il aurait été remplacé par un dénommé Howe.

M. Cliche a également parlé de M. René Landers mais en s'abstenant de mentionner que celui-ci a été congédié par la compagnie. Il a tout simplement dit "qu'il a quitté son emploi pour des raisons de conduite."

Au cours d'une conférence de presse donnée mercredi, la Noranda Mines a précisé que M. Landers aurait été congédié après avoir été traduit devant les tribunaux pour avoir réclamé à la pointe du fusil une avance de $100 sur son prochain salaire.

Toujours d'après le député d'Abitibi-Est, de nouveaux contremaitres seraient à l'entrainement et il s'agirait de deux Canadiens français, MM. Arthur Lemelin et Wilbrod Guitare.

"Soixante pour cent des contremaitres sont des Canadiens français a dit M. Cliche, et ils continueront de l'être."

"J'ai dit hier que M. Loyer était un trouble-fête, j'ajoute que c'est encore vrai et que c'est même plus, c'est un agitateur."

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand n'a pas commenté les affirmations de M. Cliche.

Cependant, le chef du gouvernement québécois a précisé que l'enquête qu'il a annoncée mercredi sur les assertions de M. Loyer aura lieu incessamment et sera effectuée par le ministère du Travail de qui relève l'application de la loi de la non discrimination dans l'emploi.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a nié, pour sa part, les affirmations de M. Loyer selon lesquelles son ministère n'aurait pas effectué d'enquête sur les problèmes de la Commission scolaire locale.

D'après M. Cardinal, une enquête aurait été effectuée par le bureau régional du ministère.

"Aucun des problèmes qui concernent la commission scolaire n'est insoluble", a précisé M. Cardinal.

Le ministre de l'Education a admis par ailleurs que l'élection des commissaires locaux s'est faite d'une façon illégale mais il a dit que le délai de prescription a couvert l'illégalité que l'on a observée.

"Les commissaires, a conclu M. Cardinal, peuvent donc agir légalement et personne, ni la population, ni les commissaires, ni le député d'Abitibi-Est, à aucun moment, n'a communiqué avec le bureau du ministre de l'Education pour se plaindre de cette situation."

Construction d'une scierie de $1 million à Matagami

Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, annonce la construction d'une scierie de $1,000,000 à Matagami (Abitibi-Est). C'est à la suite d'études menées par la Direction générale de la planification et par celle des bois et forêts, au ministère que la firme Bisson et Bisson a décidé d'ériger cette usine de sciage à cet endroit.

La scierie entrera en production le 15 mai prochain.

On prévoit que dès le 1er juin, elle procurera un emploi permanent à plus de 100 personnes de la région de Matagami.

L'usine aura une capacité de production de 15 millions de pieds mesure de planches; elle sera également équipée pour la récupération des copeaux.

L'usine de sciage sera en mesure d'alimenter surtout le marché de la région de Matagami, ainsi que certaines entreprises minières, dont Mattagami Lake Mines Limited; New Hasco Mines Limited; Orchan Mines, Limited; Mines de Poirier; Joutel Copper Mines, Limited; et Eagle Gold Mines, Limited.

La forêt domaniale de Matagami, district d'Amos, assure à la nouvelle usine de sciage l'approvisionnement en matière ligneuse dont elle pourra avoir besoin.

Les Etats généraux sont d'accord

Québec seul peut décréter l'Assemblée constituante

par Marcel ADAM

L'exécutif des Etats généraux du Canada français ne voit pas d'opposition de principe entre la résolution de leurs assises demandant au gouvernement provincial de créer une Assemblée constituante et les propos du premier ministre Bertrand sur la primauté du Parlement en cette matière.

Dans la déclaration de M. Bertrand (rapportée, hier, dans LA PRESSE) à l'effet qu'il appartient au Parlement "de poser les jalons pour la rédaction de notre constitution interne" — un travail dès la présente session, dit-il, qui s'effectuera au sein de la commission parlementaire sur la constitution — les dirigeants des Etats généraux ne voient pas de contradiction avec la résolution des assises de la dernière fin de semaine, puisqu'ils ne croient pas non plus que la Constituante doit être "un pouvoir parallèle à celui du Parlement"

L'esprit de cette résolution, dit M. Rosaire Morin, vice-président et directeur général des EGCF, c'est que "le Parlement demeure l'autorité qui décrète l'Assemblée constituante, en détermine le mandat et les modalités de fonctionnement".

"Nous n'avons jamais, dit-il, pensé à une assemblée constituante issue en marge du Parlement". Et il renvoie ceux que ça intéresse à son discours d'inauguration des assises, pour montrer que dès le début les EGCF n'avaient pas d'autres desseins.

M. Morin a dit qu'à ce jour il a rencontré MM. Bertrand, Lesage et Lévesques afin de les entretenir des conclusions des dernières assises des Etats généraux. Mais il n'a rien voulu divulguer de ces entretiens. Plus tard, il a laissé entendre que ces rencontres n'étaient encore qu'à l'état de projet.

Fait nouveau, M. Morin, en réponse à un reporter d'un journal anglophone de Montréal, a dit que dans l'esprit des Etats généraux, les anglophones n'étaient pas exclus de l'éventuelle Constituante puisque les EGCF affirment que celle-ci devra "être représentative du milieu".

Une semaine avant la date prévue pour communiquer au public leurs impressions au sujet des assises de la dernière fin de semaine, les dirigeants des Etats généraux du Canada français ont voulu, hier midi, "apporter certaines précisions aux interprétations parfois abusives exprimées ces derniers jours" dans les journaux et sur les ondes.

Devant les quelques vingt journalistes que les EGCF avaient invités à déjeuner au Reine-Elisabeth, M. Morin, flanqué du secrétaire, M. Michel Pelletier, et de M. François-Albert Angers, membre de la Commission générale, a lu une longue déclaration de 1,500 mots destinée à mettre fin aux bruits susceptibles de déformer le vrai visage des Etats généraux car, dit M. Morin après Voltaire: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

A ceux qui reprochent aux Etats généraux leur "non-représentativité et leur caractère indépendantiste", M. Morin répond qu'ils "couronnent nos travaux d'une option politique précise leur donnent la dimension qu'ils désirent, et qu'ils ne recherchent pas les possibilités d'intégrer nos résolutions en une autre option constitutionnelle que celle décrétée par eux seuls. Ou ils manquent d'imagination, dit-il, ou ils sont de mauvaise foi".

M. Morin explique que l'ensemble des opinions exprimées aux EGCF "définit l'esprit d'une société à créer et traduit les aspirations d'une partie importante de la population".

"Mais la Commission générale, précise-t-il, n'a pas demandé aux délégués de choisir une option constitutionnelle. Honnêtement, on ne peut pas dire que les délégués ont favorisé une option politique. Ils n'ont pas eu à se prononcer sur une telle éventualité. Ils ont de préférence approuvé le mécanisme de l'Assemblée constituante pour déterminer l'avenir politique du Québec."

Ceux qui continueront de se retrancher derrière "la prétendue orientation des questions" soumises aux délégués "feront preuve, dit M. Morin, de faiblesse intellectuelle". Pourquoi? Parce que "des groupes de professeurs et d'hommes d'affaires ont dû ainsi reviser leurs opinions sur la nature et la signification de nos travaux, après avoir accepté de répondre eux-mêmes aux questions posées dans nos documents". Aussi invite-t-il les sceptiques à en faire autant pour découvrir eux aussi que leurs propres réponses confirmeront celles données par les délégés des Etats généraux.

A ceux qui prêtent aux Etats généraux l'intention d'appuyer un parti politique, M. Morin réaffirme qu'ils ne "représentent pas un parti politique et qu'ils ne le deviendront pas".

"De plus, dit-il, dans le présent ils n'appuient pas, et dans l'avenir, ils n'appuieront pas un parti politique."

Les minorités aux assises

Quant aux allégations de quelques journaux et postes de radio-télévision faisant croire à une séparation à un éclatement entre les délégués du Québec et ceux des autres provinces, aux Etats généraux, M. Morin, après avoir dit que les minorités ont largement participé à la préparation de leur document de travail, soutient que les délégués du Québec, en assemblée nationale, n'ont "rejet que deux propositions (sur 11) des monorités françaises".

Si la reconnaissance dans la constitution canadienne des droits de la langue officielle des minorités n'a reçu qu'un appui de 38 p. 100, M. Morin précise que cette proposition fut rejetée "parce que sa formulation asujettissait les francophones du Québec à devoir accepter la compétence fédérale en matière d'éducation ou de droits à la langue".

Il ajoute qu'il ne faut pas interpréter ce vote comme une négation à l'égard des francophones des autres provinces, car les délégués québécois ont réclamé pour eux, dans une proportion de 74 p. 100 le droit de faire usage du français dans les organismes fédéraux, la législature et les tribunaux de leurs provinces, et d'être représentés à tous les niveaux de la fonction publique et des organismes de radiodiffusion.

Deux tendances s'affrontent : l'UGEQ doit être un syndicat critique ou un mouvement syndical politique

par Lysiane GAGNON

QUEBEC — Le congrès de l'Union générale des étudiants du Québec s'est ouvert mercredi soir à l'Université Laval.

C'est dans un climat qui, selon qu'on se trouve en plénière ou en atelier, oscille entre la confusion la plus totale et le plus grand sérieux, qu'environ 225 délégués sont en train de redéfinir l'UGEQ.

Seuls les délégués des associations en règle ont droit de vote et ce n'est pas le cas des délégués des CEGEP, dont les associations n'ont pas payé leur cotisation à l'Union. Ces derniers ont réclamé dès l'ouverture du congrès que le droit de vote leur soit accordé. Ce qui sera dit à ce sujet lors de la plénière de samedi aura vraisemblablement une influence sur l'orientation future de l'UGEQ, car la tendance qui veut faire de l'organisme un mouvement d'action politique recrute plusieurs de ses plus ardents partisans dans les CEGEP.

Pour l'instant, le congrès est divisé entre plusieurs groupes qui, au gré des discussions, se fractionnent ou se fusionnent... De fait, dans les coulisses, on parlera plutôt de "groupuscules". Il y a des "trotskystes" (dont le leader Michel Mill posera sans doute sa candidature à la présidence). Il y a des marxistes "orthodoxes".

Mais il y a surtout, parmi les groupes militants deux grandes tendances qui s'opposent. L'une, issue des milieux étudiants qui participent à l'organisation de la manifestation contre McGill, entend faire de l'UGEQ un "mouvement syndical politique", axé sur l'action, par une adhésion libre et individuelle.

L'autre tendance, défendue par les principaux leaders actuels de l'UGEQ, opte pour une formule qu'il appartient aux ateliers de préciser : l'UGEQ, selon eux, devrait être un syndicat critique, conserver le mode d'adhésion obligatoire (par associations), établir des structures régionales afin de rejoindre davantage les militants étudiants.

L'UGEQ, alors, poursuivrait une action assez semblable à celle qu'elle a amorcée depuis la contestation d'octobre, en mettant davantage l'accent sur l'animation, l'information et la coordination.

Tout le monde paraît s'entendre, cependant, pour rejeter (ou pour atténuer) le rôle traditionnel des syndicats étudiants, soit la négociation avec le ministère ou les administrations dans une optique de "représentativité" au sommet. Autrement dit, l'UGEQ, pas plus que la défunte AGEUM, pas plus que les associations étudiantes des CEGEP, ne prétend être le porte-parole de l'ensemble du milieu. Il sied plutôt de laisser à la base le soin de définir elle-même ses besoins et ses moyens d'action, qui, on le sait, diffèrent beaucoup selon les régions, selon les secteurs et les niveaux d'étude.

Jusqu'à demain, les discussions se poursuivent en ateliers.

Un mot y revient souvent : McGill.

La manifestation du 28 mars, la tournure qu'elle pourrait prendre, tout cela sert d'exemple pour illustrer des thèses différentes, quant à l'avenir de l'UGEQ.

Au congrès, la délégation de McGill est nombreuse (une quarantaine de personnes) et divisée : les "modérés" iront peut-être jusqu'à demander la désaffiliation de l'association étudiante de McGill de l'UGEQ ; les "radicaux", de leur côté, endossent le principe de la manifestation du 28 mars, et en ce qui concerne l'avenir de l'UGEQ, sont aux écoutes du milieu francophone, dont ils cherchent, avec une évidente bonne volonté, à prendre le pouls. Mais, à ce congrès-ci, vraiment, c'est une chose difficile à faire... et pour l'instant, on ne peut prévoir ce qu'il adviendra de l'UGEQ, ni ce qui sortira des assemblées plénières de samedi et dimanche. On peut au moins soupçonner qu'elles seront houleuses.

Frappant du poing, Lesage entre dans une grande colère et fustige Cardinal

QUEBEC — Rouge de colère et frappant de son poing son pupitre, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, a accusé, hier après-midi, le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, d'avoir des aspirations à la dictature et d'afficher un souverain mépris pour le Parlement.

"Ce que je réclame, au nom des députés de cette Chambre, a lancé M. Lesage, c'est la liberté de parole dans l'observance des règlements. Cela, c'est un droit absolu que nous avons et il est certain qu'un ministre ne peut pas nous le nier. Ce sera le jour où la liberté tombera que celui où le député de Bagot pourra mettre en oeuvre ses aspirations à la dictature . . ."

Le feu aux poudres

Un petit sourire, narquois et une remarque apparemment anodine devaient être à l'origine de cette attaque du chef de l'opposition.

Et, naturellement, le tout ne s'est pas terminé là. Dans la bonne vieille tradition, malgré les nouveaux règlements qui visent à réduire la longueur des débats, les députés ministériels et ceux de l'opposition ont discuté pendant au moins une demi-heure de la conduite de M. Cardinal; qualifiée de "honteuse" par M. Lesage.

Ces discussions devaient donner lieu finalement au premier débat vraiment acerbe de la nouvelle session".

Comment le tout a-t-il commencé?

D'un air un peu détaché, M. Cardinal a répondu évasivement à une série de questions du député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, qui s'inquiétaient de l'avenir des étudiants des écoles normales.

Le chef de l'Opposition a insisté pour obtenir des réponses plus précises.

Finalement, M. Cardinal devait lancer ces petites phrases: "Si les personnes qui ont interrogé le chef de l'opposition s'informaient auprès du ministre de l'éducation, elles auraient des renseignements . . . et "Si les étudiants de l'Ecole normale Laval, au lieu de s'adresser à l'Opposition, s'adressaient au ministre . . ."

D'où le débat . . . acerbe.

M. Lesage accuse M. Cardinal de nier l'utilité du Parlement. Il parle de son sourire méprisant pour les députés.

M. Cardinal réplique: "C'est la première fois que j'entends dire qu'un sourire engageant manifeste du mépris."

Le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, en appelle au premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Il lui rappelle que le parlementarisme, lui, il respecte cette institution.

Malheureusement, M. Bertrand ne tombe pas dans le panneau et ne se met pas en colère contre son collègue. Au contraire, il prend sa défense.

Et, le débat de se terminer comme tous les débats, faute de mots acerbes et faute d'intérêt.

téléphoto PC

policier n'est pas... mon ami !"

Plongé dans la plus profonde tristesse — et pour cause — le jeune Wayne Horan, de Toronto, n'a pas apprécié l'initiative d'un policier qui a emmené son chien à la fourrière municipale. Le garçon de huit ans avait permis à son chien de l'accompagner jusqu'à l'école et de l'attendre à la sortie. C'est là qu'un policier a eu l'idée (ingénieuse !) de "confisquer" l'animal. Un voisin du garçon a dû payer la somme de $15 pour libérer le chien, puisque le père de l'enfant se trouve présentement en chômage . . .

● **Les plis** ne sont pas restés cachés. Ils apparaissent autant dans les jupes que dans les robes et les tailleurs. Ils sont plats ou très souples selon le tissu et l'occasion.

● Pour la **plage**, madame sera gamine ou bohémienne, toujours féminine. Exemple : boléro noué sous la poitrine et porté avec pantalon sur les hanches. Ou encore, mini-robe blanche laissant deviner un bermuda rayé marine et blanc.

● **Tout-aller :** un tailleur marine parcouru de très fines rayures blanches. Jaquette longue, jupe pleine, ceinture marine et blanche.

● **Soirs** de pierreries, de scintillements, de teintes vibrantes ou pastel, de décolletés profonds.

● On a vu une chasuble courte ouverte d'un côté seulement sur une robe où se devinait une poche latérale cachée dans la couture.

● L'influence chemisier se fait sentir.

● Un couturier américain suggère une jupe et une écharpe de chiffon blanc portées avec une tunique en bouclé vert parcourue de fils d'argent et ceinturée à la taille.

Importations prêt-à-porter: géométrie et soleil

par Michèle BOULVA

● Collection **prêt-à-porter** Morgan : lignes classiques ou d'avant-garde, vêtements sport toujours féminins, ensembles de soirée fantaisistes. **Importations** seulement.

● **De France :** Guy Laroche, Castillo, Roger Frères, Webe, J. Reval, Jeanne Lanvin, Anne Clément, Marc Vaughan.

● **D'Italie :** Rossi, Bessie, Cleonice Capice.

● **Des Etats-Unis :** Larry Aldrich et Malcolm Starr.

● Le coordonnateur de mode de cette maison montréalaise, M. Reuben Abramowsky, qualifie les tendances de chaque pays : "France : variées malgré le noir et le blanc parisien. Italie : couleurs vives. U.S.A. : conservatisme".

● Tissus géométriques : oui. Mais également : **coutures arrondies partout.** Dans les robes, les manteaux, les tailleurs.

● **Ourlets** juste au-dessus du genou pour la plupart des créations. Excepté pour le sport et, évidemment, pour le soir et ses valses de longues jupes.

● L'**écharpe** se noue surtout à la taille. Elle est parfois remplacée par un cordon ou une ceinture en vernis contrastant.

● Aux côtés d'une robe de soirée très simple, deux ouvertures triangulaires se rejoignent par quelques pierreries et laissent deviner la peau.

● **Jeanne Lanvin** illustre à merveille le jeu de la géométrie dans un tailleur sans manches en coton noir et blanc. Foulard noué à la taille.

● **Tissus pour le jour :** toile, cage de dentelle avec piqué de coton, coton, jersey de soie, tissu rayé à apparence de transparence.

● **Pour le soir :** chiffon, crêpe, soie brute, dentelle espagnole, poult-de-soie, ronds de chenille sur chiffon.

● Les rayés, les imprimés, les plaids, les tons unis, les tissus à pois se font concurrence. Une chose est sûre, la **géométrie** règne.

● Seules les manches de cette **combinaison du soir** en crêpe blanc rappellent l'influence bohémienne ressentie tout au long du défilé. Ici, le col est roulé, la taille ceinturée, les jambes larges et le boléro piqué de pierreries vertes et roses.

● Quant aux bohémiennes de l'été, on les verra paraître avec leurs décolletés profonds, leurs manches bouffantes, leurs cols relevés, leurs blouses nouées sous la poitrine, leurs ceintures de satin sur chiffon rose vif aux nuances de mauve. Les imprimés varieront : rose éclatant, bleu royal, vert acide, jaune, mauve et orange. Ou orange, vert, jaune et noir. Ou noir et blanc taché de vert mousse et de bleu ciel.

● Le **blanc** sort seul ou accompagné de rose, de rouge, de jaune ou de noir.

● Le **noir** sourit au noir et aux pierreries blanches.

● Le **marine** s'impose presque partout. Seul ou avec d'autres. Dans ce cas, il choisit le beige, le blanc (rayures, quadrillés, pois ou découpés), ou la coquille d'oeuf. Par ailleurs, le turquoise épouse le mauve.

● Le **jaune** se promène solitaire ou marié au vert. Il se présente encore dans des dégradés de pêche, d'orange, de citron.

● Le **vert** ne s'inquiète pas et s'amuse avec le blanc ou le bleu dans des imprimés.

● Le **rouge** paraît orphelin ou adopté par le blanc.

● **Gris, brun** et **rose** préfèrent les plaids et les imprimés.

● Ici, le blanc sort seul. Dans un crêpe de jersey mat. **Tunique d'influence romaine :** fluidité, simplicité.

Las Vegas pourrait être privée de "girls" ce week-end

LAS VEGAS (UPI) — Las Vegas serait-elle sans ses spectacles de filles à moitié nues? Une menace plane en ce moment sur la capitale du jeu, et Las Vegas pourrait bien être privée, pour le prochain week-end, de ses principales attractions touristiques. 80 p. cent des membres de l'AGVA sont des danseuses, des chanteuses, et des "filles de club". Elles ont autorisé leur syndicat à déclarer la grève si les négociations n'aboutissent pas avec l'association des hôtels touristiques du Nevada.

Elles étaient bien quatre cents, à l'assemblée de grève, la plupart en maquillage de scène, en mini-jupes et en longues bottes. Il y avait toutes les sortes de fourrures imaginables, et quelques petits caniches.

Les patrons ont déclaré que même le talent se remplace. "Qu'ils essaient donc de donner nos spectacles, ont rétorqué les filles. Avec leurs cigares et leurs jambes arquées, ce serait joli!"

L'objet de la querelle est surtout une question de salaire. Actuellement les artistes de cabarets sont payés $193 pour une semaine de sept jours. Ils cherchent à obtenir $246, pour une semaine de six jours.

téléphoto UPI

Les mini-jupes seraient-elles si dangereuses?...

Les jeunes filles en mini-jupe font monter la température des hommes en hiver. En été aussi, bien sûr, mais les expositions à un froid sous zéro sont très mauvaises pour les jambes des demoiselles. Utilisant un thermomètre Honeywell qui mesure la température et l'humidité, un ingénieur de Minneapolis, chaudement vêtu, a fait l'expérience sur Kathy Seifert, âgée de 18 ans. Selon le rapport, la température des jambes peut descendre jusqu'à 75 degrés après deux minutes d'exposition à un froid sous zéro. Une plus longue exposition signifie une autre baisse de température. Ce froid risque fort de marbrer la peau...

Même Twiggy a beaucoup de... graisse!

TORONTO (PC) — Un médecin du Minnesota affirme que les jeunes filles ne sont pas faites de sucre et d'épice, mais le plus souvent de graisse. Le docteur W. N. Tauxe, professeur agrégé de pathologie à l'université du Minnesota, disait, mercredi dernier, lors d'un séminaire sur la médecine nucléaire, que souvent des filles comme Twiggy étaient constituées en grande partie de graisse. Il précisait qu'il avait mené une série de tests à la clinique Mayo, tests qui montraient que vers l'âge de douze ans, les filles et les garçons avaient sensiblement les même taux de graisse. Mais deux ans plus tard, les taux sont très différents.

Les garçons font travailler leurs muscles qui se développent, tandis que les filles font exactement l'opposé. A 17 ans, une jeune fille a trois fois plus de graisse au mollet et à l'arrière des bras, qu'un garçon du même âge, disant le docteur Tauxe. Cependant, il a précisé qu'une partie de cette graisse est souvent appelée: "courbes"!

Les hommes auront aussi leur pilule contraceptive

WASHINGTON (Reuter) — Une pilule contraceptive pour hommes semble avoir fait un pas de plus. C'est ce qui a été révélé lors d'une conférence de manufacturiers de médicaments.

Un chercheur scientifique a expliqué devant l'Association des manufacturiers de produits pharmaceutiques qu'un nouveau composé, le chlorohydrine, a fait l'objet de tests réussis sur les singes; mais d'autres tests sont nécessaires pour déterminer si la pilule ne comporterait pas d'effets secondaires dangereux.

Le docteur Gordon Duncan, de la Upjohn Drug Co., a déclaré que le composé inhibe la fertilité masculine en moins d'une semaine après le début du traitement; laquelle fertilité peut être recouvrée tout aussi rapidement lorsqu'on cesse de prendre la pilule.

P'tit Squish
À VOTRE SERVICE
avec
un assortiment complet
d'ALIMENTS CONGELÉS

CJFM
52 Minutes de musique en Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

Les bagues de diamant Birks sont à la portée des jeunes...
à $100, par exemple. (Conditions faciles de paiement!)

400.00 — 475.00 — 200.00
300.00 — 250.00 — 375.00
175.00

Choisissez la bague de sa vie dans la plus vaste collection au Canada. Faites confiance au joaillier de Birks pour vous donner des conseils judicieux. Vous trouverez nos conditions de paiement avantageuses et vous apprécierez la garantie personnelle "Diamant Birks". Un écrin en argent sterling est offert avec chaque achat.

125.00
37.50

Diamants Birks
le choix des amoureux

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou

Au congrès de la SSJB de Montréal

Un programme en devenir : la langue française, l'intégration des Néo-Québécois, l'étude des questions constitutionnelles

"Engagement de tous les jours et détermination à vaincre tous les obstacles": Ces termes caractérisent l'action de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fondée en 1834, dont le congrès annuel a débuté hier soir, au restaurant Sambo.

Le président général, M. Dollard Mathieu, a fait rapport de son mandat, en soulignant qu'avec "détermination la Société a poursuivi sa campagne pour la reconnaissance du français comme seule langue officielle au Québec, tant par son appui à la population francophone de St-Léonard, que par son opposition au bill 85 et l'application de son mémoire sur le statut du français. Avec détermination, la SSJB a favorisé l'intégration des Néo-Québécois à la collectivité francophone et elle prenait position sur des questions d'actualité et des événements mettant en jeu les inérêts de la nation."

Des 36 sections de la SSJB de Montréal, 29 étaient représentées, hier, par 49 délégués.

M. Mathieu a rappelé les prises de position lucides et énergiques qui ont favorisé la fidélité aux grands objectifs de la SSJB: le français, langue officielle au Québec; le seul système d'enseignement de langue française au Québec, avec accommodements pour les anglophones et les Néo-Québécois; l'intégration des Néo-Québécois à la collectivité nationale francophone du Québec; l'étude de plus en plus approfondie des questions constitutionnelles qui conditionnent l'avenir du Québec et de la situation canadienne-française. Ces objectifs sont constitué, au cours de l'année 1968, la base principale de l'étude et de l'action de la SSJB.

Dans le but de mieux parvenir aux fins de ces objectifs, la SSJB de Montréal a déployé divers moyens, dont l'étroite collaboration avec la Fédération nationale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

L'activité de 200 membres dans six ateliers, au rythme d'environ deux séances par mois, a été non moins que remarquable. Une activité comparable se révèle dans les quatre comités régionaux qui groupent chacun une dizaine de sections.

Peu de critiques

Le président général de la SSJB de Montréal a souligné que rares ont été les critiques et la contestation à l'endroit des attitudes de la Société: "Il y a donc lieu de croire, a-t-il dit qu'elle a réflété en 1968-69 les préoccupations, les inquiétudes, les aspirations, non seulement de ses milliers de membres, mais de la grande majorité des Québécois et qu'elle demeure pour eux l'institution stable, dont le prestige, la doctrine et les réalisations méritent leur appui et leur confiance".

Le rôle de la SSJB, a commenté M. Mathieu, est d'exercer une vigilance constante sur tous les événements qui se produisent au Québec. Il a élaboré une longue liste d'interventions. Parmi les plus importantes, soulignons la prise de position sur le bill 85.

La SSJB a obtenu que le bill soit référé à un comité parlementaire ad hoc, afin de permettre aux groupements représentatifs de la population le faire connaitre leurs vues; elle a soumis un mémoire au comité parlementaire permanent de l'éducation.

D'autres mémoires en préparation ont trait à l'étude de la situation des média d'information au Québec; il sera soumis à un comité parlementaire de l'Assemblée nationale. Le mémoire sur le statut de la langue française au Québec, d'abord soumis au premier ministre du Québec, le 18 avril 1967, sera l'objet d'une révision, l'intention de la Commission d'enquête Gendron sur la situation du français au Québec.

Les services permanents de la SSJB ont déployé une activité fructueuse: le Secrétariat général, la Commission des Fêtes du Canada français, le Prêt d'honneur, le Service d'entraide, l'Agence Duvernay, l'Information nationale.

L'intégration

l'intégration des Néo-Québécois s'inscrit comme une priorité à la SSJB, comme en témoigne le rapport de M. René Gauthier, agent de liaison de la SSJB auprès d'une quinzaine de groupes ethniques, dont il a apprécié le degré d'intégration aux Canadiens français.

La SSJB a favorisé la tenue des Etats généraux; elle a souligné des anniversaires, tels le 20e anniversaire du drapeau québécois et le premier de la mort du chanoine Groulx; elle est représentée auprès de l'Association de la solidarité francophone, à Paris.

Grâce aux trois institutions économiques dont la Société se réclame; l'Economie Mutuelle d'Assurance, la Société nationale de fiducie et la Société nationale d'assurance, elle emménagera ce mois-ci dans un nouvel immeuble, à l'intersection des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

Les délibérations du congrès se poursuivent en fin de semaine.

Sans escale entre Montréal et Charlottetown — EPA

OTTAWA (PC) — Eastern Provincial Airways compte commencer à desservir Montréal et Charlottetown sans escale au début de juin prochain, a annoncé hier son président, M. A.J. Lewington.

Il a déclaré, au Comité des Communes sur le transport, que si Nordair réussit à acheter Eastern Provincial Airways à cette date, le service pourra alors commencer.

Une demande officielle de fusion d'équipement et de services des deux compagnies a été officiellement présentée hier à la Commission canadienne des transports. Si la transaction est approuvée, Eastern Provincial Airways, dont le siège est à Saint-Jean de Terre-Neuve, deviendra une filiale à part entière de Nordair, dont le siège est à Montréal; les deux sociétés continueront de fonctionner sous des identités séparées.

Le président de la Commission, M. J.W. Pickersgill, a fait part de plaintes reçues concernant le service vers l'Ile-du-Prince-Edouard, notamment la durée de l'attente pour le raccordement à Moncton avec la ligne d'Air Canada. La Commission, dit-il, étudie sérieusement la situation.

Eastern Provincial a actuellement un vol par jour dans les deux sens entre Montréal et Charlottetown, (utilisant des avions Herald), via Charlo, au Nouveau-Brunswick. M. Lewington a déclaré que ces envolées seront maintenues avec ce type d'avion.

surprenante, elle vous libère!

LA NOUVELLE DATSUN 1000 à partir de $1845 PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ-PORTS D'ENTRÉE, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER

Une nouvelle étoile au firmament de la petite voiture, la Datsun 1000! Deux modèles de luxe, 2 et 4 portes.

Deux voitures d'allure sport qui paraissent bien, se manient facilement et fonctionnent à merveille! La différence entre les deux? Une couple de portes et $100. Ajoutons qu'elles semblent vivre de leur allant...et de bien peu d'essence!

Puissance accrue Ces Datsun sont plus puissantes et donnent une meilleure performance que toute autre voiture de prix semblable. Le moteur nerveux de la nouvelle Datsun 1000 génère 62 chevaux-vapeur fébriles qui vous permettent de filer jusqu'à 84 milles à l'heure. De plus, vous ferez de 35 à 40 milles au gallon et, si vous traitez bien votre Datsun, vous roulerez 100,000 milles sans souci.

Conduite superbe La Datsun 1000 ne se prétend rien d'autre qu'une voiture. Elle accueille avec aise quatre personnes (cinq si on se tasse un peu). Elle possède une transmission manuelle à 4 vitesses ultra-souple avec levier au plancher (Datsun s'en remet à votre esprit sportif). Sa suspension robuste a planit les pires routes.

Et quel maniement! si vous ne pouvez pivoter sur un dix sous vous le pourrez dans un diamètre de 26 pieds. Enfin, vous stationnez en un tournemain.

Que d'égards! Datsun se soucie de votre confort: sièges bacquet à dossier inclinables, capitonnage de vinyle doux et résistant qui vous enveloppe d'un coussin d'air quand vous roulez, chaufferette-dégivreuse à action instantanée et deux vitesses, vrai tapis, allume-cigarettes. Aussi: flancs blancs, tiges de pare-chocs, trompe double pare-soleil matelassés, essuie-glaces à deux vitesses, baudriers de sécurité, tableau de bord capitonné, carosserie anti-rouille. Et vous obtenez, moyennant un léger supplément, une montre de bord et un appareil-radio, facultatifs il va de soi.

Datsun—Plus que jamais les plus avantageuses de toutes. Vous pouvez compter sur la disponibilité d'un million de dollars de pièces de rechange (si jamais vous en avez besoin) et sur notre réseau de 150 concessionnaires au Canada (plus de 700 en Amérique du Nord savent traiter votre Datsun). Prenez bientôt le volant d'une nouvelle Datsun 1000. Elle vous libère!

DATSUN

plus que jamais les plus avantageuses de toutes

Choisissez votre Datsun: Sedans de luxe 2 et 4 portes 1000; Sedan 2 portes, Sedan de luxe 4 portes, Stationwagon 1600; Sport 1600 et 2000; Pickup; Patrouille à 4 roues motrices. NI-8-34F

Plus de 700 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord **NISSAN AUTOMOBILE CO. (CANADA) LTD.** Directions régionales: *DIVISION DE L'OUEST: Nissan Bldg., 873 Beatty, Vancouver, C.-B. DIVISION DE L'ONTARIO: 22 Vanley Cres., Toronto, Ont. DIVISION DU QUEBEC: 8716 boul. Pascal-Gagnon, Montréal, P.Q. DIVISION DES MARITIMES: 2745 Dutch Village Rd., Halifax, N.-E.*

MONTREAL

BOB BARNABE INC.
7645, Lemans, Montréal, Tél. 256-9068
ROGER BAUDIN AUTOMOBILE ENRG.
10515, L'Archevêque, Montréal-Nord, Qué., Tél. 321-8600
BERRA AUTOMOBILE ENRG.
3475, ave du Parc, Montréal, Qué.
BELLEMARE & MORIN AUTO LTEE
10305, Papineau, Tél. 384-3290
FOREIGN MOTORS LTD.
4014 ouest, rue Ste-Catherine, Tél. 932-7136
GARAGE LAPIERRE ENRG.
5400, Papineau, Tél. 521-7746
REIMERS AUTOMOBILE
510, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Tél. 688-4321
ELEGANT MOTORS INC.
845, boul. Taschereau, Greenfield Park, Tél. 672-2720
BOUCHARD GARAGE LTEE
905, rue Notre-Dame, Lachine, Tél. 637-9531
GARAGE REAL CROTEAU
635 est, Curé-Poirier, Ville Jacques-Cartier, Tél. 677-0427
BROADWAY GARAGE REGD.
7550, Broadway, Ville LaSalle, Tél. 366-8931

QUEBEC

ARVIDA, Tél. 543-9887 - 549-7372
Carrefour de l'Auto Inc., 253, LaSalle
BAIE ST-PAUL, Tél. 435-3736
Charlevoix Automobile Ltée, Co. Charlevoix
GRANBY, Tél. 378-3919
Garage Léo Brunelle, 695, St-Jacques
IBERVILLE, Tél. 347-6505
Coupal & Brassard Automobile Enrg., 635, 2e Rue
LAC-ST-JEAN, Tél. 276-2206
Garage Rousseau & Fils Ltée, Mistassini
LEVIS, Tél. 937-8895
Dallaire Auto Enrg., 75, Chemin Kennedy
MATANE, Tél. 562-2473
Service Métropole Enrg., 458, D'Amours
QUEBEC, Tél. 683-1425
Lemieux & Chéné Automobile Ltée, 645, de Montmartre
RIMOUSKI, Tél. 723-8872
Lavoie Maison Mobile Inc., 220 boul. Sacré-Coeur
RIVIERE-DU-LOUP, Tél. 862-3490
Masse & Plante Auto Ltée, 157, Fraser
SOREL, Tél. 743-7870
Allie Auto Enrg., 502, Marie-Victorin, Tracy
ST-GEORGES DE CHAMPLAIN, Tél. 538-5666
Garage J.-Claude Gervais, 311, 108e Avenue
ST-JEAN-PORT-JOLI, Tél. opératrice et 346
Garage Jacques Morneau Enrg., Co. L'Islet
ST-JEROME, Tél. 436-2112
Garage Maurice Blondin, 789, boul. Labelle
ST-LOUIS-DE-FRANCE, Tél. 375-3917
Garage Maurice Pepin Enrg., 571, St-Louis, Co. Champlain
TROIS-RIVIERES, Tél. 375-0821
Garage Marcel Landry, 3075 Girard
VICTORIAVILLE, Tél. 752-4970
Tardif Auto Service Enrg., 272, Laurier
WEST BROME, Tél. 263-1557
Garage Normand G. Brock, routes 52 et 13

NOUVELLE ! DATSUN 1600

sport 2 portes, luxueuse 4 portes ou familiale

- puissant moteur 96 c.v. à came en tête
- carrosserie absorbant les chocs
- freins à disque
- modèles sedan à suspension entièrement indépendante
- système de ventilation à fenêtres ouvertes
- grosse chaufferette
- appuis-tête
- 4 vitesses au plancher ou automatique 3 vitesses
- 30-35 milles au gallon

1000 et 1600, wagons, autos sport, pick-up, avec campeurs, pour livraison immédiate. Depuis $1845 $18.00 par semaine, taxe, licence et assurance incluses. PAS DE COMPTANT REQUIS

Barnabé Inc.
LeMans, Montréal
256-9068 Ouvert 9 a.m. à 10 p.m.

Vente d'entrepôt

Simpsons

SUR MONTEE-DE-LIESSE

ASPIRATEURS, POLISSEUSES ET BALAIS ELECTRIQUES

	Rég.	Prix
— Kenmore. Vertical. No 7475	79.98	49.98
— Kenmore. Vertical. No 6470	69.98	49.98
— Kenmore. Vertical. No 7450	69.98	49.98
— Hoover. Vertical. No 1012	74.98	59.98
— Hoover. Vertical. No 361	59.98	43.98
— Hoover. Handivac. No 2902	39.98	29.98
— G.E. No Vc70	79.98	49.98
— Polisseuse Hoover. No 5106	26.98	19.98
— Aspirateur Sunbeam intérieur-extérieur Vc 105	59.95	44.98
— Hoover. Canstel 884	39.98	32.96
— Ens. accs. Hoover. No 6812	21.98	12.98
— Aspirateur manuel Kenmore	19.98	14.98
— Aspirateur Kenmore. No 8782	89.98	59.98
— Polisseuse Hoover. No 5352	26.98	19.98
— Balai Wagner	16.98	9.98
— Aspirateur vertical. No 7450	69.98	59.98
— Aspirateur Kenmore vertical. No 7475	79.98	59.98
— Aspirateur Kenmore. No 8782	89.98	64.98

SIMPSONS — Aspirateurs et polisseuses (748). Entrepôt seulement

RABAIS ⅓ A ½ ! APPAREILS MENAGERS A TRES BAS PRIX !

Rég. 14.98 à 49.98

Ch. 7.49 à 34.99

Profitez de ces merveilleux bas prix... ! Gamme étendue de petits appareils ménagers électriques démonstrateurs ou remis à neuf ! Parmi la collection, des fers à repasser, grille-pain, séchoirs à cheveux ainsi que des mélangeurs. Tous de marques réputées !

SIMPSONS — Articles ménagers (755). En ville seulement

SOLDE ! LINGE DE MAISON

Oreillers divers, plume, mousse Terylène. 200 seulement. Rég. 99¢ à 19.98 ch.	66¢ à $15
Couvre-lits unis, matelassés, Heirloom, dimensions diverses. Choix d'imprimés ou tons unis. Rég. 9.98 à 29.98 ch.	4.98 à 19.98
Serviettes de bain, d'invités, débarbouillettes de tous genres. Imprimés ou tons unis. — Rabais ⅓ à ½. Rég. 59¢ à 11.50 ch.	29¢ à $17
Draps et taies d'oreillers, tons unis ou imprimés; plats ou pré-ajustés. Pour lit jumeau ou double dans le groupe. Rabais ⅓ à ½. Rég. 1.98 à 10.98 pai. ch.	1.48 à 7.32
Ensembles tapis pour salle de bain, tons et motifs divers. Rabais ⅓ à ½. Rég. 4.98 à $12 ens.	3.98 à 5.98
Rideaux pour salle de bains. Rabais ⅓ à ½. Rég. 3.59 à 9.98 ens.	2.59 à 4.99
Nappes plastique avec envers flanellette. Rabais ¼ à ½. Rég. 3.99 à 6.98 ch.	2.49 à 3.49
Couvertures de tous genres. Rég. 3.98 à 29.98 ch.	1.98 à 19.98

SIMPSONS — Linge de maison (751). Entrepôt seulement

SOLDE ! TABLES TOUTES FINS

Choix de modèles, de finis.
Rég. 39.98 à 109.98

Ch. 23.98 à 59.98

COFFRES EN CEDRE

12 seulement
Rég. 11.98 à 159.98

Ch. 89.98 à 109.98

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

RIDEAUX ET TENTURES, HOUSSES ET COUVRE-LITS

Rideaux en marquisette Tetoron, blancs. Panneau 57 po., paire 82 po. de largeur. Longueur 45" à 108". Rég. 2.59 à 6.69	1.29 à 3.34
Rideaux "Café", imprimé pour cuisine. Long. 36". 15 ensembles seulement. Ens.	3.98
Couvre-lits, tailleur en jute imprimé brun et bleu. 20 seulement. Rég. 9.99 ch.	4.99
Divers couvre-lits genre jeté, 20 seulement. Rég. $25 à $67	12.50 à 33.33
Jetés imprimés, 40 seulement. Bleu/vert, brun/or. 60 x 70 po. à 70 x 144 po. Rég. 10.98 à 22.98 ch.	8.23 à 18.38
Housses pour chaise-corbeille, 25 seulement. Motifs divers. Rég. 5.98 ch.	2.99
Ensembles pour berceuses, divers, — 25 seulement. Rég. 5.98 ens.	2.99

SIMPSONS — Rideaux et tentures (753). Entrepôt seulement

SOLDE ! PEINTURE POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR

150 gallons seulement! Latex Premium. Pour l'intérieur. Teintes variées. Orig. 8.59 Ch. gal.	4.99
50 gallons seulement ! Sinex, un fini pour l'intérieur ou l'extérieur. Orig. 10.30 à 12.75 Ch. gal.	3.99
50 gallons seulement ! Latex à base d'huile "Harmony House" pour l'extérieur. Blanc. Rég. 12.99 Ch. gal.	6.99
100 gallons seulement ! Latex sans couche de fond pour l'extérieur. Tons variés. Rég. 10.95 Ch. gal.	6.95

SIMPSONS — Peinture (772). Entrepôt seulement

PNEUS "SAFETY CUSHION" "ALLSTATE" NYLON 4 PLIS

Type sans chambre à air, à parois noires
775 x 14 — 775 x 15

Rég. 21.50

Ch. 17.20 sans échange

Sans échange

Profitez de cet intéressant rabais de 20% ! Installation comprise en ville ou aux Centres-Auto Fairview ou Anjou. Choix de 6 autres grandeurs : 775 x 14 — 775 x 15 — 825 x 14 — 815 x 15 — 855 x 14 ou 845 x 15, sans chambre à air, à parois noires ou blanches.

SIMPSONS — Accessoires d'auto (773) entrepôt seulement.

IMPORTANT SOLDE ! R/ ..OS OU CARPETTES POUR AUTOS

Radios pour autos. Choix de modèles portatifs, AM-FM ou de radios sous tableau de bord. Quantité limitée. Seulement 25 disponibles. Rég. 39.99 à 79.99 Ch.	19.99 à 49.99
Carpettes pour autos. Quantité limitée ! Caoutchouc solide. Choix de tons rouge, vert, brun ou bleu. Pour avant Rég. 4.99 Ch.	2.99
Pour arrière Rég. 3.99 Ch.	1.99

Aussi quantité d'autres accessoires d'autos disponibles à véritables prix de solde!

SIMPSONS — Accessoires d'autos (773). Entrepôt seulement

GRANDS SPECIAUX AU RAYON DE LA PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Humidificateur portatif modèle console, remis à neuf ou d'étalage. Quantité limitée. Rég. 19.99 à 109.99 ch.	16.99 à $80
Humidificateur motorisé pour chauffage air chaud, 6 seulement. Pour jusqu'à 3000 pi. ca. Rég. $80 ch.	$60
4 seulement pour jusqu'à 15000 pi. ca. Rég. $50 ch.	$38
Radiateurs électriques Braun garantis pour 5 ans. Quantité limitée. Rég. 34.99 ch.	29.99
Evier simple en acier inoxydable 20x20½ po. seulement. Rég. 24.99 ch.	14.99
Lavabos en porcelaine vitrifiée 18x20 po. modèle mural, coloris standard. 12 seulement. Orig. 24.99 ch.	14.99
Chaufferette "Findlay" au gaz naturel, 2 seulement, 60,000 BTU. Rég. 129.99 ch.	$80
Chaufferette "Temco" au gaz naturel, 36,000 BTU. 2 seulement. Gaz propane 1 seulement. Rég. 134.99 ch.	$70

SIMPSONS — Plomberie - chauffage (771). Entrepôt seulement

Samedi, jour d'emplettes familiales chez SIMPSONS

EN VILLE — FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

Rabais $10 à $15! Impers pour saluer le printemps

Rég. $25 à $45
Ch. **14.99 à 29.99**

Soyez de toute élégance sous la pluie comme au soleil.

- Nouveaux imperméables très à la mode ce printemps, exécutés en nylon matelassé, popeline, toile, rebelles à l'eau.
- Choix de modèles à devant droit ou croisé ; avec ou sans ceinture ; plusieurs à col cranté dans le groupe.
- Tons les plus en vogue — marine, jaune, bleu, beige, vert, noir.
- Tailles 7 à 15 et 8 à 16 dans le groupe (non dans chaque modèle ou couleur).

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSONS — Manteaux pour dames (731) au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

Chics manteaux printaniers pour fillettes à la mode

Pour des silhouettes jeunes selon les données du jour c'est chez Simpsons qu'il faut vous rendre. Vous serez servies à souhait tout en payant le prix qui vous convient. Tailles 7-14.

A. Manteau en vinyl "repoussé" similicuir, col et bande contrastants. Rose pâle ou bleu poudre. **Spécial, ch.** **11.99**

B. Manteau en vinyl "repoussé" similicuir, fermeture à glissière, col Mao. Piqûre contrastante. Marine, turquoise, beige. **Spécial, ch.** **11.99**

C. Manteau style Napoléon modifié en tissu de laine. Devant croisé avec boutons ton or et garniture de ton contrastant. Marine/rouge, rouge/gris, gris/rouge. **Rég. $26. Ch.** **19.99**

D. Manteau en vinyl souple, ligne princesse. Petit col et brandebourgs. Vert ou chameau. **Rég. $24. Ch.** **19.99**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou

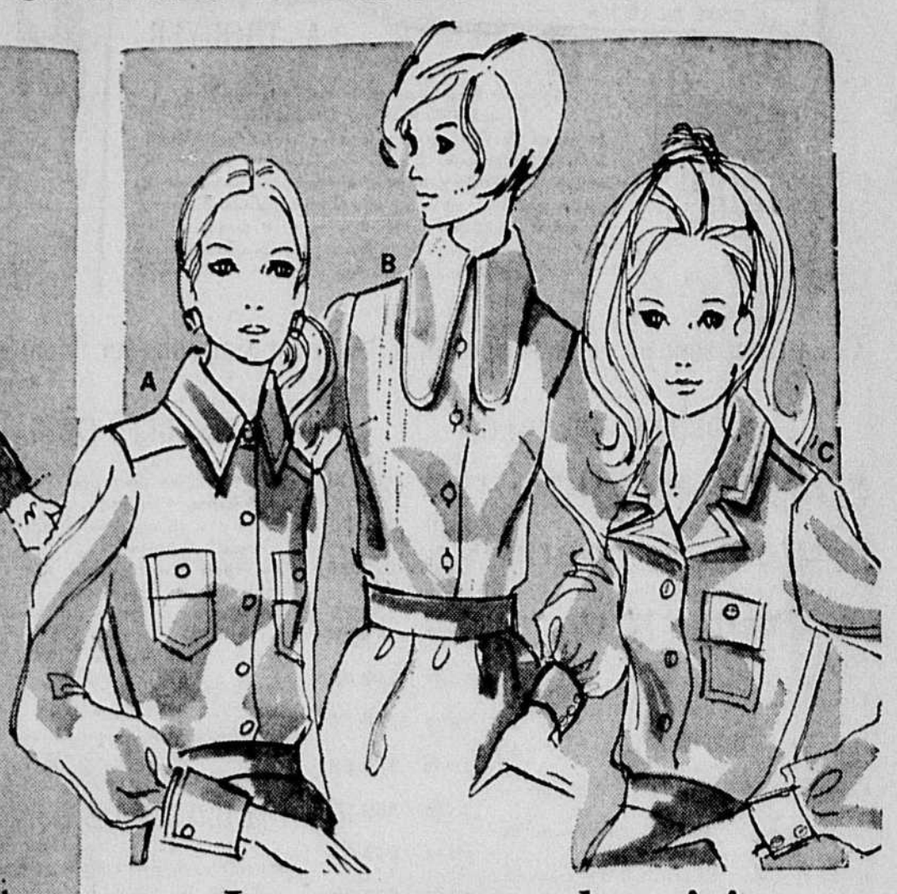

Le nouveau chemisier complément de la mode

Ch. **6.99**

Ces chemisiers sont de véritables "Swingers"... ils courtisent aussi bien le pantalon que la jupe, la tunique que le pantailleur. Ils sont faits en voile batiste Dacron ou Fortrel*/coton requérant peu ou pas de repassage.

A. Modèle "à la garçonne" avec 2 poches, col à patte, manchettes françaises. Tons vibrants — jaune, bleu, menthe. Tailles 10 à 16.

B. Ce chemisier en voile batiste Dacron est presque transparent. Il affiche un col "à longues oreilles". Lilas, pêche, rose, jaune. Tailles 10 à 16.

C. Notre modèle bûcheron est une réplique d'un chemisier parisien très prisé. Fortrel*/coton rose vif, jaune ou orange doux. Tailles 10 à 16.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Colifichets (709) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

en ville seulement

Solde automatique de vêtements

Tout ce qui fait partie de cette collection... robes, vêtements sport, vêtements pour enfants... provient des Etages de Modes Simpsons. Chaque semaine, la marchandise qui n'aura pas été vendue sera réduite de 10% jusqu'à ce qu'elle le soit ! Par exemple, demain vous trouverez : des jumpers dont le prix était de **9.99** à l'origine vendus demain pour **1.29.**

Samedi prochain ils seront à **1.16 — 10% de moins chaque samedi.**

Toutes les ventes sont finales

Solde! Vêtements sport

Jupes classiques en tissus tout laine

Orig. $13 à $15
ch. **6.49 à 7.49**

- Tissus tout laine de qualité; modèles fourreau ou ligne "A" entièrement doublés. • Marine, noir, gris, brun dans le groupe. • Tailles 8 à 18 en longueurs proportionnées courte et régulière dans le groupe (non dans chaque modèle ou couleur).

En ville seulement

Elégants chandails à ½ prix

Rég. $5 à $35
ch. **2.49 à 17.49**

- Cardigans, pullovers manches longues ou courtes, casaques. • Marques connues. • Laine, Orlon, tricots de soie; quelques jupes et pantalons dans le groupe.

Blouses, boléros et chemisiers

Orig. $9 à $30
ch. **4.49 à 14.99**

- Blouses et chemisiers dans un choix de modèles de couleurs. • Marques connues — Kay Silver, Dorothy Korby, Michael London, Lady Manhattan, Susan Van Heusen, Rosanna. • Coton, crêpe, soie, voile dans le groupe. • Tailles 10 à 16 dans le groupe (non dans chaque modèle ou couleur).

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (736) au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

Du sensationnel chez Simpsons

Jeunes filles

venez assister au
défilé de modes-concours
organisé par Simpsons
pour les adolescentes-étudiantes

Demain, samedi 15 mars, au troisième, à 10 heures du matin chez Simpsons en ville.

Les juges de la semaine dernière étaient

A Fairview, le 6 mars: Audrey Morris de Audrey Morris & Associated Ltd. Lissa Taylor, directrice du Bureau de Mode de DuPont of Canada.

A Anjou, le 7 mars: Angelina Di Bello, fameux couturier Montréalais. Rrancine Gagliardi du Corriere Italiano.

En ville, le 8 mars: Maggie Godfrey, de la Boutique Maggie. David Mitchell, coordinateur de Modes.

Sacs à main en vinyl simili-cuir verni

Achat spécial
ch. **$11**

- Simili-cuir verni avec cadre fini ton or. • Modèle à 2 courroies, doublure vinyl lavable. • Compartiment intérieur à glissière. • Choix de noir, ivoire, blanc. Approx. 10½ x 8¼ x 3 po.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Sacs à main (702) au rez-de-[illegible] Anjou

Spéciaux du Samedi à Anjou seulement !

Chandails, vestes et coupe-vent

½ Prix

- Chemises sport pour hommes. **Orig. 4.99 — ch. 99¢**
- Chemises habillées pour hommes. **Orig. $5, $6 et $7 ch. 2.99**
- Gants en peau de chèvre non doublés. **Orig. 4.99 — Pai. 1.99**
- Maillots à col roulé, extensibles. **Orig. $5 ch. 1.99**

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (3713) Niveau du Promenoir, Anjou seulement

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE: 9 H. à 17 H. 30
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 21 H.

FAIRVIEW-ANJOU: 9 H. à 18 H.
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 22 H.

SERVICE TELEPHONIQUE
OUVERT dès 8 H.
842-7221

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 — la presse — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62

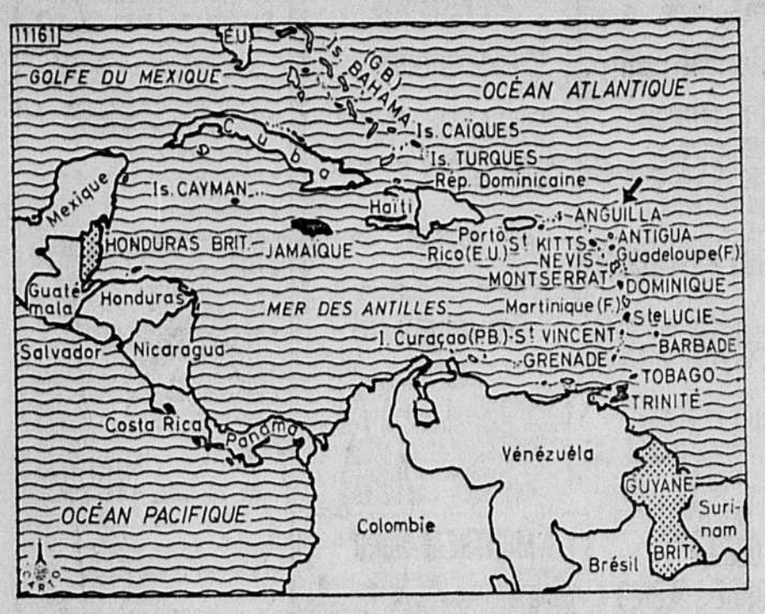

Pour le président d'Anguilla, plutôt un "petit Vietnam" que la domination des Anglais

LONDRES, (AFP, UPI) — Anguilla, la petite île des Caraïbes qui vient d'entrer dans l'histoire en expulsant manu militari un ministre britannique, est prête à se transformer en un "petit Vietnam" si la Grande-Bretagne tentait de reprendre par la force le contrôle de l'île. C'est du moins ce qu'a déclaré le "président" Ronald Webster à l'envoyé spécial du "Daily Telegraph".

M. Webster a indiqué qu'il disposait de forces suffisantes pour repousser toute tentative de débarquement de la frégate "Minerva" de la Royal Navy actuellement mouillée dans l'île voisine d'Antigua. Dans son interview au journal britannique, M. Webster a, d'autre part, démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles sa "déclaration unilatérale d'indépendance" ait un quelconque rapport avec la mafia américaine.

Entre-temps, des sources diplomatiques à Londres laissent entendre que la Grande-Bretagne songerait à dépêcher des troupes dans l'île rebelle afin de la libérer des dirigeants "types gangsters" qui la gouvernent.

Le type d'opération et le nombre de soldats nécessaires pour la mener à bonne fin font l'objet de discussions entre les Etats-Unis et les gouvernements des pays des Caraïbes en bon termes avec Londres, disent les mêmes sources.

Selon M. Webster, la Grande-Bretagne "tente délibérément" de provoquer un incident qui "justifierait une invasion". Le secrétaire adjoint au Foreign Office et au Commonwealth, Sir William Whitlock, est rentré à Londres, hier, et a confirmé qu'il avait été chassé de l'île d'Anguilla à la pointe du fusil et que l'île est gouvernée par des individus en armes. "Le peuple d'Anguilla se trouve présentement complètement dominé par des éléments du type gangster", a dit Sir Whitlock à une conférence de presse.

Les milieux diplomatiques croient comprendre que derrière toute l'affaire, on aurait une tentative de transformer l'île en un paradis du jeu, et que cette initiative serait financée par des Américains dont on ignore les noms.

Le secrétaire adjoint au Foreign Office s'était rendu à Anguilla dans le but de mettre un terme à la sécession de l'île de la fédération des îles St-Kitts, Nevis et Anguilla — sécession décrétée il y a 22 mois par M. Webster. Anguilla a quitté la fédération en l'accusant de négligence économique, et se plaignant de ce que l'île St-Kitts y exerce une domination politique. En janvier, Webster décréta l'indépendance de la république d'Anguilla. Dans une lettre au Foreign Office, il accuse Whitlock et deux de ses aides de complot en ce sens qu'en survolant l'île en hélicoptère il voulait s'attirer le feu des défenseurs de l'île, justifiant par le fait même un débarquement des fusiliers marins de Sa Majesté actuellement en état d'alerte à bord de deux frégates, la "Minerva" et la "Rhyl", prêtes à investir l'île qui n'a que 35 milles carrés.

Lord Shepherd, ministre d'Etat au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, a quitté Londres, aujourd'hui, pour la région des Caraïbes où il se rendra d'abord à Antigua, Etat associé à la Grande-Bretagne, puis à la petite dépendance britannique de Montserrat et à celle de St-Vincent, où commence également à sévir une tension politique.

St-Vincent est la seule des "îles du vent" qui n'ait pas obtenu le statut d'Etat associé à la Grande-Bretagne, conféré aux îles voisines de St. Lucia, Dominica et Grenada, ainsi qu'à la "mini-fédération" des îles-sous-le-vent St. Kits-Nevis-Anguilla et à l'île d'Antigua au nord de l'archipel des petites Antilles.

Israël proteste à l'ONU

Des artilleurs algériens ont pris part aux combats de Suez

d'après AFP, PA, UPI

Israël a formellement protesté auprès du Conseil de sécurité des Nations unies contre la présence de soldats algériens sur le canal de Suez, faisant le coup de feu presque quotidiennement et tuant ou blessant des Israéliens, en violation du cessez-le-feu.

Dans une lettre au président du Conseil de sécurité, le représentant permanent d'Israël à l'ONU, M. Yossef Tekoah, se réfère à une dépêche de l'agence Reuter qui, citant les services de presse officiels algériens, mandait d'Alger le 9 mars que "des forces algériennes stationnées sur la rive ouest du canal de Suez, côte à côte avec les forces égyptiennes, ont participé au barrage d'artillerie de samedi dernier contre les forces israéliennes".

Le journal du soir "Maariv", de Tel Aviv, signale pour sa part que des officiers supérieurs algériens ont été blessés au cours des récents duels d'artillerie israélo-égyptiens sur le canal de Suez.

Un officier supérieur algérien aurait été tué en même temps que le général Riad, lorsque le bunker de ce dernier a été frappé de plein fouet par un obus israélien.

Les Algériens, dont plusieurs camps auraient été touchés lors des duels d'artillerie de cette semaine, selon des sources israéliennes, ne servent pas comme artilleurs. Mais c'est dans leurs rangs que se recruteraient les tireurs d'élite qui, depuis des semaines, tirent sur les positions israéliennes de la rive orientale du canal de Suez.

Dans sa lettre à l'ONU, M. Tekoah rappelle que l'Algérie a refusé jusqu'à présent d'accepter le cessez-le-feu établi par le Conseil de sécurité en juin 1967. Il juge incompatible l'appartenance de l'Algérie au Conseil de sécurité et la participation d'Algériens aux "attaques d'agression" effectuées contre Israël le long du canal de Suez.

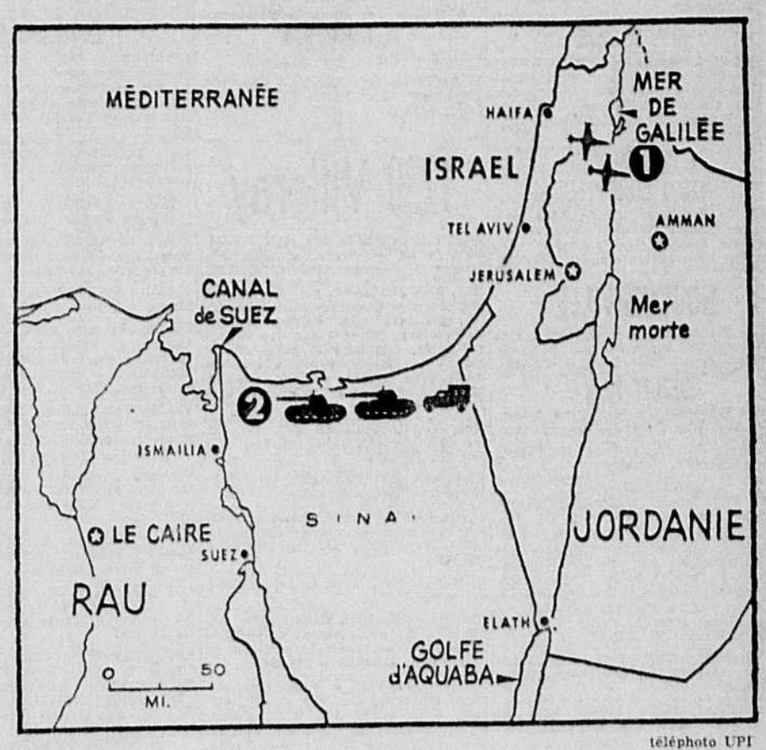

téléphoto UPI

Cette carte montre (1) les emplacements approximatifs des bases de commandos arabes attaquées aujourd'hui par des avions israéliens en Jordanie, au sud de la Mer de Galilée. D'autre part, des civils arabes ont dit avoir vu au moins 400 chars et blindés israéliens se dirigeant vers le canal de Suez (2), où des duels d'artillerie opposent presque quotidiennement les forces égyptiennes et israéliennes.

téléphoto PA

Le chancelier Kurt Georg Kiesinger et le général de Gaulle échangent une poignée de main à l'issue d'un entretien de deux heures, symbolisant par ce geste la coopération franco-allemande. A l'arrière-plan, le premier ministre Maurice Couve de Murville.

Raid israélien contre des bases de commandos arabes en Jordanie

d'après PA, UPI, AFP

Des avions israéliens ont attaqué aujourd'hui trois bases de guérilleros arabes en Jordanie. Selon des sources jordaniennes, deux civils ont été tués et neuf autres ont été blessés dans cette attaque.

Des sources israéliennes ont dit que les avions ont attaqués ces bases, situées au sud de la Mer de Galilée, parce qu'elles étaient utilisées par des commandos de l'organisation terroriste "El Fatah" pour perpétrer des raids contre Israël.

A Amman, un porte-parole militaire jordanien a dit que quatre chasseurs "Mystère", de construction française, ont attaqué à la roquette les régions de Ash Shuna et Waqqas, à 6 et 11 milles de la mer de Galilée. Les chasseurs israéliens ont aussi frappé à Al Zamaliya, 14 milles au sud de la mer de Galilée; un camion agricole a été atteint, deux autos civiles ont été détruites et certaines récoltes endommagées.

Des témoins se trouvant du côté israélien du Jourdain ont dit avoir vu une épaisse fumée s'élevant des cibles en flammes.

Cependant, au Caire, l'agence de presse du Moyen-Orient signale que des civils arabes demeurant derrière les lignes israéliennes ont dit avoir vu au moins 400 chars d'assaut et autres véhicules blindés israéliens se dirigeant vers le canal de Suez, où les forces égyptiennes et israéliennes se sont livré hier leur quatrième duel d'artillerie depuis samedi dernier.

Ce duel a duré près de cinq heures. Les artilleurs égyptiens auraient abattu trois hélicoptères israéliens, selon la version du Caire qui a été démentie par Israël.

Le communiqué égyptien disait que trois emplacements de missiles israéliens ont été détruits ainsi que deux batteries d'artillerie, six chars, huit batteries de mortiers, huit postes d'observation et quatre postes administratifs. Le communiqué affirmait aussi que "l'ennemi a perdu un grand nombre de morts et de blessés".

Mais les Israéliens affirment de leur côté n'avoir subi aucune perte en hommes ou en matériel. Un porte-parole israélien a dit que le feu a été ouvert par des artilleurs égyptiens qui tentaient d'empêcher les forces israéliennes d'ériger des fortifications le long du canal.

Le tir israélien aurait par contre mis le feu à plusieurs réservoirs de pétrole d'une raffinerie de Port-Suez, à l'extrémité sud du canal.

Amertume des GIs au Sud-Vietnam

(d'après UPI, AFP, Reuter) — Le haut commandement américain à Saigon a donné ordre à ses soldats d'arrêter de faire feu contre le secteur nord-vietnamien de la zone démilitarisée, à moins que les guérilleros ne tirent les premiers, annonce-t-on de sources militaires.

Cet ordre, qui est en vigueur depuis que le président Johnson a fait cesser les bombardements aériens au Nord-Vietnam, le 1er novembre dernier, mais qui n'a été révélé officiellement qu'aujourd'hui, a rendu amers les commandants américains de la région tactique du Sud-Vietnam septentrional.

Ces commandants disent que cet ordre permet aux communistes d'établir leurs camps et leurs canons en positions menaçantes pour les bases américaines, le long de la zone, mais les soldats américains ne peuvent tirer que si on leur tire dessus. Toutefois, ceci ne s'est produit que huit fois, depuis le 1er novembre, indiquent des chiffres du haut commandement.

Ces révélations sont faites au moment où le nombre d'intrusions nord-vietnamiennes dans la zone atteint les 3,000 depuis le 1er novembre.

Au vingtième jour de leur offensive générale, et tandis que Saigon attend de connaître la décision du président Nixon au sujet d'éventuelles représailles, le Vietcong a diminué, aujourd'hui, le nombre et l'intensité de ses bombardements.

Les artilleurs du Front national de libération, en effet, n'ont bombardé ce matin qu'une quinzaine d'objectifs, contre plus de 35 la veille. Toutefois, on signale une très violente attaque contre un poste gouvernemental situé au sud de la zone tampon. Le porte-parole sud-vietnamien admet que les pertes ont été "lourdes", mais n'a donné aucun détail.

Une autre attaque importante a eu lieu près de Saigon. Le porte-parole américain n'indique que les pertes du Vietcong : 17 morts.

A Saigon, le gouvernement se prépare à un affrontement avec les militants bouddhistes samedi, alors que débutera le procès du vénérable Thien Minh. Le procès sera truqué, disent les militants, puisque "comme à l'ordinaire, le verdict est déjà fixé".

Après sept semaines de silence, le sénateur Fulbright s'est déclaré, aujourd'hui, "extrêmement déçu" de la politique de Nixon au Vietnam. Le sénateur a le sentiment que les Etast-Unis ont "une plus grande responsabilité" que leurs ennemis dans la continuation des hostilités, et il se propose de faire préparer une étude sur l'importance qu'a pu avoir l'activité des forces terrestres américaines sur la décision de l'ennemi de déclencher l'offensive actuelle.

Strauss : l'Allemagne doit tirer la France et l'Europe

ROME, (AFP) — "En Europe, l'on ne peut rien faire sans Paris ou contre Paris, mais c'est l'Allemagne qui doit tirer, tirer la France, tirer toute l'Europe occidentale", déclare M. Joseph Strauss, ministre ouest-allemand des Finances, dans une interview accordée à l'hebdomadaire romain "L'Espresso".

"Cela impose une révision profonde, radicale du rôle politique auquel l'Allemagne a été cantonnée après la guerre", ajoute le ministre.

Le rédacteur de l'hebdomadaire qui a recueilli l'interview rapporte ensuite : "Selon M. Strauss, M. Nixon aussi est convaincu de cette nécessité : une fois l'Amérique convaincue, les autres doivent suivre".

"On a même perdu trop de temps, dit encore M. Strauss, avec les indécisions des Américains, d'une part, et des Français, de l'autre. A cette période d'indécision a correspondu en Allemagne le gouvernement de coalition avec les socialistes. Maintenant, avec M. Nixon à la Maison Blanche et avec la France en difficulté, il est temps de se remettre en marche, de rattraper le temps perdu.

"On peut être en total désaccord avec les conceptions politiques de M. Strauss, remarque ensuite le collaborateur de l'"Espresso", mais on ne peut pas ne pas lui reconnaître de la clarté et du courage. Depuis longtemps, M. Strauss dit toute sa pensée, décrit sans moyen terme son idéal, qui est celui d'une Europe unie sous la conduite de l'Allemagne et de la France, une Europe réarmée avec un potentiel atomique autonome, assez riche et assez forte pour exercer une attraction massive sur les Etats de l'Europe orientale et contraindre les Soviétiques à traiter.

"Dans ce cadre, l'on arrive à la réunification de l'Allemagne conçue comme une simple absorption de l'Allemagne orientale par la République fédérale. L'unique variante par rapport à ses thèses d'il y a quelques temps, c'est une pointe de déception à l'égard de la France et du général de Gaulle.

"La France, ajoute M. Strauss, est profondément éprouvée sur le plan économique et social, beaucoup plus que ce qui n'apparaît. De quelque manière que se termine le conflit en cours entre le gouvernement et les syndicats, La France risque une grave crise. Si le gouvernement cède, une période très difficile commence pour l'économie. S'il ne cède pas, la tension sociale pourrait croître dans le pays avec des conséquences imprévisibles. Dans un cas comme dans l'autre, les difficultés recommenceront pour le franc.

Parlant ensuite de l'Allemagne de l'Est et de la "crise de Berlin" au moment de l'élection du président de la République fédérale allemande, M. Strauss dit : "Ulbricht est un clown. Il s'est couvert de ridicule, ajoute-t-il, il avait préparé une longue série de représailles, mais il n'a pas pu les réaliser qu'en très faible partie : les Russes ne lui permettent pas de bouger".

M. Nixon, ajoute "l'Espresso", résumant la pensée de M. Strauss, ne traitera jamais avec les Soviétiques par-dessus Bonn : l'un des points principaux de la politique du nouveau chef de la Maison Blanche est la pleine solidarité avec les alliés atlantiques.

Entretiens de Gaulle-Kiesinger : accord sur plusieurs points

PARIS, (UPI, Reuter, AFP) — Le général de Gaulle et le chancelier ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger se sont entretenus à nouveau aujourd'hui en tête-à-tête. Tout comme hier, l'entretien a porté sur les problèmes de coopération franco-allemande mais il semble peu probable que les divergences de vues importantes des deux hommes puissent être surmontées.

Néanmoins, la rencontre d'hier a permis plusieurs points d'accord entre Paris et Bonn notamment sur la volonté commune de poursuivre la coopération existant au sein des communautés européennes, sur la confirmation que la France restera dans l'Alliance atlantique et sur le sentiment que les destins des peuples allemand et français sont liés.

Aujourd'hui les deux hommes devaient s'entretenir seuls durant une heure environ avant d'être rejoints par leurs principaux ministres pour une révision générale des relations entre les deux pays.

Hier, la rencontre n'a pas amené les deux chefs d'Etat à modifier leurs positions respectives sur la question de l'avenir de l'Europe. La France continue de s'opposer à l'entrée immédiate de la Grande-Bretagne dans le Marché commun tandis que l'Allemagne de l'Ouest soutient qu'elle doit en faire partie. Bonn estime que l'élargissement de la communauté à l'Angleterre et aux trois autres candidats déclarés (Irlande, Danemark et Norvège) n'affectera pas les structures du Marché commun.

Selon le ministère français des Affaires étrangères, de Gaulle a fait un exposé des idées qu'il a exprimées à l'ambassadeur Soames de Grande-Bretagne le mois dernier au cours de l'entretien de ce matin. Le ministère précise à cet effet que "la présentation des idées que le général a exposée a été faite par la Grande-Bretagne "à l'envers" de ce que que le général a dit."

Un porte-parole de l'Elysée a fait savoir à l'issue de la rencontre d'hier que le chef de l'Etat français avait assuré M. Kiesinger que la France est convaincue de la nécessité de l'existence du Marché commun dans les circonstances actuelles.

téléphoto PA

Les Chinois blessés protestent contre les Russes

Armés du petit livre rouge, les gardes-frontières chinois blessés au cours de l'accrochage avec les troupes soviétiques sur l'île Chenpao le 2 de ce mois criant leur indignation "devant les crimes d'agression de la clique révisionniste soviétique renégate". Cette photo, transmise par l'agence Hsinhua (Chine nouvelle), a été captée à Francfort, en Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, Pékin a accusé aujourd'hui les troupes soviétiques, les blindés et les hélicoptères de l'armée d'avoir pénétré à plusieurs reprises sur le territoire chinois là-même où l'incident s'est déroulé ce mois-ci. Le ministère chinois des Affaires étrangères a fait parvenir sa note de protestation à l'ambassade soviétique de Pékin. Il demande "la cessation immédiate de ces gestes de provocation".

Entre temps, on signale que les manifestations antisoviétiques massives semblent avoir pris fin. Elles se sont prolongées tard hier mais à minuit les derniers manifestants se sont retirés et les haut-parleurs se sont tus brusquement. Les manifestations auraient donc duré sept jours.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Aucun match à l'affiche

DEMAIN
Chicago à Canadien
Boston à Toronto
Détroit à St-Louis
Philadelphie à Minnesota
Pittsburgh à Los Angeles

DIMANCHE
Toronto à Boston
Détroit à New York
Philadelphie à Chicago
Pittsburgh à Oakland
Minnesota à St-Louis

HIER
Minnesota 4, Canadien
Boston 1, Philadelphie 2
Toronto 3, Oakland 1

CLASSEMENT

Division Est

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Canadien	69	41	17	11	243	180	93
Boston	67	38	15	14	261	186	90
New York	68	36	24	8	201	174	80
Toronto	67	31	22	14	207	182	76
Détroit	68	33	25	10	218	187	76
Chicago	67	30	30	7	243	215	67

Division Ouest

St-Louis	69	34	22	13	186	141	81
Oakland	69	25	34	10	187	230	60
Los Angeles	68	16	33	19	148	204	51
Philadelphie	68	16	33	19	148	204	51
Minnesota	67	17	37	13	173	234	47
Pittsburgh	66	15	41	10	158	224	40

COMPARAISON EST - OUEST

Dans l'Est	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Est	105	73	14	18	427	245	164
Ouest	105	14	73	18	245	427	46
Dans l'Ouest							
Est	102	51	35	16	315	256	118
Ouest	102	35	51	16	256	315	86
Total							
Est	207	124	49	34	742	501	282
Ouest	207	49	124	34	501	742	132

Matches de baseball

HIER

Matches hors concours

Expos 301 300 001—8 16 1
Houston 000 000 101—2 6 2
Jaster, Reynolds (7) et Bateman; Lemaster, Griffin (5e), Blasingame (9e) et Edwards. LG-Jaster. LP-Lemaster. Cir.: Bailey, Bateman, Geiger.

Kansas City 000 330 100—7 14 0
New York (A) 001 000 000—1 7 0
Morehead, Nelson (4e), Zachary (7e) et Rodriguez, Campanis (6e); Stottlemyre, Bechtold (4e), Hamilton (5e), McDaniel (7e), Verbanic (9e) et Gibbs, Munson (7e).

Californie 200 200 020—6 10 1
Seattle 100 001 23x—7 9 0
McGlothlin, Clark (5e), Rojas (7e), Wilhelm (9e) et Egan; Barber, Bouton (4e), Shelton (6e), Segui (9e) et Haney, Raney (9e). LG-Shelton. LP-Wilhelm. Cir.: Comer, Egan.

Philadelphie 101 000 001—3 4 0
St-Louis 010 102 10x—5 8 0
Jackson, Champion (4e), Palmer (7e) et Edwards; Guzman, Campisi (3e), Ellis (7e) et McCarver. LG-Campisi. LP-Champion. Cir.: Pinson.

Chicago (A) 100 000 030—4 9 0
Atlanta 000 010 000—1 5 1
Carlos, Wynne (4e), Locker (6e), Wood (8e) et Josephson; Doyle, Bell (4e), Hill (7e), Wiswell (9e) et Didier. LG-Locker. LP-Hill.

New York (N) 000 020 200—4 7 1
Détroit 000 600 10x—7 11 1
Cardwell, McGraw, Hendley (7e) et Martin, Dyer (7e); McLain, Lasher (5e), Kilkenny (8e) et Freehan, Price (8E). LG-McLain. LP-Cardwell. Cir.: Brown, McAuwards. LG-Jaster. LP-Lemaster, liffe, Cash.

Seattle (B) 200 001 000—3 7 1
Oakland (B) 000 010 010—2 6 0
Aker, Lasco (5e), Henry (8e) et McNertney; Odom, Fingers (4e), Lauzerique (7e) et Duncan, Pagliaroni (6e). LG-Odom. LP-Aker. Cir.: Brooks.

Cincinnati 100 000 010 0—2 7 2
Minnesota 20 000 000 1—3 8 0
Myette, Granger (4e), Welsch (7e), Short (9e) et Bench, Corrales (6e); Ollom, Roland (4e), Walters (6e), Zepp (8e) et Look, Tischinski (5e), Mitterwald (9e). LG-Zepp. LP-Short.

L. Angeles 100 030 010 1—6 10 2
Boston 000 201 002 0—5 9 0
Sutton, Moeller (5e), Mikkelsen (8e), Mathwig (10e) et Torborg; Mills, Thibdeau (6e), Lyle (9e), Fryer (10e) et Moses, Thomas (8e). LG-Mikkelsen. LP-Fryer. Cir.: Crawford, Yastrzemski.

San Diego 000 000 100—1 7 0
S. Francisco 000 031 00x—4 6 1
Corkins, Knuckles (5e), Reberger (7e) et Kendall, Gonder (6e); Sadecki, Herbel (6e), Gibbon (8e) et Barton, Hiatt (8e). LG-Sadecki. LP-Knuckles.

Chicago (N) 000 000 000—0 5 4
Cleveland 112 210 00x—7 12 0
Hands, Holtzman (4e), Jenkins (7e) et Oliver, Harriston (7e); Paul, Romo (6e), Farmer (8e) et Azcue. LG-Paul. LP-Hands.

Washington 000 020 000—2 8 0
Baltimore 000 111 00x—3 8 1
Bertaina, Jenkins (4e), Cox (7e), et Walker; McNally, Leonhard (4e), Beene (7e), Brabender (9e) et Dalrymple, Etchebarren (4e), Hendricks (7e). LG-Leonhard. LP-Jenkins. Cir.: Buford.

Grand tournoi de tennis sur table, 22 mars

Le 16e tournoi annuel de tennis sur table omnium du Québec aura lieu les 22 et 23 mars prochain au centre Westhill, situé au 6310, Côte St-Luc. Ce tournoi est ouvert aux joueurs de toutes catégories à travers le Canada. Il y aura quatre catégories pour permettre une compétition plus active. Dans chacune de ces différentes classes, les dix premiers favoris doivent s'abstenir de s'inscrire dans les catégories inférieures.

Les inscriptions doivent être postées avant le 19 mars. Les joueurs non membres d'une fédération doivent ajouter $5.00 à leur inscription pour leur carte de membre. Pour l'inscription, adressez votre chèque ou mandat poste, à l'ordre de la Fédération de Tennis sur Table du Québec, à Miss Betty Tweedy, 7338 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour informations, appeler : 489-6767.

Yvon Duhamel recordman à Daytona

DAYTONA BEACH, Floride, (PA) — Le motocycliste montréalais Yvon Duhamel a établi un nouveau record en circuit fermé à la piste International de Daytona, hier, alors qu'il a bouclé le circuit de 2.5 milles à une moyenne de 150.51 m.p.h. Duhamel pilotait une Yamaha.

Il profiteet ainsi de la première position au départ lors du Daytona 200 de dimanche prochain pour le championnat de l'Association américaine des motocyclistes. Duhamel effaçait ainsi la marque de 149.080 m.p.h. établie l'an dernier par Roger Reiman. Trois autres Canadiens se sont aussi classés parmi les dix meilleurs, hier. Il s'agit de Mike Duff de Toronto, de Dave Lloyd de Rexdale, Ontario, et de Tim Coopey de Vancouver.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES
APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale des Laurentides, recevra jusqu'à 4 heures (heure normale de l'est) le 14 avril 1969, à Ste-Agathe, des offres sous enveloppes scellées pour l'équipement des ateliers suivants :

Automobile : Equipement lourd.
APPEL No 1-69
Menuiserie-Construction :
Machinerie.
APPEL No 2-69
Mécanique d'entretien :
Machines fixes et accessoires.
APPEL No 3-69
Equipement portatif.
APPEL No 4-69
Soudure :
Machinerie et accessoires.
APPEL No 5-69

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale des Laurentides.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de 9 heures a.m. le 14 mars 1969, auprès du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, Monsieur Gaston Leduc, au numéro 65A de la rue St-Vincent, à Ste-Agathe.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 20 heures, le 14 avril 1969, à l'école secondaire Ste-Agathe.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-Trésorier
GASTON LEDUC

Le 10 mars 1969.

AVIS

Sous l'Acte des provisions des compagnies du Québec, PENVAL HOLDINGS LTD. donne avis, qu'elle adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec, une demande d'abandon de sa charte et son annulation à une date qui sera déterminée par lui.

Montréal, Octobre 4, 1968.
PENVAL HOLDINGS LTD.
SAMUEL LEVY,
Secrétaire.

LOTS A VENDRE

Environ 65 lots de la subdivision du lot original no. 56 de la Paroisse de St-Joachim de Châteauguay pourvus de tous services municipaux. Accès par la route no. 4 et de la rue Dunver.

Toute offre doit être accompagnée d'un chèque visé de $100.00 payable au Receveur Général du Canada. Si rejetée, cette somme sera retournée au soumissionnaire. Les offres seront ouvertes le 24 mars 1969. Aucune offre, même la plus élevée, ne sera nécessairement acceptée. L'acheteur doit se fier à son propre examen et connaissance des lieux et non aux indications ci-dessus ou à toute autre description pouvant être donnée par des employés du Directeur.

Information supplémentaire: R. Baker, C.P. 127, succursale Snowdon, Montréal 248, P.Q. Tél. 342-2320 (528).

Les offres doivent être postées au Directeur régional, Etablissement Agricole des Anciens Combattants, même adresse.

IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ville Mont-Royal — 87, rue Strathcona. Lot No 622-530, cadastre Paroisse Saint-Laurent, terrain superficie 6,178 p.c. Pesters, J. M. à Levy, R., $50,000 — 2106793.

Westmount — 322 à 332, rue Selby. Lot No 941-386 et 387, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 6,525 p.c. MacDuff, L. L. et al à Hydro-Québec, $47,000 — 2106806.

Westmount — 208 à 212, rue Selby. Lot No pties 941-384 et 385, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 4,860 p.c. Lalonde, J.-R. à Hydro-Québec, $18,500 — 2106807.

Westmount —3465 à 69, rue Saint-Antoine. Lot No 941-379, cadastre Paroisse de Montréal, terrain 25 x 110, Savignac, P. à Hydro-Québec, $21,000 — 2106809.

N.-D.-G. — 4524-26, avenue Harvard. Lot No 175-727-2 et 728-1, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 3,473 p.c. Balofsky, A. à Black, H. D. $26,000 — 2106851.

Saint-Louis — 5639 à 43, rue Waverly. Lot No ptie 11-656, cadastre Village Côte-Saint-Louis, terrain superficie 2,200 p.c. Bloomfield, P. à Linhaner, A. et al, $17,500 — 2106864.

Hampstead — 484, chemin Dufferin. Lot No 68-757-12, cadastre Paroisse de Montréal, terrain superficie 5,013 p.c. Valiant Const. Inc., $29,050 — 2106865.

Beaconsfield — 167, chemin Allacroff. Lot No 25-136, cadastre Paroisse Pointe-Claire, terrain superficie 9,000 p.c. Wnarry, W. McA. et al à Colhoun, M. H., $20,400 — 2106879.

Ahuntsic — 11,922, rue Desenclaves. Lot No 311-8, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 6,817 p.c. Guzevinieus, C. C., ép. à Diaux, J.-P., $3,750 — 106890. Grant. Lot No 163-297, cad. Pa-Grant. ot No 163-297, cad. Paroisse de Montréal, terrain superficie 5,662 p.c. Firth, D. R. à Alfonso, N., $20,500 — 2106891.

Ville d'Anjou — 74,6062, Place Vernantes. Lot No 475-190 et 477-110, cadastre Paroisse Longue-Pointe, terrain superficie 5,404 p.c. Anise Const. Inc. à Béliveau, R., $31,000 — 2106892.

De Lorimier — 7830 à 36, rue De Lorimier. Lot No pties 478-334 et 335, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 2,787 p.c. Lapierre, V. ép. à Côté, M. Vve, $29,000 — 2106894.

Saint-Henri — 736-738, rue Dominion. Lot No 86-25, quartier Saint-Antoine. Terrain superfifie 2,700 p.c. Payette, P. à Ville de Montréal, $3,900 — 2106897.

Beaconsfield — 235, chemin Hollis. Lot No 25-516, cadastre Paroisse Pointe-Claire, terrain sup. 8,307 p.c. L'O'Sullivan Const. Ltd. à Hague, E.M. L., $34,000 — 2106901.

Ville Pointe-Claire — 173, chemin Duke-of-Kent. Lot No 125-276 et pt 275, cadastre Paroisse Pointe-Claire, terrain superficie 14,100 p.c. Legault, G. et al à Claveau, Y., ép., $16,000 — 2106928.

Saint-Michel — 4131, 46e Rue. Lot No 365-484 et 485, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 3,640 p.c. Fondation Mariale I.M. à Bagne, C. et al., $93,500 — 2106934.

Maisonneuve — 570, rue Létourneux. Lot No 8-76, à 78, cadastre Village Hochelaga, terrain sup. 7,500 p.c. Blais, P.-A. à Desrochers, J.-P., $205,000 — 2106936.

Saint-Eusèbe — 2457, rue Messier. Lot No 134-96 et ptie 97, cadastre Quartier Sainte-Marie, terrain superficie 2,092 p.c. Martin, J. Vve à Richard, R., et al., $30,000 — 2106994.

Montréal-Nord — 11,924, rue Henrietta. Lot No 48-36-1 et 2, cadastre Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 4,375 p.c. Bélanger, A. à Chanon, A., ep., $15,000 — 2107021.

Notre-Dame-des-Neiges — 2855, chemin Bates. Lot No 82-423 à 426, cadastre Village Côte-des-Neiges, terrain superficie 10,000 p.c. Mesenwieg, J., ép., $180,000 — 2107029.

Ahuntsic — 9406-68, rue Papineau. Lot No 332-607, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain superficie 2,700 p.c. Const. La Familiale Ltée à Krebs, R., $33,300 — 2107030.

Ahuntsic — 2107 rue Sauvé. Lot No ptie 164-985-,984, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 4,015 p.c. Leclerc J. Vve à Bogardo G, et al. $23,000 — 2108183.

10,0127 rue Merritt. Lot No 164-644 et 644A, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 4,000 p.c. Rivest C, et al. à Marinelli F, et et al. $12,000. — 2108077.

Bordeaux — 11,870 rue Poincaré. Lot No 288-42, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 5,000 p.c. Trudel P. et al. à Brais P. E. et al. $20,500 — 2108258.

Côte-St-Luc — 5010 rue Hingston. Lot No 164-349 et 350, cadastre paroisse de Montréal, terrain sup. 2,275 p.c. Caryer A. B. à Catoir P. $27,000 — 2108171.

Dollard-des-Ormeaux 120 Place Sunny-side. Lot No 286-318, cadastre paroisse Ste-Geneviève, terrain sup. 4,800 p.c. Clarke P. J. et al. à Harper W, et al.$23,500 — 2108274.

Dorval (Vacant) Place-Fernbank. Lot No 11-698, cadastre paroisse de Lachine, terrain sup. 4,803 p.c. Mongrain R. à Mongrain R. $4,000 — 2107967.

Guybourg 7970 rue Ste-Claire. Lot No 394-559, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 4,000 p.c. Johnson E. et al. à Caron R. $13,500 — 2108291.

Mercier 3333 rue Lyall. Lot No 326-208, 209, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 4,300 p.c. Trudeau A. Vve à Gervais G. $20,000 — 2108316.

Rue (Vacant) Hochelaga. Lot No ptie 29-452, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 1,700 p.c. S.O.S. Taxi Ltée à Lamouche H, et al. $13,075 — 2108219.

Montréal-Nord — Rue (Vacants) boul. Lacordaire. Lot No pties 18-564 à 568 et 18-586, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 23,500 p.c. Grossinger H. Vve. à Di-Lillo' Grassi Ltée. $169-115 — 2108248.

11,783-785 rue Matte. Lot No 8-1091, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain sup. 3,046 p.c. Paventi J. G. et al. à Pettinicchio M, et al. $27,750 — 2108184.

Montréal-Ouest — 407 avenue Westminster. Lot No 140-649A-2, cadastre paroisse de Montréal, terrain sup. 1,919 p.c. Comonde Permanent Trust Co. à Deacur M. $22,000 — 2108394.

Quariter — Tétreaultville — Rue Paul-Pau, 3010-12. Lot No 404-603 et 604-2, cad. Par. Longue-Pointe, terrain sup. 3,212 p.c. Les Entrep. O'Connell Ltée à Boucher J.P., et al., $30,000. — 2108103

Rosemont 5871-73 rue Mignault. Lot No No 41-155â, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain sup. 2,960 p.c. Lamarche R. à Vallée J. E. ép. $21,000 — 2108059.

St-Eusèbe — 4442-44 rue Messier. Lot No 9-141-1, cadastre Village-Visitation, terrain sup. 1,960 p.c. Marcotte C. et al. à Desgranges G. $13,000 — 2108317.

Le Dr Barnard entrevoit la guérison du cancer

WASHINGTON (Reuter) — Le Dr Christian Barnard a dit hier que le temps et les sommes d'argent consacrés aux greffes d'organes sont précieux, parce qu'un jour ils pourront mener à la guérison du cancer.

L'éminent chirurgien sud-africain, pionnier des transplantations cardiaques, invité à se présenter devant une sous-commission de la Chambre des représentants, a été interrogé au sujet des critiques formulées sur le temps consacré à ces greffes, aussi bien qu'à celles du foie et autres organes, voulant que ce temps aurait pu être consacré aux recherches susceptibles de mener à la guérison du cancer, a déclaré: "Nos recherches sur les greffes d'organes nous font espérer qu'un jour nous pourrons guérir le cancer".

En étudiant les phénomènes par lesquels le corps rejette des organes étrangers, y compris le coeur ou le foie d'une autre personne, les savants et les médecins pourront trouver éventuellement les moyens de modifier l'évolution des cellules cancéreuses de façon que le corps puisse les rejeter", a ajouté le Dr Barnard.

Nécrologie

Mme Auguste Hébert

A Montréal, le 12 mars 1969 est décédée après une longue maladie, Madeleine Content, épouse du Dr Auguste Hébert.

Elle laisse outre son époux, ses soeurs: Thérèse, Mme Charles-Auguste Durand, chirurgien-dentiste; Jacqueline, Mme Georges Brown; Mariette, Mme veuve William Barker, Gisèle, Mme Guy Laflamme.

Ses frères: Maurice Content et sa belle-soeur Mme Maurice

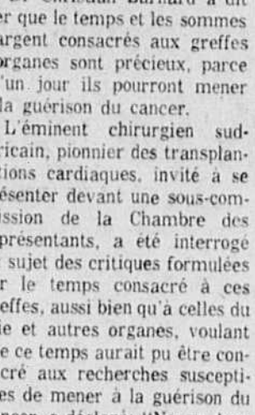

Content, Marcel Content et sa belle-soeur Mme Marcel Content, André Content, ingénieur civil.

Ses belles-soeurs: Mme Jos. Power, Mme Placidé Morency, une tante, Mme Maxime Raymond. De nombreux neveux et nièces. La dépouille est exposée au 1111 ouest, rue Laurier.

Le service funèbre aura lieu à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535, Avenue du Parc. Demain à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ADLER — (Jeanne) — A Montréal, le 14 mars 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Jeanne Hervé, épouse en 1ères noces de feu Alphonse Robitaille et en 2es noces de feu Willie Adler, elle laisse ses filles, Mme Jean-B. Létourneau (Josée), Mme Jean-Paul Desharnais (Marie) et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc
1415, rue Fleury est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 heure.

ALLARD (Cécile) — A Montréal, le 14 mars 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Cécile Cléroux; épouse de Emery Allard, demeurant à 9065, 2e ave St-Michel; mère de Lise (Mme Gilles Héneault), Jacques, Raymond, Nicole (Mme Gérard Guertin); elle laisse dans le deuil sa bru: Lily Paré; ses gendres, et 12 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645, boul. Henri-Bourassa est
Avis des funérailles plus tard.

AUBRY (Exilda) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mlle Exilda Aubry, fille de feu Victor Aubry et de feu Albina Bickley, demeurant à 6432, Beaulieu. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré, et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Delphis) — A Montréal, le 12 mars 1969, à l'âge de 85 ans, est décédé Delphis Beauchamp, époux en 1res noces de feu Marie-Jeanne Ouimet et en 2es noces de Blanche Pelletier, demeurant à 8368 St-Gérard. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boulevard Crémazie est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Arthur) — A La Salle, le 12 mars 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Belisle, époux de Lydia Bourassa, demeurant à 9185 Bayne, app. 318; père d'Yvette (Mme Pierre Aquin), Claire (Mme John Byron). Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St. John Brébeuf, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invita-

BOURET (Lovana) — A Montréal, le 13 mars 1969 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Albert Bouret, née Lovana Bériault, demeurant au 10,650 Jeanne-Mance, app 2, mère de Raymond et Mariette. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Rose-Delima) — A Montréal, le 12 mars 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Olier Charette, née Rose-Délima Deschamps, autrefois du 2385 Notre-Dame ouest; mère de Léopold, Fleurette, Jacques et Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Lionel) — A Hartford, Conn., le 11 mars 1969, à l'âge de 58 ans est décédé M. Lionel Charland, époux de Rachel Lavigueur demeurant à 8335 Berri, père de Robert, Mme Guy Reagan (Marie-Paule), Mme René Dupuis (Claudette), Suzanne et Ginette. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COITEUX (Florent) — A Québec, le 11 mars 1969, à l'âge de 57 ans 5 mois, est décédé subitement M. Florent Coiteux, assistant-directeur de l'O.P.T.A.T., époux de Laurette Bleau; autrefois de l'Assomption; demeurant à 1096, rue Cambrai, Ste-Foy, Québec; frère de M. Frédéric Coiteux, de l'Assomption, ex-député à la Législature provincial, et de M. Henri Coiteux, de Québec, député à la Législature provinciale du comté de Duplessis. M. Florent Coiteux est exposé à la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien,
L'Assomption.
Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Départ de la résidence à 9.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUROTTE (Pierrette) — A Pointe St-Charles, le 13 mars 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Serge Curotte, née Pierrette Pitre, demeurant à 882 Hibernia. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériaul Inc.,
1270, rue Laprairie
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean, de Montréal, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Ida) — A Saint-Adolphe-de-Howard, le 13 mars 1969, dans sa 67e année, est décédée Ida Cyr, épouse bien-aimée d'A. E. "Bill" Cyr, mère d'Eddie et de Lawrence, soeur de Louise et de Bella. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Rosedale
4911, chemin de la Côte-des-Neiges
Le service sera célébré lundi matin à 11 heures; inhumation au Montreal Memorial Park. On pourra visiter après 2 p.m. samedi.

Vol de banque de $10,000 à Thetford Mines

THETFORD MINES — Deux cagoulards armés de revolvers ont perpétré, vers 10 h. hier matin, un hold-up de $10,000 à la succursale de Thetford Mines de la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

Ils ont pris la fuite en auto dans une direction inconnue.

DANIS (Monique) — Au Mexique, le 9 mars 1969 à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Monique Danis, fille de Rodrigue Danis et d'Eva Filion, demeurant rue Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon Therrien & Desrosiers Inc.,
470, boul. Labelle
St-Jérôme,
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Siméon) — A Montréal, le 12 mars 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Siméon Desrochers, époux d'Eva Lasondi, demeurant rue Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Roméo) — A Lachine, le 13 mars 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roméo Dion, époux de Bernadette Duranceau; père de Ghislaine (Mme G. Ménard), Richard et Pierrette. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost
à Lachine,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Bertha) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Azarias Dubreuil, née Bertha Devost, mère de Marcel, Gérard, Yvon, Robert et Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMARESQ (Anita) — A Buckingham, le 12 mars 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Anita Turgeon, épouse de feu François Dumaresq; mère d'Edouard, de Montréal, Thomas, de Gatineau; 2 brus: Mmes Edouard et Thomas Dumaresq, ainsi que 14 petits-enfants, et 5 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Marie-Anna) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Albert Duquette, née Marie-Anna Descoteis; demeurant à 967 du Couvent. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Armand) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Armand Fortin, époux d'Irène Cayer. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alfred) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alfred Gagnon, époux de Marguerite Dupuis; demeurant à 5932 De Montmagny. Il laisse dans le deuil Mme Maurice Rioux (Joan), Alfred junior, ainsi que son épouse, Micheline Vandal; fils de Mme veuve Alfred Gagnon; son frère, Paul-Emile; 1 soeur, Mme Charles A. Morneau (Mariette). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Marie-Louise) — A Chomedey, Ville de Laval, le 12 mars 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Marie-Louise Hebert, épouse de Léo Gauthier demeurant à 235, 82e Avenue, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEREUX (Alice) — A Montréal, le 14 mars 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Willie Généreux, née Alice Durand, demeurant à 309, St-Philippe. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Gabriel-de-Brandon où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Ida) — A Montréal, le 12 mars 1969 à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Arthur Grimard, née Ida Carignan. Elle laisse ses 2 frères: MM. Arthur et Louis Carignan. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Dora) — A Verdun, le 11 mars 1969 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Alfred Guimond, née Dora Joannisse; demeurant à 3858 Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 9 h 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIRESTANTE (Concettina) — A Montréal, le 13 mars 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Concettina Giancola, épouse de feu Biaso Guirestante, mère de Tony et Michel, de Mme Carlo Dimiglio (Marie), Mme Tony Scardocchio (Italia). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Italian Pentecostal Church où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Madeleine) — A Montréal, le 12 mars 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Madeleine Content, épouse du Dr

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 14 mars 1969, 85e année, no 62, 4 cahiers, 56 pages. DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Grève tournante à Radio-Canada lundi

La Société Radio-Canada sera frappée par une grève de ses 2,200 employés de bureaux, annonceurs et vendeurs de publicité, dès lundi prochain. L'Association des employés de radio et télévision du Canada (ARTEC), qui est affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique, a retenu les services de deux syndicalistes qui ont dirigé les grèves tournantes, l'un à l'Hydro-Québec et l'autre à l'Hydro-Ontario.

C'est par une très forte majorité que ces employés ont voté en faveur de la grève. Même si le résultat définitif n'est pas encore connu, on sait que 367 membres du syndicat sur 400 ont voté pour la grève à Toronto, 568 sur 660 à Montréal, 95 p. 100 à Winnipeg et Calgary, 93 p. 100 à Edmonton. On connaîtra ce soir le verdict des 105 membres de Vancouver. De semblables résultats furent enregistrés ailleurs notamment à Halifax et à St-Jean.

Les dirigeants du syndicat ont retenu l'idée de la grève tournante pour tenter d'obtenir un compromis de la partie patronale. On ne vise pas nécessairement à interrompre la production.

M. Kealey Cummings vient de diriger la grève tournante des employés de l'Hydro-Ontario. L'ARTEC a retenu ses services comme conseiller spécial, en même temps qu'il retenait ceux de M. Claude Mérineau, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec qui avait dirigé la grève tournante à l'Hydro-Québec, en 1967.

Les pourparlers pour le renouvellement de la convention collective de ces employés avaient débuté en novembre 1967. Un conseil de conciliation formé en décembre 1968 a rendu public son rapport il y a une semaine. C'est un rapport incomplet, car il lui a été impossible de réconcilier les deux parties.

Radio-Canada offre une hausse de 19 p. 100 sur trois ans. Le syndicat, s'appuyant sur le fait que ces travailleurs ont beaucoup de retard dans leurs salaires, réclame une hausse de 20 p. 100 pour la première année, et un minimum de $1,000 pour ceux qui sont le moins bien payés. De récentes négociations n'ont rien donné.

Publicité de la taxe volontaire

Contrat de $400,000 sans appels d'offres

par Claude MASSON

Le programme de publicité du régime de contribution volontaire du maire Jean Drapeau coûte $400,000 pour les quatre premiers mois de l'année 1969.

La ville de Montréal a toutefois consacré ce montant de $400,000 à une seule entreprise de relations publiques à qui elle a accordé le contrat de publicité de la taxe volontaire sans au préalable lancer des appels d'offres aux autres sociétés de même nature intéressées à obtenir ce contrat, comme le stipule pourtant la charte de Montréal.

Ce n'est que lundi soir prochain, alors que plus de deux mois et demi (sur quatre) seront écoulés et que près des trois-quarts de la somme totale auront été dépensés que le comité exécutif demandera au conseil de le dispenser de lancer des appels d'offres dans ce cas.

Le conseil, composé en très forte majorité de membres du Parti civique du maire Drapeau, sera forcé d'accepter puisque des dépenses d'environ $250,000 ont déjà été faites à même le montant de $400,000.

Pourtant, la charte qui régit les agissements des administrateurs montréalais dit très clairement que le comité exécutif doit soumettre au conseil tous les projets (donc avant les réalisations) de contrats de $5,000 et plus. Le conseil peut, par règlement, autoriser le comité exécutif à adjuger, sans soumissions, des contrats qui entraînent une dépense n'excédant pas $10,000.

Le conseil peut en outre dispenser le comité exécutif de demander des soumissions à la suite d'une recommandation d'un directeur de service concerné par le projet en cause. C'est précisément ce qui se produira lundi soir mais la dispense de lancer des appels d'offres est demandée alors que le contrat de publicité a déjà été accordé à une entreprise depuis le début de janvier.

Un appel d'offres permet à plusieurs sociétés de présenter des prix pour effectuer le travail demandé et, de ce fait, la ville peut épargner parfois des montants importants en choisissant le plus bas soumissionnaire s'il répond aux normes. C'est le jeu de la libre concurrence.

Dans le cas présent, les autres entreprises de relations publiques n'ont pu présenter d'offres puisque la ville a

Voir $400,000, page 2

Six compagnies aériennes veulent aller à Toronto

TORONTO. (PC) — Six compagnies aériennes veulent acquérir le droit d'atterrissage à Toronto et deux d'entre elles sont prêtes à laisser Montréal si elles peuvent, de cette façon éviter de longues négociations.

C'est ce qu'a déclaré mercredi M. Oakah Jones, l'un des directeurs de la Commission industrielle de Toronto.

Il a précisé que ces six sociétés sont Air France, KLM, Lufthansa, Swissair, Alitalia et SAS.

M. Jones a affirmé que pour continuer à attirer l'industrie et les gens, Toronto doit avoir les services des compagnies européennes de transport aérien.

"Toute ville qui n'a pas un service aérien international suffisant, a-t-il dit, sera incapable d'entrer en compétition avec celles qui en sont pourvues".

De son côté, le député libéral de York North au fédéral, M. Barnett Danson, a déclaré que le Canada se trouve dans une position favorable pour négocier sur les droits d'atterrissage et qu'il devrait être capable d'améliorer ses services à Toronto sans rien enlever à Montréal.

Il a fait toutefois remarquer que de telles négociations pourraient prendre jusqu'à deux ans.

téléphoto PC

Un greffé du coeur en santé !

M. Perrin Johnston, de Toronto, est sans doute l'un des greffés cardiaques les plus en santé au monde, puisque ses médecins lui ont permis de faire deux milles de course à pied, tous les matins. L'ingénieur à la retraite de 54 ans a reçu un nouveau coeur le 10 novembre dernier et est l'un des deux survivants des quatre transplantations cardiaques pratiquées à Toronto. A Montréal, le dernier survivant parmi les neuf greffés de l'Institut de cardiologie, M. Gérard Lévesque, de Grande-Anse, au Nouveau-Brunswick, se trouve toujours dans un état critique à la suite d'une thrombose cérébrale qui l'a frappé samedi dernier. Il avait été opéré le 29 novembre.

Nixon: pas d'autre avertissement au Nord-Vietnam

WASHINGTON (AFP, PA, UPI, Reuter) — Le président Nixon a déclaré aujourd'hui à sa conférence de presse qu'il ne donnera pas d'autre avertissement aux communistes vietnamiens avant de prendre des mesures adéquates si le nombre des victimes américaines continue d'augmenter. Il a rappelé qu'il avait déjà lancé un avertissement le 4 de ce mois et a ajouté : "Un avertissement suffit."

Avant de faire cette mise en garde, le chef de l'exécutif avait traité de la question du système anti-missile pour annoncer qu'il avait décidé de mettre sur pied une version "substantiellement modifiée" du programme "Sentinelle". Il a précisé qu'il avait renoncé à un système massif de défense des agglomérations car il ne veut pas d'actes de provocation susceptibles de compromettre les conversations avec l'Union soviétique. Le nouveau réseau coûtera entre six et sept milliards de dollars.

"La sécurité de notre pays exige que nous procédions maintenant à la mise au point et à la construction du nouveau système dans un programme soigneusement gradué", a affirmé le président dans un texte distribué à l'avance.

A propos du Vietnam, M. Nixon a affirmé qu'il n'a pas procédé à une intensification de la guerre. "Toute escalade de la guerre au Vietnam a été la responsabilité de l'ennemi, a-t-il dit. Si celui-ci diminue le rythme de ses attaques, nous ferons de même. Nous n'essayons pas d'intensifier le conflit."

Après avoir affirmé que le gouvernement américain "essaie de faire tout ce qu'il peut dans la poursuite de la guerre afin que les conversations de Paris puissent aboutir à la paix", M. Nixon a exprimé sa ferme conviction que "cette guerre sera réglée en privé plutôt qu'en public. Je compte qu'il y aura des conversations privées avec l'adversaire. C'est dans l'intérêt même des deux parties".

Il a poursuivi en disant que la réaction américaine aux activités auxquelles l'ennemi se livre continuera d'être prudente.

Voir NIXON page 2

A moins que...

La taxe scolaire n'augmentera pas

par Gilles RACINE

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a résolu, hier après-midi, de concert avec le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM), de ne pas augmenter le taux de la taxe des neutres pour l'exercice financier 1969-70, à moins que le gouvernement québécois refuse les solutions que lui suggèrent les commissaires pour combler le déficit budgétaire prévu pour ledit exercice financier.

Cette position des commissaires laisse entrevoir, et le président André Gagnon ne l'a pas caché, qu'on n'augmentera pas davantage le taux de la taxe des particuliers (dans le cas des catholiques tout au moins) sous réserve, bien sûr, que les démarches entreprises auprès du gouvernement aboutissent au résultat recherché.

Tout en maintenant le statu quo dans ses services, la CECM prévoit pour le prochain exercice financier un écart de $30 millions entre ses dépenses et ses revenus.

M. Gagnon a expliqué que les crédits accordés aux différents services de la commission s'élèvent à $174 millions, et cela à seule fin de maintenir le statu quo dans les services dispensés par la

Voir CECM, page 2

Grève de la construction évitée ou...retardée

par Jacques LAFRENIERE

La grève qui devait paralyser l'industrie de la construction au Québec le 1er avril prochain, a pu être évitée ou tout au moins retardée jusqu'au 1er mai, grâce à l'intervention du service de conciliation du ministère du Travail, et en particulier de son chef à Montréal, M. Evangéliste Moreau.

Les parties syndicale et patronale sont tombées d'accord sur une formule de compromis: il a été décidé que la Commission mixte qui a été créée selon la Loi des relations de travail dans l'industrie de la construction (bill 290) étudierait de façon prioritaire, à compter de la semaine prochaine, le cas des bureaux de placement qui est un prérequis de la CSN pour négocier une convention collective. Le rapport devra être soumis avant le 15 avril. Entretemps, les négociations se poursuivront normalement entre la FTQ et la CSN d'une part, et les cinq associations patronales d'autre part.

Hier, le directeur du Conseil des métiers de la construction (FTQ), M. Roger Perreault, avait déclaré au cours d'une conférence de presse que l'attitude de la CSN menaçait de plonger 75,000 ouvriers du bâtiment dans une grève, le 1er avril.

Les décrets de dix régions devaient expirer le 1er avril. M. Perreault a dit : "Vous connaissez notre slogan : pas de contrat, pas de travail". Il lui apparaissait alors inévitable que la grève allait être déclenchée, non pas contre les employeurs, mais contre la CSN.

Ces régions sont celles de Montréal, Québec, Rimouski, Sorel, Granby, Trois-Rivières, Joliette, Laurentides, Hull et Abitibi. Les décrets des quatre autres régions du Québec, soit Lac-St-Jean, Saguenay, Duplessis et Cantons de l'Est, n'expireront que le 1er avril 1970.

Les négociations débuteront "pour le vrai", à Montréal, dès lundi prochain. Jusqu'ici les deux séances de négociations n'avaient rien apporté. La CSN insistait pour qu'il soit convenu qu'on s'entendrait d'abord sur les bureaux de placement conjoints FTQ-CSN. M. Perreault a soutenu que cette exigence était contraire aux dispositions du bill 290.

Devant l'impasse, les employeurs avaient demandé la conciliation. Et c'est au cours de la première séance que les parties ont trouvé une formule de compromis.

M. Perreault avait déclaré trouver inconcevable l'attitude de la CSN "qui ne représente à Montréal que 2,000 ouvriers de la construction contre 30,000 qui adhèrent à la FTQ".

Il a de plus contesté les chiffres avancés par la CSN pour démontrer l'importance que pouvait avoir la sécurité d'emploi. Les statistiques, selon lui, révèlent qu'il y a un grand nombre de travailleurs inscrits au Comité conjoint de la construction, mais qui ne travaillent plus dans cette industrie ou ne travaillent que quelques jours par année.

"Les journalistes ont droit au secret professionnel"

— le sous-ministre de la Justice

par Lucien CHAMPEAU

Le droit des journalistes au secret professionnel a été formellement reconnu ce matin par Me Antonio Dubé, sous-ministre de la Justice du Québec.

Parlant en présence du directeur général Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, M. Dubé a textuellement déclaré : "C'est un droit incontestable et qui doit être respecté. Je ne vois pas pourquoi des tribunaux tenteraient de l'enfreindre."

Pour dissiper toute équivoque, on a souligné à M. Dubé que sa déclaration serait publiée dans le journal. Il a acquiescé en disant : "Oui, oui, c'est mon opinion. D'ailleurs vous avez toujours joui du privilège du secret professionnel comme les avocats, les médecins et autres."

M. Dubé a fait ce commentaire dans le cadre de l'incident qui se déroule présentement devant le commissaire des incendies de Montréal, M. John McDougall, c.r., alors qu'un journaliste de la presse visuelle, John Smith, de Radio-Canada à Toronto, a refusé de desserrer les lèvres quand on l'a sommé de citer ses sources touchant un reportage qu'il voulait réaliser sur le terrorisme dans le Québec.

On sait que Me Jacques Bellemarre, c.r., qui défend Smith, a obtenu avant-hier de M. McDougall la permission d'interjeter appel auprès du ministre de la Justice pour faire confirmer à son client son droit, comme journaliste, au secret professionnel. La décision dans ce différend doit être rendue cet après-midi à la réouverture de l'enquête de M. McDougall.

téléphoto PC

Mission accomplie

Mission accomplie. Mission couronnée de succès. La capsule d'Apollo-9 a amerri à moins de trois milles du porte-hélicoptères: avant même qu'elle ne touche l'eau, des appareils du navire l'encadraient déjà. Aussitôt à bord du "USS Guadalcanal", les couleurs ont été montées devant Schweickart souriant, Scott levant le bras pour saluer le drapeau, et McDivitt, le commandant du vol, saluant.

— Nos informations page 2

AUJOURD'HUI

L'état lamentable du boul. Métropolitain dénoncé par la CMM

par Claude MASSON

La réunion du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain, hier, a failli tourner en une véritable "assemblée de contestation" à l'égard du ministère de la Voirie du Québec.

Boulevard Métropolitain, voie rapide Bonaventure, voie rapide à partir de Montréal-Est vers le nord, pont projeté dans le voisinage de l'actuel pont Mercier, bref les principales voies de communication existantes ou projetées ont fait l'objet de commentaires peu élogieux.

C'est l'état "lamentable" du boulevard Métropolitain qui a été le plus critiqué. "Le boulevard cause de graves dangers et nous devrions intervenir immédiatement auprès du ministère de la Voirie du Québec pour que le nécessaire soit fait. C'est très dangereux", de déclarer le conseiller municipal Jean Laroche. Son appel a été rapidement entendu puisqu'une plainte officielle et unanime du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain sera adressée au ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine.

La condition pitoyable de l'éclairage sur l'autoroute Bonaventure a aussi été prise à partie par le conseiller municipal Paul-Emile Robert, membre du Parti civique du maire Jean Drapeau. Le conseil de la CMM a immédiatement décidé de se plaindre par écrit au Conseil des ports nationaux.

Les représentants des villes de banlieue ne voulaient pas se laisser damer le pion par les délégués de Montréal. Le maire de Montréal-Est, M. Edouard Rivers, a demandé d'insister auprès du ministère de la Voirie afin que la voie rapide du sud au nord, dont une partie est réalisée dans Anjou, se continue dans sa municipalité. Autre demande à formuler au ministère de la Voirie.

Le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, devait lui aussi profiter de cette "clinique routière" pour avertir solennellement, pour prévenir les autorités pro-

Voir METROPOLITAIN, page 2

sommaire

Annonces classées / 33 à 39, 44 à 54
Arts et Spectacles / 10 à 13
Bandes dessinées / 27
Courrier "Que faire ?" / 32
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 22 à 25
Horoscope / 31
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 29
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 27
Mots croisés / 47
Radio et télévision / 20
Sports / 15 à 18 et 55
Tribunaux / 5 et 9
Transactions immobilières / 55
Vie féminine / 30 à 32
Vie mondaine / 31
Votre médecin / 32

Météo : ciel variable et plus doux. Min : 20°, Max. : 35° ● Détails page 2.

- Le port ne s'étendra pas sur la Rive sud — *page 3*
- Le Canadien augmente son avance — *page 15*
- Marcel Lambert veut des garanties contre la faillite — *page 56*

Droits réservés

La NASA se réjouit du grand succès du vol Apollo-9

d'après AFP, UPI, PA, DJ

Les cosmonautes James McDivitt, David Scott et Russell Schweickart, mission accomplie, retournent aujourd'hui au centre de contrôle de Houston, via Cap Kennedy, où, après une brève réunion avec leurs familles, ils se mettront à la disposition des médecins et des dirigeants de la NASA afin de réviser en détail toutes les péripéties du vol "Apollo-9".

Les trois hommes ont passé la nuit à bord du porte-hélicoptères "Guadalcanal" qui les a récupérés hier midi à l'issue d'un retour sur terre effectué avec grande précision. La capsule a en effet amerri à moins de trois milles du porte-hélicoptères, et, avant même qu'elle ne touche l'eau, des appareils de ce navire l'encadraient déjà.

La joie règne au centre spatial de Houston où les autorités ont déclaré que "la mission a été couronnée de succès". M. Robert Gilruth, directeur de ce centre, a notamment déclaré: "Quand nous aurons recueilli tous les renseignements au sujet de ce vol, nous serons prêts pour la mission d'atterrissage sur la Lune."

Pour sa part, M. George Mueller, directeur adjoint de la NASA, a révélé que les plans sont prêts en prévision de quatre atterrissages sur la Lune. De plus, a-t-il dit, la NASA est prête à effecteur six autres vols du plus haut intérêt scientifique si le Congrès accorde les fonds nécessaires pour l'équipement scientifique et la mise au point d'un nouveau scaphandre spatial autonome. Quant aux fusées et aux cabines spatiales, la NASA les possède déjà.

Le président Nixon a fait parvenir hier aux astronautes un message de félicitations peu après leur arrivée sur le porte-hélicoptères en leur disant qu'"ils avaient émerveillé le monde". De son côté, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a envoyé un message au président Nixon pour le féliciter du succès de la mission "Apollo-9".

Cette mission s'est terminée en beauté par un amerrissage de précision à 12 h. 01, exactement à l'endroit prévu.

Scott fut le premier à être cueilli par le panier descendu par l'hélicoptère qui survolait la scène, mais il a pris un bain forcé quand le panier a touché l'eau avant d'être monté. Le commandant McDivitt a été le dernier à quitter le vaisseau spatial. La manoeuvre de transport de la capsule au navire a duré environ une demi-heure.

Une fois à bord du navire les astronautes ont été accueillis par le commandant, les officiers et les marins, et ont été conduits à l'infirmerie pour prendre un bon repas et subir ensuite des examens médicaux. Après un examen de 90 minutes, le médecin du navire s'est dit enchanté de leur état physique.

Ensuite, l'équipage du navire a procédé à la récupération de la capsule.

Un gâteau de 350 livres, à quatre étages, avait été préparé pour les astronautes par les cuisiniers du navire. Ayant appris la nouvelle pendant leur mission spatiale, les astronautes ont exprimé le désir d'en manger pendant leur repas.

Pendant ce temps, à Houston, le général Samuel Phillips, directeur du programme "Apollo" a déclaré, peu après le retour de la cabine spatiale, qu'"Apollo-9 a atteint plus d'objectifs que nous ne lui en avions fixés".

Le général a d'autre part pris nettement position en faveur du vol circumlunaire "Apollo-10" comme expérience intermédiaire entre la randonnée spatiale qui vient de prendre fin et le débarquement sur la Lune.

"Tout indique que nous exécuterons nos plans, a-t-il souligné, tels qu'ils existent pour le moment".

De son côté, le Dr. George Taylor, chef des programmes de vols à équipage à la NASA, a fait savoir qu'il "ne projetait pas d'éliminer Apollo-10".

Ce vol est prévu pour la mi-mai. Le décollage d'"Apollo-11" pour la Lune est prévu pour le 15 juillet avec débarquement de deux hommes le 19.

Le général Phillips, qui tenait une conférence de presse aux côtés du Dr. George Mueller, directeur associé des vols spatiaux, a rappelé qu'il soumettra dans deux semaines ses recommandations concernant la mission précise du prochain équipage "Apollo" dans l'espace. Il faudra approximativement ce temps-là en effet pour analyser toutes les données relatives à "Apollo-9".

NIXON

SUITE DE LA PAGE 1

te et mesurée. Enfin, il a exprimé l'avis que la poursuite de l'offensive ennemie au Sud rend impossible toute réduction des effectifs américains dans un avenir prévisible.

Ensuite, le président des Etats-Unis annoncé que les contacts préliminaires établis avec l'Union soviétique à différents échelons n'avaient pas encore réussi à le convaincre qu'une réunion au sommet avec les leaders soviétiques serait fructueuse.

"Les contacts actuels sont encourageants, a-t-il précisé, et une réunion au sommet aura lieu mais pas dans un proche avenir."

M. Nixon a également déclaré qu'il était improbable, en raison de la menace que constitue la Chine, que les Etats-Unis ou l'Union soviétique veuillent renoncer totalement, un jour, à leurs projets de système limité de défense antimissiles, même au cas où leurs négociations sur les armements seraient couronnées de succès.

Le chef de l'Exécutif a d'autre part rappelé les "risques trop graves" que poserait l'abandon de tout projet de construction d'un réseau anti-missiles en signalant que "les Soviétiques ont déjà employé un réseau ABM qui protège dans une certaine mesure une vaste région ayant pour centre Moscou. Quant à nous, un système comparable ne sera pas prêt avant quatre ans".

Enfin sur le Moyen-Orient, M. Nixon a annoncé que les vues des quatre grandes puissances s'étaient rapprochées à la suite de leurs conversations bilatérales. Toutefois, a-t-il ajouté, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

commission pendant le dernier exercice financier.

Il faut compter les dépenses occasionnées par la conversion du cours élémentaire de sept à six années, par le maintien du rythme d'implantation des écoles secondaires à options graduées, par l'accroissement des dépenses que représentera la signature de quatre conventions collectives (enseignants, employés de bureau, concierges et service de l'entretien) et par la reconstruction de certaines vieilles écoles.

A cela, il faut ajouter la responsabilité qui vient d'être confiée à la CECM par le ministère de l'Education, à savoir l'administration des écoles d'arts et métiers. A ce seul poste, il faut compter une dépense de $4 millions.

Il faut aussi tenir compte de la toute nouvelle responsabilité qui échoit à la commission, soit celle de payer les frais d'inscription des étudiants qui fréquentent les institutions indépendantes au niveau secondaire. La CECM calcule qu'il lui en coûtera $5 millions pour cela.

En ajoutant la réserve statutaire de 2 p.c. de son budget, réserve que la commission scolaire doit toujours conserver en liquidités, les dépenses totales prévues par la CECM pour 1969-70 sont de l'ordre de $185 millions.

Or, les revenus du même organisme s'élèvent à $155 millions. Il y a donc un écart de $30 millions à combler entre les dépenses et les revenus.

Trois solutions s'imposent à l'esprit des commissaires : augmentation des subventions statutaires du gouvernement provincial, adoption de diverses mesures prévues dans le projet de loi 1.6 (traitant de la péréquation sur l'île de Montréal) et ou augmentation des taux de la taxe scolaire.

Rappelant que l'an dernier les Montréalais avaient subi une forte augmentation de la taxe scolaire, M. Gagnon a signalé de nouveau que les contribuables métropolitains avaient un fardeau fiscal comparable, sinon supérieur, à celui des contribuables du reste de la province. Il a ajouté que le point de vue des commissaires à cet effet était "enfin partagé en haut lieu à Québec".

La CECM estime que l'adoption du bill 116 lui assurerait un revenu additionnel de $10 millions.

Il resterait donc à aller chercher du gouvernement québécois les $20 millions qui manqueraient alors pour équilibrer le budget. Pour cela, il faudrait améliorer le régime des subventions statutaires de façon à ce que ledit régime tienne compte du coût croissant de l'enseignement et du coût de la vie, et non seulement du nombre d'élèves qui relèvent de la CECM.

Avec le présent régime de subventions, la responsabilité financière de la commission scolaire s'est considérablement accrue depuis l'introduction dudit régime en 1961.

Alors qu'en 1961-62, le ministère de l'Education assumait 39.4 pour cent du coût et la commission 60.6 p.c., en 1968-69, par ce régime de subventions per capita, le ministère n'assumait plus que 18.6 p.c. du coût. Ceci fut légèrement amélioré par l'octroi d'une subvention spéciale de $7 millions, cette année-là, ce qui porta la part du gouvernement à 23.1 p.c.

Jusqu'à ce qu'on connaisse les résultats des démarches de la CECM auprès des autorités gouvernementales, le taux de la taxe des compagnies et corporations restera à $2.44 le $100 selon la valeur marchande des immeubles, ou à $2.80 le $100 selon le rôle d'évaluation.

Le taux de la taxe des catholiques, qui sera officiellement annoncé d'ici la fin du mois, devrait lui aussi rester stationnaire, sauf la réserve contenue dans la résolution adoptée par les commissaires, hier, concernant le taux de la taxe des neutres.

$400,000

SUITE DE LA PAGE 1

choisi elle-même la société à qui elle voulait attribuer le contrat même si la charte oblige à demander des soumissions ou à obtenir **au préalable** une dispense du conseil.

Le programme de publicité relativement à la taxe volontaire est élaboré et exécuté par la firme B.C.P. Publicité Ltée, en collaboration avec la ville de Montréal.

Habituellement, la dispense de demander des soumissions est justifiée par le délai trop court entre le contrat à adjuger et le travail à exécuter. Dans ce cas-ci, le régime de contribution volontaire existe depuis le mois de mai 1968 et c'est la même firme qui a le contrat depuis le début. Y avait-il un délai raisonnable pour faire un appel d'offres entre le mois de mai 1968 et le premier janvier 1969?

Au surplus, dans sa recommandation au comité exécutif de demander au conseil une dispense pour recevoir des soumissions concernant la publicité de la taxe volontaire pour les quatre premiers mois de 1969, au coût de $400,000, le directeur des finances ne fournit aucune raison.

Le directeur des finances ajoute même que telle dispense devrait être rétroactive au mois de mai 1968 puisque c'est à partir de ce moment que la firme B.C.P. Publicité Ltée a obtenu le contrat. Cela fait donc dix mois. Comme la société recevait déjà à ce moment-là des montants dépassant à quelques reprises $10,000, il aurait donc été obligatoire encore là de lancer un appel d'offres ou de demander une dispense à cette période.

Jeune phoque écorché pour les besoins d'un film?

OTTAWA — (PC) — Un caméraman aurait essayé d'écorcher un jeune phoque vivant pour les besoins d'un film sur la chasse au phoque qui a provoqué les manifestation que l'on sait dans plusieurs pays.

C'est ce qu'a affirmé, aux Communes, hier soir, M. James A. McGrath, député progressiste-conservateur.

" Mais, a continué le député, la tâche l'a rendu malade et c'est l'un des chasseurs que l'on aperçoit dans le film qui a dû continuer le travail à moitié achevé."

M. McGrath a précisé que ce renseignement provenait d'un rapport présenté au ministre des Pêcheries par des fonctionnaires de son ministère.

Le député de Saint-Jean-Est a demandé la création d'un comité pour faire enquête sur ce film qui a causé "un tort énorme à la réputation du Canada à l'étranger".

Le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, a déclaré qu'il s'agit d'un mémoire interne de son ministère et qu'il ne peut, pour cette raison, le commenter. Il a toutefois fait savoir qu'il vérifie ces allégations, particulièrement avec Radio-Canada, qui a commandé le film, il y a cinq ans. Radio-Canada a gardé l'orginal du film, mais le ministre veut savoir ce qu'il est advenu des copies. Il ne peut promettre la création d'un comité d'enquête avant d'obtenir ces renseignements.

M. McGrath a précisé que le film a été réalisé par Artek Films de Montréal pour Radio-Canada, en mars 1964. Il a affirmé que pour le tourner, on a tué des phoques avant l'ouverture de la saison de chasse, ce qui est "un acte illégal".

C'est un assistant-caméraman du nom de Uwe Konemann qui aurait admis avoir tenté d'écorcher un phoque en vie et c'est Serge Deyglun qui a été identifié comme étant le chasseur qui aurait achevé le travail. Serge Deyglun est celui qui a rédigé et enregistré les commentaires du film.

A Bruxelles, par ailleurs, un professeur belge qui a été invité à observer la chasse aux phoques dans le golfe Saint-Laurent, a déclaré qu'elle était bien réglementée. M. Jacques Maton n'a pas voulu dire, toutefois, si les accusations de cruauté publiées dans les journaux européens étaient bien fondées.

Entre-temps, on rapporte, à Halifax que la chasse aux phoques a repris, aujourd'hui, dans le golfe Saint-Laurent après une halte de trois jours ordonnée par le ministre des Pêcheries. Elle avait été interrompue à cause des conditions de la glace.

A Zurich, dans une déclaration à propos du massacre des phoques, la Fédération mondiale pour la protection des animaux a annoncé son intention d'organiser, pour 1970, une exposition ambulante de fourrures synthétiques et a fait appel à la contribution des fabriquants et des façonniers.

METROPOLITAIN

SUITE DE LA PAGE 1

vinciales de son "opposition catégorique" à un éventuel projet de construction d'un pont dans le voisinage de l'actuel pont Mercier, lequel pont, selon le maire, diviserait la ville de Lachine en deux.

M. Chartier faisait allusion au projet dont il a été question au début de la semaine, à savoir que le ministère de la Voirie songe à construire un second pont dans l'ouest de l'île si l'aéroport projeté est érigé sur la rive sud du Saint-Laurent.

Le sous-ministre de la Voirie, M. Eddie Monette, a toutefois affirmé qu'il n'est pas question "actuellement" d'un tel pont.

Le maire de Lachine a déclaré que lui-même; son conseil et un grand nombre de citoyens s'opposent à ce que le futur pont soit construit à partir de la 32e avenue, à Lachine.

Lachine a fait connaître sa prise de position dans une lettre au . . . ministère de la Voirie.

le TEMPS qu'il fera

A six jours du printemps

La fin de semaine nous réserve un temps agréable et une température douce, se rapprochant graduellement de la normale, avec un maximum qui se maintiendra aux environs de 40 degrés le jour et un minimum de 25 degrés prévu pour la nuit.

La température en est donc une de printemps, saison tant attendue qui débutera quelques heures plus tôt cette année, soit jeudi prochain, 20 mars, à 2 h 08 de l'après-midi.

A la même date, l'an dernier, le thermomètre avait atteint un maximum de 29.7 degrés et un minimum de 9 degrés.

MAXMIMUM AUJOURD'HUI : 40
MINIMUM LA NUIT PROCAINE : 25

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui et samedi. Doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 40 et 25; Ottawa, 35 et 20.

Régions de Québec, Laurentides, St-Maurice et Cantons de l'est : nuageux avec quelques périodes ensoleillées et possibilité d'une chute de neige locale aujourd'hui et samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Ste-Agathe et Sherbrooke, 35 et 20; La Tuque, 35 et 15.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Samedi, généralement nuageux. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or, Rouyn-Noranda, 30 et 15.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé aujourd'hui et samedi. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi et Gaspé, 35 et 15; Baie-Comeau et Sept-Iles, 32 et 10; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 30 et 10.

FETE : sainte Mathilde

Le Sénat américain ratifie le traité de non-prolifération

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le Sénat américain a ratifié hier après-midi, par 83 voix contre 15 (soit plus que la majorité requise de deux tiers), le traité de non-prolifération dont le but est d'empêcher les pays ne possédant pas d'armes nucléaires d'en acquérir. Quarante-neuf sénateurs démocrates et 34 républicains se sont prononcés en faveur de la ratification. Huit républicains et sept démocrates, tous représentant des Etats méridionaux, ont voté contre.

Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

...$10 par mois, c'est tout ce que vous avez besoin pour ce beau réfrigérateur

RCA

des modèles fiables

ROLAND FAUCHER

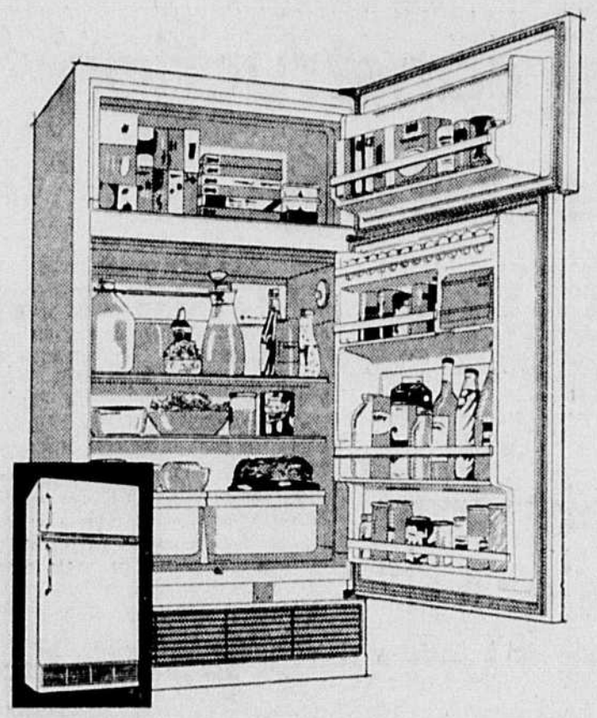

Réfrigérateur-congélateur MODERNE A 2 PORTES capacité 13.8 pieds cubes

qui vous offre ces avantages :

- Compresseur rotatif à flottement silencieux
- Portes "Million magnet"
- Cycle de dégivrage automatique
- Régulateur ajustable de la température permettant d'obtenir un niveau qui correspond à vos goûts selon les aliments.
- Légumiers jumeaux pouvant contenir jusqu'à 24 pintes impériales de fruits et de légumes. Ils sont recouverts d'un fini porcelaine émaillée facile à nettoyer.

LE MODELE REPRODUIT NE COUTE QUE...

PRIX FAUCHER

$269.00

OUVERT LE SOIR
LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 10 H.
LES LUNDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS JUSQU'A 7 H.

★ PLAN DE MISE DE COTE
★ LIVRAISON GRATUITE
★ PAS DE FRAIS D'ENTREPOSAGE

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boulevard des Laurentides
Pont-Viau, Laval — Tél. 384-0590

Découverte prometteuse de Gulf Minerals dans l'ouest

Gulf Minerals Company, filiale de Gulf Oil Corporation, a annoncé hier, au nom de cette dernière société et de Gulf Oil Canada Limitée l'achèvement d'un trou d'exploration dans lequel elle a découvert ce qui constitue probablement une zone de minerai d'uranium. Ce trou a été foré en recoupe à 406 pieds d'un trou d'exploration foré vers la fin de l'automne dernier, où l'on avait également découvert du minerai d'uranium. Le nouveau trou a été foré en biais.

On n'a pas pu faire de diagraphie de radioactivité en raison du danger d'éboulement dans le trou. Les "carottes" furent récupérées et, sur la base de l'inspection visuelle et de la lecture d'un scintillomètre tenu à la main, on estime qu'il existe une section de minerai de 100 pieds à un intervalle brut de 120 pieds.

Une analyse chimique sera nécessaire pour confirmer l'évaluation ci-dessus et pour déterminer la teneur en minerai du trou de forage.

Le nouveau groupe de compagnies, opérant à l'échelle continentale, détient un intérêt séparé, basé sur les profits nets, dans le permis en vertu duquel les trous ont été forés et dans certains autres permis dans la même région.

Les terrains faisant l'objet de l'exploration se trouvent dans la région de l'Athabasca dans le nord de la Saskatchewan, à l'ouest du lac Wollaston.

Gulf a également déclaré que, bien que les résultats du forage d'exploration soient encourageants, la teneur du minerai d'uranium ne peut pas être déterminée pour le moment. On effectue actuellement des forages supplémentaires pour voir s'il existe vraiment un gisement de minerai rentable. Dans une région éloignée comme celle-ci, il faut qu'un gisement de minerai soit important pour qu'il puisse être exploité de façon rantable.

Nomination au Trust Royal

G. Smallwood

La Compagnie Trust Royal fait part de la nomination de **M. Glyn Smallwood** au poste de gérant de la succursale de Montréal. M. Smallwood était auparavant directeur général de l'organisation du personnel.

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	14	16
Aconic	1	3
Advance RL	5	7
Albatross	10	14
Alscope	1⅞	2⅛
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	30	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	25	28
Beauport Holdings	12	17
Bordun	30	35
Bomo Chib	7	12
Bracemac	10	12
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	20	25
Chesbar	73	78
Clearwater	22	28
Clero	25	30
Chibtown	35	40
Cons Shunsby	15	20
Creswell	85	95
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Doral	1 50	1 70
Dubisson	3	5
Ducros	75	85
Expo Ungava	1 30	1 40
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	30	40
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	6 75	7 25
Great Lakes Silver	50	60
Ganda Silver	16	19
Gaspe Copper	48	50
Hucamp	60	70
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Joburke	8	10
Juma	10	15
Jubilee	60	80
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	10	12
Kukatush	5½	6
Lake Beaver H	19	21
Leeds Metals	16	20
Lun Echo	30	33
Madex	10	40
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	4
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	70	80
Mogar	1 00	1 10
Molybia	10	15
Naganta	85	95
Nat Malartic	1 80	1 90
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	8	10
New Baska	10	15
New Insca	16	19
New Lorie	10	12
New Miller Copper	9	11
New Pr. Quills	45	55
Nipiron	20	30
Nordic	1 50	1 60
Norlac	3	4
Northern Explo	27	32
North Bord	20	23
North Shore	47	57
Nouvelle	25	—
Okland	1	2
Prado	5¼	5⅝
Que Ascot	1	3
Quejo	4	6
Radex	1 40	1 60
Radio Hill	1 35	1 45
Ram Pete	2 50	2 70
Rand Mo I	3	5
Scandia Mng	70	75
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	20	25
Talisman	95	98
Thunder Bay	3	3½
Waco Pete	12	15
Watson Lake	5	10
Weegee	90	1 10
Westville	5	15
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

Baie d'Ecouomie Que	5¾	6¾
B.C. Moly wts	5	5¾
Can Equity	12	12½
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dynamics	5½	6
Charter Indus	11½	12½
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	8½	9½
East Can Savings	5	5¾
Elect Ass	22	23
Facs Ltd	7¾	8¼
Four Seasons	15	16
General Impact	11	12
Grenache	3 50	4 00
Hamilton Trust	10	11
In-Place Et Units	4½	5
Internt Systcoms	6½	7
Jolly Jumper	12½	13
KSP Chemicals	5½	6
La Prevoyance	16	18
Les Prevoyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	75	78
Marigot Inv	3.25	3.75
Medcom	9½	10¼
Marigot wts	1 50	2 50
Pace Indus	7	7½
Peoples Stores	16¾	17½
Rapid Data	9¼	9¾
Sklar Mfg	5 75	6 25
S.M.A.	7¾	8¼
Soc Admin Fid	22	24
Spar Aero	4	4¼
Steadman indus	18	19
Surpass Petro	7 00	7 50
Unicon Secur	6.75	7.25
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3	3½

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix des bestiaux sont stables et le marché est actif, cette semaine, à Montréal.

Les **arrivages** : 1,651 bêtes à cornes, 830 veaux, 116 porcs et 17 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix se vendent de $28.25 à $30.50, de bonne qualité, de $25 à $29, de qualité moyenne, de $24.25 à $27.75, de qualité commune, de $20.75 à $24.25.

Les **vaches** de bonne qualité se vendent de $20.50 à $22.50, de qualité moyenne, de $19 à $20.75, de qualité commune, de $17 à $18.75, pour la mise en conserve et la charcuterie, de $12 à $17.

Les **taures** de choix se vendent de $25 à $26.25, de bonne qualité, de $23.25 à $24.50, de qualité moyenne, de $22 à $23.25, de qualité commune de $19 à $21.75.

Les **taureaux** de bonne qualité se vendent de $24 à $25.90, de qualité commune et moyenne, de $19.75 à $23.50.

Les **veaux** de lait de bonne qualité se vendent de $41 à $45, de qualité moyenne, de $34.50 à $41.50, de qualité commune, de $15 à $34.75.

Les **porcs** se vendent de $30.50 à $31.25, soit un dollar de moins que la semaine dernière.

Les **agneaux** de bonne qualité se vendent de $28 à $36.50 les cent livres.

Les **moutons** de bonne qualité se vendent $17.50 les cent livres; ceux de qualité commune, de $9 à $11.50 les cent livres.

Les **agneaux** destinés à l'abattage rituel se vendent de $70.50 à $82 les vent livres.

RAPPORTS FINANCIERS

Compagnie de Papier Abitibi

La Compagnie de Papier Abitibi a réalisé, en 1968, des bénéfices nets de $11,028,197 comparativement à $12,452,440 pour l'exercice annuel précédent. Les bénéfices par action sont donc de 60 cents en 1968 contre 71.5 cents en 1967.

Les ventes ont connu une augmentation substantielle et se chiffrent pour 1968 à $225,588,000. A ce chiffre d'affaires global, les ventes de papier-journal, de pâtes et papiers spéciaux à pâte mécanique ont contribué dans une proportion de 52 pour cent; celles des papiers fins, dans une proportion de 26 pour cent; et celles des matériaux de construction, dans une proportion de 22 pour cent.

L'augmentation des commandes de papier-journal enregistrée au cours du dernier trimestre semble vouloir se maintenir en 1969, mentionne le rapport.

Quant au secteur des pâtes, le surplus mondial de production constitue un problème difficile qui continuera de brouiller la situation dans les prochaines années, dit-on. On précise que la compagnie Abitibi a en outre terminé l'agrandissement de son usine de carton à onduler au Canada.

La répartition des ventes de la compagnie, selon les marchés, se lit comme suit : Canada, 43 pour cent; Etats-Unis, 49 pour cent; et les pays d'outre-mer, 8 pour cent.

Commentant le résultats de l'année 1968 et les perspectives pour l'avenir, M. T. J. Bell, président, a souligné que l'industrie des pâtes et papiers a subi dans le passé des difficultés périodiques inévitables et il estime que 1968 inaugure un nouveau cycle. Il a ajouté que les perspectives pour 1969 laissent espérer une augmentation du chiffre d'affaires et des bénéfices.

Banque d'Expansion Industrielle

Les prêts et investissements de la Banque d'Expansion Inisme du gouvernement fédédustrielle (BEI), un organisme du gouvernement fédéral, se chiffraient à $391,695,709 au 28 février 1969 comparativement à $388,613,702 à la fin du mois de janvier. La banque, une filiale de la Banque du Canada, accorde des prêts aux petites et moyennes entreprises qui ne peuvent obtenir du financement ailleurs à des taux raisonnables.

George Weston

La société George Weston rapporte une augmentation des bénéfices en 1968 de $3,389,000 ou 32 cents par action par rapport à 1967. Le président G. E. Creber précise que les résultats préliminaires indiquent que les bénéfices se chiffrent en 1968 à $23,161,000 comparativement à $19,772,000 l'année précédente. Par action, ils s'établissent à $2.04 contre $1.72 l'année précédente. Le rapport mentionne que le total des ventes en 1968 s'élève à $729,889,000.

Distillers Corp.-Seagrams

Les ventes et les revenus consolidés de la société Distillers Corporation-Seagrams, pour les six mois terminés le 31 janvier 1969 ont augmenté par rapport à la période correspondante de 1968. Les ventes se chiffrent à $730,350,000 contre $672,351,000 en 1968.

Quant au bénéfice net, il est de $26,098,000 pour le semestre terminé en janvier de 1969 comparativement à $24,566,000 en 1968. Ces montants donnent respectivement $1.49 et $1.40 par action.

Ces résultats englobent l'exploitation de toutes les filiales de la compagnie, et ils sont exprimés en dollars américains.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.65	2.90
A.G.F. Special Fund	4.20	—
Andreae Equity	4.02	4.39
All Cdn Com	8.18	8.94
All Cdn Div	9.79	10.70
All Cdn Ven	9.57	10.46
American Growth	6.85	7.49
Associate Investors	5.70	5.76
Beaubran	43.56	47.30
Canada Growth	7.38	8.11
Canada Security	4.43	4.56
Cdn Channing Venture	5.75	6.30
Cdn Gas Energy	14.44	15.82
Cdn Investment Fund	4.42	4.85
Cdn Scudder Fund	21.53	21.53
Cdn Sec Growth	10.43	11.43
Cdn Trusteed	4.81	5.26
Canafund	61.93	65.03
Champion Mutual	7.92	8.61
Capital Growth	9.57	9.82
xChase Fund	12.96	14.16
Collective Mutual	7.46	8.15
Commonwealth Intl	12.67	13.88
Commonwealth Intl Lever	15.85	17.37
xCompetitive Capital	9.52	10.40
Corporate Investors	6.31	6.90
Corporate Inv Stock Fund	6.85	7.49
xDividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compound	5.01	5.45
xDreyfus	13.74	15.00
Entarea Investment	6.09	6.66
Executive Fund of Cda	8.96	9.41
Exec Inv Intl Ltd	7.42	7.79
Federated Financial	6.57	7.18
Federated Growth	6.29	6.87
xFidelity Trend	26.66	28.98
First Participating	17.47	19.09
Fonds Collectif A	7.70	8.42
Fonds Collectif B	5.26	5.42
Fonds Collectif C	9.86	10.78
Fonds Desjardins A	5.50	—
Fonds Desjardins B	4.42	—
Fraser Fund	—	—
Gis Compound	10.80	11.81
Gis Income	4.52	4.94
Growth Equity	8.56	9.36
Guardian Growth	9.86	—
Growth Oil and Gas	22.15	—
International Growth	7.20	7.87
Harvard	10.27	11.22
Investors Growth	11.89	13.00
Investors Intl Mutual	8.37	9.15
Investors Mutual	5.58	6.11
Keystone Canada	7.90	8.68
xKeystone Cust S-1	21.77	23.75
xKeystone Cust S-4	6.33	6.91
xKeystone Cust K-2	5.99	6.55
Keystone Polaris	5.47	5.98
Le Fonds P.E.P.	3.80	4.13
xLexington Research	15.85	17.32
Magna Carta	4.36	4.73
Maritime Equity	4.06	4.43
Marlborough	—	—
Molson M Fund	5.72	6.25
Mutual Accumulating	5.89	6.44
Mutual Bond	8.78	9.17
Mutual Bond Income	5.00	5.23
Mutual Growth	7.39	8.08
Mutual Income	6.25	6.83
Natrusco	14.25	14.87
Natural Resources	—	—
Principal Growth	6.22	6.90
xOne William Street	15.91	15.91
Pension Mutual	11.00	12.02
xPutnam Growth	11.51	12.74
Provident Mutual	7.37	8.06
Prov Stock Fund	6.84	7.48
xPutnam Growin	11.96	13.07
Radisson	4.57	—
Regent Fund	11.22	12.37
Royfund	5.96	6.15
Pret et Rev.	7.90	8.69
Sav Inv Pret et Rev	7.91	8.69
Sav Inv Am Pret	12.43	13.66
Spec	10.67	11.65
Taurus	7.24	7.96
xTechnol	8.54	9.31
Timed Investment Fund	6.95	6.98
United Accumulative	5.69	6.25
United American	2.96	3.25
United Venture	5.64	6.20
Universal Savings Equity	7.23	7.90
Western Growth	6.14	6.71
Winfield Growth	13.75	15.03
York Fund of Canada	5.90	6.41

x—Fonds americains.

M. C. David Hackett, qui a récemment été élu président de l'Association des négociants en obligations, de Montréal. Cet organisme qui groupe quelques centaines de membres vient de tenir son assemblée annuelle dans la métropole.

R. L. Crain

Les ventes de la société R. L. Crain, pour l'année 1968, se chiffrent à $18,776,000 comparativement à $18,054,000 en 1967. Les bénéfices avant déduction des impôts sur le revenu, furent de $2,204,000, soit 11.7 pour cent des ventes comparativement à $2,753,000 et 15.2 pour cent en 1967.

Les bénéfices nets ont été de $1,044,000, soit 60 cents par action; les chiffres correspondants de 1967, après ajustements pour item exceptionnels, impôts reportés et fractionnement des actions, étaient de $1,339,000 ou 77 cents par action.

Au cours de l'année, la compagnie a versé des dividendes se chiffrant à $559,000. Ils ont été payés tous les trois mois à un taux annuel de 32 cents par action comparativement à 28 cents en 1967.

Le fonds de roulement, mentionne le rapport, se maintient dans sa position de force habituelle avec $3,731,000, mais la situation de la caisse au cours de la seconde moitié de 1968 nécessita un financement à court terme par les entreprises bancaires. Ceci, ajoute-t-on, est dû en grande partie au coût de construction et d'équipement de l'usine de Hull.

On rapporte également que l'avoir des actionnaires, compte tenu de l'addition de $445,000 de bénéfices non répartis durant 1968, passa de $4.97 à $5.32 par action. Le nombre des actionnaires était de 1,745 en décembre 1968, une augmentation de 32 pour cent pendant l'année.

Wajax

La société Wajax Limitée, après réserves pour l'impôt sur le revenu, compte réaliser pour la période de huit mois qui s'est terminée le 31 décembre 1968, un bénéfice net de $360,000 sur un revenu brut de $12,700,000. On mentionne que ces résultats se comparent favorablement avec ceux des douze mois précédents, terminés le 30 avril 1968. Les bénéfices avaient alors été de $418,521 sur un revenu de $16,461,477 après déduction de l'impôt au taux effectif de 42.6 pour cent.

Comme l'avait indiqué dans le rapport trimestriel, la compagnie a changé la période de son année fiscale qui se terminera maintenant le 31 décembre au lieu du 30 avril.

Pour la période de huit qui fait l'objet du présent rapport le bénéfice par action fut de 76 cents, pour 473,838 actions représentant la moyenne en cours après avoir donné suite à l'acquisition de Waterous, le 1er novembre, et au récent fractionnement des actions ordinaires sur la base de deux contre une.

Ceci se compare à 95 cents par action pour 440,100 actions durant les douze mois qui prirent fin le 30 avril 1968, après le fractionnement en question. Un dividende trimestriel de 8 et demi cents par action, payable le 30 avril, aux actionnaires inscrits le 15 avril 1969, a été déclaré le 7 mars.

French Petroleum

La société French Petroleum of Canada a enregistré au cours de 1968 une production totale (y compris le pétrole brut, gaz naturel condensé, etc.), se chiffrant à 1,445,121 barils, ce qui représente une hausse de 18 et demie pour cent par rapport à l'année 1967. Le bénéfice brut, provenant de toutes sources, après paiement des redevances et des coûts de production, se chiffre à $2,911,111, soit une hausse de 19 et demie pour cent.

La liquidité s'est accrue de 35 pour cent et atteint $2,531,292 ou 45 cents par action comparativement à $1,877,211 ou 33 et demi cents en 1967. Après déduction de l'amortissement, le bénéfice net de la compagnie pour 1968 s'établit à $1,170,721, ce qui représente une augmentation de 7% pour cent par rapport à l'année précédente.

Investissements de $250 millions

La société Aluminum Co. of America projette des investissements record de $250 millions cette année comparativement à $177 millions en 1968, mentionne le président John D. Harper, dans le rapport annuel de la compagnie.

Les dépenses d'immobilisations projetées, il y a un an, s'élevaient à $230 millions, et le record d'investissements fut de $207,500,000 en 1957. Les dirigeants de l'Alcoa ont révélé que les expéditions en 1968 ont totalisé 1,340,000 tonnes comparativement à 1,230,000 tonnes l'année précédente, malgré une grève de deux mois dans certains de leurs établissements, au cours de l'été dernier.

Guaranty Trust

La société Guaranty Trust Company of Canada a enregistré en 1968 un bénéfice net de $2,942,758, soit une hausse de 5.1 pour cent par rapport à 1967 alors qu'il était de $2,799,882. Le revenu d'exploitation en 1968 se chiffre à $10,771,967 après paiement d'intérêts sur les dépôts de tous genres dont le montant dépasse $26,000,000. Les dépenses d'exploitation sont de $5,654,757, en hausse de 7.8 pour cent; l'augmentation, mentionne-t-on, résulte surtout de l'accroissement des salaires et des avantages sociaux.

Des dividendes atteignant $1,742,391 ont été versés aux actionnaires comparativement à $1,575,000 en 1967. On précise que depuis l'existence de la compagnie, le total des dividendes versés se chiffre à $11,094,000.

Mattagami Lake Mines

Matagami Lake Mines a enregistré un bénéfice net de $7,258,783 l'an dernier comparativement à $10,925,872 en 1967. Le revenu brut provenant de la production de métaux a diminué, passant de $41,482,026 à $38,284,726. La compagnie mentionne, dans son rapport annuel, que la baisse résulte d'une grève de deux semaines à la mine et d'une autre de sept semaines à l'usine de zinc. La baisse des prix des métaux a aussi affecté le revenu.

UN ADMINISTRATEUR AMERICAIN SE JOINT A UNICAN DE MONTREAL

M. S. V. SAGINOR

M. Aaron Fish, président de Unican Security Systems Ltd., annonce la nomination de M. S. V. Saginor au poste de vice-président de la planification des corporations. M. Saginor est directeur de Unican et était auparavant vice-président administratif de l'Independent Lock Company, de Fitchburg, Massachusetts. A l'ILCO, M. Saginor était aussi vice-président de la Division des Produits de Défense. Il se joint à Union qui détient des brevets mondiaux pour le CKLS-1800, un système révolutionnaire de sécurité et de serrures à poussoirs employé dans l'industrie et les établissements militaire au Canada et aux Etats-Unis.

M. Saginor, ingénieur par profession, possède vingt-cinq ans d'expérience industrielle en production, mise en marché et gérance générale. Il avait occupé auparavant des postes séniors de gérance technique pour Johns-Manville, Union Carbide et autres importantes corporations industrielles. L'expérience au service de ces firmes comprenait des désignations à des postes dans neuf des grands pays européens, en plus du temps passé en Asie et en Extrême-Orient.

Il s'est vu attribuer le certificat de mérite de l'Office of Scientific Research and Development, pour ses contributions durant la seconde guerre mondiale et il est l'auteur d'articles publiés dans le CHEMICAL ENGINEERING AND PRODUCT ENGINEERING sur le sujet de la transmission thermique, en plus de travaux sur les Economies techniques et la gérance industrielle dans l'industrie moderne.

La grande expérience de M. Saginor sera particulièrement utile dans sa nouvelle nomination, qui comprend la responsabilité de toutes les phases de la planification des corporations pour la compagnie au Canada et aux Etats-Unis.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DU QUEBEC

CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des membres de la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec aura lieu au siège social de la Compagnie, 550 ouest rue Sherbrooke, Montréal, Canada, le mercredi, vingt-troisième jour d'avril 1969, à onze heures de l'avant-midi. Le but de cette assemblée est de recevoir le rapport annuel de la Compagnie pour la période se terminant le 31 décembre 1968, élire deux administrateurs, nommer un ou plusieurs vérificateurs dont le terme d'office durera jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle et transiger toute affaire qui pourrait être convenablement soumise à l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration,
H. W. BROWN,
Secrétaire.

Datée à Montréal,
le 14 mars 1969.

CLINIQUE MEDICALE DE L'EST
30 est, boulevard St-Joseph
BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Chauffés — Air climatisé — Ascenseur
527-2496 845-4241

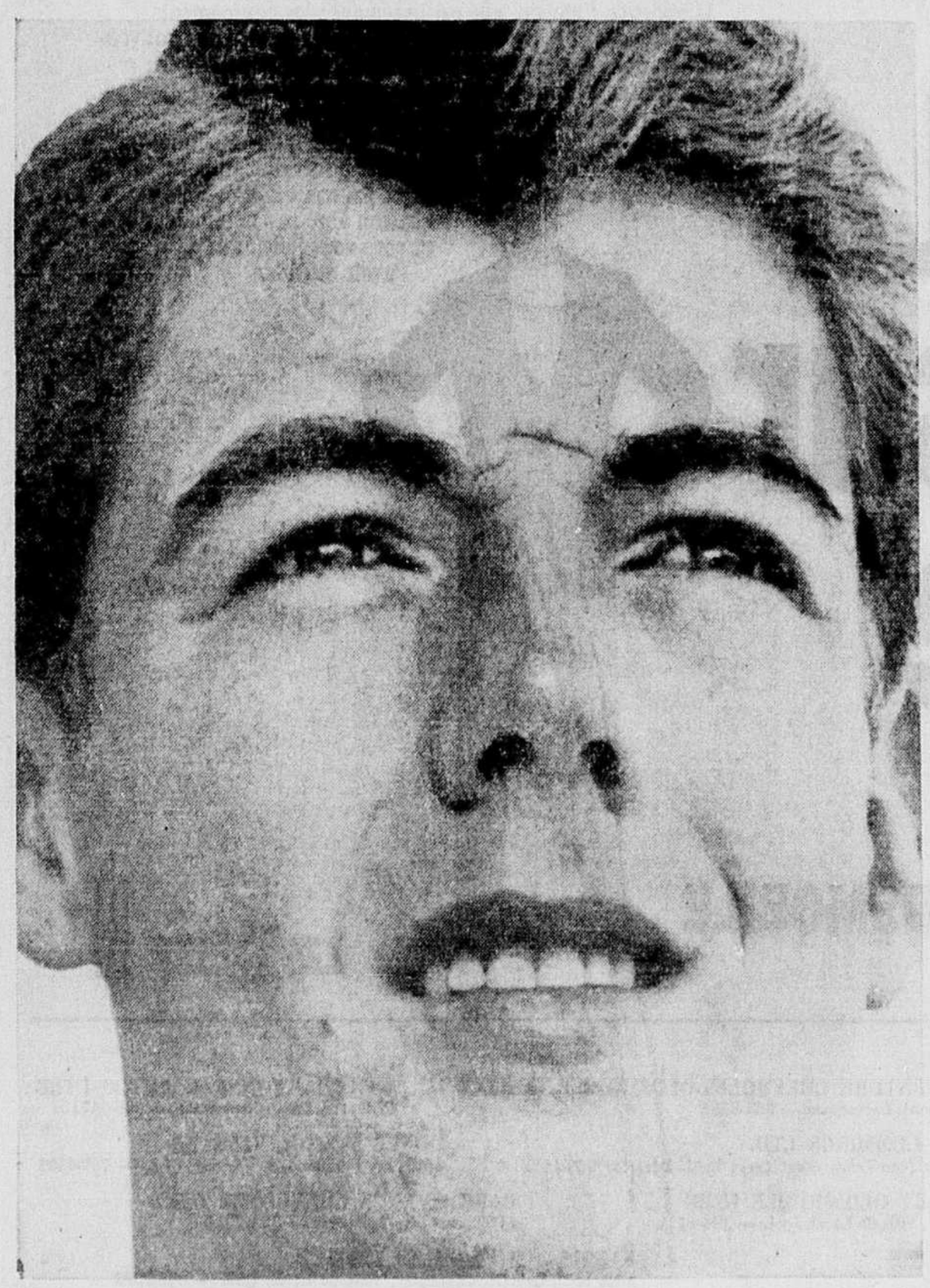

Nous nous inquiétons au sujet de Paul

Mais oui, Paul nous inquiète, aussi bien que les milliers d'autres étudiants qui, comme lui, chercheront des emplois d'été cette année.
Et il est de notre but de les aider.

Nous demandons aux hommes d'affaires de Montréal de collaborer avec nous et d'accepter leur part de responsabilité sociale dans la préparation des étudiants pour leur rôle à venir.

De notre côté, nous pouvons vous aider en vous fournissant l'étudiant voulu pour l'emploi que vous avez à offrir. A vous d'en profiter

APPRENEZ A LES CONNAITRE, EMBAUCHEZ DES ETUDIANTS CET ETE

JC MONTREAL

APPUYEZ
OPERATION PLACEMENT

THE MONTREAL BOARD OF TRADE FOUNDED 1822 JUNIOR BOARD FONDEE 1961

avec la collaboration du
Centre de Main d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
TELEPHONE : 879-4766 — TELEX : 01-2719

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	2400	$10¼	10	10	
Abitbi 7½p	z10	$57½	57½	57½	
Acklands	455	$17¾	17¼	17¼	+ ⅛
Ackind 2p	310	$16	16	16	
Acres Ltd	210	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
A.G.F.M	100	$64	63½	63½	—1½
Agra Vegt	300	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Aimco Ind	2860	$18⅜	18⅛	18¼	+ ¼
Alta Gas T	2796	$41½	41	41	— ¼
Alta Gas p	165	$81¼	81¼	81¼	
Alta G D p	139	$119½	119	119	— ½
Alta Gas w	2472	$11⅜	11	11	— ¼
Algo Cent	400	$9¾	9¾	9¾	
Algoma St	5231	$18⅜	18¼	18⅜	
Algon	2400	$6	6	6	
Alcan	4575	$30½	30⅛	30⅛	— ¼
Alcan pr	200	$35⅞	35¾	35⅞	— ⅛
Ang CT 315	30	$44	44	44	— 1
Aquitaine	1985	$16¼	16¼	16½	
Argus	100	$20	20	20	
Args 250 p	25	$37	37	37	
Argus B pr	40	$36¾	36¾	36¾	
Argus C pr	2065	$14	13¾	14	+ ¼
Asbestos	152	$25¾	25¼	25½	
Atco Ind	2145	$15⅜	15½	15½	
Atl Sugar	2515	$6⅛	6	6⅛	
Atl Sug A	205	$13⅜	13⅜	13⅜	
Atl Sug pr	75	$56	56	56	
Atl Sug wts	6170	160	150	155	— 5
Auto Elec	250	$22	22	22	+ ¼
BahC D	11575	65	63	64	+ 1
Bk Mtl	13869	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
Bk Mtl r	90764	31	26	29	— 1
Bank N S	925	$22⅞	22¾	22¾	+ ¼
Bartaco	900	$19¼	19	19	+ ¼
Bathrst p	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Beaver L	z10	$16⅞	16⅞	16⅞	
Becker B p	z25	$14½	14½	14½	
Bell Canad	2576	$44¼	44	44¼	+ ¼
Bell Knit	100	350	345	345	
Block Bros	1045	$22	21⅝	21⅝	— ⅞
Bow Valy	200	$24	24	24	— ½
Bow Vly w	100	$20	20	20	+ ½
Bramalea	7535	$10½	10⅛	10¼	+ ⅛
Bramal w	1400	925	915	925	+10
Brazilian	2669	$17⅜	17	17⅛	+ ⅛
BC Forest	1600	$34½	34¼	34½	+ ⅛
BC Sugar	420	$59	56½	59	+ 3
BC Phone	432	$63½	63¼	63⅜	— ⅜
BCPh 4¾ p	z5	$66	66	66	
BCPh r	12166	40	32	32	— 2
Brinco	4433	$5⅞	5¾	5¾	
Buntin Rid	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Burns Fds	250	$22¾	22¾	22¾	
Burrard	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Cad Dev b p	430	$61½	61	61¼	— ¼
Calgary P	150	$26⅛	26⅛	26⅛	
Calgy 540 p	50	$108	107	108	+ 1
Calvrt Dle	500	145	140	145	— 5
Cambridg	200	$10	10	10	+ ¼
CD Sugar	65	$39⅞	39⅞	39⅞	
Can Bread	150	$22½	22½	22½	— ½
Can Cem	125	$31	31	31	— ¼
CCC Stone	175	$34¾	34½	34½	—1½
Can Malt	700	$19¾	19½	19½	
C Perm	21124	$13⅜	12⅝	13	+ ⅝
C Safway p	z6	$88¼	88¼	88¼	
CSL	100	$34¾	34¾	34¾	+ ¾
CSL pr	104	470	470	470	
Cdn Brew	5500	$9⅛	9	9	
C Brew Ap	25	$34	34	34	
CB Alum A	2900	$21⅛	21	21	— ⅛
Cdn Can A	100	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
C Chem w	100	355	355	355	+10
C Curtis	5720	185	175	180	— 5
C Found	z25	$8	8	8	
C Founnd pr	756	$13¾	13¾	13¾	— ¼
CG Sec A	100	$11½	11½	11½	
C Goldale	900	$29¼	29	29	+ ½
C Hydro	1850	$25½	25	25½	+ ½
C Imp Bnk	4424	$19¾	19½	19¾	+ ⅛
C Ind Gas	235	$28	27¾	28	
CIL	667	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
C Interurb	360	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
C Intrurb p	3095	$12⅜	12¼	12¼	
C Marconi	1000	$6	6	6	
CP Inve pr	2450	$33	32¾	32¾	+ ⅛
CPIn w	11545	865	860	865	+15
CPR	3933	$82½	81¾	82½	+ ½
CPR $3. pr	310	$97⅜	93¾	97⅜	+ ⅛
Cdn Salt	400	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Cdn Tire A	2081	$61¾	60½	61	+ ⅛
CWN G 4 pr	102	$11½	11½	11½	
C Westing	400	$16½	16½	16½	
Canron pr	z20	$85	85	85	
Capit Bldg	3475	$6⅞	6¾	6¾	
Cara	200	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Carrier JD	305	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
CDRH Ltd	2400	$13⅞	13⅝	13⅝	+ ⅛
Ctl Fund A	410	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅛
Chemcell	925	$11⅜	11½	11½	
Chem 175 p	100	$24	24	24	— ½
Chrysler	z5	$55	55	55	
CHUM A	100	$17½	17½	17½	— ½
Clairton	7160	220	215	220	
Coch-Dn A	250	$21	21	21	+ ¼
Codville A	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Columbia	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Cominco	2340	$36¼	36	36	+ ¼
C Holiday I	1150	$13⅛	13	13⅛	
C Savings	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	
Compro	200	$5¼	5¼	5¼	
Compr Ap	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Con Bath	950	$20¾	20½	20⅝	— ⅛
Con Bath p	z50	$20¾	20¾	20¾	
Con Bath w	530	340	340	340	—10
Con Bldg	1700	435	425	435	+ 5
Con Textile	z50	$13⅛	13½	13½	
Cons Ga	1129	$19	18¾	19	
Con Gas B	25	$86	86	86	+ 2
Corby vt	25	$33	33	33	+ 1
Corby B	25	$31½	31½	31½	
Coronatn	6450	330	325	330	+ 5
Corontn p	7200	330	325	325	
Coron 2w	550	78	71	78	+ 3
Couvret P	300	58	8	8	
Craig Bit	300	450	450	450	
Crestbrk	z50	$17	17	17	
Crow Nest	5010	$47	47	47	
Crush	22835	$10¼	10	10¼	+ ¼
Cyg A	16924	$9⅞	9	9	— ⅛
Cygnus B	1574	$11¼	9⅞	10¼	— ½
Cygnus pr	900	340	37	37	+ 1
Delta Elec	1100	315	310	310	
Distl Seag	600	$50	49⅝	50	
Dome Pete	310	$81	80½	81	— ½
D Bridge	z100	$18⅛	17½	17½	
D Fabric p	300	300	300	300	
Dofasco	1310	$23½	23¼	23⅜	— ⅛
Dofasco p	110	$77¼	77¼	77¼	+ ¼
Dom Glass	575	$17½	17¼	17¼	— ¼
Dosco	z25	$11	11	11	
Dom Store	2054	$14¾	14½	14½	
Domtar	2065	$14¼	14	14	— ¼
D Textile	125	$16	16	16	
Donlee M	100	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Dupont	30	$35	35	35	
Dustbane	150	$26⅛	26⅛	26⅛	
Dylex Div	z10	$28	28	28	
Dylex D A	1525	$25¾	24¾	25½	— ½
E-L Fin	250	$14¼	13⅞	14¼	+ ½
Electro Itd	340	$23½	23½	23½	
Erie D	100	$24	24	24	— ¾
Erie D A	135	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Exquisite	500	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Exquite w	200	160	160	160	— 5
Falcon	1515	$120¼	120	120	— 1
Fam Play	3740	$19⅛	18¾	19⅛	+ ⅛
Fed Farm	100	$7½	7½	7½	
Fed Grain	2725	$9	8⅞	8⅞	
Fleet Mfg	7925	310	300	305	
Ford Cnda	170	$301	300	301	— 1
FPE Plan	400	$24½	24½	24½	
Fraser	1800	$20¼	20	20	— ¼
Fruehauf	300	$16	15⅞	16	+ ½
Galt Mt Irn	200	$13¾	13¾	13¾	
Gen Distrb	1170	$17¼	16¾	16⅞	— ⅜
GMC	z232	$86	84¾	85	
Godyear p	355	$36¼	35¼	35¼	—2¼
G Mckay B	100	$14½	14½	14½	+ ¾
GL Paper	4300	$28	27	27	— 1
GL Power	150	$20⅝	20⅜	20⅜	+ ⅛
GN Capital	980	$12¾	12⅜	12½	— ½
Gt W Life	340	$120	117¼	118½	— ½
Gt WSodd	4935	$12	10⅞	11	— 1
Greyhnd	400	$13⅜	13½	13½	
Guar Trst	525	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Gulf Can	2751	$42	41¼	41¼	— ¾
H Cotton	200	$37	33	37	+ 4
Hand Chm	300	$23¾	23½	23½	+ ¼
Harde	45350	170	160	160	—15
Hard Carp	z5	$19¾	19¾	19¾	
Hard Crp A	375	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Harveys F	3645	$10¼	9⅞	10	
HWood A	100	350	350	350	
Hawker S	1525	385	385	385	+ 5
Hays Dna	200	$14½	14½	14½	— ⅛
Home A	6900	$43½	41½	41½	— 2
Home B	3625	$43¾	41½	42	—1½
Horne Pit	5425	345	340	340	
H Bramor	750	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
H Smith pr	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
H Boy Co	z180	$24½	24½	24½	
HB Oil Gas	375	$35¼	33½	34⅜	+1⅜
HB Oil G pr	145	$54¼	54	54¼	+ ¼
Hughs-O B	z50	$10½	10½	10½	
Huron Eri	z1	$16½	16½	16½	
Husky Oil	988	$19½	18⅞	19½	— ¼
Husky D w	137	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Imp Life	140	$197	195	195	— 7
Imp O	17757	$18⅝	18	18⅛	— ⅜
Imp Tob	1995	$14	14	14	
Indusmin	600	$19⅝	19¼	19¼	—1½
Ind Accept	2900	$26¾	26⅛	26⅛	— ⅜
In Acc wts	2100	900	870	870	— 5
Ind Adhes	550	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Ind Wire	400	395	385	395	+30
Inglis	350	$12	11⅞	11⅞	
Inland Gas	250	$15	14⅞	15	
Inspiratin	240	120	120	120	
IBM	z4	$316	312	316	
Int Nickel	5355	$39¼	38⅜	39¼	+ ⅝
Int Util	340	$42	42	42	
Int Util pr	265	$41¼	41	41	
Intpr Disc	1100	400	385	385	—15
Intpr Pipe	2075	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
Int Pipe w	350	975	975	975	
Intpr Steel	2400	$5¼	5¼	5¼	
Intpr Stl pr	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Inv Grp A	5325	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
In Ovrseas	375	$114	113⅜	113⅜	—2⅛
ITL Ind	5780	$21	20¼	20¼	— ¾
James Stl	700	$13¼	12¾	12¾	— ⅜
Jefferson	350	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅜
Jock C	40317	$5⅜	5	5⅛	
Jockey A p	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅜
Kaps Tran	1300	$20	20	20	+ ½
Keeprite P	50	$32½	32½	32½	— ½
Kelly D A	300	$7	7	7	
Kenting	725	$20⅛	20½	20½	
Kofter St	250	$47½	47	47	— ¼
Labatt	1595	$24⅞	24	24⅞	+ ⅛
Labatt pr	375	$24¾	24⅜	24⅜	+ ⅛
Lakelnd w	200	750	750	750	+450
LOnt Cem	100	405	405	405	
Laura Sec	311	$11⅜	11⅜	11⅜	
Lau Fin	1236	$6⅛	6	6	— ⅛
Lau F 1.25	500	$14½	14	14	— ¾
Lau F 2.00	100	$22	22	22	+ ½
Leigh Inst	300	$46⅝	46½	46½	+ ¼
Levy	100	$30¼	30	30¼	— ¼
Life Inv wt	300	340	315	320	+20
Lob Co A	1235	$6⅝	6½	6½	
Lob Co B	3485	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Lob Co pr	250	$32	32	32	+ ⅜
Lob G A pr	z105	$19⅛	19	19⅛	
Lob Inc	z50	$6½	6½	6½	
Loeb M	1735	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Maclean H	100	$14½	14½	14½	— ½
MB Ltd	1923	$34	33⅝	33⅞	— ⅛
Magna El	400	$17	16¾	16¾	— ¼
Magnetcs	7405	365	355	360	+ 5
Magnum	100	$47	47	47	— ½
Major H D	625	390	380	390	+10
Manoir In	3100	355	350	350	
M Lf Gard	200	$32½	32½	32½	+ ½
M Lf Mills	475	$21½	21	21	
Maritime	z100	$17¾	17½	17½	
Markboro	450	$9	8⅞	9	+ ¼
Mass-Fer	9466	$22½	22¼	22¼	— ⅛
MEPC	1300	$6	5½	6	+ ½
MEPC p	100	$18	18	18	— ⅝
Melchers	z25	$14½	14½	14½	
Met Stores	25	$46	46	46	— ½
Met Str 67 p	150	$19	19	19	— ¼
MGFM	100	475	475	475	—25
Mindustrl	300	$13	13	13	
MLW Wor	1475	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Molson A	1310	$26½	26⅛	26½	+ ¼
Montex	1000	230	230	230	—10
Montex w	99	120	120	120	— 5
Mont Trst	100	$12	12	12	+ ½
Moore	1409	$330⅝	30⅜	30½	
Morse A	355	$23¼	23¼	23¼	
Morse B	z15	$24⅜	24⅜	24⅜	
Morse pr	50	$52	51½	51½	— ¾
Morse B pr	50	$46¾	46¾	46¾	—1¼
Murphy	600	$9	9	9	
Nabrs Dlg	125	$15	15	15	— ¼
NaChrs I	215	$11½	11½	11½	
Nt Contain	150	$10	10	10	
Nat Drug	100	$10	10	10	
Nat Hees	225	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜
Nat Hees p	z60	$7¾	7¾	7¾	
Neon	625	$31½	31	31½	— ¼
N Provid D	5801	235	225	225	
Noranda	2115	$33⅞	33¼	33¾	+ ¼
Nor Ctl G	4721	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Nor Ctl G p	100	$28	28	28	— 2
Nor Ctl 65p	100	$40	40	40	
NCG B 2 p	125	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
Nor Ctl wts	100	905	905	905	—25
Okanagan	650	480	455	480	+15
OSF Ind	3067	$28	27	27¾	+ ¾
Oshawa A	3792	$34½	33	34	+ ¾
Oshawa w	1307	$12½	12½	12½	+ ¼
Overlnd 2 p	2610	$6¾	6¾	6¾	
Pac P	14257	$32	30¾	31½	+ ¾
Peace Riv	1750	$5¾	5½	5½	— ¼
Peel Elder	250	$26½	26¼	26¼	— ¼
Pembina	1500	$17¾	17½	17½	— ¼
Petrofina	425	$19½	19½	19½	+ ¼
Phillips Cb	400	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Pitts Eng	350	$22	22	22	
Pow Corp	975	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Pow Crp pr	200	$36	35½	35½	+ ⅜
Pow C S pr	200	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Prem Iron	100	495	495	495	
Price Com	3105	$15⅜	15¼	15½	— ⅛
QN Gas	290	$16½	16¼	16¼	
Quinte A	200	350	350	350	
Rank Org	565	$11⅜	11⅛	11⅛	
Rapid Grp	1055	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Readers D	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Reed Osir	735	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Reichhold	295	$14	14	14	
Reitman	100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅜
Reitman A	100	$12	12	12	— 1
Revelstk	100	$26¾	26¾	26¾	— ½
Revenu	15095	$15⅝	14¾	14¾	— ½
Rileys D	440	$15⅜	14¾	15⅜	+ ⅜
Ronald Fd	125	$17⅜	17⅝	17⅜	— ⅛
Rothman	100	$19¼	19¼	19¼	
Rothmn w	200	600	600	600	—10
Royal Bnk	4470	$21⅝	21⅜	21½	+ ¼
Royal Trst	875	$26¼	26¼	26¼	+ ½
Russell H	200	$19	18⅞	19	
StL Cem A	100	$31	31	31	
StL Cem w	100	600	600	600	
St Maurice	2600	270	265	270	— 5
Sayvette	1100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Scot York	700	$20¼	20	20	— ¼
Scot Mis pr	200	$8¾	8¾	8¾	+ ½
Scot Paper	100	$26¼	26⅛	26⅛	+ ⅛
Scythes	50	$26½	26½	26½	—3¼
Seaway M	4921	$24	23½	23½	—1¼
Swawy M p	7025	$8¼	7¾	7¾	— ¼
Seawy M w	4434	715	690	690	—20
Secur Cap	175	$9	9	9	+ ⅛
Select Les	600	410	410	410	
Selkirk A	z25	$15	15	15	
Shaw LE A	100	$9½	9½	9½	+ ¼
Shell Inv p	100	$27	27	27	
Shell Inv w	1830	$12⅝	12¼	12¼	— ⅜
Shell Can	282	$26¾	26¼	26¾	
Shop Save	328	$20½	20½	20½	+1½
Shulily's	375	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
Silknit	200	$18½	18½	18½	+ ½
Silverwd A	300	$22⅜	22½	22½	— ½
Simpsons	400	$34¾	34⅝	34⅝	— ⅜
Simpson S	175	$31	31	31	
Skyline H	1300	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Slater Stl	2050	$16¼	16¼	16¼	
Slater A wt	700	960	950	960	+10
Sogemine	1600	$16⅞	16⅞	16¾	+ ¼
Sogmn wts	500	780	780	780	
Southam	30	$61½	61½	61½	—1½
St Brodcst	685	$11⅞	11⅝	11⅝	— ¼
Steel Can	5026	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Steinbg A	795	$11¾	11½	11½	— ½
Stuart Hse	400	$7½	7¼	7½	
Suptst com	250	$11	11	11	— ¼
Suptest od	1675	$42½	41½	42½	+ ½
Texaco	451	$32½	32⅜	32½	
Thom Nes	100	$18½	18½	18½	
Thom N pr	50	$49	49	49	+ ½
Tone Craft	400	$24¾	24½	24½	— ½
Toramont	3720	345	330	335	+ 5
Tor Dm Bk	5269	$20¼	20	20¼	
Towers	1000	120	120	120	+ 5
Traders A	730	$10½	10⅜	10½	
Traders B	z50	$9½	9½	9½	
Traders 5 p	100	$29½	29½	29½	
Transair	1150	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Tr Can PL	2818	$41¼	40¾	40¾	— ¼
Tr Can Pl p	1125	$44	43½	43½	— 1
Tr Can A pr	102	$75⅛	75⅛	75⅛	—1⅜
Tr Can P w	z10	$16½	16½	16½	
Trans Mt	1850	$15	14⅞	14⅞	
Trans PPL	4925	$14	13¾	13⅜	— ⅛
Trizec Crp	8560	220	215	215	
Tru-Wall	400	445	435	445	+10
UNAS Inv	475	$21½	21½	21½	
Union Acc	300	$5¾	5¾	5¾	
Un Ac 1p	z25	$40	40	40	
UnAcc B1p	75	$40½	40½	40½	
Un Carbid	210	$18⅝	18½	18½	
Un Gas	9870	$15¼	15	15⅛	— ¼
UGas B pr	25	$48½	48½	48½	+ ½
Union Oil	250	$43⅛	43	43	— ¼
U Corp B	500	$18	18	18	— ½
Un Fn Mgt	310	$21¼	21⅛	21⅛	
Un Wburn	820	$17½	16½	17	+ ¾
Un Wbn wt	845	$12¾	12	12¼	+ ¼
U Sections	450	$16½	16½	16½	
Van Ness	2075	$7⅜	7¼	7¼	
Vascan	1400	$11¾	11	11	— ¾
Versatd	565	$25¼	24¾	24¾	— ¼
Venpower	2200	155	150	150	
Versatile	205	$11	11	11	+ ¼
Versatil A	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Vic G Tr pr	25	$42	42	42	+ ½
Vulcan	400	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Wainoco O	400	375	360	375	— 5
Walk GW	1790	$40½	40¼	40¼	— ⅛
Weldwod	355	$28	27⅝	27¾	+ ⅛
Westc'st	705	$27	26¾	26¾	— ½
West Ind	1100	400	400	400	+10
W Brdcast	225	$23	23	23	
W Cdn Seed	2060	310	305	310	
W Pacific	470	480	480	480	
Weston	415	$17	16¾	16¾	— ⅛
White Pas	800	$25½	25¼	25½	+ ¼
White P A p	z50	$22¾	22½	22¾	
Woodwd A	1310	$18¼	18	18	— ¼
Zellers	1200	$13⅜	13¼	13¼	— ½
Zenith	100	240	240	240	

MINES

Accra	4000	20	18	18	— 1
Acme Gas	2000	27	27	27	
Advocate	1150	330	325	330	+ 5
Aetna In	1500	470	460	465	
Agnico	200	160	160	160	+ 3
Akaitcho	9400	144	130	140	+10
Am Larder	2000	33	32	32	— 3
Ang Ruyn	2500	100	98	98	
Ang U Dev	3900	104	100	100	
Area	300	265	265	265	— 5
Argosy	2100	53	53	53	
Armore	2000	22½	22	22	
A Arc	11500	16	15½	16	+ ½
Asac Porc	1050	40½	40½	40½	—21½
Atl C Cop	1000	56	56	56	
At Yk	11500	16	13	18	+ 4
Aunor	516	405	400	400	
Bnkno	11400	$11¼	10¾	11	— ¼
Barex	2000	41	41	41	+ 1
Barat	500	85	85	85	+ 1
B-Dqu	1500	23	23	23	— 1
Belcher	1400	63	63	63	
Belletere	1500	20	20	20	— 5
Bethim	5385	$18⅛	18¼	18⅛	
Bl Hawk	400	110	105	110	+ 5
Bounty Ex	730	21	21	21	— 1
Bralorne	1100	290	285	285	— 5
Broul Reef	3000	45	45	45	
Brunswk	600	790	775	790	+15
Bunker H	3000	18	17½	18	+ 1
Calmor IB	600	95	95	95	— 1
Cam Mine	6500	54	53	54	— 1
Camflo	3350	640	630	635	— 5
C Tung	2900	173	165	168	— 7
C Jamiesn	500	130	130	130	
Cdn Keely	1000	7	7	7	
C Lencourt	9000	24	23	23	— ½
C Malart	3000	20½	18½	19	— 2
C Nisto	11500	63	59	60	— 2
Candore	3500	18	18	18	
Can-fer	3400	325	315	325	
Captain	2500	17	16½	16½	— ½
Cassiar	9595	$19	18⅞	18⅞	
Cent Pat	200	210	210	210	
Chemalloy	1200	435	425	425	— 5
Chestrvile	5000	23½	22½	22½	
Chib Kay	1500	17	17	17	
Chib M	3000	57	53	53	— 2
Chimo	5000	174	165	165	— 6
Coch Will	100	164	164	164	+ 8
Coin Lake	1000	40	40	40	+ 2
Comb Met	2000	22½	22½	22½	
Conigo	5500	48	46	48	
C Shaw	17500	55	53	54	+ 1
C Bellek	3000	10	10	10	
Con Fardy	1900	525	510	520	— 5
CHall e	25500	50	46	50	+ 8
C Marben	z50	450	450	450	
C Morisn	3500	745	730	740	
Con Negus	2500	32	32	32	
C Nichl	33766	34	31	32½	—1½
C Rambler	6200	115	105	105	—10
C Red Pop	6000	20	19½	19½	— ½
Coprcorp	2000	55	54	55	+ 1
Cop Fields	3614	154	152	153	— 1
Cop Man	5500	19	19	19	— ½
Coulee	4000	42	41	41½	
Courvan	2500	34	34	34	
Craigmt	2270	$11¼	11	11	
Cstland	1260	28	28	28	— ½
Crobk	16500	26	26	26	
D'Aragon	1500	27	26½	27	+ 1
D'Eldona	5100	96	93	93	— 4
Delhi Pac	1500	17	16½	17	+ ½
Denison	5622	$56½	55	56	— ½
Dicknsn	2100	370	365	365	—20
Discovry	1000	240	235	240	
Dome	1435	$91½	89	90	+ ½
Donal	18500

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 **la presse** ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1969 — 85e ANNEE — No 62

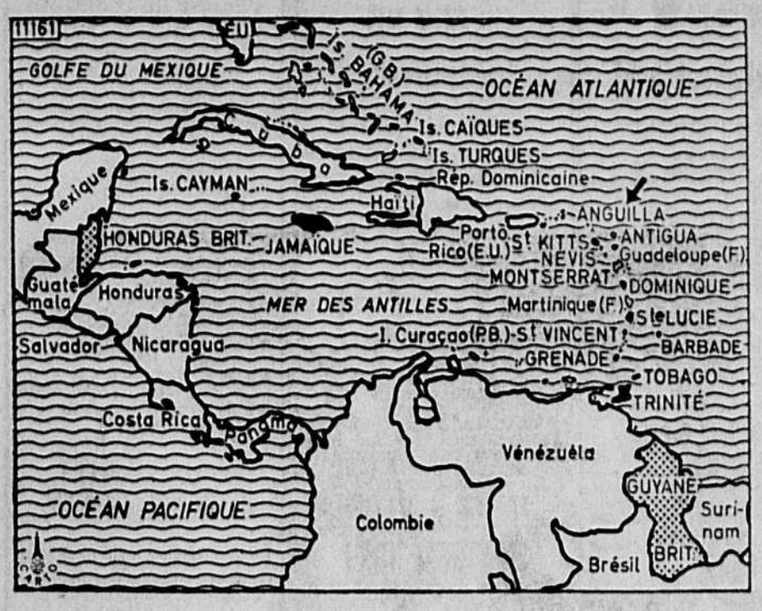

Pour le président d'Anguilla, plutôt un "petit Vietnam" que la domination des Anglais

LONDRES. (AFP, UPI) — Anguilla, la petite île des Caraïbes qui vient d'entrer dans l'histoire en expulsant manu militari un ministre britannique, est prête à se transformer en un "petit Vietnam" si la Grande-Bretagne tentait de reprendre par la force le contrôle de l'île. C'est du moins ce qu'a déclaré le "président" Ronald Webster à l'envoyé spécial du "Daily Telegraph".

M. Webster a indiqué qu'il disposait de forces suffisantes pour repousser toute tentative de débarquement de la frégate "Minerva" de la Royal Navy actuellement mouillée dans l'île voisine d'Antigua. Dans son interview au journal britannique, M. Webster a, d'autre part, démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles sa "déclaration unilatérale d'indépendance" ait un quelconque rapport avec la mafia américaine.

Entre-temps, des sources diplomatiques à Londres laissent entendre que la Grande-Bretagne songerait à dépêcher des troupes dans l'île rebelle afin de la libérer des dirigeants "types gangsters" qui la gouvernent.

Le type d'opération et le nombre de soldats nécessaires pour la mener à bonne fin font l'objet de discussions entre les Etats-Unis et les gouvernements des pays des Caraïbes en bon termes avec Londres, disent les mêmes sources.

Selon M. Webster, la Grande-Bretagne "tente délibérément" de provoquer un incident qui "justifierait une invasion". Le secrétaire adjoint au Foreign Office et au Commonwealth, Sir William Whitlock, est rentré à Londres, hier, et a confirmé qu'il avait été chassé de l'île d'Anguilla à la pointe du fusil et que l'île est gouvernée par des individus en armes. "Le peuple d'Anguilla se trouve présentement complètement dominé par des éléments du type gangster", a dit Sir Whitlock à une conférence de presse.

Les milieux diplomatiques croient comprendre que derrière toute l'affaire, on aurait une tentative de transformer l'île en un paradis du jeu, et que cette initiative serait financée par des Américains dont on ignore les noms.

Le secrétaire adjoint au Foreign Office s'était rendu à Anguilla dans le but de mettre un terme à la sécession de l'île de la fédération des îles St-Kitts, Nevis et Anguilla — sécession décrétée il y a 22 mois par M. Webster. Anguilla a quitté la fédération en l'accusant de négligence économique, et se plaignant de ce que l'île St-Kitts y exerce une domination politique. En janvier, Webster décréta l'indépendance de la république d'Anguilla. Dans une lettre au Foreign Office, il accuse Whitlock et deux de ses aides de complot en ce sens qu'en survolant l'île en hélicoptère il voulait s'attirer le feu des défenseurs de l'île, justifiant par le fait même un débarquement des fusiliers marins de Sa Majesté actuellement en état d'alerte à bord de deux frégates, la "Minerva" et la "Rhyl", prêtes à investir l'île qui n'a que 35 milles carrés.

Lord Shepherd, ministre d'Etat au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, a quitté Londres, aujourd'hui, pour la région des Caraïbes où il se rendra d'abord à Antigua, Etat associé à la Grande-Bretagne, puis à la petite dépendance britannique de Montserrat et à celle de St-Vincent, où commence également à sévir une tension politique.

St-Vincent est la seule des "îles du vent" qui n'ait pas obtenu le statut d'Etat associé à la Grande-Bretagne, conféré aux îles voisines de St. Lucia, Dominica et Grenada, ainsi qu'à la "mini-fédération" des îles-sous-le-vent St. Kits-Nevis-Anguilla et à l'île d'Antigua au nord de l'archipel des petites Antilles.

Israël proteste à l'ONU

Des artilleurs algériens ont pris part aux combats de Suez

d'après AFP, PA, UPI

Israël a formellement protesté auprès du Conseil de sécurité des Nations unies contre la présence de soldats algériens sur le canal de Suez, faisant le coup de feu presque quotidiennement et tuant ou blessant des Israéliens, en violation du cessez-le-feu.

Dans une lettre au président du Conseil de sécurité, le représentant permanent d'Israël à l'ONU, M. Yossef Tekoah, se réfère à une dépêche de l'agence Reuter qui, citant les services de presse officiels algériens, mandait d'Alger le 9 mars que "des forces algériennes stationnées sur la rive ouest du canal de Suez, côte à côte avec les forces égyptiennes, ont participé au barrage d'artillerie de samedi dernier contre les forces israéliennes".

Le journal du soir "Maariv", de Tel Aviv, signale pour sa part que des officiers supérieurs algériens ont été blessés au cours des récents duels d'artillerie israélo-égyptiens sur le canal de Suez.

Un officier supérieur algérien aurait été tué en même temps que le général Riad, lorsque le bunker de ce dernier a été frappé de plein fouet par un obus israélien.

Les Algériens, dont plusieurs camps auraient été touchés lors des duels d'artillerie de cette semaine, selon des sources israéliennes, ne servent pas comme artilleurs. Mais c'est dans leurs rangs que se recruteraient les tireurs d'élite qui, depuis des semaines, tirent sur les positions israéliennes de la rive orientale du canal de Suez.

Dans sa lettre à l'ONU, M. Tekoah rappelle que l'Algérie a refusé jusqu'à présent d'accepter le cessez-le-feu établi par le Conseil de sécurité en juin 1967. Il juge incompatible l'appartenance de l'Algérie au Conseil de sécurité et la participation d'Algériens aux "attaques d'agression" effectuées contre Israël le long du canal de Suez.

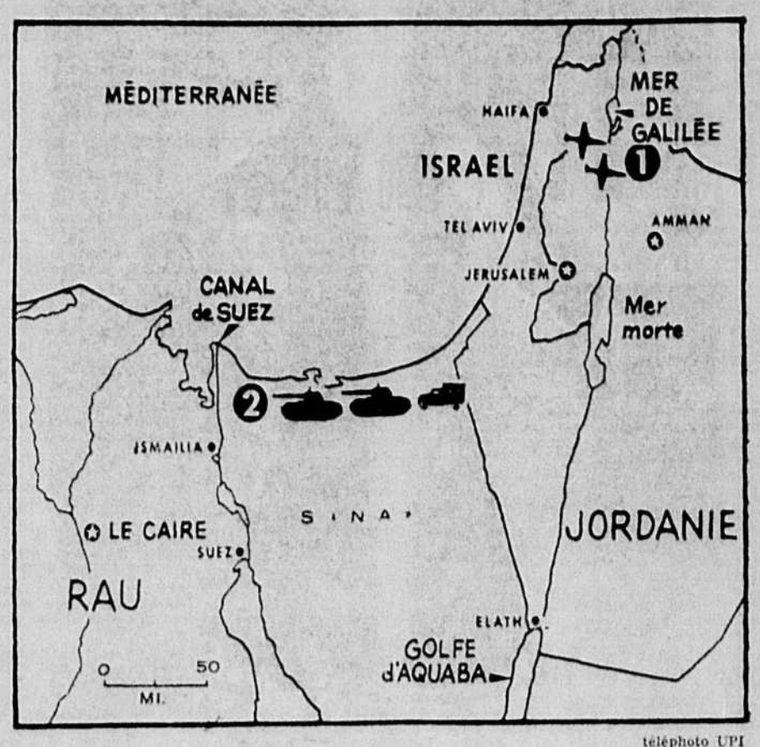

téléphoto UPI

Cette carte montre (1) les emplacements approximatifs des bases de commandos arabes attaquées aujourd'hui par des avions israéliens en Jordanie, au sud de la Mer de Galilée. D'autre part, des civils arabes ont dit avoir vu au moins 400 chars et blindés israéliens se dirigeant vers le canal de Suez (2), où des duels d'artillerie opposent presque quotidiennement les forces égyptiennes et israéliennes.

téléphoto PA

Le chancelier Kurt Georg Kiesinger et le général de Gaulle échangent une poignée de main à l'issue d'un entretien de deux heures, symbolisant par ce geste la coopération franco-allemande. A l'arrière-plan, le premier ministre Maurice Couve de Murville.

La France n'ira plus au conseil de l'Union économique européenne

PARIS (AFP) — La France n'ira plus au Conseil de l'Union économique européenne, a déclaré, ce matin, le général de Gaulle, dans l'exposé qu'il a fait au cours des conversations franco-allemandes élargies, a rapporté un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

L'UEQ, a ajouté le général, est une affaire qui n'intéresse pas la France car elle considère que les conseils qui viennent de se tenir à l'UEO sont une violation du traité, a encore indiqué le porte-parole.

Le porte-parole a ensuite déclaré que la présentation des idées que le général de Gaulle avait exposées le 4 février dernier à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Christopher Soames, avait été faite à "l'envers" de ce que le président français avait dit.

D'autre part, les explications auxquelles ont donné lieu les conversations franco-allemandes ont été extrêmement utiles et même précieuses, a encore déclaré, selon le porte-parole, le général de Gaulle. La coopération pratique entre la France et l'Allemagne est un champ qui peut davantage être cultivé, a ajouté le général de Gaulle.

Peut-être un jour faudra-t-il faire quelque chose de commun avec tous les Etats européens, a dit encore le général de Gaulle. C'est une perspective ouverte et la France est prête à en parler avec la RFA. La France avait cru que ceci était souhaité par la Grande-Bretagne. La France, quant à elle, est prête.

Par ailleurs, le général de Gaulle a estimé que l'URSS considère peut-être, aujourd'hui, que la menace principale vient pour elle de la Chine, et non de l'Ouest et qu'il peut en résulter un renforcement des contacts entre l'Europe et l'URSS, a indiqué un porte-parole de la délégation de la RFA.

Il a ajouté que le général de Gaulle avait souligné, d'autre part, que la France et l'Allemagne fédérale étaient d'accord pour poursuivre le développement du Marché commun.

Strauss: l'Allemagne doit tirer la France et l'Europe

ROME. (AFP) — "En Europe, l'on ne peut rien faire sans Paris ou contre Paris, mais c'est l'Allemagne qui doit tirer, tirer la France, tirer toute l'Europe occidentale", déclare M. Joseph Strauss, ministre ouest-allemand des Finances, dans une interview accordée à l'hebdomadaire romain "L'Espresso".

"Cela impose une révision profonde, radicale du rôle politique auquel l'Allemagne a été cantonnée après la guerre", ajoute le ministre.

Le rédacteur de l'hebdomadaire qui a recueilli l'interview rapporte ensuite : "Selon M. Strauss, M. Nixon aussi est convaincu de cette nécessité : une fois l'Amérique convaincue, les autres doivent suivre".

"On a même perdu trop de temps, dit encore M. Strauss, avec les indécisions des Américains, d'une part, et des Français, de l'autre. A cette période d'indécision a correspondu en Allemagne le gouvernement de coalition avec les socialistes. Maintenant, avec M. Nixon à la Maison Blanche et avec la France en difficulté, il est temps de se remettre en marche, de rattraper le temps perdu.

"On peut être en total désaccord avec les conceptions politiques de M. Strauss, remarque ensuite le collaborateur de l'"Espresso", mais on ne peut pas ne pas lui reconnaître de la clarté et du courage. Depuis longtemps, M. Strauss dit toute sa pensée, décrit sans moyen terme son idéal, qui est celui d'une Europe unie sous la conduite de l'Allemagne et de la France, une Europe réarmée avec un potentiel atomique autonome, assez riche et assez forte pour exercer une attraction massive sur les Etats de l'Europe orientale et contraindre les Soviétiques à traiter.

"Dans ce cadre, l'on arrive à la réunification de l'Allemagne conçue comme une simple absorption de l'Allemagne orientale par la République fédérale. L'unique variante par rapport à ses thèses d'il y a quelques temps, c'est une pointe de déception à l'égard de la France et du général de Gaulle.

"La France, ajoute M. Strauss, est profondément éprouvée sur le plan économique et social, beaucoup plus que ce qui n'apparaît. De quelque manière que se termine le conflit en cours entre le gouvernement et les syndicats, La France risque une grave crise. Si le gouvernement cède, une période très difficile commence pour l'économie. S'il ne cède pas, la tension sociale pourrait croître dans le pays avec des conséquences imprévisibles. Dans un cas comme dans l'autre, les difficultés recommenceront pour le franc.

Parlant ensuite de l'Allemagne de l'Est et de la "crise de Berlin" au moment de l'élection du président de la République fédérale allemande, M. Strauss dit : "Ulbricht est un clown. Il s'est couvert de ridicule, ajoute-t-il, il avait préparé une longue série de représailles, mais il n'a pas pu les réaliser qu'en très faible partie : les Russes ne lui permettent pas de bouger".

M. Nixon, ajoute "l'Espresso", résumant la pensée de M. Strauss, ne traitera jamais avec les Soviétiques par-dessus Bonn : l'un des points principaux de la politique du nouveau chef de la Maison Blanche est la pleine solidarité avec les alliés atlantiques.

Amertume des GIs au Sud-Vietnam

(d'après UPI, AFP, Reuter) — Le haut commandement américain à Saigon a donné ordre à ses soldats d'arrêter de faire feu contre le secteur nord-vietnamien de la zone démilitarisée, à moins que les guérilleros ne tirent les premiers, annonce-t-on de sources militaires.

Cet ordre, qui est en vigueur depuis que le président Johnson a fait cesser les bombardements aériens au Nord-Vietnam, le 1er novembre dernier, mais qui n'a été révélé officiellement qu'aujourd'hui, a rendu amers les commandants américains de la région tactique du Sud-Vietnam septentrional.

Ces commandants disent que cet ordre permet aux communistes d'établir leurs camps et leurs canons en positions menaçantes pour les bases américaines, le long de la zone, mais les soldats américains ne peuvent tirer que si on leur tire dessus. Toutefois, ceci ne s'est produit que huit fois, depuis le 1er novembre, indiquent des chiffres du haut commandement.

Ces révélations sont faites au moment où le nombre d'intrusions nord-vietnamiennes dans la zone atteint les 3,000 depuis le 1er novembre.

Au vingtième jour de leur offensive générale, et tandis que Saigon attend de connaître la décision du président Nixon au sujet d'éventuelles représailles, le Vietcong a diminué, aujourd'hui, le nombre et l'intensité de ses bombardements.

Les artilleurs du Front national de libération, en effet, n'ont bombardé ce matin qu'une quinzaine d'objectifs, contre plus de 35 la veille. Toutefois, on signale une très violente attaque contre un poste gouvernemental situé au sud de la zone tampon. Le porte-parole sud-vietnamien admet que les pertes ont été "lourdes", mais n'a donné aucun détail.

Une autre attaque importante a eu lieu près de Saigon. Le porte-parole américain n'indique que les pertes du Vietcong : 17 morts.

A Saigon, le gouvernement se prépare à un affrontement avec les militants bouddhistes samedi, alors que débutera le procès du vénérable Thien Minh. Le procès sera truqué, disent les militants, puisque "comme à l'ordinaire, le verdict est déjà fixé".

Après sept semaines de silence, le sénateur Fulbright s'est déclaré, aujourd'hui, "extrêmement déçu" de la politique de Nixon au Vietnam. Le sénateur a le sentiment que les Etats-Unis ont "une plus grande responsabilité" que leurs ennemis dans la continuation des hostilités, et il se propose de faire préparer une étude sur l'importance qu'a pu avoir l'activité des forces terrestres américaines sur la décision de l'ennemi de déclencher l'offensive actuelle.

Raid israélien contre des bases de commandos arabes en Jordanie

d'après PA, UPI, AFP

Des avions israéliens ont attaqué aujourd'hui trois bases de guérilleros arabes en Jordanie. Selon des sources jordaniennes, deux civils ont été tués et neuf autres ont été blessés dans cette attaque.

Des sources israéliennes ont dit que les avions ont attaqués ces bases, situées au sud de la Mer de Galilée, parce qu'elles étaient utilisées par des commandos de l'organisation terroriste "El Fatah" pour perpétrer des raids contre Israël.

A Amman, un porte-parole militaire jordanien a dit que quatre chasseurs "Mystère", de construction française, ont attaqué à la roquette les régions de Ash Shuna et Waqqas, à 6 et 11 milles de la mer de Galilée. Les chasseurs israéliens ont aussi frappé à Al Zamaliya, 14 milles au sud de la mer de Galilée; un camion agricole a été atteint, deux autos civiles ont été détruites et certaines récoltes endommagées.

Des témoins se trouvant du côté israélien du Jourdain ont dit avoir vu une épaisse fumée s'élevant des cibles en flammes.

Cependant, au Caire, l'agence de presse du Moyen-Orient signale que des civils arabes demeurant derrière les lignes israéliennes ont dit avoir vu au moins 400 chars d'assaut et autres véhicules blindés israéliens se dirigeant vers le canal de Suez, où les forces égyptiennes et israéliennes se sont livré hier leur quatrième duel d'artillerie depuis samedi dernier.

Ce duel a duré près de cinq heures. Les artilleurs égyptiens auraient abattu trois hélicoptères israéliens, selon la version du Caire qui a été démentie par Israël.

Le communiqué égyptien disait que trois emplacements de missiles israéliens ont été détruits ainsi que deux batteries d'artillerie, six chars, huit batteries de mortiers, huit postes d'observation et quatre postes administratifs. Le communiqué affirmait aussi que "l'ennemi a perdu un grand nombre de morts et de blessés".

Mais les Israéliens affirment de leur côté n'avoir subi aucune perte en hommes ou en matériel. Un porte-parole israélien a dit que le feu a été ouvert par des artilleurs égyptiens qui tentaient d'empêcher les forces israéliennes d'ériger des fortifications le long du canal.

téléphoto PA

Les Chinois blessés protestent contre les Russes

Armés du petit livre rouge, les gardes-frontières chinois blessés au cours de l'accrochage avec les troupes soviétiques sur l'île Chenpao le 2 de ce mois crient leur indignation "devant les crimes d'agression de la clique révisionniste soviétique renégate". Cette photo, transmise par l'agence Hinshua (Chine nouvelle), a été captée à Francfort, en Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, Pékin a accusé aujourd'hui les troupes soviétiques, les blindés et les hélicoptères de l'armée d'avoir pénétré à plusieurs reprises sur le territoire chinois là-même où l'incident s'est déroulé ce mois-ci. Le ministère chinois des Affaires étrangères a fait parvenir sa note de protestation à l'ambassade soviétique de Pékin. Il demande "la cessation immédiate de ces gestes de provocation".

Entre temps, on signale que les manifestations antisoviétiques massives semblent avoir pris fin. Elles se sont prolongées tard hier mais à minuit les derniers manifestants se sont retirés et les haut-parleurs se sont tus brusquement. Les manifestations auraient donc duré sept jours.